This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AP
25
.N93

AP
25
.N93

Dunning
Hist.
12-26-39
39433

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois d'Octobre 1688.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES, dans
le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXVIII.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Weſtf.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1688.

ARTICLE I.

EMMANUELIS KÖNIG, *Philos. & Med. Doctoris Basil. S. R. ℔. Acad. Natur. Curios. Avicennæ, Regnum Vegetabile, Physicè, Medicè, Anatomicè, Chymicè, Theoreticè, Practicè enucleatum; Vegetabilium nim. Naturam, Ortum, Propagandi modum, Differentias, Partes varias, Collectionis & Præparationis modum, Saporem, Odorem, Colorem, Figuram, Signaturam, Usus multiplices, aliaque curiosa proponens. Accessit Selectus Remediorum è Triplici Regno, juxtà normam & usum Pharmaciæ Ludoviciana. Cum Appendice Compositionis artificiosæ co-*

eundem secundum Celeber. D. Georg. Wolfg. Wedelium. C'eſt-à-dire, *Le Royaume des Vegetaux, ou Traité des Plantes, de leur Nature, & de leurs Uſages. Avec deux autres Traittez de Pharmacie.* Baſileæ Rauracorum. Apud Em. & Joh. Georg. Konig. 1688. in 4. Pagg. 186. & 166.

COmme les Plantes ont la vie végetative commune avec les Animaux; on a toûjours eu quelque lieu de croire qu'elles devoyent eſtre compoſées à-peu-prés des meſmes parties. Cependant, comme à n'en juger que par ce que les yeux découvrent d'abord, elles paroiſſent des Corps extrémement ſimples, & qu'avant qu'on euſt trouvé l'invention du Microſcope, on n'eſtoit point encore en eſtat d'en faire une anatomie exacte; on ne s'imaginoit pas qu'on puſt obſerver rien de conſidérable dans leur compoſition. Mais cette admirable Machine ayant découvert en une infinité d'autres ſujets tant de choſes ſinguliéres qui eſtoyent auparavant imperceptibles; on n'a point douté qu'elle n'en fiſt voir tout de meſme dans les Plantes. En effet l'Expérience a con-

confirmé cette pensée ; & bien loin qu'on ayt eu sujet de se repentir de l'application qu'on a apportée à s'en éclaircir, qu'on peut dire que le succés a surpassé de beaucoup toutes les espérances qu'on avoit conçues. M. *Grew* de la Société Royale de Londres a esté un des premiers qui a généreusement rompu la glace. M. *Malpighi*, & quelques autres, n'ont pas tardé à le seconder. Et M. *König* se servant icy fort heureusement de leurs découvertes, y joint de nouvelles lumiéres, qu'il tire de la Medecine, qui est la science qu'il professe, & à laquelle il s'attache principalement.

Il commence ce Traitté par des Considérations Générales sur le Nom & sur la Définition des Plantes ; par où il s'ouvre le chemin à un examen plus particulier de leur Nature. D'abord il pose pour certain, qu'il n'y a rien dans les Animaux, à quoy l'on ne trouve quelque chose de semblable & d'analogue dans les Plantes. Si on l'en croit, elles ont la pluspart des mesmes parties & des mesmes organes qu'eux. On remarque dans leurs Semences, lors qu'elles germent sans

la terre, tout ce qu'on void dans un *Fœtus* qui se forme dans la matrice. Elles sont composées de Corps & d'Ame, tout de mesme que les Animaux. En un mot, la conformité y est si entiére, que rien n'empesche qu'on ne les appelle des Animaux du plus bas ordre, ou *de la derniére Classe*, pour parler avec nostre Autheur. Mais pour bien entrer dans la pensée de M. König sur tout ce qui regarde les Plantes, il faut voir quelle idée il a de ces deux Parties essentielles dont il les composé, & comment il nous les décrit.

Pour ce qui est de *l'Ame* des Plantes, il prétend qu'elle consiste *en des Esprits volatiles, de la nature du Soleil, tres-subtils & tres-mobiles, qui sont attachez à une certaine disposition du Corps de la Plante; lesquels d'un costé s'efforçans tousjours, soit par un effet de leur propre inclination, soit par le mouvement que l'Air leur cause, de s'estendre & de s'envoler; & de l'autre, estans retenus par les parties plus grossiéres du sujet où ils résident; agitent & meuvent ces mesmes parties, les subtilizent, les alterent, les étendent en se dilatant, & produisent ainsi par leur mouvement toutes les actions de la Vie.* C'est donc là,

se-

ſelon noſtre Autheur, le Principe de la *Végétation* des Plantes, & la Cauſe d'où procéde leur *Nutrition*, leur *Accroiſſement*, & leur *Propagation*; Trois actions vitales qu'il explique fort exactement dans la ſuite; où l'on peut voir, par le détail particulier qu'il nous en donne, le rapport qu'il y a entre la maniére dont tout cela ſe fait dans les Plantes, & celle dont il ſe fait dans les Animaux. Auſſi remarque-t-il que non ſeulement elles ont les meſmes facultez deſtinées aux meſmes uſages, mais qu'en général elles leur reſſemblent à une infinité d'égards : que comme leur nature eſt preſque la meſme, leur condition eſt toute pareille ; que les meſmes accidens & les meſmes révolutions leur arrivent : qu'on les void roûler ſous les meſmes loix : qu'elles ont comme eux leurs divers periodes, & leurs divers âges : qu'elles naiſſent & meurent en la meſme ſorte : & qu'enfin il n'eſt pas juſqu'aux maladies qui travaillent les Animaux, qui n'affligent auſſi les Plantes, puis qu'elles en éprouvent de diverſes ſortes, & de toutes ſemblables aux leurs ; les unes qui viennent des cauſes extérieures, comme par ex. du froid ou du chaud,

de l'humidité, de la ſechereſſe, & des autres injures du dehors ; les autres qui procedent du dedans, & qui ſe forment par l'intemperie, ou par la mauvaiſe conformation des parties, &c. Sans parler des Vers, & des autres Inſectes, qui s'y engendrent, auſſi bien que dans les Animaux. Sur quoy on rapporte cette Obſervation aſſez curieuſe, qu'on a découvert, à l'ayde du Microſcope, qu'il n'y a point d'eſpéce de Plante, ſur laquelle il ne ſe forme une eſpéce particuliére de Vers. Au reſte, comme elles ſont ſujettes aux meſmes maladies que les Animaux ; on ajouſte icy qu'elles ſe guériſſent par de ſemblables remédes ; par des inciſions, des ſcarifications ; des emplaſtres, des médecines, des potions, &c. Juſques-là que M. Konig nous aſſure que les Préparations Chymiques, & particuliérement celle qu'il appelle *la Médecine Univerſelle*, ne font pas des effets moins miraculeux ſur les Plantes que ſur les Hommes & les Animaux.

A peine eſt il beſoin de dire qu'il y a pluſieurs eſpéces de Plantes, où l'on remarque quelque diſtinction de ſexe. Mais en général elles ont cet avantage en ce qui regarde la *Propagation*, qu'elles

qu'elles se multiplient incomparablement plus que ne font les animaux; un seul grain de Tabac, par exemple, estant capable d'en produire en deux ou trois ans plusieurs centaines de milliers de millions. M. Konig n'est pas moins exact ni moins curieux sur cet article que sur les autres. Il explique avec beaucoup de soin tout ce qui regarde la nature des *Semences*, qui sont la voye la plus ordinaire par laquelle les Plantes se multiplient; & il ajoûte à cela l'explication des autres manieres dont on les provigne, sans oublier même les diverses façons de les enter. Ceux qui ont de la curiosité trouveront icy mille choses agreables & tres-dignes d'estre luës; comme entre autres ce que l'on y dit du secret de ressuscîter les Plantes, & d'en faire paroistre où l'on n'en voyoit aucune apparence peu auparavant, en les faisant germer de leurs cendres, ou de leurs sels & de leurs extraits, par les opérations de la Chymie. On cite même icy des Autheurs, qui prétendent que la même chose se peut faire à l'égard du Corps humain; ce qui rend moins incroyable la promesse de celuy qui offroit à M. de Balsac * de luy former un Phantôme en vingt & quatre heu-

* *Lett. Chois. I. P. Liv. IV. Lett. 28.*

res, ſans l'ayde de la Magie. Enfin noſtre Autheur, pour ne rien omettre de ce qui regarde la Génération des Plantes, parle auſſi de celles qui ſemblent venir d'elles mêmes, parce qu'elles viennent ſans ſemer. Mais pour luy il tient que dans la verité il n'y en a point qui ſe produiſent ſans quelque ſemence; ſoit que cette ſemence ayt eſté miſe dans les lieux mêmes, où ces Plantes naiſſent, par la main du Createur; ou qu'elle y ayt eſté portée d'ailleurs, au travers de l'air, par les vents ou par les pluyes. Quoi qu'il en ſoit il prouve qu'une terre, qui n'a en ſoy aucune ſemence, ne peut rien produire, par une experience curieuſe, qu'il emprunte de M. Malpighi. Car celuy-cy ayant fait tirer de la terre d'une foſſe fort profonde, & l'ayant miſe dans un verre couvert de pluſieurs taffetas l'un ſur l'autre, afin que les plus petites ſemences n'y puſſent entrer; laiſſa fort long tems ce vaiſſeau à l'air, ſans qu'on y apperçuſt la moindre apparence d'y voir naiſtre quoi que ce ſoit.

Aprés avoir ainſi traitté de l'Ame des Plantes, de ſes Facultez, & de leurs Opérations; on paſſe à la conſidération de leur *Corps*. M. König rap-

rapporte icy un Extrait d'une Lettre du célébre M. *Bartholin*, qui, aprés les conférences qu'il a euës sur ce sujet avec M. Malpighi, promet de „ faire voir dans les Plantes toutes „ les mesmes parties, qui servent aux „ diverses fonctions de la vie dans „ les Hommes & dans les Bestes, au „ mouvement progressif prés : celles qui sont destinées à recevoir l'air „ pour l'usage de la Plante : celles „ qui servent à la coction & à la di„ gestion des alimens, à la circula„ tion du suc nutritif, à l'excrétion du „ superflu, &c. un Uterus avec ses „ trompes, un arriére-faix avec tou„ tes les membranes qui enveloppent „ le fœtus. C'est ce que nous avons vû que M. König insinüoit en général dez le commencement de cet Ouvrage, & qu'il prétend icy que l'Anatomie appuye incontestablement. Mais avant que de le montrer, il examine les Principes Chymiques des Plantes; & puis venant à considérer leurs Parties intégrantes, qui ont tant de rapport avec les nostres; il loüe la pensée des Platoniciens, qui ont dit que *l'Homme est une Plante renversée*; & l'ingénieuse fiction des Poëtes, qui nous ont parlé de la Metamorphose des

Hommes en Arbres. Il entre donc, sur cette matiére, dans tous les sentimens de ces Auteurs que nous avons déja citez; & il porte même les choses si loin, aprés M. *Redi*, & quelques autres, qu'il ne fait pas de difficulté de consentir que l'on donne aux Plantes *l'Ame Sensitive*, & non la végétative seulement. Qui sçait en effet, (nous dit-il, empruntant les mesmes paroles dont s'est servi ce dernier Auteur;) Qui sçait si les Plantes, posé qu'elles ne fussent pas attachées à la Terre, & qu'elles eussent l'usage des pieds & les organes de la voix, ne tacheroyent pas d'éviter en se retirant le mal que l'on leur voudroit faire, & si elles ne pousseroyent pas des cris & des plaintes, lors que l'on leur en feroit? Une des choses qui luy persuade aussi fortement cette opinion, c'est de *Champignon marin*, que l'on trouve en certains endroits d'Italie, dans les fentes des rochers; qui lors qu'on l'entame se ride & se retire manifestement, donnant ainsi d'évidentes marques de sentiment & de mouvement. Dans le détail qu'il nous fait en suite de toutes les Parties des Plantes, il ne perd point d'occasion d'appuyer ce sentiment. Ces Parties sont

de deux sortes : les unes qu'on nomme *Similaires*, & les autres *Dissimilaires*. Il conte parmi les premiéres les *Fibres*, qui sont des filamens que l'on void s'étendre depuis la racine dans toutes les parties de la Plante, & dont les plus considerables sont celles que M. Malpighi appelle *Trachées*, parce que c'est par elles qu'il prétend que les Plantes respirent en quelque maniére, d'où vient qu'elles ont dans leur conformation quelque rapport avec ce qu'on nomme la *Trachée artére* dans les Animaux. Il met au mesme rang les *Nerfs*, qui se discernent fort sensiblement dans certaines Plantes, comme dans le Plantin, & dans quelques autres ; & qui contiennent principalement *l'Esprit nitreux & salé*. Il y met aussi les *Veines*, qui ne se font guéres connoître que par l'humeur, qui sort de la Plante lors que l'on la coupe, ou qui s'en exprime lors que l'on la presse ; & qui n'étant autre chose que la liqueur qui y circule, & le suc qui la nourrit, porte en soy l'idée de toute la Plante, d'où vient qu'elle la représente toute entiere, lors qu'on sçait le secret de l'y préparer. Les autres Parties similaires sont la *Chair*, qui est plus molle dans certaines Plantes, &

plus ſolide dans d'autres : le *Bois*, qui eſt le corps dur : la *Moëlle*, qui tient lieu de cœur : l'*Ecorce*, qui eſt comme la peau, qui couvre toute la Plante & qui l'enveloppe. Les Parties Diſſimilaires ſont la *Racine*, le *Tronc*, les *Branches*, les *Feüilles*, les *Fleurs*, & les *Fruits*. M. König les explique toutes avec la meſme exactitude que les précédentes : Il en examine la nature, la conformation, & les qualitez; & il s'attache ſur tout à en montrer les divers uſages. Ainſi, par exemple, il remarque que les *Feüilles* ſervent entre-autres choſes à cuire & à épurer le ſuc deſtiné pour les fleurs & pour les fruits; & que de là vient que tout ce qu'il y a de plus pur & de mieux élabouré paſſant de la feüille dans la fleur, & la feüille ne retenant que le plus groſſier & le plus terreſtre, il arrive que quand une Plante eſt chargée de quantité de fleurs & que ces fleurs ont beaucoup d'odeur, les feüilles n'en ont point du tout, parce que les fleurs ont tiré à elles toutes les particules odoriferantes; au lieu qu'il en eſt tout au contraire lors que les Plantes ne produiſent que fort peu ou point de fleurs.

Des Parties des Plantes on paſſe aux *Eſpeces* : Et quoy qu'ordinairement

on

on en conte Trois, les *Arbres*, les *Arbriſſeaux*, & les *Herbes*, à quoy meſme il y en a qui ajoûtent les *Sous-Arbriſſeaux*; M. König n'en fait que deux, parce qu'il range les Arbriſſeaux avec les Arbres, & qu'il croit qu'on peut mettre au rang, tantoſt des Arbres, & tantoſt des Herbes, ce qu'on veut appeller des Sous-Arbriſſeaux. Ces Eſpeces ſe diviſent en une infinité d'autres; & rien ne ſemble plus difficile que de les bien marquer au juſte, & de les diſpoſer chacune en ſon ordre, parmi cette multitude innombrable, & cette varieté infinie, qui s'offre à l'eſprit tout à la fois. Noſtre Autheur a rangé icy les plus conſiderables & les plus connues en *XII. Claſſes*, dont, à l'imitation de *Gaſpar Bauhin*, il a compoſé une eſpéce de Jardin partagé en XII. quarrez, qu'on peut voir décrits dans cet endroit de ſon Ouvrage; à quoy il a joint une petite recherche de l'origine des Noms qu'on à impoſez à la pluſpart. Il s'eſt meſme fait un plaiſir d'enſeigner la maniére de faire un Jardin, où pendant tout le cours de l'année on voye par tout des fleurs & de la verdure. Et il parle à cette occaſion de ce beau Jardin, que la Compagnie des Indes Orien-

Orientales a dans le Royaume de Siam, où dans quatre quartiers différens on peut voir les Plantes des quatre differentes Parties du Monde.

De là il vient à la maniére de *cueillir* & d'*amaſſer* les Plantes, ſoit pour la ſimple curioſité, ſoit pour les divers uſages que l'on en peut faire, particuliérement dans la Medecine. Il prétend qu'en ce qui regarde principalement celle-cy, on ne doit pas touſjours négliger de prendre garde aux aſpects des Aſtres, qui ont à ſon avis un ſi grand pouvoir ſur les choſes de ce Monde inferieur, qu'il eſt du ſentiment de ceux qui croyent que pour eſtre bon Medecin il faut eſtre bon Aſtronome. Mais il ne donne point aſſez dans la Superſtition, pour croire que certaines paroles, qu'on profére en les cueillant, leur donnent par elles-meſmes aucune vertu. Que ſi les Plantes que l'on cueille ainſi, produiſent quelque effet extraordinaire, il en cherche pluſtoſt la cauſe dans la force de l'imagination; dont on apporte pour exemple la guériſon des écroüelles par les Comtes de Habsbourg, & toutes les guériſons miraculeuſes du fameux *Marc d'Aviano*.

Ce

Ce qui suit regarde la *Préparation* des Plantes cueillies. On y parle des *Eaux* que l'on en distille, des *Esprits*, des *Teintures*, des *Syrops*, des *Extraits*, des *Elixirs*, des *Huiles*, des *Sels*, & des *Poudres*; de la maniére de les tirer, & de leurs Vertus. Et parce que rien ne sert davantage à donner une connoissance solide de ces Vertus que celle que l'on peut avoir des *Qualitez sensibles* qui sont dans les Plantes, comme la *Saveur*, l'*Odeur*, la *Figure*, la *Couleur*, & les qualitez que le *Sens du Toucher* discerne; l'Auteur s'attache à en parler avec beaucoup d'exactitude, & il entre là-dessus dans un grand détail.

Il commence par les *Saveurs*, dont l'examen est, selon luy, ce qu'il y a d'aussi important dans cette matiére. Il dit d'abord ce qu'elles sont, à les prendre dans le général, & il fait le dénombrement de leurs principales espéces. Mais il remarque avec *Wan Helmont*, qu'outre ces Saveurs qui touchent le goust, il y en a une autre *Spécifique* dans les Simples végétaux, qui se communique immédiatement à nos esprits, & qui est la marque que ces Simples sont des Remedes spécifiques pour de certaines Maladies. C'est ce qui

qui luy fait dire, avec cet Autheur, qu'il ne faut point chercher ailleurs que dans ces meſmes Simples la parfaite cure de toutes les Maladies. Il ſe moque, avec Paracelſe, de l'empreſſement de ces Medecins follement paſſionnez pour les Drogues étrangeres, & qui entaſſent avec tant de peine une multitude de Remedes compoſez. Il tient pour luy qu'il n'y a point de Payſan à la campagne, qui n'ait à ſa porte une boutique de Medicamens beaucoup meilleurs & beaucoup plus ſûrs que tous ceux qu'on fait venir de ſi loin, & qui ſe vendent ſi cher chez les Droguiſtes & les Apoticaires. En un mot il croit que Dieu l'Autheur de la Nature, dont la Providence ne manque jamais à aucun de nos beſoins, a liberalement donné à chaque pays tous les Remédes les plus propres pour guérir les Maladies dont il peut eſtre affligé. Et c'eſt de là que vient, par exemple, que l'Herbe appellée *Cochlearia* eſt ſi commune dans l'Amerique, & ſur les coſtes de la Mer Balthique, parce que ces pays ſont extrémément ſujets au Scorbut, à quoy cette Plante eſt un ſouverain Remede. De là il conclut que noſtre Terre nous produit auſſi ce qui eſt néceſſaire pour noſtre

noſtre Climat & pour noſtre Temperament. De ſorte que ſi nous l'en croyons, noſtre Bouys n'eſt pas moins bon pour noſtre uſage que le *Gayac*, noſtre Genévre que le *Saſſafras*, l'Ecorce de Freſne ou de Cheſne que le *Quinquina*, les feüilles de la Betoine ou de la Veronique que celles du *Thé*, nos Légumes que le *Caffé*; & qu'enfin nous avons dans ces pays-icy d'auſſi bonnes Drogues pour nous, que celles qu'on nous apporte avec tant de frais des Indes Orientales & Occidentales.

Aprés ce diſcours des Saveurs en gros, il deſcend dans le détail; & il fait voir que leurs différences viennent toutes de la diverſité de figure & de contexture qui ſe trouve dans les particules des Corps ſavoureux. Il parle premiérement des Saveurs *Simples*, comme le *Doux*, *l'Amer*, le *Salé*, *l'Aigre*, *l'Inſipide*, &c. Il remarque ſur chaſcune leurs proprietez, leurs effets, les ſujets où elles ſe trouvent, leurs utilitez & leurs vertus; & il rapporte ſur tout cela quantité de choſes tres-curieuſes. On void icy, par exemple, que l'uſage de certains Acides eſt quelquesfois bien dangéreux; & que *Thomas Eraſte*, tout habile Medecin qu'il eſtoit

estoit, envoya dans l'autre monde un Conseiller du Palatinat, en luy faisant prendre de l'Esprit de Vitriol, sans y apporter toutes les précautions requises. Il attribuë au suc de citron la vertu de dissoudre les perles; & il cite là-dessus *Cleopatre*: mais toute l'Histoire rapporte que ce fut dans de tres-fort vinaigre qu'elle fit dissoudre celle qu'elle avalla par débauche dans son magnifique festin. Il donne une grande vertu au Sel, & il le fait sur-tout merveilleux pour les fiévres intermittentes. Il parle d'un certain Cocher, qui guérissoit parfaitement les fiévres les plus invetérées, sans autre mystere que celuy de faire avaler un verre de vin, où il avoit fait dissoudre du sel. Il rapporte par-cy par-là diverses autres expériences, qui font voir que souvent les choses les plus communes & de moindre ousts sont celles qui produisent les meilleurs effets. Mais il nous apprend aussi que la Medecine sçait donner du prix à ce qu'il y a de plus commun, & que les choses les plus viles ne le sont plus, entre les mains des gens habiles. Témoin l'histoire qu'il nous conte de ce Médecin de Louvain, qui sçut si bien faire valoir le talent qu'il se fit payer

trois

trois cens écus d'or pour avoir seulement ordonné des nefles.

Les Saveurs simples ainsi expliquées, on vient aux *Composées*, qui se font par le mélange & par l'union de plusieurs simples ; telles que sont par exemple, l'acide-salé, le doux-acide, ou le doux-amer. Nôtre Autheur n'en dit que deux mots, & il se haste de passer à l'explication des *Odeurs*, & des autres qualitez. Sur quoy il continuë à suivre tantost le sentiment de *Gassendi*, & tantost celuy de *Descartes*. Il est tout-à-fait Cartésien pour les *Couleurs*, & pour les *Qualitez tactiles*: Mais il ne l'est nullement à l'égard de ce qu'on appelle les *Caractérismes*, ou les *Signatures* des Plantes ; c'est à dire, ce rapport secret que l'on veut que les Plantes ayent avec les Parties de nos Corps dont elles ont quelque chose de la forme & de la figure : Ce que l'on fonde sur ce que ces Plantes & ces Parties de nos Corps sont sous la domination d'un même Astre, ou d'une même Constellation. En effet quoy que dans le fond il n'approuve pas que l'on s'y arreste autant que faisoyent les Egyptiens, qui sembloyent ne regarder que ce rapport extérieur dans tous leurs Remédes ; il est neantmoins

moins perſuadé qu'on ne les doit pas négliger, & que l'on a découvert bien des Remédes par cette voye. Aprés tout, il tombe d'accod que la plus ſûre que l'on puiſſe ſuivre eſt celle de la Raiſon appuyée de l'Expérience. Celle-cy ſur-tout eſt d'une merveilleuſe utilité pour connoiſtre les vertus des Plantes, & généralement pour s'acquerir une ſçience ſolide de la Medecine. Auſſi ſçait-on que ce fut celle dont Hippocrate ſe ſervit, lors qu'il voulut réduire la Medecine en art, & que ce fut ſur ſes principes qu'il baſtit tout ſon Syſtéme.

M. König, aprés avoir ainſi traitté de l'Origine, de la Nature, & des Qualitez des Plantes; parle en ſuite des divers *Uſages* que l'on en peut faire. Le premier & le plus conſidérable regarde *la Nourriture* que nous en tirons. Auſſi eſt-ce par là qu'il commence. Il n'eſt pas du ſentiment de ceux qui croyent que tout ce qui eſt agréable eſt ſain. Mais il ne trouve pas bon auſſi qu'on s'accouſtume à ſe droguer; & il croit que rien n'eſt plus propre à faire tomber dans des indiſpoſitions hypocondriaques, & ſur-tout les gens de lettres. Il approuve donc extrémement l'uſage des alimens qu'on appelle

pelle *medicamenteux*. Cependant il ne laisse pas d'entrer icy dans l'examen des *Vertus* & de la *maniére d'operer* des Remedes : & aprés avoir montré que c'est avec beaucoup de raison que les Modernes se moquent de l'opinion des Anciens, qui faisoyent dépendre ces Vertus des 4 Premiéres Qualitez ; il fait voir qu'elles ne consistent que dans la disposition des Parties ou des Corpuscules, qui agissent différemment, selon que la Nature, qui travaille sans cesse dans les Simples, les a différémment meslez, digerez, filtrez, & pour tout dire en un mot, préparez. Par ce moyen on n'a plus que faire de ces *Qualitez Occultes*, tant révérées autrefois & si fort décriées de nos jours; puis qu'il est clair, par ex. que dans les maladies longues, où il est besoin d'altérer, de dissoudre, de dissiper, &c. les Remedes spécifiques, que l'on y employe, agissent ; les uns à la maniére des menstrues, en dissolvant l'humeur visqueuse & morbifique par leur figure & par leur solidité ; les autres en détruisant l'acide, d'où ces maladies procédent souvent ; les autres en précipitant la matiére qui péche ; les autres en fortifiant la Nature, ou en produisant dans la masse du

sang

sang des dispositions par lesquelles la Nature se trouve en état de chasser la cause de la maladie ; & les autres enfin en se meslant avec la matiére vicieuse, lors que sans la chasser & sans la détruire, il suffit de la corriger & de l'altérer.

Mais un des usages les plus considérables, selon nostre Autheur, est la *Transplantation des Maladies des Hommes sur les Plantes*. Car il nous donne pour certain que si la Persicaire, la Consoude, & quelques autres Herbes qu'il nomme, sont plongées froides dans l'eau, & qu'en suite on les applique sur une playe, ou sur un ulcére, jusqu'à-ce qu'elles y déviennent tiédes, & qu'on les enterre aussi-tost dans quelque lieu bourbeux ; dez qu'elles commenceront à se pourrir, elles attireront tout le mal du malade. On rapporte icy quantité d'autres exemples de cette Transplantation, & diverses autres maniéres dont on la peut faire : & comme la matiére est fort curieuse, on se fait un plaisir de s'y étendre. On y parle entre autres choses de la composition d'un *Aimant*, par lequel on prétend qu'il n'y ait point de maladie que l'on ne guérisse.

Les Plantes *Venimeuses*, & tous les

Poisons

Poiſons, ſont ſi contraires à noſtre nature, qu'il ſemble qu'il n'en faut parler que pour prévenir le mal qu'ils peuvent faire, & pour enſeigner le moyen de s'en garentir. Mais on fait voir icy qu'il n'eſt point de Venin ſi pernicieux, dont on ne tire de grands uſages, lors qu'on ſçait le ſecret de le préparer. Ainſi le *Napel*, qui eſt un poiſon ſi préſent, qu'on ne le ſçauroit tenir dans la main juſqu'à-ce qu'il s'y échauffe, qu'il ne tuë, ſe peut employer d'une maniére qu'il devient un reméde excellent contre l'apoplexie. Cependant comme les Poiſons ne produiſent ces effets que par l'art qui les altére & les adoucit, & qu'il importe de ſçavoir ce qu'ils ſont & ce qu'ils peuvent faire d'eux-mêmes; noſtre Autheur nous en explique la nature & les effets, avec la maniére dont il conçoit qu'ils agiſſent. Cela eſt ſuivi de quelques réflexions ſur les *Sortiléges*. L'Autheur prétend que ce qu'on en dit n'eſt pour la plus part qu'un effet du *Magnetiſme* des Plantes; & que ſi on avoit la Magie pure, on feroit des cures admirables par le moyen des Images Aſtronomiques. On peut croire qu'il dit encore bien des choſes curieuſes là-deſſus. Il finit ſon Traité

par les Plantes qu'on appelle *Neu-*
rs, parce qu'on croit qu'elles ne
nt ni bien ni mal, à moins qu'on
en uſe immodérément & avec ex-
s. Il en allégue pour exemple
s noyaux de prunes, de ceriſes, &c.
quelques autres choſes ſemblables.
uoy qu'aprés tout il ayt de la peine
ſe perſuader qu'il y en ait aucune ſi
différente, qui ne ſoit capable de
ire quelque ſorte d'alteration en
en ou en mal dans le Corps hu-
ain.

Nous ne croyons pas avoir rien à
re ſur les Traittez ſuivans, dont la
atiére n'eſt pas capable d'arreſter
réablement les Lecteurs. Ce ſont
s Recueils ou des Répertoires de
emédes, que ceux qui cherchent
s ſortes de choſes pourront voir
ns l'Original. Nous nous arreſtons
nc icy, aprés avoir dit que M. Kö-
g a publié deux autres Traittez de
ême nature que celuy-cy, l'un inti-
lé *Regnum Animale*, & l'autre *Re-*
um Minerale. Nous n'avons vû ni
n ni l'autre; mais s'il en faut juger
r celuy-cy, ils ne peuvent eſtre que
rt curieux.

ART.

ARTICLE II.

Mémoire envoyé à l'Autheur de ces Nouvelles, contenant une nouvelle explication des Verſets 7. & 8. du Chapitre XVIII. de S. Luc.

7. Et Dieu ne vangera-t-il point ſes Elûs qui crient à luy jour & nuit encore qu'il retarde ſa colére pour l'amour d'eux?

8. Je vous dis que bien-toſt il les vangera: mais quand le Fils de l'homme viendra, penſez-vous qu'il trouve de la foy en la terre?

LA difficulté du 7. Verſet conſiſte dans ces paroles, Encore qu'il retarde ſa colére pour l'amour d'eux, *qui dans le Grec ſont* καὶ μακροθυμῶν ἐπ' αὐτοῖς, *& qui mot à mot veulent dire*, & uſant de patience envers eux; *ſous-entendant Dieu qui uſe de patience envers ſes Elûs car c'eſt de Dieu, & des Elûs, dont eſt parlé dans la premiére partie du Verſet. Cette ſimple explication éclaircit parfaitement le ſens, car il ne faut que ſuppléer ce qui eſt manifeſtement*

ſous-entendu, pour les entendre, *ou* lors qu'ils crient. *On comprendra mieux la choſe par la verſion du Verſet entier.*

7. Et Dieu ne vangera-t-il point ſes Elûs qui crient à luy jour & nuit? & lui qui uſe de patience envers eux lors qu'ils crient, *ou bien*, & luy qui uſe de patience envers eux pour les entendre?

La raiſon de cette explication eſt priſe du verſet meſme. Car à quel égard peut-on entendre que Dieu uſe de patience envers ſes Elûs, qu'à celuy de leurs cris; puis que lors qu'il eſt dit qu'il uſe de patience envers eux, il eſt dit d'eux qu'ils crient? Mais d'ailleurs cecy eſt d'autant plus naturel, que Dieu eſt icy oppoſé au juge inique, qui n'avoit pas la patience d'écouter la Veuve, & qui ne luy fit juſtice que pour ſe délivrer d'importunité. Verſ. 5.

S. Paul parlant devant le Roy Agrippa, s'énonce ainſi dans le prélude de ſon diſcours, διὸ δέομαί σου μακροθύμως ἀκοῦσαί μου, *Act. 26. verſ. 3.* Partant je te prie de m'écouter avec patience. *Remarquez le* μακροθύμως, avec patience. *S. Paul s'en ſert pour marquer la diſpoſition dans laquelle il ſouhaite que le Roy ſoit en l'écoutant;*

&

& s'il eſt dit icy de Dieu, que lors que ſes Elûs crient, il eſt μακροθυμῶν, uſant de patience ; *ne paroiſt-il pas qu'on entend cette patience qui eſt néceſſaire à l'égard de leurs cris?*

Preſſons ce paſſage : C'eſt S. Paul qui parle, mais S. Paul priſonnier, & actuellement dans les liens, Act. 26. 29. Quelle patience ſouhaitte-t-il donc d'Agrippa ? ſans doute une patience d'équité, & de juſtice. Mais ce n'eſt pas aſſez pour un Priſonnier dans les liens, qui veut de la ſenſibilité, & de la compaſſion : & en effet c'eſt ce que marque le μακροθυμως dont il ſe ſert. Nous avons traduit 2. Timot. 3. 10. & 4. 2. μακροθυμία douceur d'eſprit, *& tous les Auteurs ſe ſervent de μακροθυμος pour dire* doux, clement, de bon naturel. *C'eſt celà meſme que N. S. veut nous faire entendre qui ſe trouve en Dieu, lors que ſes Elus crient ; une patience non ſeulement d'équité & de juſtice, pour ſçavoir leurs maux & leurs griefs de point en point ; mais une patience de ſenſibilité, telle qu'on la peut concevoir en un Dieu benin & pitoyable, ſur tout envers ſes Elûs, ceux qu'il s'eſt choiſi pour en faire ſes enfans. Ce qui eſt d'autant plus au*

ſujet, que, comme j'ay dit, Dieu eſt icy oppoſé au Juge inique, qui, outre ſon impatience, n'avoit encore égard à perſonne, Verſ. 4. & que la concluſion de J. C. en paroiſt beaucoup plus forte. Car ſi un Juge inique, qui n'a ni patience, ni ſenſibilité, pour ſe délivrer d'importunité fait juſtice; que ne fera pas Dieu, qui, lors que ſes Elûs crient, uſe d'une patience de ſenſibilité & d'amour pour entendre leurs maux?

Et notez que J. C. ne dit pas, καὶ μακροθυμῶν ἐστιν ἐπ' αὐτοῖς, & il eſt doux ou patient envers eux; *car cela marqueroit ſeulement qu'il y a ſujet de croire que Dieu eſtant doux ou patient envers ſes Elûs, il les écoute avec attention, lors qu'ils ſe plaignent à luy: mais* μακροθυμῶν, *uſant actuellement de patience, & de ſenſibilité: ſuppoſant que lors que les Elûs crient, Dieu de ſon coſté uſe, comme j'ay dit, actuellement de patience; contant leurs paroles pour n'en perdre pas une ſeule, de meſme que (Pſ. 56. 8.) il eſt dit qu'il receüille leurs larmes dans ſes vaiſſeaux, & les écrit dans ſon livre. Car cela augmente la force de l'Interrogation qui eſt dans la premiére partie du Verſet; & Dieu ne van-*

vangera-t-il point ſes Elûs qui crient à luy jour & nuit ?

Enfin qu'on prenne garde au καὶ (&) *qui eſt devant* μακροθυμῶν. *Car il n'a pas ſeulement la force d'une conjonction qui joint les cris des Elûs avec la patience de Dieu envers eux, ou pluſtoſt, avec ſa ſenſibilité pour leurs maux, ce qui donne une tres-belle idée : mais encore, d'une aſſévération, ou d'une réflexion, comme ſi* J. C. *diſoit ; Et ſçachez, ouy certainement, que Dieu uſe de patience & de ſenſibilité pour leurs maux, lors qu'ils crient à luy : ce qui encore augmente la force de l'Interrogation, & conduit à la forte déclaration que* J. C. *fait dans le Verſet qui ſuit*, je vous dis que bien-toſt il les vangera.

La difficulté du 8. Verſet conſiſte dans ces paroles : mais quand le Fils de l'Homme viendra, penſez-vous qu'il trouve de la foy en la terre ? *Le Grec porte*, πλὴν ὁ υἱὸς τῦ ἀνθρώπυ ἐλθὼν ἆρα εὑρήσει τὴν πίστιν ἐπὶ τῆς γῆς ; ſed Filius hominis veniens num inveniet fidem in terra ? mais le Fils de l'Homme venant, *ou* eſtant venu, *car il y a* ἐλθὼν, *& non pas* ἐρχόμενος, mais le Fils de l'Homme eſtant venu trouvera-t-il de la foy en la terre ?

Pour éclaircir cecy je fais 3. *Questions.*

La 1. *Quel Avenement du Fils de l'homme eſt celuy dont il eſt icy parlé? Si c'eſt le premier depuis ſon Aſcencion au Ciel, lors qu'il vint en ſa puiſſance, & en ſa vangeance, pour ruiner les Juifs, & vanger ſon Egliſe qu'ils perſecutoient: ou le dernier, lors qu'il viendra juger les vivans & les morts?*

La 2. *Quelle eſt cette Foy, dont il eſt dit qu'il n'en trouvera point ſur la terre lors de cet avenement?*

La 3. *Queſt-ce que cecy fait au diſcours dans lequel il eſt inſeré?*

A l'égard de la 1. *Queſtion, je repons qu'il s'agit icy uniquement du* 1. *Avenement de* J. C. *lors qu'il vint pour ruiner les Juifs: & ma raiſon eſt que c'eſt de cet avenement dont il eſt parlé uniquement dans le Chapitre precedent, depuis le Verſet* 22. *& que la Parabole de la Veuve & du Juge inique, dont les paroles que j'explique dépendent, fait partie de ce diſcours-là, & qu'elle ſert à prouver l'infaillibilité, & la proximité de cet avenement.*

La premiére de ces choſes me paroît hors de doute, J. C. (*Verſ.*22.) *dit à ſes Diſciples que* les jours viendroyent qu'ils ſouhaitteroyent de voir un des

jours du Fils de l'Homme, & qu'ils ne le verroyent point; *entendant qu'ils seroyent dans de si grandes souffrances, qu'ils souhaitteroyent ardemment de voir un seul de ces jours de délivrance du Fils de l'Homme, dans lequel ils pussent dire, comme dans le Pseaume* 118. 24. C'est icy la journée que l'Eternel a faite, nous nous rejouïrons en elle, *& qu'ils ne le verroyent point. Mais* (*Versets* 25. *&* 26.) *il ajoûte* qu'ils prennent garde de ne se laisser pas séduire, *que* ce jour viendra comme un éclair, *qui répand sa lumiére d'un bout du monde à l'autre, & qu'ainsi il n'y aura pas lieu de prester l'oreille à ce qu'on leur dira, que le Christ est icy ou là; supposant par tout ce discours, qu'aprés quelque attente il viendra en effet. Or ce jour dont J. C. parle* (*Vers.* 24.) *estant le mesme que celui que les Disciples souhaitteroyent dans leurs souffrances; & celuy-cy, comme je l'ay insinué, estant non le dernier jugement, mais simplement une délivrance des maux qu'ils souffriroyent alors, comme chacun sçait, par les suites; il est clair que c'est de cette délivrance que J. C. parle uniquement.*

Le Verset 25. *le fait encore mieux voir, car il est dit de ce jour-là qu'il*

falloit qu'avant qu'il vinſt, le Fils de l'Homme ſouffriſt beaucoup de cette Génération : *ce qui n'a nul rapport au dernier Jugement, ſi éloigné des ſouffrances du Seigneur Jeſus ; au lieu qu'il ſe rapporte fort bien à la Ruine des Juifs, qui arriva 37. ans aprés ſa mort, leurs guerres ayant meſme commencé quatre années pluſtoſt.*

Enfin (Verſ. 31.) J. C. exhorte au ſujet de ce jour-là à une prompte fuite, qui n'a point de lieu à l'égard du dernier jour du Jugement, & qui, comme l'Hiſtoire nous l'apprend, ſervit à la conſervation de l'Egliſe de Jeruſalem, lors du Sac de cette Ville.

La 2. paroiſt par la choſe meſme, & par la maniere dont St. Luc lie cette Parabole avec le Chapitre précédent. Car voicy comment il le fait (Chap. 18. V. 1.) Il commence de cette maniére, ἔλεγε δὲ καὶ αὐτοῖς, *dixit autem & ipſis, je traduis en Latin, parce qu'il ſeroit mal-aiſé de le faire en François. Que veut dire le* καὶ, *&, ſi ce n'eſt que la Parabole doit eſtre jointe avec le Diſcours qui précede ? mais que ſignifie le* δὲ, *or, ſur tout joint avec le* καὶ *&, ſi ce n'eſt que c'eſt un raiſonnement que J. C. fait ſur ce meſme ſujet ?*

Quand

Quant à la choſe meſme, ℣. C. *introduit une Veuve opprimée qui s'adreſſe à un* ℣*uge inique qui eſtoit dans la meſme Ville, qui ne ſe ſoucioit ni de Dieu, ni des hommes; qui pendant quelque temps ne fit nul cas de ſes plaintes; mais qui enfin pour ſe délivrer d'importunité ſe reſolut à luy faire juſtice. Là-deſſus* ℣. C. *raiſonne de cette maniére. Oyez, dit-il, le* ℣*uge inique: pour ſe délivrer d'importunité il ſe réſout à faire juſtice, & Dieu ne la fera-t-il point?* Ne vangera-t-il point ſes Elûs qui crient à luy jour & nuit, & luy qui uſe de patience, & de ſenſibilité pour les entendre, lors qu'ils crient? Je vous dis qu'il les vangera bien toſt. *Ce raiſonnement conclut generalement pour tous les fidéles qui crient à Dieu; & ainſi il peut eſtre appliqué ſans diſpute aux Apoſtres, & à l'Egliſe de leur temps opprimée par les* ℣*uifs. Mais ſi on remarque que* ℣. C. *comme j'ay marqué, leur prédit leurs ſouffrances (Chap. 17. 22.) & en meſme temps leur délivrance, dépeignant la terrible vangeance qu'il exercera ſur leurs ennemis; que dans le meſme Diſcours, & ſur le meſme ſujet, comme cela paroiſt par la connexion, il propoſe cette Parabole, & fait*

e raiſonnement, uſant particulierement e cette declaration, je vous dis qu'il les angera, *ajoutant meſme* bien-toſt; *Qui e voit que ſa premiere vuë eſt la delivrance de ſes Apoſtres, auſquels il veut rouver d'une maniere ſenſible, que ce our qu'il leur a predit arrivera infailliblement, & ſans delay? Et ſi cela eſt, pour ne pas faire attendre ma conclu-ion) qui ne voit de meſme que ces paroles,* mais le Fils de l'Homme venant, *u* eſtant venu, *ne peuvent eſtre entenlues que de ce meſme avenement, dont . C. vient de prouver l'infaillibilité, & la proximité; puis qu'elles ſont attachées à ſon raiſonnement meſme par a particule,* mais, *qui ſuppoſe qu'il a faire quelque reflexion là-deſſus, & u'ainſi c'eſt comme j'ay dit du premier venement de Noſtre Seigneur Ieſus, ors qu'il vint pour la ruine des Iuifs, & pour la vangeance & la delivrance le ſon Egliſe en ce temps-là, qu'il eſt arlé icy.*

Vous concluez, dira-t-on peut eſtre, ans avoir pris garde que vous raiſonnez ſur un faux fondement; puiſque ous changez le but de la Parabole, ui ſelon le témoignage de S. Luc, ℣. 1.) tend à ce qu'on doit toûjours rier. Si je change le but de la Parabole,

bole, je ne change pas du moins la conſequence que I. C. en tire: car il ne dit pas, & Dieu ne vangera-t-il point ſes Elûs, s'ils crient à luy? mais il dit abſolument, & Dieu ne vengera-t-il point les Elûs qui crient à luy jour & nuit? Je vous dis qu'il les vangera bientoſt. Or je ne ſçay ſi la conſequence & le but peuvent eſtre oppoſez. Mais je repons directement, que la Parabole & le raiſonnement que I. C. en tire prouvent que Dieu vangera ſes Elûs; ce qui eſtant appliqué aux Apoſtres, & dit au ſujet de leurs ſouffrances, du jour de leur délivrance, & de la punition de leurs Ennemis, prouve que ce jour viendra, & bien-toſt. Mais de plus la Parabole & le raiſonnement repreſentans les Elûs prians, & criant à Dieu jour & nuit, & la vangeance dont il eſt parlé leur étant promiſe ſur cette idée d'Elûs prians; il eſt manifeſte qu'elle ſuppoſe qu'on doit prier, & qu'on ne doit pas meſme attendre de délivrance ſans cela. Ie ne doute pas que ce ne fuſt une des vuës de I. C. Que fait St. Luc? il ne dit mot de la premiére, parce qu'elle paroiſt par la ſuite du diſcours & par le raiſonnement; mai il marque la ſeconde, qui pourroit eſtre éclipſée, & que chacun ſçait qu'on

n'eclipſe que trop; d'autant plus que c'eſt ce qu'on doit toûjours faire, tirer de pareilles moralitez des diſcours du Seigneur Ieſus. Nous ne nous flattons que trop que Dieu nous délivrera de la main de nos ennemis, & nous ne penſons que fort peu au moyen d'obtenir noſtre délivrance qui eſt la Priere: de ſorte que St. Luc marque cecy particulierement comme une choſe que la Parabole préjuppoſe.

Ie viens à la ſeconde Queſtion, ſçavoir de quelle Foy c'eſt qu'il eſt icy parlé? Elle ſe trouve à demy réſoluë par la ſolution de la premiere. Car s'il s'agit icy du prémier Avenement du Fils de l'Homme, de ce jour de vangeance contre les Iuifs, dans lequel il les diſſipa pour ne faire plus un peuple; il eſt clair qu'il ne s'agit pas de cette Foy qui fait le fidéle, qui alors eſtoit répanduë ſur toute la terre, & qui d'ailleurs étoit dans ſa plus grande ferveur.

Dire que cecy ſignifie que lors que le Fils de l'Homme viendra on ne l'attendra plus; le Diſcours feroit plus que languir, car il ſe contrediroit, puiſque cela ſuppoſeroit qu'il viendroit tard, au lieu qu'il eſt dit immediatement auparavant qu'il viendra bien-toſt.

Cherchons quelque choſe de naturel.

Il

Il me ſouvient que dans le Pſeaume 126. 1. *Iſrael revenant de Babilone eſt introduit parlant de cette maniére*, Quand l'Eternel ramena la Captivité de Sion, ou les Captifs de Sion, nous eſtions comme ceux qui ſongent. *Que veut dire cela? Nous revenions, c'eſtoit une verité, cependant il nous ſembloit que c'eſtoit un ſonge ou une illuſion. Que devoyent faire leurs Péres, lors qu'ils furent emmenez? quoy qu'ils euſſent les Propheties de Jeremie,* 25. 11. *Mais je ne veux pas tirer encore cette conſéquence. Ie veux dire pluſtoſt que les grands évenemens, ſur tout ceux où nous avons intéreſt, tirent l'ame de ſon aſſiete naturelle, & la jettent dans un étonnement qui tient de la confuſion d'un ſonge, en ſorte que quoyque lors qu'on ſe receüille, on ne doute pas de ce qui arrive, le reſte du temps on eſt dans un certain eſtat qu'il ſemble comme à St. Pierre, lors qu'un Ange le tira de la priſon, que c'eſt une viſion* (*Act.* 12. 19.) *Voilà juſtement ce que I. C. entend: il veut marquer que les choſes qu'il feroit, & que nous ſçavons qu'il fit depuis, ſeroyent ſi extraordinaires, jetteroyent dans un ſi grand étonnement, qu'à peine trouveroyent elles créance par-*

parmy les hommes; qu'on le verroit, & que cela ſembleroit un ſonge.

Au reſte, la maniére dont il s'exprime conduit d'elle meſme à cet étonnement; je veux dire qu'elle l'indique. Car c'eſt une forte interrogation, qui emporte une négation pathetique, trouvera-t il de la foy en la terre ? *Ce qu'il fera, paſſera toute imagination, on le verra, & on ne pourra pas le croire. Je n'ay rien dit de cette façon de parler*, trouver foy; *je ne veux pas meſme m'y arreſter: car le ſens que je viens de luy donner eſt celuy qu'elle reçoit naturellement, je ne dis pas dans noſtre Langue, cela ne feroit rien à la queſtion, mais dans la Langue Grecque, dans laquelle πίστιν ἔχειν*, avoir foy; *ſe dit d'une choſe lors qu'elle paſſe pour véritable: & dans un ſens hyperbolique, comme celuy dont il s'agit icy, on ne peut pas s'exprimer plus naturellement.*

Pour la derniére queſtion, ſçavoir qu'eſt-ce que cecy fait au ſujet ? Le voicy. Je vous dis qu'il les vangera bientoſt. Mais le Fils de l'Homme venant, *ou* eſtant venu dans ce jour-là meſme, ce qu'il fera le pourra t on croire ? & comment ſe le perſuaderoit-on aujourd'huy ? *Et c'eſt icy que j'appliqueray la conſequen-*

ce

ce que je tirois cy-deſſus du langage des Iſraelites, lors qu'ils revenoyent de Babilone. Car ſi eux-meſmes qui revenoyent, regardoyent leur retour comme une eſpece de ſonge; que devoyent en penſer leurs Péres ſoixante & dix ans auparavant, quoy qu'ils euſſent, comme j'ay dit, les propheties de Jeremie chez eux? cette penſée leur devoit paroiſtre plus légére qu'un ſonge. Et chez les Apoſtres le diſcours de J. C. que devoit-il eſtre? Souvenez vous que lors qu'il fut reſſuſcité, & que les femmes leur en vinrent porter la nouvelle, St. Luc dit (24) qu'ils la prirent pour un conte, quoique pluſieurs fois le Seigneur J. le leur euſt prédit, meſme peu de temps auparavant, & qu'en leur préſence il euſt reſſuſcité pluſieurs morts. Jugez ce qu'ils devoyent penſer de la ruine des Juifs pour leur propre vangeance? Pour faire court, J. C. fait icy ce qui arrive preſque dans tous les diſcours, où on parle de quelque choſe d'extraordinaire qui eſt à venir, ou qui eſt dans quelque pays éloigné: c'eſt que ſoit pour réveiller l'eſprit de celuy à qui on parle, & l'obliger à faire attention à ce qu'on luy dit, ſoit pour luy mieux perſuader la choſe, en confeſſant de bonne foy qu'elle eſt extraordinaire; ſoit pour

ſe

se plaindre de sa défiance ; on ne manque presque jamais de dire : Cela vous fait de la peine à croire, je n'en suis pas surpris, à peine se le peut-on persuader quand on le voit, ou quelque chose de pareil. Car de même J. C. par ce-ci réveille l'esprit de ses Apostres, & leur fait observer combien est extraordinaire ce dont il leur parle : il les oblige à y prendre garde d'autant mieux qu'il leur fait voir qu'il connoist bien qu'ils ont peine à se persuader ce qu'il dit ; afin que l'imprimant d'autant plus profondément dans leur cœur ; lors que la chose arriveroit, ils crussent d'autant plus fortement, eux ou ceux à qui ils l'auroyent dit : dans le même sens que ce que nous lisons (Jean 13.19.) Dez maintenant je vous le dis, afin que quand il sera arrivé vous croyiez ; *jettant ainsi par avance, même dans le temps de leur incredulité, si j'ose parler ainsi, des semences de Foy dans leur cœur. Je finis par une paraphrase de ces paroles.*

Mais le Fils de l'Homme venant pour faire cette vangeance, ruïner les Juifs, & délivrer son Eglise, vous même, & le reste de ses Fidèles ; ce qu'il fera le pourra-t-on croire, lors qu'on le verra ? Vous ne sçauriez le croire

au-

aujourd'huy, je le connois; mais je vous le dis avant qu'il arrive, afin que lorsqu'il arrivera vous croyiez.

ARTICLE III.

MICHAELIS ETTMULLERI *Phil. & Med. D. Hujusque inillustrissima Universitate Lipsiensi Prof. Publ. & Practici, dùm viveret longè felicissimi, & celeberrimi, Opera Omnia.* C'est à dire, *Toutes les Oeuvres de feu M. Ettmuller, Docteur & Professeur en Medecine.* Francofurti ad Mœnum, Sumptibus Johannis Davidis Zunneri. Amstelodami prostant, apud Henricum Wetstenium. Anno 1688. in fol. pagg. 718. 628. & 270.

PResque tous les Ouvrages que l'on donne icy, sont des Ouvrages Posthumes. Comme M. Ettmuller a peu vescu, il en avoit publié fort peu; & il n'avoit pas eu le temps de mettre la derniére main aux autres. Cependant on ne laissa pas de faire voir le jour à la plus-part incontinent aprés

sa mort ; & ce qu'il y eut de plus fâcheux, & qui estoit le plus capable de faire tort à la reputation que ce grand homme s'estoit acquise, c'est qu'on fit imprimer quelques-uns de ces ouvrages sur des copies extrémément défectueuses ; & on y joignit des Ecrits composez par ses Disciples de ce qu'ils avoyent pû recueillir de ses leçons de vive voix. Le Journal de Lipsic en fit des plaintes dans le Mois de Juillet 1685 ; & sollicita les amis de feu M. Ettmuller d'y remédier, en revoyant ces ouvrages sur les manuscrits qu'il avoit laissez, afin d'en donner une édition plus correcte. Aussi est-ce ce que M. Franc, Professeur à Heidelberg, nous assure que l'on a fait avec toute l'exactitude possible, dans cette nouvelle édition, où l'on a ramassé en un corps toutes les piéces qu'on n'avoit vues que séparées.

On a distingué ce gros Volume en *III. Parties*, dont la Premiére & la Derniére ne comprennent rien qui ne soit entiérement du fond de M. Etmuller ; au lieu que la Seconde est presque toute composée de Notes & de Commentaires qu'il a faits sur des Ecrits de quelques autres Autheurs célé-

lébres. Ce que l'on nous donne d'abord eſt un *Cours de Médecine*, en forme de Théſes. Mais de XXXVII. Chapitres qu'il comprend, la *Phyſiologie* ſeule en tient XXIV.; de ſorte qu'il n'y en a que XIII. pour *la Pathologie*, *la Séméiotique*, & *la Thérapeutique*. Auſſi faut-il avoüer que non ſeulement cette I. Partie ſert de fondement aux autres, mais qu'elle eſt meſme la plus belle & la plus curieuſe; & que M. Etmuller y a donné ſujet de douter s'il eſtoit plus habile Medecin que ſçavant Philoſophe. On en pourra juger par le précis du I. Chap. où il traitte *du Principe de la Vie au Corps animal.*

Aprés avoir ſuppoſé d'abord que le Corps des Animaux eſt une Machine naturelle, deſtinée à diverſes opérations; il ajoûte que pendant qu'il les exerce, on dit qu'il eſt *vivant*; que dez le moment qu'elles ceſſent, on dit qu'il eſt *mort*; & que lors qu'il les fait mal, ou avec peine, on dit qu'il eſt *malade*. Il paſſe donc à la recherche du principe d'où elles procédent. On ſçait que l'opinion commune les attribüe à l'Ame, ſoit Végétative, ou Senſitive, ou Raiſonnable, dont on prétend que les facultez produi-

duiſent ces opérations dans le Corps, par le moyen des Eſprits. Mais comme nôtre Autheur y trouve des difficultez inexplicables, il fait paroiſtre incomparablement plus de panchant pour le ſentiment de Deſcartes, qui réjette, avec beaucoup de raiſon à ſon avis, ces Formes ſubſtantielles, & ces diverſes facultez, auſſi bien que les qualitez prémiéres, & les qualitez occultes. Il prétend meſme que rien ne s'accorde mieux que ce ſentiment avec les principes de la Chymie; comme cela ſe juſtifie tous les jours par les Expériences des Sçavans Anglois, & particuliérement par celles de M. Boyle. Cependant parce que ces Hypothéſes matérielles ne luy paroiſſent pas aſſez univerſelles, & qu'il ne void pas comment on en peut bien déduire la formation des Corps Organiques, & les Opérations internes des Animaux, telles que ſont le Sentiment & le Mouvement; il croit que l'on y doit ajoûter quelque autre choſe.

Afin donc de mieux établir ſa penſée là-deſſus; il examine le ſentiment de ceux qui veulent que ce qui fait l'union de l'Ame avec le Corps, ſoit *un Eſprit chaud & ignée, qui ſe nour-*

nourrit d'un ſuc oléagineux ; & l'opinion de pluſieurs autres, qui croyent que c'eſt *un Feu*, ou *une Flâme*, qui s'allumant dans le cœur, ſe reſpand, par le moyen des Artéres, dans tout le reſte du Corps, & en vivifie toutes les parties, à meſme temps qu'elle conſume les particules huileuſes qui ſont dans la maſſe du Sang ; de ſorte que, ſi on les en veut croire, on peut compoſer avec le Sang d'un Homme vivant une lampe, dont la flâme durera préciſément autant que la vie de l'homme, & marquera clairement l'eſtat de ſa ſanté par ſes couleurs. Et aprés avoir taſché de faire voir par la plus part des Poiſſons, par les Serpens, & les Inſectes, (dans le ſang & le cœur deſquels on ne peut remarquer aucune chaleur, ni au toucher, ni avec le Thermométre ;) qu'il n'y a dans ces animaux, ni ce prétendu *Eſprit ignée*, ni cette *flâme*, que l'on veut qui ſoit le principe de la vie ; il conclut qu'il faut chercher ce principe dans *un Eſprit naturel, & immé*, ou *originel*, qui eſtant renfermé dans la partie la plus ſpiritueuſe de la ſemence, commence à s'y manifeſter, dans la génération, par le *Punctum Saliens* ; y forme enſuite

tous-

toutes les autres parties du Corps, s'y conserve, les anime, les vivifie, & en régle toutes les opérations, tant que l'animal est en vie.

Mais quoy qu'il veüille que cet Esprit originel, ou *inné*, soit le premier principe de la vie & des opérations des animaux; il ne prétend pas néanmoins qu'il puisse rien faire sans le secours d'un autre, qu'il appelle un *Esprit influant*, & qui, selon luy, n'est rien autre chose que *la partie la plus subtile & la plus volatile du sang*, qui se change dans le cœur en une espéce *d'air subtil*, ou *d'esprit salé & lumineux* Car encore qu'il croye que ces deux Esprits ne s'éteignent ensemble que dans les personnes qui meurent de langueur, ou de vieillesse; & que selon luy, l'Esprit *inné* demeure encore aprés la mort dans le corps de ceux qui meurent de mort violente; il avoue pourtant qu'il y est absolument incapable de produire aucune action vitale, & il réduit toute la différence qu'il y a entre ces deux sortes de Cadavres, à des opérations d'une toute autre nature que celles-là. Par exemple, c'est de là que vient, selon luy, la vertu qu'a la main d'un corps qui est mort d'une longue ma-

ladie

ladie, ou de vieilleſſe, de guérir les excreſcences de chair, ce que la main d'un corps mort d'une mort violente ne ſçauroit faire; & qu'en échange l'on void que le corps d'une perſonne aſſaſſinée ſaigne en preſence du meurtier, & que les nez empruntez pourriſſent, dez que celuy de la chair duquel ils ont eſté faits vient à mourir. En un mot il veut que tant cet Eſprit *inné*, qui a ſon ſiége dans les parties ſolides, que l'Eſprit *influant*, qui réſide dans le ſang, dans le lait, & dans les autres parties fluides, ſoyent le fondement & la cauſe de toutes les merveilles de la Sympathie, de toutes les guériſons que l'on fait par cette voye, de tous les Philtres &c. Mais il y a cette différence entre ces deux Eſprits, qu'au lieu que l'Eſprit influant ne fait que nourrir & fortifier l'Eſprit inné, c'eſt proprement l'Eſprit inné, ſelon noſtre Autheur, qui compoſe la machine du corps, & qui aprés cela en gouverne l'œconomie, & en régle les mouvemens: Et c'eſt ce qu'il tâche de démontrer dans la ſuite.

Ce n'eſt pas qu'il n'ait bien ſenti que la queſtion eſt trés-difficile: & qu'il n'avouë même que perſonne n'a encore jamais bien ſçû la réſoudre. En

effet

effet, qui eſt-ce qui ayt expliqué parfaitement juſqu'icy, ce que c'eſt qui détermine la Vertu qui forme le Corps de l'Animal, à agir avec tant d'ordre, & d'une maniére ſi diſtincte & ſi pleine d'art. Mais néanmoins il croit que l'on peut ſe tirer aſſez bien d'affaire par l'opinion des Modernes, qui attribuent cette régularité admirable aux *Idées Séminales*; comme ce ſont les idées que l'Ouvrier a dans l'eſprit qui le déterminent à donner une telle ou telle forme à ſon ouvrage. Car il prétend que la Semence contient en ſoy un *Chaos d'Idées*, qui viennent à ſe développer peu à peu, à meſure que le Corps de l'Animal ſe forme; une idée développée en tirant aprés ſoy une autre avec laquelle elle eſt liée, à-peu-prés de la meſme ſorte qu'on le void arriver tous les jours dans celles de la Mémoire. Cependant comme il arrive auſſi qu'à ces Idées Séminales il s'en joint quelques fois d'étrangéres, qui les troublent & les confondent; il rapporte à cette Cauſe toutes les irrégularitez qu'on remarque dans la conformation du Corps des Animaux, auſſi bien que dans leurs mouvemens & dans leurs opérations. Et comme, ſelon ce Principe, ce ſont les idées

que

que l'imagination de la Mére imprime dans le ſang dont le fœtus ſe nourrit, qui ſont les cauſes des taches & des défauts qui ſe trouvent dans le corps de l'enfant lors qu'il vient au monde; c'eſt auſſi aux idées étrangéres, qui accompagnent le venin des animaux dangéreux, que nôtre Autheur attribuë tout ce que la morſure de ces animaux produit d'extraordinaire. Pour en mieux convaincre il fait remarquer, non ſeulement que ceux qui ſont mordus de la Tarentule, imitent autant qu'il leur eſt poſſible cet animal, par leurs ſauts, par leur inclination à faire de la toile, &c. & que ceux qui ont eſté mordus d'un chien enragé, s'imaginent d'eſtre des chiens: mais encore que ce qui fait que l'on guérit ſûrement ces derniers, en les jettant ſoudainement & comme à l'improviſte dans l'eau; c'eſt, que la frayeur dont ils ſont ſaiſis, & la crainte de la mort, détruiſent en eux par leur violence ces idées étrangéres. Par cet échantillon on peut voir de quelle maniére il traitte les choſes, & l'on peut s'aſſurer que le reſte n'eſt pas moins ſçavant ni moins curieux. On a joint à la fin de ce *Cours*, ou de ces *Inſtitutions*, des *Notes* aſſez amples de l'Autheur même

me ſur la plus part des endroits qu'il a crû avoir beſoin d'une explication plus étenduë, ou ſur leſquels il y avoit occaſion de preſcrire quelques remédes, pour des maux conſidérables ; & c'eſt ce qui fait la *II. Piéce* de cette I. Partie.

Aprés celle-là il en vient deux autres, qui paroiſſent ſous le Titre de *Colleges Pratiques*. Le I. de ces Colleges eſt diviſé en deux Parties, dans la Premiére deſquelles on parle, 1. Des déréglemens de la faim & de la ſoif, des maladies des dents, & des indiſpoſitions qui empeſchent que l'on ne puiſſe mâcher ou avaller les viandes. 2. De celles qui empeſchent la coction des alimens, l'élaboration du Chyle &c. dans l'eſtomach & dans les inteſtins ; & des maladies de ces parties ; 3. De celles qui empeſchent la diſtribution du Chyle, la Sanguification, & la fermentation du Sang. 4. De celles qui regardent la reſpiration. 5. De la dépravation du mouvement du cœur, & du pouls des artéres. Et enfin 6. des Fiévres, ſur quoy l'Autheur s'étend davantage que ſur aucun des autres points. Au reſte ſur tous ces articles il commence par examiner les Cauſes de ces maladies. En ſuite

il

il parle des Signes auſquels on les peut connoiſtre. Aprés cela il en explique la nature, & il en fait voir l'importance ; & enfin il donne divers remédes pour les guérir. Dans la II. Partie il traitte fort au long, & avéc beaucoup d'exactitude, de toutes les Maladies qui ont, ou leur ſiége, ou leur ſource, dans quelqu'une de ces ſix choſes, 1. le Suc nourriſſant, 2. le Sang, 3. l'Urine, 4. la Lymphe, 5. les Eſprits, 6. les Sens internes ou externes. A quoy il ajouſte un petit Traitté des Maladies hypocondriaques & du Scorbut. Tout cela luy fournit une ample matiére d'étaler ſon profond ſçavoir ; & il ſemble qu'il ſeroit facile de donner icy un extrait ſçavant, pour peu qu'on vouluſt le ſuivre à la trace. Mais comme on ne le ſçauroit faire, lors qu'il s'agit d'un Volume de la taille de celuy-cy, ſans courir riſque de laſſer la patience du Lecteur par une longueur exceſſive ; on eſt contraint malgré qu'on en ayt de paſſer fort légérement ſur tous les endroits, & de ſe contenter la pluſpart du temps de marquer en gros les titres des choſes. C'eſt ce que nous ferons encore à l'égard du *II. Collége Pratique*, qui eſt la *IV. Piece* de

l'Autheur ; & sans entrer dans aucun détail, nous dirons seulement qu'on y traitte des *Maladies particulières* aux *Hommes*, aux *Femmes*, & aux *Enfans*.

La V. porte pour titre *Chirurgia Medica*. Le dessein de l'Autheur n'a pas esté d'y parler à fond de toutes les choses qui regardent la Chirurgie, mais seulement de celles dont la connoissance est nécessaire au Médecin, soit pour régler & pour corriger les opérations du Chirurgien, soit pour l'aider de ses avis dans des conjonctures difficiles & importantes. Ce n'est donc proprement icy qu'un Abbrégé de ce qu'il y a dans la Médecine de plus d'usage pour la Chirurgie; dans lequel on s'est proposé de traitter des cinq différentes sortes de maux externes, qui peuvent arriver à nôtre Corps ; & dont trois, sçavoir *les Tumeurs*, *les Playes*, & *les Ulceres*, ont pour sujet propre les Parties molles : & les deux autres, sçavoir les *Luxations* & les *Fractures*, sont particuliéres aux Parties dures. L'Autheur ne s'arreste pas beaucoup à décrire la nature de ces maux ; il se contente la plus-part du temps d'en donner une idée générale, aprés quoy il explique avec beaucoup d'étenduë de quel-

quelle maniére il ſe faut prendre pour les guérir, & quels ſont les remédes qu'il y juge les plus propres.

Mais parce que rien ne contribuë tant à faire facilement comprendre ces ſortes de choſes, que d'en faire application à quelques ſujets ſenſibles; on a mis à la fin de cette I. Partie un V. I. Ouvrage de nôtre Autheur, ſous le nom de *Collegium Conſultatorium*, qui comprend XXXVIII *Cas*, ou Deſcriptions de Maladies conſidérables, ſur leſquelles il avoit eſté conſulté. On voit donc icy ſes penſées & ſes avis ſur des Aſthmes, ſur des maux de Cœur, des Catharres Epidémiques, des Dyſenteries, des Coliques convulſives, des Catharres ſuffoquans, des Fiévres de toutes ſortes, des Crachemens de ſang, des Douleurs néphrétiques, des Delires, des Epilepſies, des Apoplexies, des Gouttes vagues & ſcorbutiques, &c. On y voit les divers ſymptomes de toutes ces Maladies; à quoy on prétend qu'il faut en attribuer la cauſe; & enfin de quels remédes on s'eſt ſervi pour les ſoulager ou pour les guérir.

La *II. Partie* de ce Volume contient quatre Ouvrages conſidérables. Le I. eſt un *Commentaire* fort ample ſur le Traitté *des Remédes* de *Schro-*

derus. M. Ettmuller n'y a pas transcrit à la teste de ses Remarques le Texte de son Autheur, comme la plus part des Commentateurs ont accoûtumé de faire. Mais il n'a pas laissé de l'éclaircir par tout où il l'a jugé nécessaire, de le corriger en bien des endroits, d'appuyer ses sentimens en plusieurs autres, & d'y ajoûter souvent des observations sur des choses essentielles qu'il avoit oubliées. Tout l'Ouvrage est divisé en trois Parties, dont la I. traitte des Remédes que l'on tire des *Plantes*; la II. de ceux que les *Animaux* nous fournissent; & la III. de ceux que nous empruntons des *Mineraux*.

On commence la *I. Partie* par quelques Remarques générales sur les Auteurs qui ont traitté de la *Botanique*. Le premier de tous les Anciens, qui a composé un Systéme Historique des Plantes, a esté *Dioscoride*. *Galien* l'a copié presque par tout. Les Arabes sont venus en suite. Mais les Modernes sont allez beaucoup plus loin que tous les Anciens. Les uns se sont principalement attachez à rapporter les divers noms des Plantes, & à en décrire exactement la figure, comme *Bauhin*, *Clusius*, *Lobelius* &c. Les autres ont mieux aimé en exa-

examiner à fond la nature & les vertus; comme ont fait *Simon Pauli*, & *Karricher*, pour lesquels M. Ettmuller témoigne une estime particuliére. C'est à peu prés la methode de ces derniers que l'on suit icy. On ne s'arreste guéres à faire la déscription des Plantes dont on y parle. On se contente d'en dire ce qui est néceſſaire pour les déſigner : aprés quoy on en décrit les vertus & les qualitez ; & l'on paſſe à la maniére de s'en ſervir dans les maladies, auſquelles elles ſont propres.

Mais avant toutes choſes M. Ettmuller explique en général d'ou c'eſt que procédent, à ſon avis, ces *Vertus*, & en quoy c'eſt qu'elles conſiſtent. Il réfute en peu de mots l'opinion ancienne qui les attribuë, ou aux qualitez premiéres, ou aux qualitez occultes ; & il poſe pour un principe indubitable qu'elles ne viennent que du *mélange*, ou de *la contexture des Parties les plus ſubtiles*, entre leſquelles il donne le premier rang aux Particules *Salines* & *Oléagineuſes*, & *à la force irradiative de leurs Idées.* Il prétend donc, par exemple, que tous ces Préſervatifs qu'on applique par dehors, & que les Latins appellent

pellent *Amuleta*, n'agiſſent que par une émanation de ces ſortes de corpuſcules ; Et il ſoutient qu'il eſt ſi vray que la racine & le fondement des vertus des Végétaux eſt dans cette contexture, qu'on ne ſçauroit l'altérer & la changer tant ſoit peu, ſans changer en même temps la vertu de la Plante. C'eſt ce qu'il luy ſemble qui paroiſt fort clairement par la force qu'ont les Acides d'émouſſer la pointe des Purgatifs, & par la perte que les Antiſcorbutiques ſont de leurs propriétez lors qu'on les ſéche. En effet on ne peut nier que comme la racine, la tige ou le tronc, & les feüilles d'une même Plante, ont ſouvent une contexture differente, toutes ces parties n'ayent auſſi de fort differentes vertus ; comme cela ſe remarque dans le Sureau, dont la racine purge les eaux des Hydropiques, les fleurs font venir du lait, & le ſuc épaiſſi provoque la ſueur, & eſt bon aux Ereſypeles.

Aprés ces Remarques générales, on entre dans le détail, que l'on commence par diverſes diſtinctions des Plantes entiéres, & de leurs Parties. Mais comme ces diſtinctions ne ſont point de Schroderus, qui a ſuivi une

Mé-

Méthode plus ſimple; M. Ettmuller ſe contente de les marquer ſeulement pour donner une idée plus diſtincte des Plantes. Aprés quoy ſans s'y arreſter davantage il ſuit ſon Autheur, & diviſe ce Traitté de la *Phytologie* en deux Sections principales. Dans la I. il parle des *Alterans* † *primitifs*, c'eſt-à-dire, des Plantes meſmes, ou de leurs parties, d'où l'on tire immédiatement des Remédes. Et dans la II. il traitte des *Alterans* * qu'il appelle *dérivez*, parce qu'ils ſont tirez des premiers; ſoit qu'ils en coulent naturellement, comme le *Bdellium*, *la Myrrhe*, & les autres Sucs ſemblables; ou qu'on les en tire par le ſecours de l'Art, comme le Sucre, le Vinaigre, &c. Tout cela fournit un nombre infini de Remédes. Mais quoy qu'ils puiſſent tous eſtre utiles, M. Ettmuller ne laiſſe pas de conclurre à la fin de ce Traitté, que ſept pourroyent nous ſuffire, ſçavoir 5. du premier ordre, *la Rhubarbe*, *l'Hellébore noir*, *le Jalap*, *la Colochynte*, *& le Senné* : & deux du 2. ordre, ſçavoir *l'Aloé*, *& la Scammonée*. Et il eſt perſuadé que pourveu que l'on ſça-

† *Primaria.* * *Secundaria.*

ſçache bien s'en ſervir, on pourra purger ſes malades ſans nulle incommodité, & acquérir beaucoup de réputation par le ſuccés de ſes cures.

Il paſſe des Plantes aux *Animaux*, dans la *II. Partie* de cet Ouvrage. Il y a icy quantité d'endroits où il renvoye ſes Lecteurs à ſon Autheur, dans lequel il les aſſure qu'ils trouveront pluſieurs choſes curieuſes, dont il n'a pas cru devoir parler, parce qu'elles ne venoyent pas à ſon but. Du reſte il ſuit à peu prés la même méthode que dans la I. Partie. D'abord il dit un mot de la nature des Animaux en général; & il remarque entre autres choſes qu'il n'y en a aucun qui ne ſoit impregné de beaucoup de *Sel volatile ſalé*, qui ſe produit de l'union de l'Acide volatile avec le Sel volatile urineux, par le moyen de la fermentation. Enſuite il vient à diſtinguer les Animaux en 4. *Claſſes*, dont la 1. comprend les Animaux Terreſtres, la 2. les Oiſeaux, la 3. les Poiſſons, & la 4. les Inſectes; & il conſidere en chacune de ces Claſſes ce qu'elles fourniſſent pour les uſages de la Medecine.

Déz

Dez l'entrée de la *Premiére*, il manque fort peu de foy pour ce qu'on débite de la vertu des Parties des Animaux pour la guérison des mêmes Parties dans l'Homme. Mais en échange il croit fortement qu'il n'y a rien dans l'Homme, non pas même jusqu'à ſes excrémens les plus impurs, dont on ne puiſſe tirer de fort bons remédes pour pluſieurs de ſes maladies. Ce qui n'empeſche pas qu'en meſme temps il n'en croye la morſure auſſi dangereuſe que celle des Animaux les plus venimeux, laquelle, ſelon luy, n'eſt à craindre que lors qu'ils ſe ſont mis en colére. Car il tient pour une maxime indubitable que la morſure de tout Animal en colére eſt venimeuſe, & que l'Homme n'en doit pas eſtre plus excepté que les Serpens. Il veut qu'il n'y ayt point de *Licorne* parmy les Animaux terreſtres, & il prétend que s'il y en a c'eſt ſeulement parmy les Poiſſons. Le *Rhinoceros* eſt, ſelon luy, l'Animal dont l'Ecriture veut parler dans les endroits où l'on s'imagine qu'elle parle de la Licorne.

L'Autheur n'eſt pas long ſur le Chapitre des *Oiſeaux*, parce qu'il ne voit pas qu'ils ſoyent d'un fort grand uſage dans les boutiques des Apothi-

quaires. Un de ceux qui a le plus de vertu, c'eſt la Canne, dont on prétend que le ſang eſt un Antidote contre les venins, ce qu'on attribuë à ce qu'elle mange des grenoüilles & des crapaux; d'où vient, à ce qu'on dit, que ſi on la fait cuire aſſez pour la pouvoir mettre en poudre, & qu'on jette cette poudre dans un lac, il s'en produira une infinité de crapaux & de grenoüilles. On prétend que la meſme choſe arrive ſi on la laiſſe pourrir dans du fumier. Les Cicognes, qui ſe nourriſſent de Serpens & d'autres Inſectes, ont le meſme uſage pour les Antidotes. Les Cailles & les Hirondelles guériſſent l'epilepſie, les Coqs & les Poules attirent puiſſamment le venin. L'Article des *Poiſſons* vient en ſuite. Noſtre Auteur donne le premier lieu à l'Anguille; dont il dit que le foye, & la peau, ont une vertu ſpécifique pour faciliter les accouchemens. C'eſtoit un des ſecrets de Wan-Helmont. Il recommande fort les Chancres pour la Phtiſie, la Fiévre hectique, les Ulceres des reins & des poulmons. Pour ce qui eſt des *Inſectes*; rien n'eſt d'un plus grand uſage dans la Médecine que le Miel & la Cire des Abeilles.

L'Au-

L'Autheur soûtient que l'un & l'autre est une véritable production de ces admirables Animaux, qui le font du suc des fleurs, meslé avec la partie la plus subtile & la plus volatile de la rosée. Les Abeilles ayant succé ce suc délicat sur les plantes où elles volent, le gardent dans leur petit estomach, jusques à ce qu'il commence à se fermenter. Alors, dit l'Autheur, elles le vomissent dans ces petites cellules de cire où sa fermentation continuë; & c'est par le moyen de cette fermentation que tout ce qu'il y a de parties plus subtiles composent le Miel, pendant que la Cire se fait des parties les plus grossiéres.

Enfin on vient à la *III. Partie*, où l'on traitte des *Mineraux*: & l'on comprend sous ce nom, les *Terres Medicinales*, *les Eaux Minerales*, les *Pierres precieuses*, & un fort grand nombre d'autres; *les Perles*, les *Coraux*, *les Métaux*, & diverses sortes de *Corps*, qui en tirent leur origine; diverses sortes de *Sels*, & enfin diverses espéces de *Sucs*. On examine avec beaucoup de soin la nature de toutes ces choses; & l'on explique fort nettement la maniére de s'en servir avec succés.

La

La *II. Piéce* qui vient en ſuite eſt à peu prés du meſme genre. C'eſt un Commentaire de nôtre Autheur ſur *la Methode de preſcrire des Remédes* du meſme Schroderus & de Morelli. On y avouë franchement qu'autre fois il n'y avoit rien de plus ſimple que les Remedes dont on ſe ſervoit dans les plus grandes maladies. Lors meſmes qu'on ſe fut aviſé de les préparer, parce qu'on avoit de la peine à les employer tout-cruds, & tels qu'ils étoyent naturellement; toutes les préparations conſiſtoyent preſque uniquement à en faire des décoctions, ou des infuſions, ou des poudres. Mais comme l'on eut remarqué, nous dit-on, que d'ordinaire un ſeul Reméde ſimple ne répondoit pas à toutes les indications de la maladie, & que d'ailleurs l'eſtomach des malades ſe ſoulevoit contre la plus-part; on penſa aux moyens d'en faire de *Compoſez*, & de les rendre les plus agréables qu'il ſeroit poſſible. Et c'eſt de là qu'eſt venuë cette multitude infinie de Compoſitions; *Syrops*, *Julceps*, *Confections*, &c. C'eſt donc l'Art de les compoſer que l'on ſe propoſe d'expliquer en cet Ouvrage, où l'on remarque d'abord que tout doit roü-

roûler ſur ces deux points. Le 1. de bien préparer les Remédes pour les uſages auſquels ils ſont deſtinez ; & le 2. de leur donner, s'il ſe peut, une forme qui faſſe honneur au Médecin & à l'Apotiquaire. Sur l'un & ſur l'autre on n'oublie rien icy de ce que l'on trouve d'ordinaire dans les *Diſpenſaires*. On eſt tres-exact à décrire la maniére de bien faire tous ces Remédes. On marque par-tout comment il s'en faut ſervir. On fait valoir ceux que l'on croit bons ; & on décrie les autres, qui ne doivent leur réputation qu'au préjugé, & à l'erreur populaire. Tels ſont à ſon avis les *Fécules* de Bryonne, quoy que les Médecins les ordonnent fort ſouvent ; parce qu'ayant perdu leurs ſels, & leurs autres parties volatiles & ſpiritueuſes, elles ne ſont plus qu'une terre morte. Tels ſont encore, ſelon luy, tous les *Magiſtere* que l'on vend ſi chers ; parce qu'il s'attache toûjours des menſtrues corroſifs aux poudres, & qu'ils ne ſont, à dire le vray, que de la chaux incorporée avec les ſels de ces menſtrues. Il ſoûtient donc, par exemple, qu'un ſcrupule de Corne de Cerf préparé tout ſimplement vaut infiniment mieux qu'une dra-

dragme entiére de ſon Magiſtére ; & que le Magiſtére de la dent de Sanglier a incomparablement moins de vertu pour la Pleuréſie que la dent meſme avec une ſimple préparation.

Le ſujet de la *III. Piéce* eſt encore de meſme nature. C'eſt un *Commentaire* ſur *la Pharmacie du célebre Daniel Ludovicus*. Mais on ſuit icy une Méthode différente de la précédente. Car on y a bien moins d'égard à la forme des Remédes, qu'à la matiére d'où on les tire, & au but auquel ils ſont deſtinez. Comme l'on croit qu'on en a plus qu'il n'en faut de Généraux, mais que l'on manque de Spécifiques, au lieu deſquels on ſubſtituë des Secrets qui ne ſont bons qu'à tromper ; on s'attache à faire un juſte choix des premiers, & à découvrir le véritable uſage de ceux qu'on peut avoir du dernier ordre. On combat par-tout quantité d'erreurs populaires ; & ſi l'Autheur en eſtoit cru, on réduiroit la pratique de la Médecine à des termes bien plus ſimples qu'elle n'eſt. Outre qu'à ſon avis on pourroit fort bien ſe paſſer des Remédes étrangers ; il ſoûtient que, par exemple, au lieu de cent ſortes de pil-

pillules que l'on compoſe, il y en auroit aſſez de deux ; & qu'il en ſeroit à-peu-prés de meſme des *Eclegmes*, des *Conſerves*, des *Syrops*, & de cette foule de Remédes compoſez, qui font preſque tous beaucoup plus de mal que de bien aux malades. On ne rejette pas tout-à-fait les *Panacées*. On convient qu'ils peuvent ſervir à la guériſon de pluſieurs maux, parce qu'ils fortifient la Nature, ou qu'ils corrigent les cauſes des maladies. Mais on ſoûtient que c'eſt une erreur groſſiére de s'imaginer que ce ſoyent des Remédes à toute ſorte de maux, d'où il s'enſuivroit qu'ils pourroyent rendre l'homme immortel ; ou qu'ils n'ayent pas beſoin du ſecours d'autres remédes généraux, & que l'on ne doive pas avoir égard aux circonſtances dans leur uſage.

Enfin le dernier Ouvrage de cette II. Partie eſt un *Abrégé de Chymie*, compoſé par noſtre Autheur. Il porte pour titre *Pyrotechnia Chymica*. M. Ettmuller déclare d'abord qu'il n'y ſuit pas le grand chemin ; *parce*, dit-il, *qu'il auroit eſté obligé de dire beaucoup de choſes, ou inutiles, ou fort peu ſolides ; n'ayant deſſein que de donner autant de connoiſſance des Principes*

ipes de la Chymie qu'il en faut nécessairement à un Médecin. Il la divisé en deux Livres. Dans le I. il traitte 1. De la nature des Sels ; 2. Des Opérations Chymiques ; 3. Des Corps sulphurez ; 4. Du Mercure, & des Corps qui sont à-peu-prés de mesme nature. Dans le II. Livre, il explique d'abord la nature des Métaux en général, leur génération, & leur préparation : à quoy il ajouste un mot des Pierres précieuses, dont il ne croit pas que la vertu soit fort grande dans la Médecine. De là il passe aux Végétaux, entre lesquels il donne le premier rang au Vin, dont l'usage a une si grande étenduë. Aprés cela il vient à parler des Animaux, entre lesquels la Chymie, selon luy, ne trouve pas une fort grande différence ; tous convenans en ce qu'ils ont beaucoup de sel volatile, avec cette seule différence que celuy des Insectes est nitreux, & non pas oléagineux, comme celuy de tous les autres, & qu'il est beaucoup plus volatile & plus pénétrant. Il finit par un petit Discours, sur ce qu'on appelle *Non Entia Chymica*, les *Non-Estres Chymiques*. Ce sont certaines choses que les Charlatans se vantent de

de pouvoir produire par les opérations de la Chymie ; quoy qu'elles ſoyent impoſſibles, par la contrariété qu'elles ont avec les ſujets dont ils prétendent les tirer. Tel eſt par exemple le Vif-argent qu'ils s'imaginent pouvoir tirer du ſang des hommes, ou de quelques plantes. Car poſé qu'il s'en ſoit tiré quelquesfois, on ſoûtient qu'il n'eſtoit produit ni du ſang des hommes, ni de la ſubſtance des plantes, mais qu'il s'y trouvoit meſlé, pour y eſtre venu d'ailleurs. Le petit Homme de Paracelſe, qu'il ſe vantoit de pouvoir faire artificiellement, ſans pére & ſans mére, eſt encore, ſelon luy, un de ces *Non-Eſtres*. Mais il ne met pas en ce rang ni la Tranſmutation des Métaux, ni meſme les Quinteſſences. Il dit avoir vû chez quelqu'un de ſes Amis quelque choſe qui eſtoit de la nature de ces derniéres, dont trois gouttes ſuffirent pour remplir de leur vertu une grande bouteille de vin.

La *III. Partie* de ce Volume eſt un Recueil de XVIII. ſçavantes *Diſſertations* ſur divers ſujets de Médecine, qui avoyent déja eſté preſque toutes publiées pendant la vie de nôtre Autheur. Dans la I. qui a pour titre *Medicina Hippocratis Chymica*;

il

il taſche de faire voir qu'Hippocrate a eſtabli conſtamment la Cauſe de la Santé & des Maladies, non dans les premiéres qualitez, mais dans les particules ſalines qui font les ſaveurs. Mais comme la plus longue de toutes ces Diſſertations eſt la *Seconde*, dans laquelle il traitte à fond *de la Reſpiration*; c'eſt auſſi ſans contredit la plus belle & la plus curieuſe de toutes. Aprés avoir fait voir l'importance & la difficulté de cette matiére dans une Préface; il en commence l'examen par la définition de la Reſpiration, dans laquelle il poſe entre autres choſes qu'elle eſt *un mouvement volontaire de l'Homme vivant hors du ſein de ſa mére.* Car il ne croit point que le fœtus reſpire avant que de naiſtre, comme on le verra cy-deſſous. Et pour ce qui eſt du pouvoir de la Volonté ſur la Reſpiration, il le prouve par l'exemple de diverſes perſonnes, qui au rapport des Hiſtoriens, ſe ſont elles-meſmes fait mourir en retenant leur haleine. Mais parce qu'il a bien vû qu'on luy pouvoit objecter qu'on ne reſpire pas moins en dormant qu'en veillant; il fait voir par l'exemple des *Somnambules*, que le ſommeil n'empeſche pas

que

que la Volonté n'influë ſur les muſcles, & qu'elle n'en régle les mouvemens tandis qu'on dort auſſi bien que pendant qu'on veille.

Aprés cela il paſſe à l'examen des Principes matériels & ſenſibles de la Reſpiration. Il convient qu'elle eſt une action des Muſcles ; & il tient que l'Inſpiration ordinaire n'eſt qu'un effet de ceux qui ſervent à ſoûlever les coſtes ; au lieu que l'Inſpiration extraordinaire & violente, telle qu'eſt celle des perſonnes mourantes, demande outre cela le ſecours des Muſcles Sous-ſcapulaires, ou des autres qui ſont attachez au dos, auſſi bien que celuy du Diaphragme. Mais il ſoûtient qu'il n'y a aucun des Muſcles intercoſtaux qui ſerve à l'Expiration ; & que ſi le ſeul poids de la Poitrine & du Poûlmon n'y ſuffit pas, tout ce qui y contribuë d'ailleurs, c'eſt le Muſcle appellé *Sacrolumbus*, parce qu'il tire ſon origine de l'Os Sacrum & des Lombes ; à quoy l'on peut ajoûter le Diaphrame, & ce qui eſt contenu dans l'Abdomen. Encore fait-il voir que le Diaphragme n'y eſt pas abſolûment néceſſaire, puis que l'on a vû un Enfant qui a veſcu juſqu'à l'âge de 7. ans ſans Diaphragme. Il ne prou-

ve pas moins ſolidement que le Cœur n'eſt point la cauſe de la Reſpiration. Car outre que les mouvemens de ce Viſçere ne s'accordent point avec ceux des Poulmons ; on a vû mille fois des victimes crier, & des hommes meſmes prononcer encore quelques paroles, aprés qu'on leur a eu arraché le cœur.

Mais pour donner plus de jour à la queſtion, en expliquant la maniére dont nous reſpirons ; il fait une deſcription curieuſe de la nature des Poulmons, ſelon les obſervations des Anatomiſtes Modernes ; où il montre qu'ils ne ſont à proprement parler qu'un tiſſu, ou un amas de veſſicules, qui ont toutes communication enſemble, auſſi bien qu'avec la trachée artére, & qui vont enfin ſe terminer à une membrane qui les renferme. Quand donc nous reſpirons, l'air entrant par la trachée artére remplit toutes ces petites veſſies, & enfle ainſi les Poulmons, autant que la capacité de la poitrine dilatée le peut permettre. Cela poſé, il ne reſte plus qu'à ſçavoir ce que c'eſt qui y fait entrer cet air. M. Etmuller ne croit pas qu'il en faille chercher d'autre cauſe que le propre poids de l'air même,

me, & ſa vertu élaſtique, qui dez-lors que la poitrine, en s'enflant, luy laiſſe un eſpace libre, ne manque pas d'y entrer par la trachée artére; comme lors que la poitrine eſt percée à jour il y entre incontinent par la playe, & fait ceſſer le mouvement des poulmons tout le temps que la playe demeure ouverte. Et de là vient que comme en Eſté, & ſur les hautes montagnes, l'Air a moins de peſanteur, & moins de reſſort, on reſpire auſſi avec plus de peine. Ce qui arrive encore, dit-il, par une raiſon contraire, lors qu'il eſt trop épais & trop chargé de vapeurs groſſiéres & malignes, comme il l'eſt dans les Mines de plomb de la Province de *Devonshire*. De cette maniére il ne juge pas qu'il ſoit néceſſaire de recourir à la plénitude du Monde, comme a fait Deſcartes, non plus qu'à la prétenduë fuite du Vuide des Anciens.

Au reſte M. Etmuller ne croit pas que l'Air que nous reſpirons s'arreſte dans les poulmons; il prétend qu'il paſſe non ſeulement juſques au ſang, mais encore qu'il ſe meſle parmy les autres humeurs. Cependant il ne conçoit point qu'il puiſſe pénétrer juſqu'au

ques au Cerveau, & il en allégue des raiſons qui luy paroiſſent invincibles. Il traitte à fond en cet endroit la queſtion de la reſpiration du Fœtus; & tout examiné il conclut que du moins il n'en a point tandis que les membranes qui l'enveloppent ſont entiéres. Aprés cela il paſſe aux uſages de la Reſpiration. Il ne nie pas que le principal ne ſoit la conſervation de la vie, qui ne ſçauroit ſubſiſter ſans ce ſecours. Mais il ſe mocque de cet aliment dont on veut que l'air ſoit plein, & il fait voir que ce qui rend la reſpiration ſi néceſſaire à la vie, c'eſt parce que ſans elle le ſang ne peut point circuler. Cependant il ne croit pas que tous ceux qui ont perdu l'uſage de la reſpiration, & en qui il ne paroiſt plus aucun ſigne de vie, ſoyent toûjours véritablement morts. Il rapporte des exemples de pluſieurs perſonnes, les unes enterrées vivantes, les autres qui aprés avoir demeuré ſous l'eau fort long-temps, quelques-uns meſmes juſques à l'eſpace de vingt & quatre heures, n'ont pas laiſſé d'en revenir, & de reprendre toute leur vigueur, quoy que d'abord ils euſſent ſemblé avoir perdu entiérement la vie.

Nous

Nous nous ferions un grand plaiſir de pouvoir parcourir le reſte de ces Diſſertations, qui ſont toutes tres-belles & tres-curieuſes; & parmy leſquelles il y en a une de la *Tranſfuſion du Sang*, qui meriteroit toute ſeule un Extrait. Mais comme celuy-cy eſt déja aſſez long; la crainte de fatiguer le Lecteur, en l'arreſtant trop long-temps ſur un meſme article, nous oblige de paſſer à d'autres ſujets.

ARTICLE IV.

L'Egliſe de France affligée: Où l'on void d'un coſté les entrepriſes de la Cour contre les Libertez de l'Egliſe; & de l'autre les duretez avec leſquelles on traitte en ce Royaume les Eveſques & les Preſtres, les Religieux & les Religieuſes, & les autres perſonnes de pieté, qui n'approuvent pas les Entrepriſes de la Cour, ni la Doctrine des Jeſuites. Par François Poitevin. A Cologne, chez Pierre le Vray, à l'Enſeigne de la Juſtice 1688. Pagg. 219.

IL seroit facile de connoistre par la lecture de cet Ouvrage qu'il y a déja quelque temps qu'il a esté fait ; quand on ne l'apprendroit pas par l'Avertissement qui est à la teste. On y parle de diverses personnes comme vivantes, qui sont mortes il y a quelques années ; & on n'y dit rien de certaines choses d'éclat, qui n'y auroyent pas esté oubliées, si elles eussent déja esté arrivées lors que l'on le composoit. Nous apprenons mesme de celuy qui a pris le soin de luy faire voir le jour, que l'Autheur n'y a pas mis la derniere main, & qu'on ne s'est résolu à le publier *que dans l'esperance qu'il se trouvera quelqu'un qui aura assez d'amour pour la Verité & pour la Justice, pour rechercher avec la derniere exactitude la verité & les circonstances de tous les faits qui y sont marquez, & de ceux qu'on y peut ajouster, afin de nous en donner une Histoire plus exacte & plus complette.*

On l'addresse, en forme de Discours, *à Messeigneurs les Archevesques & les Evesques de France.* Le but de l'Autheur est d'interesser ces Prélats à la defense de ceux

que

que l'on persécute, dit-il, sur de faux prétextes, & par l'authorité du Roy; sous ombre, ou qu'ils ne sont pas pour l'extension de la Régale; ou qu'ils soûtiennent les anciennes Elections Canoniques dans les Abbaies; ou qu'ils n'entrent pas dans les sentimens des Péres de la Société, soit à l'égard des erreurs qu'ils enseignent sur la matiére de la Grace, soit à l'égard des relaschemens qu'ils ont introduits dans la Morale. Il tasche donc de les porter à prendre généreusement le parti de ces Innocens persécutez, & à employer leur crédit, leurs sollicitations, leurs soins, & tout ce qui peut dépendre d'eux, pour arrester le cours des maux dont on les accable. Dans ce dessein il leur représente d'un costé que ce sont „ des Pasteurs, des Docteurs, des „ Prestres, des Religieux, & des „ Religieuses, des personnes d'une piété & d'une vertu reconnuë, qu'on „ exile, qu'on empriſonne, qu'on „ maltraitte en cent maniéres, sans „ aucune forme de Justice. Et de l'autre il les fait souvenir que le Caractére de Péres & de Pasteurs de „ l'Eglise les oblige de prendre en „ main la cause de ſes enfans, de la

„ plus ſaine portion du Troupeau de „ Jeſus-Chriſt ; qu'en un mot ils ne „ doivent point abandonner le ſoin de „ l'honneur & de la liberté de ceux „ qu'on opprime, eux qui ſont gloire „ de défendre ſi fortement les Liber- „ tez de l'Egliſe Gallicane qu'on n'at- „ taque point. Il prétend meſme „ qu'il y va de l'intéreſt du Grand „ Monarque, de la gloire duquel ils „ ſont ſi jaloux, de le diſpoſer à faire „ ceſſer cette longue ſuite d'injuſtices; „ & il leur demande ſi au lieu qu'on „ ne le regarde juſques à préſent que „ comme le plus Grand des Conqué- „ rans, on ne craint pas de donner „ lieu, par tout ce qu'on entreprend „ ſous ſon nom, de le faire paſſer du- „ rant tous les Siécles, & parmy tou- „ tes les Nations, pour un des plus „ Grands Perſécuteurs de l'Egliſe? Aprés cela on peut juger du reſte du ſtile de l'Autheur, & de ce que ſon zéle pour l'Egliſe eſt capable de ſe permettre. En-ſuite il ſoûtient que non ſeulement les Prélats en Corps, mais chaſcun d'eux en particulier, doit eſtre l'Avocat des Perſécutez; que c'eſt en cette rencontre qu'il faut ſe ſouvenir que l'Epiſcopat eſt ſolidaire, & que quand on ſeroit tout ſeul,

on

on ſeroit obligé de ſe déclarer pour la Vérité & pour la Juſtice ; au lieu qu'en toute cette affaire l'une & l'autre ſe ſont vuës également abandonnées, & du Corps entier, & de chacun des Particuliers. En effet quoy qu'il y ayt eu des Aſſemblées du Clergé, pour régler l'affaire de Charonne, & celle de Pamiers ; on prétend qu'elles n'ont eu garde de mettre l'ordre néceſſaire aux choſes dont il s'agiſſoit ; parce qu'elles n'eſtoyent compoſées que de gens dévoüez à la faveur ; qu'il n'y avoit eu aucune liberté pour nommer les Députez ; & qu'on y voyoit préſider un Archevêque favori de la Cour, & ennemy déclaré de l'Egliſe. Ainſi on ne s'étonne pas que bien loin de rendre la paix, elles ayent augmenté le trouble ; puis que d'un coſté elles n'ont rien fait de ce qu'elles devoyent faire, & que de l'autre elles ont fait tout ce qu'elles ne devoyent pas. " Elles de-
„ voyent, dit-on icy, apporter quel-
„ que rémede à tous les maux que l'E-
„ gliſe ſouffre par les entrepriſes de la
„ Cour, & par les conſeils de l'Arché-
„ veſque de Paris & du P. de la Chai-
„ ſe. Et au lieu de cela, on s'eſt con-

„ tenté d'y attaquer le Pape mal-à-
„ propos ; on l'y a condamné ſur des
„ fauſſetez, & on s'y eſt élevé par un
„ eſprit Schiſmatique contre le S. Siè-
„ ge. On y devoit faire juſtice à des
„ Religieuſes opprimées, & à des Ec-
„ cléſiaſtiques traittez avec la derniére
„ indignité. On y devoit du moins
„ porter quelques plaintes des violen-
„ ces commiſes à l'occaſion de la Ré-
„ gale, & particuliérement de celles
„ qui avoyent eſté exercées contre l'E-
„ veſque & le Chapitre de Pamiers.
„ Un profond ſilence s'y eſt obſervé
„ ſur tout cela ; Perſonne n'en a ſeu-
„ lement ouvert la bouche.

Aprés toutes ces Remontrances, qui ne ſont [illegible], ni froides, ni languiſſantes ; on vient à l'hiſtoire de tout ce qui s'eſt paſſé ſur ce ſujet ; premiérement dans l'Eveſché d'Alet, & puis dans celuy de Pamiers. On void donc icy un détail fort particulier, & fort circonſtancié de tout ce qui regarde cette affaire ; dans le récit de laquelle on ſe plaint ſurtout de M. l'Archévéſque de Toulouſe, du P. de la Chaiſe & des Jeſuites, & de M. l'Intendant Foucaut, qu'on traitte peu obligeamment, de

nouveau * *Richiovare.* On ne pouvoit guéres luy donner un nom de plus mauvais augure ni plus offensant. Comment donc l'auroit-on nommé, s'il avoit fait dans ce temps-là contre les Anti-Regalistes tout ce qu'on luy a vû faire depuis contre les Huguenots ? Mais nostre Autheur s'est mis d'abord en possession d'exprimer les choses en des termes forts ; & ce stile de Port-Royal continuë sans interruption depuis le commencement jusques à la fin de son Livre. Partout il déclame d'une terrible maniére contre la chaleur & la violence des Executeurs de la Régale : & il remarque en un endroit qu'ils en agissoyent avec tant d'emportement, & si peu de précaution, qu'ils faisoyent signifier quelquesfois dans des Provinces trés-éloignées des lettres de Cachet dattées de Versailles du jour précédent, & pour des choses qui n'estoyent arrivées qu'un jour seulement avant

* Richiovarus *Préfet ou Gouverneur des Gaules sous l'Empire de Diocletien, aprés avoir persecuté cruellement les Chrétiens, fut saisi par le Demon, & se précipita luy-mesme dans un feu, au rapport de* Baronius.

avant celuy de leur datte. Mais de toutes les violences & de toutes les rigueurs exercées dans cette affaire il n'y en a point qu'il exaggére davantage que celles qui regardent le *P. Cerle* : & il n'eſt preſque pas poſſible de le prendre ſur un ton plus haut qu'il le prend en cet endroit. A ſon avis ce n'eſt point aſſez que l'Arreſt rendu contre luy ſoit ſimplement nommé injuſte. Il le traitte d'impie & de ſacrilége : & quoy que la Sentence n'en fut exécutée qu'en effigie ; il ne laiſſe pas d'en parler de la meſme ſorte que ſi le Pére Cerle luy-meſme y euſt eſté en perſonne, & qu'on luy euſt tranché la teſte, comme on la trancha à ſa figure ſur l'échaffant. Auſſi prétend-il que cette exécution ne donna pas moins d'horreur à ceux qui la virent, & qu'elle ne leur inſpira pas une moindre indignation contre les ennemis de ce Pére, entre leſquels il met toujours M. l'Archevéſque de Toulouſe au premier rang.

Les peines qu'on a faites à M. *Arnaud*, & à tous ceux de ſon parti, ne pouvoyent eſtre paſſées ſous ſilence ; & il n'y avoit pas d'apparence de différer plus long-temps d'en parler. On ra-

rameine donc icy toute la vieille & fameuſe Hiſtoire des V. Propoſitions: de leur Condamnation à Rome: de la Déclaration *qu'on les condamnoit au ſens de Janſenius*, qui fut faite par le Pape Alexandre VII: de la Diſtinction du Fait & du Droit: des troubles cauſez par le Formulaire, du Calme qui leur ſuccéda par le tempérament dont on ſe ſervit pour pacifier les choſes: & enfin de la nouvelle Tempeſte qu'on a excitée contre les Partiſans de la Grâce, en faiſant renaiſtre encore une fois le Phantoſme du Janſéniſme, par où l'on a recommencé à les mettre mal dans l'eſprit du Roy. On joint à ce récit celuy de la Perſécution des Religieuſes de Port-Royal, dans laquelle on trouve beaucoup de conformité avec celle que les Pélagiens firent autrefois à des Solitaires. De là on paſſe à un grand nombre d'Eccléſiaſtiques expoſez aux plus rudes traittemens, ſous prétexte de Janſeniſme. On y parle entr'autres du fameux M. *Le Noir* Théologal de l'Egliſe Cathédrale de Seez, & on y raconte l'hiſtoire de ſes malheurs, qui ont abouti à une priſon perpétuelle. Enfin on a-

jouſte à tous ces Eccléſiaſtiques quantité de Religieux, & ſur-tout un fort grand nombre de Religieuſes de divers Ordres, qui pour n'avoir pas verſé le ſang de leurs veines, n'en ſont pas moins regardées comme des Martyres, puis qu'en répandant des torrens de larmes, on peut dire qu'elles ont verſé en quelque maniére le ſang de leurs cœurs. On parle donc de ce qui s'eſt fait contre l'Abbaye de *Cluny*, dont on prétend que les priviléges ayent eſté capables de donner de la jalouſie au Roy, ce qui l'a porté à oſter à ce Monaſtére le droit d'élire ſon Abbé, qui eſt le Supérieur & le Général né de tout cet Ordre. On parle de la perſécution des Religieuſes *Urbaniſtes**. Mais on s'eſtend beaucoup ſur celle des Religieuſes de *Charonne*, dont on nous fait l'hiſtoire en détail. On s'y emporte extrémement contre M. l'Archeveſque de Paris, & ſans aucun égard

* *On n'auroit pas publié de parler icy de l'affaire des Filles de l'Enfance, ſi elle n'avoit pas eſté poſterieure à cet Ecrit.*

gard à ſa dignité on luy dit des injures fort atroces. Enfin on conclut par une proteſtation contre le ſilence des Prélats, & par une dénonciation des Jugemens de Dieu ſur eux, comme ſur des Paſteurs laſches & muets, au cas qu'ils refuſent toûjours de parler en faveur de tous ces illuſtres Perſécutez, & de tant de perſonnes affligées. On a joint à ce diſcours une longue liſte d'Eccléſiaſtiques empriſonnez ou exilez par des Lettres de cachet, ou autrement ou bleſſez de fuir, & de ſe cacher, par la perſécution qui leur eſt faite. Tout cela eſt accompagné d'une lettre Latine ſans nom d'Auteur, dont la Traduction Françoiſe ſuit immédiatement après. Elle eſt addreſſée à l'Auteur du Diſcours précédent; & comme on y traitte le meſme ſujet qu'il avoit traitté, on y entre dans tous ſes ſentimens, & on s'attache à les confirmer par de nouvelles conſidérations, & par de nouveaux exemples. On n'y dit pas des choſes moins fortes ſur la perſécution, qu'on prétend que l'Egliſe ſouffre aujourd'huy, & dans la comparaiſon qu'on en fait avec quelques-unes de celles des Sié-

cles précédens, on soûtient qu'il ne s'en est point vû d'aussi grande sous des Princes Catholiques. On ajoûte que comme le zéle que les Persécutez ont marqué pour la Vérité & pour la Justice est la seule véritable cause de tous les maux qu'on leur fait souffrir; tous les prétextes que l'on prend d'ailleurs, & toutes les accusations dont on les noircit, ne leur osteront point l'honneur & la gloire du Martyre; puis que tandis qu'on s'efforcera de les faire passer à la Cour pour des Seditieux & pour des rebelles, toute l'Eglise les regardera comme de véritables Martyrs. On remarque là dessus qu'il n'est pas nouveau de charger du crime de desobéissance ceux qu'on persécute; & qu'à peine s'est-il jamais vû aucun Martyr qu'on ait fait mourir que sous prétexte de rebellion. Julien mesme vouloit que l'on crust qu'il ne faisoit souffrir personne, simplement pour la Foy Chrestienne; & il ne manquoit point de couleurs pour donner une autre face aux maux qu'il faisoit aux Chrestiens. On finit par une Apologie extrémement vive *de la Fuite dans la Persécution*: où l'on soûtient que si elle a quelque chose de hon-

honteux, c'eſt uniquement pour ceux qui en impoſent la neceſſité aux autres; mais que pour ceux qui y ſont contraints, bien loin qu'on la leur puiſſe reprocher, qu'il n'eſt rien de plus conforme aux preceptes de Jeſus-Chriſt, & aux maximes de l'Evangile.

ARTICLE V.

Obſervations Phyſiques & Mathematiques, pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle, & à la perfection de l'Aſtronomie & de la Geographie : Envoyées de Siam à l'Academie Royale des Sciences à Paris, par les Peres Jeſuites François qui vont à la Chine en qualité des Mathematiciens du Roy. Avec les Reflexions de Meſſieurs de l'Academie, & quelques Notes du P. Gouye, de la Compagnie de Jeſus. A Paris, chez la Veuve d'Edme Martin &c. 1688. Avec Privilege du Roy, in 8. Pagg. 278. Et ſe r'imprime in 12. à Amſterdam chez Henry Desbordes.

Quel

QUelque profession que la Société des Jesuites faſſe d'une ſageſſe toute particuliére ; il ſemble qu'ils auroyent grand tort de prendre pour leur devise celle qu'on attribue à cet ancien Sage, *Quæ ſupra nos nihil ad nos* ; puis qu'ils ont tiré tant d'utilité de l'étude de l'Aſtronomie, & de toutes ces autres connoiſſances des choſes de la Nature, que Socrate mettoit comme trop ſteriles, & trop élevées au deſſus de nous. En effet on peut aſſurer que c'eſt par elles qu'ils ſe ſont ouvert l'entrée du Royaume de la Chine, & que rien n'a tant ſervi à les mettre auſſi bien qu'ils ſont à la Cour du Roy de Siam. On verra par les Obſervations qu'ils ont faites dans ces Pays là, comment ils uſent de leurs avantages ; & combien on doit eſperer de leur diligence pour la perfection de ces Sciences, où l'on a déja fait de ſi grands progrés.

Les Premiéres de ces Obſervations ſont pour l'*Hiſtoire Naturelle*, & regardent quelques Animaux rares & peu connus dans l'Europe. Qui les commence par les *Crocodiles*, que les Siamois appellent *Takaie*, d'un nom approchant de celuy qu'ils donnent à

un

un gros Lezard, fort commun dans ce Royaume, & avec lequel le Crocodile a beaucoup de reſſemblance. Aprés avoir rapporté brievement la maniére dont on prend ce terrible Amphibie qui ne manqueroit pas de faire d'étranges ravages, ſi l'on ne prenoit bien ſes meſures; on nous donne une deſcription fort exacte de l'un des trois que l'on diſſequa, qui eſtoit plus vieux & plus grand que les deux autres. Il avoit en ligne droite meſurée ſur le terrein dix pieds huit pouces & demi de long. Cette meſme longueur priſe ſuivant la courbure de ſon dos augmentoit de ſept pouces. Dans cet eſpace la queuë occupoit cinq pieds & demy; la teſte & le coû un peu plus de deux & demy; & le tronc faiſoit le reſte. Il avoit quatre pieds neuf pouces de tour dans ſa plus grande épaiſſeur. Les Jambes de derriére avoyent deux pieds deux pouces de long; & celles de devant, qui ont la meſme conformation que les bras humains, eſtoyent un peu plus courtes que celles de derriére. Les mains avoyent cinq doigts, dont les deux derniers eſtoyent deſtituez d'ongles. On dit que cet Animal croiſt juſques à la mort, & à conſiderer la peti-

petiteſſe du principe d'où il naiſt, & la grandeur où il parvient, on y void beaucoup d'apparence. Mais par la comparaiſon que l'on fit du premier avec le troiſiéme, qui eſtoit le plus petit, on crut remarquer que ſi cela eſtoit véritable, il en falloit excepter les yeux; puis qu'il y a tout ſujet de croire, ou que cette partie ne croiſt plus paſſé un certain temps, ou du moins qu'elle croiſt ſi peu que cela n'eſt pas ſenſible.

Si l'on en croit les Obſervateurs, il n'y a pas le moindre lieu de douter que cet Animal ne remuë les deux maſchoires, & que le mouvement de la maſchoire ſupérieure ne ſoit meſme incomparablement plus ſenſible que celuy de l'inférieure. Ils s'en ſont convaincus, diſent-ils, par l'anatomie des trois Sujets qu'ils ont diſſéquez, où ils ont fait jouer tous les muſcles qui les faiſoyent ouvrir & fermer l'une & l'autre, & où ils ont remarqué beaucoup plus de muſcles deſtinez au mouvement de la maſchoire d'enhaut qu'il n'y en avoit pour faire celuy de la maſchoire d'embas. Cependant rien de tout cela ne perſuade M. *du Vernay*, qui a fait les Reflexions que l'on void icy ſur ces Obſervations. Il ſoû-

soûtient que le Crocodile n'eſt point différent à cet égard de tous les autres animaux, & que toutes les piéces qui compoſent la maſchoire ſupérieure y ſont tellement attachées à celle du crane qu'il eſt impoſſible qu'elles ſe meuvent ſéparément. Ainſi il tient que tous les muſcles, dont on parle icy, ſont deſtinez, non pas à lever ou baiſſer la maſchoire ſeule, ſans que le crane ſe remue, comme il arrive dans le Perroquet; mais à mouvoir toute la partie ſupérieure de la teſte, c'eſt à dire, la maſchoire ſupérieure, & le crane enſemble; & à ſon avis, c'eſt ſe tromper fort que de concevoir la choſe autrement. Il promet là-deſſus que l'Académie donnera une Deſcription du Crocodile, où toutes les particularitez qui concernent ce mouvement de la maſchoire ſeront expliquées fort amplement.

M. *Thevenot* a écrit, aprés * les Anciens, dans ſes Voyages de Levant, que le Crocodile n'a point de langue. Mais ces Péres nous aſſurent qu'ils en ont trouvé une dans ces animaux, qui eſtoit d'une chair ſpongieuſe, épaiſſe & mollaſſe, attachée inſé-

pa-

* *Solin.*

parablement dans toute son étendue à la maschoire inférieure, dont elle rempliſſoit tout le vuide ; & c'eſt peut-eſtre cette adhérence qui a donné lieu à l'opinion qu'a ſuivi M. Thevenot. Au reſte quoy que cet Animal ſoit couvert de grandes écailles quarrées, diſpoſées comme par ceintures paralléles, qui ſe ſuivent depuis le haut juſqu'au bas ; on reconnut par l'expérience qu'on en fit ſur le plus grand des trois que l'on diſſequa, que cette cuiraſſe, toute forte qu'elle eſtoit, ne le rendoit pas abſolument invulnerable. Au moins celuy-cy ne fut il pas à l'épreuve du mouſquet ; car l'ayant ſuſpendu le long d'un tronc d'arbre, & fait tirer deſſus de quelque quinze pas, on le vid percé de part en part. Il eſt vray que comme dans la ſituation où il eſtoit, le coup portoit à angles droits ; on crut que cette diſpoſition n'y avoit pas peu contribué, auſſi bien que l'endroit où il fut frappé, car la balle avoit pris le défaut des écailles. Cela fit conjecturer que le meſme coup tiré obliquement, quand cette beſte eſt à terre, ou dans l'eau, dans ſa ſituation naturelle, auroit pû ne faire que gliſſer ſur les écailles de la teſte vers la queuë,

à

à cauſe de la diſpoſition où il auroit trouvé les écailles.

Cette Hiſtoire du Crocodile eſt ſuivie de celle du *Toc-Kaie*; qui eſt, comme on l'a déja dit, un eſpéce de Lézard, dont on void beaucoup dans le pays de Siam; & qui, comme on l'ajoûte icy, eſt deux fois plus gros que les Lézards verds que l'on void en France. On l'appelle de ce nom à cauſe de ſon cri, dans lequel il articule tres-diſtinctement ces deux Syllabes *Toc-Kaye*; de meſme que nous appellons *Coucou* cet oiſeau qui ne ſçait chanter que ſon nom. Encore que le Toc-Kaie ayt le ton de la voix bas & grave, il crie neanmoins avec tant de force, qu'il ſe fait quelquefois entendre de plus de cent pas. Cet animal ſe retire d'ordinaire ſur les arbres, & dans les maiſons, ayant une diſpoſition merveilleuſe pour courir ſur les branches & ſur les murailles les plus unies. On nous dit qu'il a la teſte de figure triangulaire, l'œil fort grand à proportion des autres parties; la trachée-artére courte, large, droite, & tout-à-fait propre pour produire ce ſon grave, que le Toc-Kaie forme ordinairement. On prétend qu'il ayt la faculté de mouvoir

voir la maſchoire ſupérieure, auſſi bien que le Crocodile, & que cela meſme ne luy ayde pas peu à bien articuler ſon cri naturel. Au reſte cet animal paſſe pour eſtre venimeux, & l'on croit l'avoir reconnu par diverſes expériences. Néantmoins nos Obſervateurs aſſurent qu'il n'eſt pas dangereux; & qu'on eſt encore à voir quelqu'un qui 'ayt ouy dire qu'il ayt jamais mordu perſonne.

Aprés ces Obſervations on trouve quelques *Eclairciſſemens ſur l'Hiſtoire des Chameaux*, qui avoyent eſté ſouhaittez par l'Académie Royale. On nous apprend donc icy qu'on void aujourd'huy des Chameaux en Perſe qui ont deux boſſes ſur le dos, mais qui ſont originaires du Turkeſtan, le ſeul endroit de toute l'Aſie où l'on ſçache qu'il y en ayt de cette eſpéce. On dit que ces boſſes, qui rendent ces animaux plus propres pour les voitures, ne ſont point formées par la courbure de l'épine du dos, qui n'eſt pas plus élevée dans ces endroits qu'en d'autres; mais que ce ſont ſeulement des excreſçences de chair, d'une ſubſtance glanduleuſe & ſemblable à celle de la queuë de ces moutons de Barbarie, qui péſent juſqu'à 20. & 25. livres.

Et pour ce qui eſt de l'eau qu'on a dit, que ces animaux conſervoyent dans leur eſtomach, & qui eſtoit le dernier recours dans les Caravanes, lors qu'on n'en trouvoit point d'autre; on nous aſſure que ce n'eſt qu'un conte fait à plaiſir, & que ceux du pays, qui en doivent eſtre les mieux informez, n'ont jamais rien ouy dire de ſemblable.

On finit ces ſortes d'Obſervations par la Deſcription d'un Tigre de la grande eſpéce que les Portugais appellent *Tigre Royal.* Cet animal, qui avoit eſté tué dans un combat avec des Elephans, eſtoit de couleur fauve ſur le dos, le poil des coſtez tiroit ſur le gris, & le deſſous du ventre eſtoit blanc. Il eſtoit couvert de bandes noires de diverſes grandeurs, les unes en forme de ceinture, les autres tirées obliquement. Il avoit trois pieds de haut, & quatre pieds & demy de long. Il eſtoit terriblement armé de crocs & de griffes. La gueule en eſtoit fort grande & le cou extrémément court. Au reſte l'on remarque icy que ſelon l'opinion de tout le monde les poils qui ſervent de barbe à cet animal renferment un poiſon tres-préſent. C'eſt là à peu prés

ce

qu'on a trouvé occasion d'obser-
r pour la connoissance des Ani-
aux.

De là on passe tout d'un coup aux
ervations Astronomiques, qui font
plus grande & la plus considérable
rtie de cet Ouvrage. Elles sont de
vers Autheurs. Car outre celles des
suites qui allérent dans les Indes en
85. en qualité de Mathematiciens
Roy; il y en a d'autres du Pere
ome Thomas de la mesme Com-
gnie, qui estoit allé dans ces Pays-
quelques années avant eux. Mais
principal but qu'on a eu dans les
ies & dans les autres a esté de dé-
uvrir & de déterminer au juste les
ayes longitudes des lieux où elles
t esté faites, & que l'on prétend qui
t esté mal marquées jusqu'icy dans
s Cartes Géographiques.

On a donc observé exactement
elques *Eclipses de Lune*; afin qu'en
mparant l'heure où elles sont arri-
es, dans les lieux où l'on estoit, a-
c celle où on les a vues à Paris, on
ist sçavoir par ce moyen les differen-
s longitudes des lieux où on les au-
t observées. Et l'on s'est servi
autant plus volontiers de cette me-
ode, qu'elle est incomparablement

plus

plus exacte & plus sûre aujourd'huy qu'elle n'estoit autresfois, lors qu'on n'avoit pas le secours des Lunettes de longue vue, par le moyen desquelles on distingue si clairement tant de différentes taches dans le disque de la Lune, & on remarque si facilement leur immersion dans l'ombre de la Terre, & leur émersion. Mais comme ces Eclipses de Lune, dont les plus courts intervalles sont ordinairement de cinq ou six mois, ne reviennent point assez souvent, & que les révolutions des Satellites de Jupiter, particulliérement celle du Premier, qui se fait en moins de deux jours, présentent une voye bien plus courte, plus facile, & plus commode; on n'a eu garde de négliger un moyen si avantageux, & on s'est appliqué à en tirer toute l'utilité qui se pouvoit avec l'aide des Pendules.

Après donc s'estre bien assuré des Pendules, on a observé exactement par le moyen de la Lunette, l'immersion de ce premier Satellite dans l'ombre de Jupiter, & son émersion. On a en suite comparé le temps de cette Observation avec les Ephemérides de ce petit Astre calculées pour le Méridien de Paris. Et ainsi il n'a pas

pas eſté difficile de trouver la différence entre les deux Méridiens, & par conſéquent la longitude du lieu où l'obſervation a eſté faite. Par exemple, on obſerva, au *Cap de Bonne Eſpérance*, l'émerſion du Premier Satellite de Jupiter, le 4. de Juin 1685, à 9. heures, 38. min. 38. ſec. Les Tables de M. Caſſini mettent cette émerſion, au Méridien de Paris, à 8. h. 25. min. 40. ſec. Donc la différence des Méridiens entre Paris & le Cap de Bonne Eſpérance eſt d'une heure 10. m. 58. ſec. qui vaut 17 dégrez 44 min. 30. ſec. La Longitude de Paris eſt de 22 dégrez 30. min. Donc la Longitude du Cap eſt de 40 deg. 14. min. 30. ſec. Cependant la Carte de l'Obſervatoire ne la met que d'environ 38. deg. 30. min. Et Duval dans la Carte Univerſelle la fait de 45 dégrez.

Mais comme l'Obſervation de *la hauteur du Pole* doit ſervir en quelque ſorte de fondement aux autres obſervations; on n'a pas oublié de la prendre avant toutes choſes, & le P. Thomas aſſure qu'il n'a rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à rendre cette obſervation éxacte. On void donc icy cette hauteur obſervée à l'égard d'un

d'un grand nombre de lieux considérables des Indes, leurs latitudes & leurs longitudes; & parmy cela diverses particularitez de plusieurs des plus grandes Villes, comme par exemple de *Nanquin*, dont on nous dit que les murailles ont 15. lieues Françoises de tour, sans y comprendre les faux-bourgs, qui sont aussi extrémément grands, & qu'elle renferme dans son enceinte environ trois millions d'habitans. On y rencontre aussi quantité d'Observations sur un grand nombre d'*Etoiles Fixes*, dont on a taſché de trouver au juſte la Déclinaiſon & l'Aſcenſion droite, pour en bien déterminer la longitude & la latitude. Enfin on y void des Remarques sur des choſes curieuſes, comme sur la *Déclinaiſon de l'Ayman*, & sur les *Typhons* de la Mer de la Chine, qui ſont des exhalaiſons orageuſes, dont ſe forment de grands coups de vent fort ordinaires dans cette Mer & fort périlleux. On en attribuë la cauſe aux Feux ſouſterrains; parce qu'on obſerve qu'avant que ces vents s'élevent, l'eau de la mer ne manque jamais de boüillonner d'une maniére ſenſible, & l'air eſt ſi rempli d'exhalaiſons ſulphurées, que le Ciel paroiſt couvert d'une eſ-

péce de crouſte de couleur de cuivre, qui oſte la vüe du Soleil & des Etoiles, quoy qu'il n'y ayt alors aucun nüage. On ajouſte que ces feux ſouſterrains ſont meſme qu'au milieu de l'Hyver, & ſur tout aux nouvelles Lunes, l'eau de la mer eſt toûjours tiéde.

Mais les ſçavantes *Réflexions*, dont ces Obſervations ſont preſque par-tout accompagnées, ne ſont pas moins conſidérables que les Obſervations meſmes. Outre celles de M. *Du Vernay*, il y en a un grand nombre du *P. Gouye* & de Meſſieurs *Caſſini* & de *la Hire*. On y corrige quelquesfois des erreurs, ou des manques d'exactitude, que l'on croit qui ſe ſont gliſſez dans ces Obſervations, comme dans celles des hauteurs du *P. Thomas*, & dans ſes calculs pour les Etoiles fixes. Quelquesfois on y ajoutte de nouvelles Obſervations, ou de nouvelles Découvertes; comme ſont celles qu'on nous donne ſur les *Iſles des Larrons*, dont on nous marque exactement les noms, la grandeur, la latitude, & la diſtance, que l'on prétend que nos Géographes n'ont connu que tres-imparfaitement. Mais ce à quoy l'on s'attache le plus, c'eſt à la défenſe de la maniére de trouver les longitudes

par

par les Eclipſes de la Lune, & ſur tout par celles des Satellites de Jupiter.

Le premier qui l'entreprend eſt le Pere *Goüye*, qui s'y eſt crû obligé par la lecture d'un Extrait d'une Lettre de M. V, qu'il a rencontré dans le VIII. Tome de la Bibliothéque Univerſelle. Comme il ſe perſuade que celuy qui a écrit cette Lettre s'expoſe à eſtre tout ſeul de ſon ſentiment ; il ne peut croire, dit-il, qu'un homme du mérite de M. *Voſſius* en ſoit l'Autheur, quoy que le bruit commun la luy attribuë. En effet il ſe contente de la réfuter ſur ce pied-là, ſans démeſler l'Autheur plus diſtinctement. Il n'en eſt pas de meſme de *M. de la Hire*, qui s'eſtant trouvé attaqué perſonnellement dans les *Diverſes Obſervations*, que M. Voſſius publia en 1685, le repouſſe icy fort rudement, & le prend également à partie & ſur les Obſervations & ſur la Lettre. Enfin *M. Caſſini* a auſſi cru qu'il devoit entrer dans cette querelle. Mais il ne s'eſt pas contenté de répondre ſimplement à la Lettre. Il a pris cette occaſion pour traitter la matiére avec étenduë, dans une fort belle Diſſertation ſur *la Méthode de déterminer les*

Longitudes des lieux de la Terre par les Satellites de Jupiter. On ne pouvoit mieux couronner l'ouvrage que par une piéce de cette sorte, qui fait également honneur & à son Autheur & à ce Recueil.

ARTICLE VI.

La Politique de Ferdinand le Catholique, Roy d'Espagne, par M. VARILLAS *en III. Tomes.* A Amsterdam chez Henry Desbordes & Pierre Brunel, 1688. in 12. Pagg. 667.

VOicy apparemment un des Ouvrages favoris de M. Varillas; puis qu'à en juger par le Titre mesme, il a eu lieu d'y faire valoir son plus beau talent, & que rien ne l'a empesché de l'enrichir autant qu'il luy a plû de réflexions & de raffinemens politiques. On peut dire qu'il s'est prévalu admirablement de tout l'avantage que son Sujet luy donnoit; & qu'il n'a rien négligé pour tascher de faire voir, d'un costé la subtilité & la pénétration de son raisonnement, & de l'autre le peu de justesse de celuy des autres qui ont traitté les mesmes ma-

matiéres. Tout ce qu'il nous donne icy eſt diviſé *en III. Livres*, dont chaſcun eſt partagé en pluſieurs *Diſcours*.

I. Comme il avoit deſſein de donner une grande idée de la conduite de ſon Héros par rapport au vaſte deſſein qu'il avoit conçu pour la Monarchie Univerſelle ; il commence ſon *I. Livre* par une deſcription de l'état où eſtoit ce Prince, lors qu'il ſongea à en jetter les premiers fondemens par la *Conqueſte du Royaume de Naples*. *Ferdinand* avoit déja joint à ſon Royaume d'Arragon onze Royaumes d'Eſpagne, par ſon mariage avec *Iſabelle* héritiére de Caſtille ; & s'eſtoit rendu maiſtre du douziéme qui eſtoit celuy de Grenade, aprés dix ans de guerre, par la valeur de *Gonçalo Fernandez de Cordoüe*, qui fut appellé depuis *le Grand Capitaine*. Outre cela il avoit acquis par ſes intrigues le Comté de Rouſſillon, dont la ſituation couvroit ſes Etats contre l'irruption des François, & en meſme temps luy ouvroit la porte pour entreprendre ſur les leurs quand il luy plairoit. D'ailleurs l'heureuſe témérité du fameux Chriſtophle Colomb

venoit d'exposer à son avidité la dépouille du nouveau Monde. Il estoit puissant par ses alliances, aussi bien que par l'union & la bonne intelligence de ses Peuples. Et enfin il avoit des prétentions tres-spécieuses sur le Royaume de Naples.

Néanmoins parce qu'il ne vouloit rien hazarder de ce costé-là ; il crut qu'il falloit favoriser le dessein que *Charles VIII* Roy de France avoit fait de s'en emparer, & il ne fit pas de difficulté de traitter avec luy dans cette vuë, s'assurant qu'aprés que *Ferdinand* Roy de *Naples*, son beau frére & son cousin germain, auroit esté affoibli par les armes de la France, il luy seroit aisé d'achever ce qu'il croyoit que Charles VIII. ne pourroit guéres que commencer. Mais comme ce jeune Conquérant y alloit beaucoup plus viste qu'on ne s'estoit imaginé ; Ferdinand ne balança plus à s'opposer à ses conquestes, & prenant un prétexte de rupture de certain article captieux qu'il avoit fait mettre tout exprés dans le Traitté, il procura contre luy une Ligue de toutes les Puissances d'Italie, qui fut concluë à Venize le dernier de Mars 1495. mais qui toute formidable qu'elle paroiſ-

roiſſoit, n'auroit point eſté capable de chaſſer le Roy Charles d'Italie, ſi parmy les fautes que les deux partis commirent l'un & l'autre dans leur conduite, celles que firent les François n'avoyent eſté encore plus grandes & en plus grand nombre que celles de leurs ennemis.

Quoy qu'il en ſoit les François furent obligez de ſe retirer de l'Italie, & perdirent leurs Conqueſtes avec la meſme facilité qu'ils les avoyent faites. Mais comme le Roy Catholique n'avoit pas tiré tout l'avantage qu'il euſt ſouhaitté de cette retraitte, parce que le Royaume de Naples eſtoit ſeulement retourné par là à ſon Prince légitime, auquel il ne ſe ſentoit pas aſſez fort pour l'enlever; il ne trouva point de meilleur expédient que d'engager *Louys XII*, Succeſſeur de Charles VIII, qui eſtoit mort peu de temps aprés ſon expédition d'Italie; que d'engager, dis-je, Louys XII à partager avec luy cette Conqueſte. En effet il fit ſi bien qu'il conclut avec luy un Traitté ſecret, „par lequel il fut arreſté que les deux „Rois entreprendroyent à forces &

„ à frais communs de conquérir le „ Royaume de Naples ; que pour évi- „ ter tous les différens, ils diviſeroyent „ ce Royaume entre eux en deux par- „ ties égales, que l'on ſe contenta a- „ lors de marquer en des termes gé- „ néraux ; & que lors qu'ils ſeroyent „ en état d'exécuter leur entrepriſe, „ ils feroyent entendre par un écrit à „ tous les Princes de la Chrétienté „ que cette convention n'avoit pour „ but que le bien univerſel de la Re- „ ligion Catholique, en ce que le Ro- „ yaume de Naples donnant à ceux „ qui le poſſédoyent de juſtes préten- „ tions ſur celuy de Jéruſalem, les „ deux Rois qui s'eſtoyent unis pour „ l'acquerir auroyent ſujet de faire „ paſſer leurs armées dans la Paleſtine „ pour délivrer les Lieux ſaints de la „ ſervitude des Infidéles. N'eſtoyent-ce pas là de bonnes raiſons pour authoriſer une injuſtice toute manifeſte ; & M. Varillas n'a-t il pas ſujet de s'étonner un peu que des Ecrivains célébres d'Eſpagne & d'Italie ayent entrepris de les ſoûtenir ? Cependant le Traitté des deux Rois n'eut pas plustoſt eſté ratifié, qu'on travailla chez l'un & chez l'autre aux préparatifs de la Guerre ; mais avec cette difference, qu'au

qu'au lieu que Louys XII. ne ſe mit pas autrement en peine de les cacher; Ferdinand couvrit les ſiens d'une diſſimulation ſi profonde, & *Gonſalve* ſon Général ſçut uſer de tant d'artifice pour abuſer le Roy de Naples *Frédéric*, que ce pauvre Prince perſuadé que toutes les Troupes que le Roy d'Eſpagne envoyoit de tous coſtez en Sicile, n'y venoyent que pour s'oppoſer à l'invaſion des François dont il eſtoit menacé, ſe livra luy-meſme à la diſpoſition de celuy qui travailloit le plus à ſa ruyne, & ne reconnut la tromperie que lors qu'il ne fut plus en eſtat de s'en garantir. Ce fut alors que le Roy d'Eſpagne, levant le maſque de concert avec celuy de France, déclara par un Manifeſte, que voyant le Roy Tres-Chrétien ſur le point d'envahir un Royaume où il avoit tant d'intereſt, il n'avoit pû rejetter la propoſition qu'on luy avoit faite de partager avec luy cette Conqueſte, dont par ce moyen il ne ſeroit pas peut-eſtre abſolûment impoſſible de retirer des mains de la France l'autre moitié qu'elle auroit acquiſe; auquel cas, ſelon ce qu'il jugeroit le plus à propos pour le bien général, il ſe réſoudroit ou à retenir les Duchez de Calabre &

de la Poüille, ou de les rendre à Frederic. Aprés cela il ne s'agit plus que de dépoüiller hautement ce Prince de tous ſes Etats ; & l'on vid bientoſt le miſérable Fréderic achever de perdre tout, par la reddition de Tarente, & par la captivité du Duc de Calabre ſon fils, que le Grand Capitaine retint priſonnier & envoya ſous une tres-étroitte garde à la Cour d'Eſpagne ; quoy que par le Traitté qu'il avoit fait avec les Tarentins il euſt promis ſolemnellement, & meſme *juré ſur la Sainte Hoſtie*, qu'il laiſſeroit ce jeune Prince dans une entiére liberté, & qu'il ne l'empeſcheroit ſous aucun prétexte que ce puſt eſtre d'aller où il luy plairoit. M. Varillas ſe récrie icy avec beaucoup de raiſon contre ce parjure, qui fit, dit il, un horrible bruit dans toute l'Europe, & ne ſcandaliza guéres moins les Infidéles que les Chrêtiens. Il réfute toutes les raiſons dont il dit que les Eſpagnols ont taſché de colorer un manquement de foy ſi inſigne ; & enfonçant la queſtion de la nature & de l'obligation du Serment, & de l'étenduë des engagemens qui lient les Sujets à leurs Princes ; il ſoûtient que quand on feroit aſſez de grace au Grand Capitai-

pitaine, pour ſe figurer en ſa faveur qu'il ignoroit le ſecret de ſon Maiſtre, & que des ordres qu'il n'attendoit pas le portérent à violer ce qu'il avoit promis de bonne foy ; il ne s'enſuivroit pas avec tout cela qu'il puſt eſtre „ excuſé de parjure ; puis qu'il n'eſt „ point de Souverain qui doive l'em„ porter ſur la Conſcience ; & que „ quelque abſoluë que puiſſe eſtre l'au„ thorité qu'on donne aux Princes, il „ faut toûjours tomber d'accord qu'elle reçoit des exceptions dans tous „ les cas qui peuvent choquer la Con„ ſcience & la Vertu ; de ſorte que „ la moindre apparence de mal, qui „ paroiſt dans le commandement d'un „ Prince, ſuffit pour le rendre illégi„ time, & pour diſpenſer ſes ſujets de „ l'obligation de luy obeïr.

Mais ce n'eſtoit point aſſez à Ferdinand le Catholique d'avoir dépoüillé Fréderic de ſon Royaume de Naples ; il falloit encore oſter aux François la part qu'ils en avoyent conquiſe, & pour s'en ouvrir le chemin il falloit leur faire une quérelle. On n'eut pas de peine à en trouver l'occaſion dans la maniére peu exacte dont le partage eſtoit marqué dans le Traitté fait entre les deux Rois. On

ne ſçauroit s'imaginer avec combien de fineſſe & d'habileté le Roy Ferdinand ſçut profiter de ce démeſlé; ni par quelle longue ſuite d'artifices, d'inventions, & de détours, & luy, & ſon Grand Capitaine, ſçurent conduire Louys XII. au *Traitté de Blois*, qui fut la machine dont on ſe ſervit pour luy enlever ſubtilement toutes ſes conqueſtes, en luy faiſant tomber des mains par la ruſe ce qu'il auroit eſté impoſſible de luy arracher par la force, puis que ſon armée eſtoit incomparablement plus forte que celle de Ferdinand. On voit donc icy toutes les démarches que fit pour cela le Roy Catholique; toutes les amorces dont il ſe ſervit pour attirer le Roy de France dans le piége qu'il luy tendoit; ce que le Général des Eſpagnes y contribüa du ſien; la concluſion du Traitté & les clauſes dont on y convint; la bonne foy avec laquelle le Roy Tres-Chrétien commença d'abord à l'éxécuter, ayant envoyé ſes ordres de tous coſtez pour faire retirer ſes troupes, & pour arreſter toutes les nouvelles levées qu'on faiſoit pour l'Italie; les longueurs étudiées que Ferdinand apporta à la ratification du Traitté, pour donner temps au Général de ſe prévaloir de l'état où ils avoyent

voyent ſi finement amené les choſes ; le refus que fit celuy-cy d'obeyr aux ordres que luy envoya l'Archiduc conformément au Traitté, en conſéquence du pouvoir qu'il en avoit reçu du Roy Catholique ; les nouvelles négotiations dont on continua d'amuſer Louys XII, pendant que le Général faiſoit des progrés ; en un mot tout ce que l'on fit pour tromper la France, & pour la mettre hors d'état de tirer raiſon de la tromperie & de l'injure qui luy eſtoit faite, lors qu'elle viendroit à l'appercevoir.

Louys XII. reconnut bien-toſt le prodigieux excés de mauvaiſe foy dont on uſoit envers luy ; & plein d'un juſte reſſentiment, il mit promptement ſur pied des armées de terre & de mer, dont il ſembloit qu'il puſt tout attendre. Mais la Fortune luy avoit déja tourné le dos. Ses affaires ruïnées allérent toûjours en décadence ; & tout pliant ſous ſon ennemy, ſes ſuperbes armemens n'empeſchérent point que les deux Chaſteaux de Naples ne tombaſſent avec le reſte entre les mains du Grand Capitaine, qui fit pour leur réduction le premier uſage que l'Europe ait vû de l'invention des mines. On remarque que le travail n'en fut point troublé par les François, qui

qui ne ſçavoyent point encore l'importance de cet ouvrage.

Le II. Livre nous fait voir toute la conduite du Roy Ferdinand pour *la Conſervation du Royaume de Naples*, contre les efforts inutiles que firent les François pour s'y rétablir. On remarque qu'une des choſes qui contribua autant au mauvais ſuccés des armes de la France, fut l'ambition qui s'empara de l'eſprit du *Cardinal d'Amboiſe*. Il prétendoit à la Tiare, & ſe flattoit de l'eſpérance d'y parvenir. L'occaſion s'en préſenta deux fois de ſuite dans ce temps-là, pendant lequel les intrigues de deux Conclaves conſécutifs occupérent uniquement tous les ſoins de ce Cardinal, & l'empeſchérent meſme de faire avancer l'Armée Françoiſe vers les frontiéres du Royaume de Naples, de peur que ſa Faction ne devinſt moins conſidérable, quand il auroit éloigné ce qui contribuoit davantage à la faire conſidérer. D'ailleurs les Armées de terre & de mer, que la France avoit envoyées pour entrer en Eſpagne par pluſieurs endroits, n'exécutérent rien de conſidérable; tant par la difficulté qu'il y eut à donner à tous ces Corps un mouvement uniforme, comme on l'avoit projetté

dans

dans le Conſeil ; que par la diviſion & la jalouſie qui ſe mit entre leurs Chefs. Tout cela n'empeſcha pas que le Roy Catholique laſſé de craindre l'orage qui menaçoit ſes frontiéres, ne creuſt que le plus expédient eſtoit de le conjurer par une Négotiation, qui luy fiſt obtenir de la France une ſuſpenſion d'armes entre les deux Couronnes pour tous leurs Etats, à la réſerve de ceux d'Italie ; en quoy il fut aſſez heureux pour réüſſir par la médiation de ce meſme *Frederic* autresfois Roy de Naples, qu'il avoit ſi perfidement dépouillé de ſes Etats. Ce pauvre Prince, qui vivoit à la Cour de France en qualité de Duc d'Anjou, travailla avec autant d'empreſſement que de joye à cet accommodement, par la foibleſſe qu'il eut de ſe laiſſer flatter aux vaines & ridicules eſpérances que l'Eſpagne luy donnoit de luy remettre la Couronne ſur la teſte.

Mais le plus puiſſant inſtrument qu'eut l'Eſpagne pour porter ſes avantages ſur la France juſques à un point qu'à peine elle auroit oſé eſpérer, fut celuy qu'elle trouva dans l'habileté & dans la valeur du Grand Capitaine, qui chargé du ſoin de defendre la Conqueſte du Royaume de Naples contre les forces que le Roy de France y avoit

voit envoyées pour le recouvrer ; quoy qu'il euſt à ſouſtenir avec des Troupes peu nombreuſes, mécontentes, intimidées, une des plus belles & des plus puiſſantes Armées que l'Italie euſt vuë depuis pluſieurs ſiécles ; & qu'il ſe trouvaſt auſſi dégarni de toutes les choſes les plus eſſentielles à la guerre que les François en eſtoyent abondamment pourvûs ; ſçut ſi bien profiter du malheur & de la mauvaiſe conduite de ceux-cy, & ſuppléer en meſme temps à tout ce qui luy manquoit d'ailleurs, par la force de ſon génie ; que non ſeulement il conſerva la Conqueſte qu'il deffendoit, & rendit inutiles à la France tous ces ſuperbes préparatifs dont elle attendoit une victoire toute aſſurée ; mais qu'en moins d'environ deux mois, ſans preſque ni peine, ni péril, ni effuſion de ſang du coſté des Eſpagnols, il défit & diſſipa de telle ſorte cette belle Armée, qu'encore qu'à parler proprement il n'y euſt eu ni combat ni déroute, il n'y eut pourtant que fort peu de perſonnes de ces Troupes ſi leſtes & ſi nombreuſes qui échappérent d'un ſi grand débris. M. Varillas ne ſe peut laſſer d'admirer le Grand Capitaine là deſſus. Il le traitte de Héros, & a de la peine à déterminer quelle

quelle des Vertus, Morales, Politiques, ou Militaires, éclattoit davantage dans ſa conduite. Cependant il faut avoüer, ou que la Bonne-Foy n'eſt pas une des Vertus Morales des Héros, ou qu'il y avoit quelque choſe à dire dans le Héroïſme du Grand Capitaine. En effet, ni luy, ni ſon Maiſtre le Roy Catholique, ne ſe faiſoyent pas un ſcrupule des plus inſignes actes de mauvaiſe foy; & c'eſtoit d'ordinaire par les Capitulations & par les Traittez qu'ils trompoyent plus hardiment à la faveur de la Foy publique. Auſſi fut-ce par là meſme qu'ils achevérent l'ouvrage de l'expulſion des François qu'ils avoyent déja ſi fort avancé. Car comme malgré la diſſipation de leur Armée, il leur reſtoit encore des places qu'il auroit eſté difficile de leur enlever; le Roy Catholique ayant fait en ſorte d'engager le Roy de France à changer la ſuſpenſion d'armes particuliére, qu'ils avoyent concluë enſemble, en une Tréve Générale; cet artificieux Prince fit encore mettre un Article dans ce Traitté, dont les termes obſcurs & équivoques fournirent un prétexte à ſon Général, quoy que par la plus grande & la plus injuſte de toutes les

ſu-

ſupercheries, de mettre des blocus à toutes ces places, qui réduiſirent bien-toſt les François à de ſi grandes extrémitez, qu'ils ſe virent contraints de ſortir de tout le Royaume de Naples, dont l'entiére poſſeſſion demeura par ce moyen au Roy Catholique, qui eut encore ſoin de ſe l'aſſûrer d'une maniére plus authentique par le Traitté de Paix qu'il fit avec la France quelque temps aprés.

Ces proſpéritez auroyent eſté grandes, & elles auroyent donné lieu au Roy Catholique de porter bien loin ſes deſſeins ; ſi elles n'avoyent eſté bien-toſt ſuivies d'un aſſez faſcheux revers. Mais deux choſes vinrent troubler la ſatisfaction que luy pouvoyent donner ces heureux ſuccés. La 1. fut la mort de la Reine *Iſabelle* ſa femme, qui eſtant ſurvenuë en ce meſme temps, expoſa ce Prince à toutes les irrégularitez & à tous les mauvais traittemens que luy voulut faire eſſuyer l'Archiduc ſon Gendre, qui flatté de l'inclination que luy marquoyent les Peuples qui le ſouhaittoyent, ſe mit hautement en poſſeſſion des Royaumes de Caſtille, à l'excluſion du Roy ſon Beau-Pére, & malgré le Teſtament de la Reyne ſa Belle-Mere, contre lequel il ne héſita point

à

à s'inſcrire en faux. On rapporte icy toutes les particularitez d'un différend ſi deſagréable, & toutes les duretez que le Roy Catholique ſouffrit de ce Gendre, qui en vint meſme juſques là que de faire paſſer hautement la Princeſſe ſa femme pour folle, afin qu'elle ne partageaſt pas avec luy l'honneur du Sceptre dont il luy avoit toute l'obligation. L'autre choſe qui ne fit pas moins de peine à ſon eſprit, fut la jalouſie qu'il conçut du Grand Capitaine, & la crainte qu'il eut qu'il ne s'emparaſt de ce meſme Royaume de Naples dont la Conqueſte eſtoit le fruit de ſa prudence & de ſa valeur. L'Autheur s'eſtend extrémement à nous repréſenter l'origine & le progrés de ces ſoupçons qui cauſérent la diſgrace de ce Général. Il raconte les meſures que le Roy Catholique prit pour le dégrader ſûrement : le voyage qu'il fit en perſonne à Naples pour l'en ramener avec luy : la fermeté & la grandeur d'ame que le Grand Capitaine fit paroiſtre dans cette occaſion : les loüanges, les honneurs, les careſſes extraordinaires, dont le Roy, malgré la réſolution qu'il avoit priſe, le combla : la ruſe avec laquelle il l'empeſcha d'écouter les offres que le Pape, l'Em-

l'Empereur, & la République de Venize, luy faiſoyent à l'envi, du Commandement de leurs Armées; en feignant de luy réſigner la dignité de Grand Maiſtre, dont il luy donna ſa promeſſe par écrit, & en faiſant ſçavoir dans toutes les Cours qu'il luy conféroit la ſeconde Dignité d'Eſpagne & la premiére place dans ſes Conſeils. Enfin pour derniére faveur il voulut qu'il s'embarquaſt ſur la Galére Royale, & qu'il fuſt prés de ſa perſonne dans tout le voyage, où il continüa de luy faire les meſmes honneurs. C'eſt par là que noſtre Autheur achéve ſon II. Livre.

Le III. Livre s'employe à décrire *les fondemens que le Roy Ferdinand jetta pour le deſſein de la Monarchie que la Maiſon d'Autriche forma depuis.* L'Autheur fait voir en cet endroit que l'Eſpagne ne pouvoit entrer par de plus utiles ni de plus puiſſantes conſidérations qu'elle fit dans la Ligue qu'elle forma avec le Pape, l'Empereur, & le Roy de France, contre la République de Venize; & que le plan n'en pouvoit eſtre plus conforme à ſes intéreſts, ni plus propre pour affermir ſa domination en Italie. Il parle en ſuite des vuës qu'on eut dans l'abouchement qui ſe fit à Savonne

entre Louys XII & Ferdinand, & dans le Traitté de Cambray, qui fut, selon le Cardinal Ximenez, la plus fine production de l'habileté de ce dernier, & le chef-d'œuvre de sa Politique. Il marque les causes des desavantages qu'eut la République de Venise; les irrégularitez qui luy firent perdre la bataille de la *Giaraddadda*; & les avantages que tirérent les Espagnols de la résolution qu'elle prit d'abandonner tous ses Etats de Terre ferme. Il montre en combien de maniéres l'Espagne favorisa la ressource des Venitiens, & quelles furent les raisons qui l'y obligérent. Comment elle sçut engager la France à faire que l'Empereur consentist que le Roy Ferdinand eust l'entiére administration du Royaume de Castille, qui estoit vacante par la mort de l'Archiduc, à mesme temps qu'elle obtint du Pape l'investiture de Naples en la forme qu'elle l'avoit demandée. De quelle conséquence fut la faute que commirent les François, lors que négligeans de pousser aussi loin qu'ils le pouvoyent leurs progrés en Italie, ils donnérent le temps au Roy Catholique de former une Ligue pour les en chasser. Il parle là-dessus du trouble qu'excitérent à la Cour d'Espagne les heu-

heureux commencemens *de Gaſton de Foix*, & ces progrés ſi rapides qui donnérent au Roy Catholique des inquiétudes ſi vives, qu'ils le contraignirent, malgré les mauvais traittemens qu'il avoit faits au Grand Capitaine depuis ſon retour, & toute l'averſion qu'il avoit conçüe contre ſa perſonne, de luy redonner encore une fois la Vice-Royauté de Naples & le Généralat de ſes Armées; honneur néanmoins qui luy fut auſſi-toſt ravi par la nouvelle qu'on reçut de la mort de Gaſton de Foix, & qui n'aboutit qu'à luy faire conſumer tout ce qui luy reſtoit de bien dans les inutiles préparatifs de ſon prétendu voyage en Italie. Enfin, aprés que noſtre Autheur nous a repréſenté les proſpéritez & les grandeurs du Roy Catholique, tous ſes Eſtats raffermis, les François chaſſez de Milan, luy ſeul Arbitre de l'Italie, poſſeſſeur de la Navarre par l'uſurpation qu'il en fit; on vient tout d'un coup aux derniers actes de ſa vie, où par une révolution qui ne pouvoit eſtre ni plus grande ni plus accablante pour luy, la Fortune luy tournant le dos & l'abandonnant dans toutes ſes entrepriſes, on le voit auſſi malheureux qu'il avoit eu de bonheur juſqu'alors; ſon cré-

crédit ruiné, ſon authorité preſque renverſée, tous ſes thréſors épuiſez, incapable de ſe ſoûtenir dans la réputation qu'il avoit acquiſe, craignant tout également & des Etrangers & de ſes Sujets, ſans qu'il luy reſtaſt d'autre reſſource que celle qu'il vouloit chercher dans la généroſité du Grand Capitaine, ſi la mort ne le luy euſt pas enlevé dans le temps qu'il ſembloit vouloir luy redonner toute ſa faveur. Il le ſuivit luy-meſme de prés, & fut emporté 30 jours ſeulement aprés luy par une fiévre maligne. M. Varillas finit par l'éloge de ce Prince qu'il donne en petit, où aprés avoir remarqué *qu'il ſubſtitüa la Tromperie à la Prudence, & qu'il couvrit tout du prétexte de Religion, il conclut qu'il ſurpaſſa tous les Princes de ſon ſiécle dans la ſçience du Cabinet, & que c'eſt à luy qu'on doit le premier & le ſouverain uſage de la Politique moderne.*

ARTICLE VII.

Tradition de l'Egliſe Catholique & de l'Egliſe des Heretiques du dernier Siecle, ſur la Doctrine de Janſenius, touchant le Libre-Arbitre & la Grâce. Par le P. DE CHAMPS de la Compag. de Jeſus. A Paris chez E. Michalet 1688. in 8. Pagg. 390.

IL s'en faut beaucoup que la queſtion que l'on agite aujourd'huy, *S'il y a des Janſeniſtes* ? ne ſoit auſſi difficile à réſoudre que l'eſtoit il y a 8 ou 9 cens ans celle dont on diſputoit avec tant de chaleur, *S'il y a des Antipodes* ? Il eſt vray qu'en ce temps-là meſme, pour peu qu'on fiſt de réfléxion ſur la maniére dont le Monde eſt fait, il eſtoit aiſé de juger qu'il pouvoit y avoir des Antipodes. Mais comme la conſéquence n'eſt pas toûjours bonne de ce qui peut eſtre à ce qui eſt : pour ſçavoir poſitivement s'il y avoit des Antipodes, il euſt fallu ſçavoir ſi l'autre Hemiſphére eſtoit habité ; & c'eſt ce qui ne ſe ſçavoit point alors avec certitude, puis que cette autre Partie du Monde n'a eſté découverte que pluſieurs Siécles depuis. La queſtion d'aujourd'huy n'a rien de ſemblable. Car comme il ne s'agit pas d'habitans d'un autre Monde, mais de perſonnes de celuy-cy, avec qui l'on vit & l'on converſe tous les jours ; il ne faut que ſçavoir définir ce que c'eſt que *Janſeniſte*, pour décider nettement ſi l'on void des perſonnes de cette ſorte, & ſi le *Janſeniſme* eſt une Secte qui exiſte réellement. Cependant rien ne fut jamais plus controverſé ; les uns prétendans que tous ceux qui ſont dans les ſentimens des Docteurs de *Port-Royal* ſont de veritables *Janſeniſtes*, condamnez par conſéquent par la Bulle *d'Innocent X* ; & les autres ſoûtenans que la

la Doctrine de ces Docteurs eſt tres-différente de celle qui eſt condamnée par cette Bulle, & que le *Janſeniſme* en un mot, au ſens que le condamne la Bulle, n'eſt qu'une *Héréſie Imaginaire*, & qu'un *Phantôme de Janſeniſme*. C'eſt ce qu'on a prétendu prouver par des Ecrits qu'on a publiez les années derniéres ; & c'eſt contre ces Ecrits, & contre quelques-autres de la meſme eſpéce, que le P. De Champs a compoſé celuy-cy.

Tout y roûle ſur 5. ou 6. Points, dont on fait autant de Chapitres. Dans le I. on parle du *Janſeniſme* en général ; & on prétend y établir en gros que les Janſéniſtes ont emprunté toute leur Doctrine des Hérétiques. De là on deſcend au détail de châcun des Points Controverſez, & l'on y traitte dans le Chap. II. Du Libre Arbitre. Dans le III. De la Grace de Jeſus-Chriſt. Dans le IV. De la Neceſſité de pécher, & de l'impuiſſance d'obſerver les Commandemens de Dieu. Dans le V. de la Mort de Jeſus-Chriſt. Et enfin dans le VI. De la Grace ſuffiſante. Tout cela eſt traitté en forme de Catechiſme, ou de Dialogue ; où aprés avoir expoſé ce dont il s'agit, on s'efforce de montrer, par une double Tradition, celle des Catholiques & celle des Proteſtans, que l'opinion des Janſéniſtes eſt entiérement conforme à celle de ces derniers, & rejettée comme Hérétique par le commun ſuffrage des autres.

TABLE

Des Matiéres Principales.

Octobre 1688.

EM. KONIG Regnum Vegetabile. 1037
Conformité des Plant. avec les Animaux. 1039
Naissance ou Resurrection artificielle des Plantes. 1043
Si les Plantes ont du sentiment. 1046
Perle de Cleopatre comment fut dissoute. 1054
Caractérismes ou Signatures des Plantes. 1055
Transplantation des maladies des Hommes sur les Plantes. 1058
Nouvelle Explication des ℣. 7. & S. du Chap. XVIII. de S. Luc. 1061
MICH. ETTMULLERI Opera Omnia. 1077
Ce que c'est qui compose la machine du Corps. 1083
D'où viennent les effets du venin des Animaux. 1085
Des Non-Estres Chymiques. 1102
F. POITEVIN, l'Egl. de France affligée. 1104
Anti-Regalistes maltraittez. 1116 & suiv.
PP. JESUITES, Observations envoyées de Siam. 1121
Particularitez curieuses du Crocodile. 1122
Chameaux à deux bosses, Tigre Royal. 1128
Observations Astronomiques. 1130. & suiv.
M. VARILLAS Politiq. de Ferdinand. 1136
Ferdinand partage la Conqueste de Naples avec Louys XII, & puis la luy ravit. 1139 & suiv.
Insigne mauvaise foy du Grand Capitaine. 1142
Ses grandes actions, 1148 *Sa disgrace.* 1151
Ferdinand abandonné de la Fortune. 1155
DE CHAMPS, Tradition de l'Egliſe. 1156

FIN.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois de Novembre 1688.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES, dans
le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXVIII.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES LETTRES.

Mois de Novembre 1688.

ARTICLE I.

Nouvelle Rélation de la Chine, contenant la Deſcription des Particularitez les plus conſidérables de ce grand Empire. Compoſée en l'année 1668. par le R. P. GABRIEL DE MAGAILLANS *de la Compagnie de Jeſus, Miſſionnaire Apoſtolique, & traduite du Portugais en François, par le Sr.* B.. A Paris chez Claude Barbin, 1688. in 4. Pagg. 385. Et ſe trouve à Amſterdam chez Henry Desbordes.

QUoy qu'aprés tant de Rélations qu'on a données de la Chine, depuis un Siécle ou environ, il ſemble qu'il ſoit difficile de nous en rien apprendre de nouveau; on ne laiſſe pas de nous aſſurer que dans celle que l'on donne icy, il ne ſe trouvera preſque rien de ce qu'on aura vû dans les autres, & qu'elle paroiſtra aux Lecteurs auſſi nouvelle que curieuſe. En effet outre que l'Hiſtoire de la Chine eſt une matiére aſſez riche & aſſez vaſte pour n'être pas épuiſée ſi facilement; on prétend que la plus-part de ceux qui en ont écrit, au lieu d'en faire des récits exacts, n'en ont preſque dit que des choſes fabuleuſes; que les autres ayant écrit dans des vuës bien différentes de celle de nous informer de toutes les particularitez de ce grand Royaume, en ont omis les principales ou ne les ont touchées qu'en paſſant; & qu'enfin parmy tant de gens qui ont traitté le meſme ſujet, à peine s'en eſtoit-il vû aucun qui en euſt pû parler auſſi ſçavamment que le P. *Magaillans*, & qui euſt eu les meſmes moyens & les meſmes occaſions de s'en inſtruire. C'avoit donc eſté apparemment pour ſuppléer à ce qui manquoit

aux

aux autres Rélations que ce Jésuite si bien informé avoit composé la sienne. Mais comme il mourut en l'année 1677. sans avoir publié son Ecrit, & sans mesme y avoir mis tout-à-fait la derniére main ; le Public auroit couru risque d'estre privé de tout le fruit qu'il pouvoit recueillir de cet Ouvrage, si le Traducteur, qu'on dit estre M. l'Abbé *Bernou*, ne l'avoit tiré de l'obscurité & de la poussiére, & ne l'avoit mis en estat de voir heureusement le jour, par sa Traduction & par ses Notes, & par tous les soins qu'il en a pris.

Cet Autheur commence † par les divers *Noms* que les Chinois & les Etrangers donnent à la Chine. Et il remarque d'abord que c'est une coustume ordinaire, que lors qu'une nouvelle Famille s'empare de cet Etat, elle luy fait changer de nom. Sous la Famille précedente il s'appelloit *Tai-Min-que*, c'est à dire, *Royaume d'une grande clarté.* Mais les Tartares, qui en sont présentement les maistres, l'appellent *Tai-cim-que*, Royaume *de grande pureté* ; & c'est aussi le nom que luy donnent ordinairement les Chinois eux-mesmes. Ils l'appellent aussi fort souvent *Tien-hid*,

†*Chap. I.*

ou Royaume *qui contient tout ce qui eſt ſous le Ciel* ; ces Peuples eſtans ſi enteſtez de la grandeur de leur Empire qu'ils content pour rien tous les autres Eſtats de l'Univers. Les Etrangers l'appellent auſſi de pluſieurs noms differens, *Catay*, *Mangi*, &c. Mais la plus-part le nomment la *Chine* ; Nom que noſtre Autheur fait venir, ou de la Famille *Chin*, qui dominoit 169 ans aprés Jeſus-Chriſt ; ou plus apparemment encore de la Famille *Cin*, qui régnoit 246 ans avant Jeſus-Chriſt, & dont le Chef fut le premier de tous maiſtre abſolû & univerſel de toute la Chine. Du reſte le Pére Magaillans fait voir fort au long, & avec beaucoup d'évidence, que les Pays de *Catay* & de *Mangi* ne ſont que des Parties de la Chine, & non pas des Royaumes qui en ſoyent réellement différens, non plus que *Tangut* & *Tainfu*, que Cluvier a auſſi pris pour d'autres Royaumes diſtinguez d'avec la Chine, quoy que ce n'en ſoyent que des Villes dont le nom eſt un peu corrompu.

* Le Royaume de la Chine eſt ſitué preſque aux derniéres extrémitez de l'Aſie du coſté de l'Orient. Sa longueur, à la prendre du Nord

au Sud, ſuivant les Livres Chinois, depuis la Forteresſe de *Cai-pîm*, ſur la frontiére de la Province de *Pekim*, juſques à la pointe méridionale de l'Iſle de *Hai-nân*, au Sud de la Province de *Quam-tum*, a 23 degrez d'eſtenduë, qui ſont 5750 *Li*, ou Stades Chinois, à 250 au degré, & 575 lieuës Françoiſes, à 25. au degré. Et ſa largeur meſurée en ligne droite de l'Eſt à l'Oüeſt, depuis la pointe de *Nim-pō* Ville maritime de la Province de *Che-kiam* juſqu'à l'extrémité de la Province de *Su-chuen*, eſt de 426 lieuës Françoiſes, & de 4080 *Li*, ou Stades Chinois, à 240 au degré. Mais l'on prétend que ce n'eſt pas là toute l'eſtenduë de ce vaſte Empire; puiſqu'à le conſidérer dans un autre ſens, on luy trouve 8400 *Li*, qui reviennent à 750 lieuës Françoiſes, dans ſa plus grande longueur; & 5400 *Li*, qui font 500 lieuës Françoiſes, dans ſa plus grande largeur. Le tout eſt que le calcul ſoit bien ſûr & bien exact, & les proportions des meſures bien juſtes & bien certaines; & c'eſt ſur quoy l'on n'a pas encore levé toutes les difficultez, comme on le peut voir icy dans les Notes.

Il y a *XV. Provinces* dans le Royaume de la Chine; mais qui toutes, par leur grandeur, leur richeſſe, & leur fertilité, peuvent paſſer pour de grands Royaumes. Cluvier s'eſt trompé, lors qu'il en a compté *XVIII*, & entre-elles le Royaume de *Cochinchine*. Car encore que ce Royaume, & celuy de *Tsim-Kim*, ayent eſté autresfois ſoûmis à la Chine; ils ne le furent que peu d'années, & il y a fort long-temps qu'ils ne luy obeïſſent plus. On fait eſtat que les Lieux murez, qui ſont renfermez dans la Chine, ſe montent au nombre de 4402, diviſez en deux Ordres differens, le Civil & le Militaire. Il eſt vray que l'on comprend dans ce nombre pluſieurs Villes & Citez, ſituées dans les Provinces de *Yun-nân*, de *Quei-cheü*, de *Quam-ſi*, & de *Su-chuen*; leſquelles, quoy qu'enclavées dans les Etats de l'Empereur, ne luy payent aucun tribut, & ne le reconnoiſſent point, mais ont des Souverains particuliers, & ſe ſervent dans leur détroit d'une langue différente de la Chinoiſe. Ce grand Empire eſt ſi peuplé, que l'on y compte prés de douze millions de Familles ou de Feux, ſans y comprendre les Familles ou les Perſonnes privilégiées, les Man-

Mandarins, les Magistrats, les Soldats, les Bacheliers, les Licentiez, les Docteurs, ceux qui vivent sur les rivières, ni les Bonzes, ni les Eunuques, ni tous ceux qui sont du Sang Royal; en un mot à ne compter que ceux qui cultivent les terres, ou qui payent des tributs & des rentes au Roy; quoy que tous les autres, comme on peut juger, facent un nombre presque immense.

Il y a 2045. Lieux murez de *l'Ordre Civil*, qui sont distinguez en Villes, Citez, & Hostelleries Royales. Ces derniéres sont des places, qui pour la plus-part ne sont pas moins grandes ni moins peuplées que les Villes; & dans chacune desquelles il y a un lieu, où les Mandarins que le Roy envoye, & toutes les autres personnes à qui il veut faire la mesme faveur, sont logez & défrayez aux dépens du Prince, & traittez à proportion de leur qualité, ou de leur employ. L'*Ordre Militaire* comprend 7. différentes sortes de Lieux forts. Les premiers & les principaux sont les Grandes Forteresses, que l'on void placées, ou sur les frontiéres pour servir de clefs & de défense à l'Empire contre les Tartares; ou sur les con-

fins des Provinces, contre les Voleurs & les Rebelles. Il y en a juſqu'à 629 de cet ordre. Les autres ſont moins conſidérables & moins grandes à proportion. Et les derniers de tous ces lieux ſont de petis Forts, dont les uns ſont baſtis dans les champs, & ſervent de réfuge aux Laboureurs, lors qu'ils craignent les inſultes des Ennemis ou des Voleurs, ou qu'ils veulent ſe mettre à couvert de la licence du Soldat, pendant que les Armées Royales ſont en marche ; & les autres ſont ſituez ſur des montagnes, dont il y en a qui ſont preſque inacceſſibles. Tous ces Lieux militaires ſe montent à 2357, qui eſtans joints avec ceux de l'Ordre Civil, font enſemble le nombre cy-deſſus marqué de 4402. Outre cela il y a encore au dedans & au dehors de ces grandes Murailles, qui environnent une bonne partie de la Chine, plus de trois mille Tours ou Chaſteaux, dans leſquels on tient continuellement des Gardes, & des Sentinelles. Ces *Murailles* ſi célébres ont 409. lieuës Portugaiſes, qui font 29 degrez dix minutes de l'Eſt à l'Oueſt. Ce qui ſe doit entendre en ligne droite : car ſi on compte les détours des Montagnes & des Murailles,

les, il y aura plus de 500. lieuës. Si nous en croyons noſtre Hiſtorien, *plus de neuf cens mille Soldats* ſont la garde ſur ces frontiéres ; & il y en a *ſept à huit cent mille* qui ſont employez à la garde du Royaume au dedans. Mais le Traducteur, pour diminuer quelque choſe de l'étonnement que peut cauſer une quantité ſi prodigieuſe de Troupes, nous fait obſerver, dans les Remarques qu'il ajouſte ſur cet endroit, que la plus part de ces Soldats ne ſont que des milices du pays, & qu'il y en a fort peu qui n'exercent un autre meſtier avec celuy de Soldat. Quoi qu'il en ſoit noſtre Autheur aſſûre que tous ces Soldats ſont tousjours entretenus, & que la Chine eſt ſi bien munie de toutes les choſes néceſſaires pour ſa défenſe, que les Tartares, qui l'ont envahie, & qui en ſont les maiſtres aujourd'huy, n'en auroyent jamais paſſé les murailles, ni forcé les retranchemens, ſi la laſcheté des Soldats, & la perfidie des Officiers, ne leur en avoit ouvert l'entrée.

Il y a dans la Chine deux mille quatre-vingts-dix neuf *Montagnes*, fameuſes, ou pour avoir eſté taillées en forme d'Idoles, & de Coloſſes monſtrueux ; ou à cauſe de leurs fontai-

nes, de leurs herbes, & de leurs mineraux, douez de quelque vertu particuliére; ou pour leur hauteur extraordinaire, ou pour leur beauté, & pour d'autres avantages de cette nature, qui obligent à les distinguer. Il y a pareil nombre de *Piéces Antiques* distinguées, comme Statuës & Peintures célébres, Vases de grand prix & d'une grande réputation: Onze cens cinquante-neuf *Tours*, *Arcs de Triomphe*, & autres Ouvrages extraordinairement magnifiques, élevez en l'honneur des Rois, ou des autres personnes illustres, de l'un & de l'autre sexe: Et ce qui mérite bien qu'on ne l'oublie pas, il y a deux cens soixante & douze *Bibliothéques*, embellies avec beaucoup d'ornemens, abondantes en Livres, & basties avec de grandes dépenses.

Il ne se peut rien ajouster aux marques d'amour & de vénération, avec lesquelles les Chinois ont accoustumé d'honorer leurs Ancestres morts. Ils ne se contentent pas de leur construire des monumens; ils leur élévent auſſi des *Temples*: & l'on en voit plus de sept-cens bastis en divers temps pour ce dessein, qui sont également considérables & par leur grandeur & par la beau-

beauté de leur architecture. Pour des Temples d'Idoles on en compte 480 de célébres, & d'extraordinairement fréquentez, soit à cause de leurs richesses & de leur magnificence; soit à cause des fables que l'on en raconte, où des miracles prétendus qui s'y sont faits: & c'est dans ces Temples, & dans les autres de tout l'Empire, dont le nombre est incroyable, qu'habitent trois cens cinquante mille *Bonzes*; ce qui ne fait encore qu'environ le tiers de cette sorte de gens, qui selon le calcul de nostre Autheur, montent à plus d'un million, à compter tout ce qui s'en trouve.

Mais il n'y a rien, suivant son récit, de plus magnifique & de plus superbe que les Sépulchres des Grands de la Chine. Et entre-autres l'on y void six cens quatre-vingts-cinq *Mausolées* que leur architecture & leur richesse ont rendu extrémément fameux. Les autres ne laissent pas d'avoir aussi leur beauté & leur pompe; & nostre Historien nous les vante tous comme tres dignes en général d'estre vus & admirez. Il ajouste que parmy les gens dont on honore la mémoire, les Chinois révérent d'une façon particuliére trois mille six-cens trente-six

Hommes, illuſtres par leurs qualitez & par leurs actions héroïques ; & deux cens huit Filles ou Femmes, qui par leur chaſteté, ou par leur courage, ou par quelque autre raiſon de cette nature, ont mérité d'eſtre célébrées comme autant d'exemples de vertu.

* Il n'y a point de Royaume au monde qui ſoit ſi *ancien* que celuy de la Chine, ni qui ſe puiſſe vanter d'une ſuite de Rois auſſi longue & auſſi bien continuée. Plus de quatre mille ans ſe ſont écoulez depuis qu'il ſubſiſte dans la meſme forme ; & il a eſté continué par 22 Familles, qui durant un ſi long eſpace de temps ont donné deux-cens-trente-ſix Rois. C'eſt ce que les Chinois juſtifient par l'Hiſtoire qu'ils ont de leur Pays, dont preſque toutes les parties ont eſté écrites par des Autheurs contemporains ; & par une Chronologie qui paroiſt ſi juſte, ſi circonſtanciée, & ſi bien ſuivie, qu'il ne ſemble pas que l'on puiſſe refuſer d'y ajouſter foy. Auſſi ſont-ils ſi perſuadez de cette longue antiquité, que c'eſt un crime capital chez eux que de douter de cet article ; & en général,

* *Cap. III.*

ral tant cette durée que les autres avantages extraordinaires de ce grand Royaume leur inſpirent tant d'orgueil, & leur donnent pour les autres Pays & pour les autres Nations des ſentimens ſi peu raiſonnables, que comme ſi tout finiſſoit où ſe termine leur Empire, ils ne daignent pas meſme s'informer du reſte, & ils n'en parlent jamais qu'avec des marques du dernier mépris.

* A en croire les Egyptiens, ils ont eſté les premiers qui ont eu des Lettres & des Hieroglyphes : mais on poſe icy pour certain que les Chinois en ont eu avant eux. Quoi qu'il en ſoit les *Lettres Chinoiſes* ne ſont pas une des particularitez les moins curieuſes de la Chine. Car au lieu que toutes les autres Nations ont en quelque ſorte une écriture commune, laquelle conſiſte en un Alphabet d'environ 24. Lettres, qui ont à peu prés le meſme ſon, quoy que leur figure ſoit différente ; les Chinois ont cinquante quatre mille quatre cens neuf Lettres, qui ſignifient toutes quelque choſe, & qui ne ſemblent pas tant eſtre des caractéres muets que des voix parlantes, ou du moins des figures & des images qui repre-

* *Chap. IV.*

préſentent au vif ce qu'elles ſignifient, tant l'artifice en eſt admirable. Ces Lettres ſont ou ſimples, ou compoſées ; & ces derniéres ſe font de l'aſſemblage des premiéres pour ſignifier quelque choſe qui a quelque eſpece de rapport à cette compoſition. Par exemple, la Lettre *Mŏ*, qui ſignifie *Bois* ou *Arbre*, eſt ſimple. Mais la Lettre *Lin*, qui ſignifie une *Foreſt*, & un aſſemblage de pluſieurs Arbres, eſt compoſée de deux *Mŏ*. L'Auteur débite là-deſſus quantité de choſes fort curieuſes. Il fait voir que toutes ces Lettres ſont de véritables *Hiéroglyphes*, & que rien n'a eſté inventé avec plus d'eſprit que la Langue des Chinois. En effet on ne peut nier que ce ne ſoit quelque choſe de bien ſurprenant, que cette Langue n'ayant en tout qu'environ trois cens vingt mots, tous monoſyllabes ; elle ſçache les aſſembler, les changer, & les meſler en tant de maniéres & ſi éloquentes, & en multiplier tellement l'uſage & la ſignification par les variations preſque infinies de ſes tons & de ſes accens, que ceux qui la parlent puiſſent s'expliquer ſur toute ſorte de ſujets, avec autant de facilité, de clarté, de grace, de fŏrce meſme & d'énergie, que

dans

dans les Langues les plus riches & les plus abondantes, comme celles des Grecs & des Latins. Nostre Autheur, qui nous l'assure, soûtient à mesme temps que la quantité de significations differentes qu'on y donne à un mesme mot, n'y fait nullement l'embarras & la difficulté que l'on s'y figure ; & qu'au contraire cette Langue a cet avantage, par ce petit nombre de monosyllabes où elle consiste, qu'il n'y a point de Langue ni morte ni vivante dans toute l'Europe, qui se puisse apprendre avec autant de facilité. Il en allégue pour preuve l'exemple des Missionnaires de sa Compagnie, qui en tres-peu de temps s'y rendent si habiles & si consommez, qu'ils y écrivent des Livres qui sont admirez par les Chinois mesmes ; ce qui luy donne occasion de s'étendre sur les loüanges de ces Péres, & de nous faire une longue liste des beaux Ouvrages qu'ils ont composez.

* Il n'y a point de Nation qui ayt plus *d'esprit* que les Chinois. Ils sont inventifs & industrieux, & on ne leur peut disputer l'honneur d'avoir les premiers inventé les Lettres, le Papier, l'im-

* *Chap. V.*

l'Impreſſion, la Poudre à canon, pour ne rien dire des autres choſes. Rien ne les occupe tant que l'étude de la Morale. Mais ils ne laiſſent pas d'avoir de l'eſprit de reſte pour pénétrer les plus ſubtiles & les plus difficiles queſtions de Mathématique, de Philoſophie, & de Théologie, lors qu'ils s'y veulent attacher. Auſſi n'y a-t il point de pays, où le nombre des gens d'étude ſoit ſi grand, & la connoiſſance des lettres ſi commune & ſi univerſelle, qu'à la Chine. Et l'on peut dire que hors de l'Europe, jamais Nation n'a eu tant de Livres ſur toutes ſortes de matiéres, tant en vers qu'en proſe, qu'en a celle cy. Parmi ce grand nombre il y en a 5, que les Chinois appellent *V-Kim*, ou les *Cinq Volumes*; qui ſont pour eux la meſme choſe que ſont pour nous nos Livres ſacrez. Le I. eſt une *Chronique* de *Cinq Rois* anciens, qu'ils honorent comme des Saints avec une vénération particuliére. Le II. eſt le Livre *des Rites*, qui contient la plus-part des Loix, des Coûtumes, & des Cérémonies, obſervées dans cet Empire. Le III. eſt de *Vers* & de *Poëſies*, où l'on loüe les vertus, & l'on cenſure les défauts. Le IV. eſt *Hiſtorique*, & a eſté compoſé

posé par *Confucius*. Et le V. est estimé le plus ancien comme le plus mystérieux de tous, les Chinois estans persuadez qu'il est l'Ouvrage de *Fohi* le premier de tous leurs Princes. Enfin ces cinq Livres sont accompagnez d'un autre, qui s'appelle les *Quatre Livres*, parce qu'il est divisé en 4. Parties ; & qui n'estant que la moëlle & la quintessence de ces 5. premiers, a la mesme authorité & le mesme poids que tous les autres.

*Les Chinois sont les gens du monde qui abondent le plus en *civilitez* & en *cérémonies*. Ils ont un Livre, dit nostre Autheur, fait exprés pour les régler, qui en explique plus de trois mille ; & c'est une chose surprenante de voir combien ils y sont ponctuels. Sur tout, ils surpassent toutes les autres Nations dans la multitude & dans la diversité des Titres honorables qu'ils se donnent ; aussi bien que dans certains airs de bienséance qu'ils affectent, & dans le soin qu'ils prennent de leurs vestemens. Il ne se peut rien voir de plus composé que la contenance, l'action, & toutes les maniéres de leurs Gens de Lettres. Et les Femmes s'y étudient de telle sorte à la pudeur, à la modestie, & à

* *Chap. VI.* l'hon-

l'honnesteté, qu'on diroit que ces vertus ſont nées avec elles. Leur magnificence paroiſt dans leurs *Feſtes*, qu'ils célébrent avec beaucoup de pompe ; & * dans ces *Ouvrages publics*, & ces Edifices ſuperbes, qui par leur grandeur & leur multitude, l'emportent ſans difficulté ſur tous ceux du reſte du monde, au jugement de noſtre Autheur. En général les Palais des Princes & des principaux Mandarins y ſemblent des Villes ; & les Maiſons meſmes des Particuliers qui ont du bien, y reſſemblent à des Palais. Le *Grand Canal*, que l'Autheur décrit avec ſon exactitude ordinaire, & qu'il dit eſtre long de 3500. ſtades, qui ſont environ 350. lieuës Françoiſes ; ce grand Canal, dis-je, eſt un de ces merveilleux Ouvrages de l'Art, où la commodité eſt tellement jointe avec la magnificence, que par ſon moyen on peut aller d'un bout de ce grand Royaume à l'autre, l'eſpace de plus de ſix-cens lieuës, toûjours par des Canaux ou par des Riviéres, à la réſerve d'une ſeule journée de chemin par terre pour traverſer une montagne : avantage que noſtre Jeſuite, qui a fait ce voyage luy-meſme, remarque qui ne ſe trouve point dans

* *Ch. VII. & VIII.* au-

aucun autre Eſtat de l'Univers. Il ajouſte † que comme il n'y a preſque point de Ville, ni de Village, qui ne joüiſſe de quelque Riviére, de quelque Canal, ou de quelque Bras de Mer navigable ; cette commodité y rend la Navigation ſi commune, qu'on n'y void guéres plus de gens ſur la terre que ſur les eaux. On peut juger de l'utilité qui ſe tire de là pour le Commerce, & avec quelle facilité l'abondance ſe répand ainſi dans toutes les parties de ce grand Eſtat. *Outre cela il n'eſt point de pays, qui ſoit ſi riche de ſes propres biens, & qui tire tant de ſon fond, que la Chine. Tout s'y trouve, on peut preſque dire au delà meſme des ſouhaits, non ſeulement pour le beſoin, mais pour les délices & pour l'opulence. La quantité *d'Or* qu'elle a dans toutes ſes Provinces eſt telle, qu'au lieu de le convertir en monnoye pour acheter les autres choſes, on l'y vend comme le reſte, & il eſt luy-meſme au nombre des marchandiſes. Pour *l'argent*, comme celuy qui entre une fois dans la Chine, ne peut plus jamais en ſortir, par la rigueur des Loix qui le défendent ; on voit bien que cette Nation qui eſt plus avide de

† *Ch. IX.* *Ch. X.*

ce

ce métal qu'aucune autre Nation du monde, doit en avoir amaſſé des quantitez tout-à-fait immenſes, depuis que cet Empire dure, c'eſt-à-dire, depuis plus de quatre mil cinq cens ans. Tous les autres Métaux s'y rencontrent dans une abondance du moins auſſi grande que dans aucun autre climat; ſur-tout le Laitton & le Cuivre, dont les Ouvriers Chinois font une infinité d'ouvrages que la bonté de la matiére & l'excellence du travail rendent précieux. La *Soye* & la *Cire* ne ſont pas encore deux des moindres choſes que poſſéde ce beau Pays. La premiére, qui n'eſt pas ſeulement la plus belle & la meilleure de tout le monde; mais qui y vient de plus en telle abondance, que la plus-part des Nations de l'Aſie & de l'Europe s'en fourniſſent; outre le nombre incroyable qui s'en conſume dans la Chine, où l'uſage en eſt ſi commun qu'il n'eſt pas juſqu'aux laquais meſme qui ne portent le ſatin & le damas. L'autre, qui eſt d'une eſpéce toute unique & toute particuliére à ce Royaume, la plus belle, la plus blanche & la plus nette qu'on ayt jamais vuë, & qui eſtant d'un uſage bien plus agréable que l'ordinai-

re,

re, eſt auſſi celle dont ſe ſervent le Roy & tous ceux de ſa Cour, les Grands Seigneurs, les Mandarins qui ſont dans l'employ, les Gens de lettres, & généralement toutes les perſonnes riches. Elle ſe produit dans de certains arbres de la grandeur à-peu-prés de nos Chaſtaigners, par le moyen de certains petis vers, qui par un inſtinct naturel perçent & pénétrent ces arbres juſqu'à la moëlle, & par une propriété auſſi admirable qu'elle leur eſt particuliére, préparent cette moëlle, la purifient & la convertiſſent en une cire blanche comme de la neige, laquelle ils pouſſent enſuite, par les trous qu'ils avoyent faits, juſqu'a la ſuperficie de la Plante, où par le moyen du vent & du froid elle ſe congéle & demeure pendante en forme de gouttes. Enfin, on ne ſçauroit exprimer le prix, la beauté, la variété, & la quantité, non ſeulement des riches étoffes, mais auſſi des peaux & des fourrures précieuſes, que cette Nation employe, ſur-tout dans les Provinces du Nord, & à la Cour de Pe-kim. Et pour ce qui eſt des autres choſes néceſſaires à l'entretien & à la commodité de la vie, comme les viandes, les fruits, & les au-

autres provisions ; il suffit de dire qu'ils ont toutes celles que nous avons, mais qu'outre cela ils en ont une fort gran. de quantité de tres-excellentes que nous n'avons pas.

† Il n'y a point d'Estat au monde, où la *Noblesse* ayt tant d'interest à conserver la Couronne dans la Famille réguante, que dans celuy de la Chine ; puis que tout ce qu'il y a de Nobles considérables, & de Grands-Seigneurs, ne durent qu'autant qu'elle subsiste, & que dez qu'une autre s'éléve en sa place, elle les fait tous périr. Il n'y a eu qu'une seule Famille qui ayt pû jusques à présent s'exempter d'un si triste sort. C'est celle du fameux *Confucius*, que le mérite de ce Philosophe, & la vénération incroyable que l'on garde pour sa mémoire, a conservée dans tout son lustre, depuis plus de deux mille deux cens ans ; de sorte que fleurissant encore dans le mesme estat de consideration & d'honneur, elle se peut dire avec justice la plus ancienne Famille du monde.

*Mais parmy tous les avantages qu'on attribüe à la Chine ; on prétend qu'il n'y en a point par où elle mérite plus d'estime que par l'excel-

† *Chap. XI.* * *Ch. XII.*

lence

lence de son *Gouvernement.* Et c'est icy que nostre Autheur entre dans un détail également curieux & important de toute la conduite de ce grand Empire. En général les *Mandarins* sont les Officiers & les Magistrats de tout le Royaume. Ils sont distinguez en *IX. Ordres*, dont les différences sont si bien marquées, & dont la subordination est si juste, qu'au sentiment de cet Autheur il ne se void rien de comparable nulle part ailleurs. Les Mandarins du Premier Ordre sont *Conseillers d'Estat* du Roy, & forment le Supréme Tribunal dont tous les autres dépendent. Aprés celuy-là viennent *Onze grands Tribunaux*, entre lesquels les Rois de la Chine ont partagé toutes les affaires de l'Empire. On prétend que l'établissement en ayt esté fait deux mille ans avant Jesus-Christ, & qu'ils ayent toûjours subsisté depuis ce temps-là sur le mesme pied où l'on les void encore à présent, si l'on en excepte les corruptions qui peuvent s'y estre introduites. De ces Onze Tribunaux il y en a *Six* de Mandarins *de Lettres*, comme on les appelle, & *Cinq* de Mandarins *d'Armes*. Les Six premiers sont les plus puissans, puis qu'il n'y a presque rien

qui

qui ne soit soûmis à leur juridiction, & l'on peut dire que ce sont eux qui gouvernent toute la Chine. *Le Premier* des Six est celuy qui a une intendance générale sur tous les Mandarins de l'Empire, & peut leur donner ou leur oster leurs Charges. Le *Second* a la surintendance des Impositions, des Tributs, & en général de toutes les Finances du Roy. Le *Troisiéme* a la direction des Rites, des Cérémonies, des Sciences & des Arts. Le *Quatriéme* a pour son partage tout ce qui regarde le soin de la Guerre & des Armes dans tout l'Empire. Le *Cinquiéme* iuge des Crimes & des Punitions de tous les Criminels; entre lesquelles, pour le dire en passant, on remarque icy qu'il n'y en a point de plus ignominieuse que d'avoir la teste tranchée. Et enfin le *Sixiéme* a la surintendaece des Ouvrages & des Bastimens du Roy. Ainsi il n'y a point d'affaires de quelque nature qu'elle soit qui ne se trouve estre de la dépendance de ces six Suprémes Tribunaux; & comme ils ont juriſdiction sur presque tous ceux de la Cour, & absolûment sur tous ceux des Provinces, on ne peut estre ni plus respecté ni mieux obéy qu'ils le sont par-

par-tout. Les Cinq Tribunaux des Mandarins *d'armes* ſont gouvernez par de grands Seigneurs, comme Marquis, Comtes, &c. & ont au deſſus d'eux un Tribunal ſupérieur, qui s'appelle le *Supréme Tribunal de la Guerre*, dont le Préſident eſt toûjours un des plus grands Seigneurs du Royaume. L'authorité de ce Préſident ſemble bien conſidérable, puis que la Juridiction de ſon Tribunal s'eſtend non ſeulement ſur ces cinq Tribunaux inférieurs, mais auſſi ſur tous les Officiers & les Soldats de l'Empire. Mais de peur qu'il n'abuſaſt d'un pouvoir trop étendu, on luy a donné pour Aſſeſſeur un Mandarin de Lettres, avec le titre de *Supréme Régent des Armes*, & deux Syndics ou Inſpecteurs Royaux, qui prennent part à toutes les affaires. D'ailleurs on peut dire que tous ces Tribunaux militaires, de quelque maniére qu'on les conſidére, ont bien plus de montre & d'apparence que de véritable authorité, puis qu'en tout ce qui regarde l'éxécution ils dépendent néceſſairement du *Supréme Tribunal des Armes*, qui eſt le *Quatriéme* des *Six* dont nous avons parlé. C'a eſté une des adreſſes de la Politique des Rois de la Chine, &

un effet de la connoiſſance qu'ils avoyent de l'humeur de leurs Sujets, qui n'ont point de paſſion plus violente que celle de s'enrichir & de commander ; que d'ayoir inſtitué comme ils ont fait un grand nombre de Tribunaux, pour donner moyen à beaucoup de gens de contenter leur ambition par les honneurs & les profits attachez aux Charges qui s'y exercent ; & de leur avoir en meſme temps oſté les occaſions d'en uſer mal par le peu de pouvoir qu'ils leur ont donné. On a encore gardé à peu prés les mêmes meſures à l'égard de ces *Six* premiers Suprémes Tribunaux, qui ſont ceux dont le pouvoir paroiſt le plus ample & le moins borné. Car comme on pouvoit craindre que chaſcun d'eux ne ſe rendiſt trop puiſſant, ſi on luy laiſſoit l'entiére diſpoſition des choſes qui luy appartiennent ; on leur a diſtribué leurs emplois & réglé leurs fonctions avec tant de prudence, qu'il ſe trouve qu'il n'y en a pas un qui ſoit abſolu dans les affaires de ſon reſſort, mais qu'ils dépendent tous les uns des autres. Tous ces Onze Tribunaux ſont placez ſelon leur rang, dans de magnifiques Palais, des deux coſtez de celuy du Roy ; les ſix premiers

miers à la gauche, qui eſt la place d'honneur, du coſté du Levant ; & les cinq autres à la droite du coſté du Couchant. Et comme chaſcun des Six a ſous ſoy divers Tribunaux Subalternes qui ſervent comme à préparer & à digérer les affaires ; ces Tribunaux inférieurs ont auſſi leurs Palais particuliers dans l'enceinte du Grand, qui eſt deſtiné pour le Tribunal Suprême duquel ils dépendent. Ces moindres Tribunaux ſont en plus petit ou en plus grand nombre dans chaſcun des Grands, à proportion des affaires qu'on y traitte ; & par la ſupputation de noſtre Autheur, ils ſe montent tous enſemble au nombre de *Quarante & quatre*. De ſorte qu'il ſemble que les affaires ſe devroyent traitter avec bien de l'exactitude, ayant à paſſer par tant de divers Tribunaux. Encore faut-il ſçavoir que dans les Palais de châcun des Six Suprémes Tribunaux il y a toûjours une Salle & un appartement pour un Mandarin qui s'appelle *l'Inſpecteur* ou le *Surveillant*, lequel examine publiquement ou ſecrettement tout ce qui ſe fait, & dez qu'il connoiſt quelque deſordre ou quelque injuſtice, il eſt obligé d'en donner avis au Roy. Tous les autres Tribunaux, ſoit de la

Cour, soit des Provinces, qu'on a ajoustez à ces Tribunaux Suprémes, ne sont pas réglez avec moins de Politique. Les premiers *, je veux dire ceux de la Cour, qui sont établis à *Pekim*, sont en si grand nombre, que nous n'avons garde d'entreprendre de les rapporter icy tous, car il y en a pour toute sorte de choses. Entre-autres il y en a un qui forme comme une espéce *d'Académie Royale*, composée des plus beaux esprits de tout le Royaume. Ce sont comme les *Gens de Lettres* du Roy, qui s'entretient souvent avec eux sur diverses Sciences, & en choisit plusieurs pour estre ses Conseillers, ou pour d'autres Tribunaux. Celuy qu'on appelle des *Visiteurs*, ou *Syndics Généraux*, a inspection sur la Cour & sur tout l'Empire. Son employ est de veiller à l'observation des Loix & de la Justice, & de tenir la main à ce que tant les Mandarins que le Peuple fassent leur devoir. Ce Tribunal est fort redouté, & loge dans un vaste Palais, où il a sous luy 25. Tribunaux Subalternes. Tous les trois ans il fait faire une *Visite Générale*, envoyant des Visiteurs en chaque Province, qui n'y ont pas plustost mis le

* *Ch. XIV.* pied

pied qu'ils deviennent Supérieurs aux Vicerois & aux Mandarins, & syndiquent tout avec une authorité qui n'imprime pas peu de crainte. Mais il y a encore un autre Tribunal, dont les fonctions ne sont pas moins importantes. C'est celuy des *Inspecteurs* ou *Surveillans*, dont nous avons déja parlé, qui sont divisez en Six Classes, comme les Six Tribunaux Suprémes, sur lesquels ils ont inspection. Leur authorité va si loin qu'ils peuvent mesme reprendre le Roy des fautes qu'il commet dans le Gouvernement de l'Estat; & il s'en trouve de si résolus, qu'ils s'exposent généreusement au banniſſement & à la mort, pour dire la vérité à leurs Princes, tantost par un Mémorial, & tantost de vive voix. Enfin * chaque *Province* a ses Tribunaux, tant Généraux que Particuliers, & par dessus tous un Tribunal Supréme, qui a la sur-intendance sur tous les autres, & rend conte au Roy, & aux six Suprémes Tribunaux de la Cour, de toutes les choses importantes. Tout cela, comme on peut juger, met bien des Mandarins dans l'employ. Aussi en conte-t-on au delà de *trente-deux mille*

* *Ch. XV.*

dans le Catalogue que la Cour en envoye de temps en temps dans les Provinces ; & quoy que le nombre en puiſſe paroiſtre ſurprenant, noſtre Autheur aſſure que la diſtribution, la diſtinction, & la ſubordination, en eſt encore plus merveilleuſe. Il ſemble que les Légiſlateurs n'ayent rien oublié pour établir les choſes ſur le meilleur pied où il eſtoit poſſible de les mettre, & qu'ils ayent prévu tous les inconvéniens que l'on pouvoit craindre. Mais par malheur la conduite & la probité des Officiers ne répond pas à un ſi bon ordre. Car comme ils ſont tous poſſédez d'un déſir inſatiable de s'élever & de s'enrichir, ils violent pour cela toutes ſorte de droits divins & humains ; & pendant qu'ils font les exacts dans l'obſervation extérieure des formalitez, ils ne font pas le moindre ſcrupule de commettre les plus grandes injuſtices dans le fond, & de fouler aux pieds la raiſon, la religion, l'honneſteté, & la juſtice. Ce qui n'empéche pas qu'avec tout cela la forme du Gouvernement ne ſoit en elle-meſme excellente, puiſque, comme dit noſtre Hiſtorien, la méchanceté des Hommes n'ôte rien à la bonté & à l'excellence des Loix.

Tout

Tout ce qu'on a dit juſques à préſent ne peut qu'il ne donne une haute idée de la *Grandeur* de cet Empire. * Mais il ſemble que rien ne ſoit plus capable de faire cet effet que la pompe & la magnificence extraordinaire qui éclatte à la Cour de ſon Empereur. L'Imagination meſme auroit de la peine à ajouſter quelque choſe au récit qu'on en fait icy en pluſieurs Chapitres ; & il eſt difficile qu'aprés l'avoir lû on ne trouve moins inexcuſable la flatterie de ces Peuples, qui éblouys de cette ſplendeur ne parlent jamais de leur Souverain qu'en des termes hyperboliques, & traittent tout ce qui a quelque rélation à ſa perſonne, de celeſte & de divin. Il faut voir dans l'Autheur meſme ce qu'il dit ſur tout cet Article : la Rélation qu'il fait de la Ville † de *Pe-kim*, qui eſt le ſéjour de la Cour du Prince, & la Capitale de l'Empire ; & ſur-tout celle qu'il nous donne*du vaſte & ſuperbe Palais de cet Empereur. Il y aura fort peu de Lecteurs qui ne liſent avec plaiſir cet endroit de ſon Ouvrage, &

* *Chap. XVI.* † *Chap. XVII.*
* *Chap. XVIII, XIX. XX.*

& à qui le détail où il entre ne paroiſſe d'autant plus curieux, que toutes les autres Rélations n'ont dit ſur ce ſujet que fort peu de choſe, & n'en ont parlé que fort confuſément. Ce qui, au jugement de M. Bernou, n'eſt venu que du peu de moyen qu'on a eu juſques à préſent de s'inſtruire là-deſſus; les Ambaſſadeurs qui ſont envoyez à cette Cour, demeurans toûjours renfermez dans le Palais que l'on leur donne; & les Miſſionnaires, à la reſerve d'un petit nombre, où n'ayant point vû *Pe-kim*, ou ne l'ayant vû qu'en paſſant. Ainſi, à ſon avis, il n'y a preſque eu que le Pére Magaillans, & deux ou trois autres, qui ayent pû avoir une parfaite connoiſſance de cette Cour & de cette Ville; & ce Jeſuite eſt le ſeul qui nous en ayt donné la Deſcription, aprés un ſejour de prés de 25 ans. On peut donc voir icy plus diſtinctement qu'on n'avoit fait juſqu'à cette heure, la ſituation, la forme, la diſpoſition, & la grandeur, de cette fameuſe Ville, dont on a parlé fort long-temps ſans la connoiſtre; avec une Deſcription auſſi ample & auſſi circonſtanciée qu'on la ſçauroit preſque déſirer, de cet admirable Palais, qui en contient

tient un ſi grand nombre d'autres; & qui ſoit par ſon étenduë ſi grande & ſi prodigieuſe; ſoit par la beauté, la richeſſe, la majeſté, & la grandeur, qui éclatte dans tout ce qu'il renferme; peut paſſer pour la plus belle & pour la plus merveilleuſe choſe qui ſoit dans le monde. Quatre Chapitres ſont employez à cette Deſcription; & le Traducteur y a joint un Plan & de la Ville & du Palais, qui ne ſert pas peu à faire comprendre la parfaite régularité qui y accompagne par-tout la magnificence. Enfin dans le dernier * Chapitre, qui ſuit immédiatement ceux-là, l'Autheur nous repréſente la maniére dont l'Empereur ſort de ſon Palais; ſoit lors qu'il n'a point d'autre deſſein que d'aller prendre le divertiſſement de la promenade ou de la chaſſe; ſoit lors qu'il va faire quelque fonction publique, comme quelqu'un de ces Sacrifices qu'il fait tous les ans dans chacun des ſept Temples deſtinez à cette cérémonie, qui ſont ſçituez dans la Ville, hors de l'enceinte de ſon Palais. Dans l'une & dans l'autre occaſion, on ne croit point qu'il y ait de Prince

* *Chap.* XXI

ce qui ſe faſſe voir dans un équippage auſſi magnifique. Mais ſur-tout on prétend que la pompe & la magnificence en ſoit ſans égale, lors qu'il ſort pour les fonctions publiques, accompagné du plus ſuperbe & du plus majeſtueux Cortége, qui ſe puiſſe voir dans aucune Cour. Rien ne pouvoit mieux achever de nous mettre devant les yeux toute la ſplendeur de cet Empire, & toute la gloire de ſon Monarque, que la deſcription qu'on nous donne de cette pompeuſe marche. Auſſi le P. Magaillans n'a-t-il pas jugé qu'il puſt mieux conclurre ſon Hiſtoire que par là; & ç'a eſté par ce dernier trait qu'il a voulu finir le tableau où il nous a dépeint la grandeur & la magnificence de la Chine.

Le Traducteur a ajouſté à cette Rélation celle de *la Vie* & de *la Mort* de ſon Autheur, écrite par le Pére *Louys Buglio*, ſon Compagnon inſéparable pendant tout le temps qu'il a demeuré à la Chine, c'eſt-à-dire, durant l'eſpace de trente-ſix ans. Suivant ce récit le P. *Magaillans* eſtoit Portugais; & ſelon M. l'Abbé Bernou, il eſtoit de la meſme famille que *Ferdinand de Magaillans*, qu'on appelle

pelle par corruption *Magellan*, qui découvrit le premier le Détroit qui porte ce nom, à l'extrémité de l'Amérique Méridionale. Il témoigna dez sa jeuneſſe une grande paſſion pour les Miſſions des Indes, où ſa Compagnie l'ayant envoyé en 1634. il trouva bien-toſt l'occaſion de paſſer dans la Chine. Et là, aprés avoir beaucoup ſouffert de la part des Infidéles, à ce que dit la Rélation, il fut enfin aſſez heureux pour gagner les bonnes graces du Prince Tartare, qui eſtoit devenu maiſtre de la Chine, en le divertiſſant par ſes inventions ingénieuſes, & en luy préſentant de temps en temps quelques ouvrages de ſa façon. Cela fit que lors qu'il mourut, le Roy luy fit faire à la mode du pays des funérailles fort magnifiques; & le P. Buglio, qui nous en décrit toute la Cérémonie, ne feint pas de dire qu'on n'en avoit encore point vu de plus célébres dans cette Cour.

ARTICLE II.

Nouvelle maniére de fortifier les Places, tirée des Methodes du Chevalier de Ville, du Comte de Pagan,

& de M. de Vauban; avec des Remarques sur l'Ordre renforcé, sur les Desseins du Capitaine Marchi, & sur ceux de M. Blondel, suivies de deux nouveaux Desseins. A Paris, chez Etienne Michallet Premier Imprimeur du Roy. 1689. in 8. Pagg. 275. Et se r'imprime in 12. à Amsterd. chez H. Desbordes.

LA fureur avec laquelle les Hommes, qui n'estoyent nez que pour s'entre-ayder & s'entre-secourir les uns les autres, se portent à détruire leurs semblables, a esté si fé-conde en inventions meurtriéres, & leur a fourni dans ces derniers temps tant de nouveaux moyens d'attaquer, de prendre, & de ruiner les Places qui auroyent esté autresfois inaccessibles, que rien n'est plus difficile aujourd'huy que l'Art de la Fortification, & qu'il est presque impossible que de nouvelles expériences ne fassent trouver à redire aux Methodes que l'on croyoit les plus parfaites. Il ne faut donc pas s'estonner si quelque approbation que le Public ayt donné à celles de M. le *Chevalier de Ville*, de M. le *Comte de Pagan*, & de M. *de Vauban*; & quelque estime qu'en témoi-

gne

gne l'Autheur Anonyme de cet Ouvrage, qui fait meſme profeſſion de prendre ces Meſſieurs pour ſes Guides ; il ne laiſſe pas de critiquer ces meſmes Methodes, & de les reprendre en quelques endroits, auſſi bien que celles de quelques autres, & d'en propoſer une nouvelle, qui luy paroiſt avoir quelques avantages que les autres n'avoyent pas. Il ne faut que voir ſans prévention ſi ſes vûës & ſes réflexions là-deſſus ſont juſtes ; & c'eſt à quoy pourra ſervir le plan que nous allons taſcher de donner de ſon Traitté. Il l'a diviſé en VI. Chapitres, & chaque Chapitre en pluſieurs Articles, où il examine ſon ſujet dans un auſſi grand détail qu'on peut ſouhaitter.

Il commence par ce qui regarde directement le *Corps de la Place* ; à quoy il employe ſon I. Chapitre, qui eſt celuy où il s'eſtend le plus. Et comme les Fortifications d'une Place doivent eſtre eſtimées d'autant plus parfaites qu'elles fourniſſent à un plus petit nombre de Soldats plus de moyens & d'avantages pour la défendre ; la premiére choſe qu'il examine eſt, ſçavoir ſi dans cette vûë *l'on doit ſe ſervir du Flanc fichant, ou du Flanc razant?*

C'eſt-

C'eſt-à-dire, laquelle des deux Fortifications eſt la meilleure; ou celle dans laquelle la Face du Baſtion eſt découverte & défenduë par les extrémitez de la Courtine, que l'on appelle Feu de la Courtine, ou Second Flanc; où celle dans laquelle cette Face n'eſt vûë & n'eſt défenduë que du Flanc oppoſé? Quoi qu'entre ces trois célébres Autheurs que nous avons dit que le noſtre prenoit pour ſes Guides, le Chevalier de Ville ſoit le ſeul qui préfére le Flanc fichant au Flanc razant; on ne laiſſe pas icy de le ſuivre, & l'on s'applique à réfuter toutes les raiſons qui peuvent eſtre oppoſées à ſon ſentiment. Une des plus conſidérables eſt que le Flanc fichant cauſe une grande inégalité dans la Fortification irréguliere; en ſorte que l'Ennemy découvre d'abord quel eſt le coſté le plus foible: au lieu qu'on ſuppoſe au contraire que le Flanc razant rend tous les coſtez de la Place également forts. L'Autheur répondant à cela, convient de l'inégalité, mais non pas que cette inégalité ſoit préjudiciable. Il ſoûtient au contraire qu'il n'y a point de mal de rendre un coſté plus fort que les autres, en luy donnant toute la force

force qu'il peut avoir, pourvû que par là on n'affoibliſſe point les autres. Outre que d'ailleurs, ſi l'on ſuit la méthode de M. de Vauban, qui proportionne ſes Flancs à la grandeur des Coſtez; le Flanc razant ne rendra pas la force des Coſtez égale; puiſque, par exemple, ſi un Coſté de la Place eſt de cent-dix toiſes, & les autres de cent-quarante, le Coſté de cent dix toiſes n'aura que dix-ſept toiſes de Flanc, au lieu que celuy de cent-quarante en aura vingt-trois ou vingt-quatre. Il eſt vray que l'on peut dire que les Faces qui ſont deffenduës par les Flancs de dix-ſept toiſes ne ſont pas ſi grandes que celles qui le ſont par les Flancs de vingt-quatre : c'eſt ce que l'Auteur ne nie pas. Mais il dit que les aſſiégeans, qui peut-eſtre, n'entendront pas bien la Régle de Proportion, n'y feront pas une moindre mine, ni une moindre bréche; qu'enfin ils n'employeront pas moins de monde à les attaquer, & qu'il y en aura beaucoup moins d'employé à les deffendre.

Cette Queſtion ainſi décidée dans le Premier Article, il parle dans le Second de *l'Angle flanqué*. Il poſe en fait qu'il n'eſt pas poſſible de réſiſter

ſiſter à l'évidence avec laquelle le Chevalier de Ville a démontré qu'il eſt auſſi difficile de rompre la pointe d'un Baſtion à angle droit que celle d'un Baſtion à angle obtus. Mais quoy qu'il ſoit perſuadé que l'angle droit eſt bien meilleur qu'un plus aigu ; cependant comme il luy paroiſt, auſſi bien qu'à cet Autheur, qu'il y a trés-peu de différence de la force d'un angle droit à celle d'un angle qui a huit ou dix degrez de moins ; & que ces huit ou dix degrez, qui affoibliſſent tres-peu la pointe du Baſtion, augmentent conſidérablement ſa défenſe, en donnant lieu de prendre 12 ou 15 toiſes de feu dans la Courtine, & de placer quelques Canons de plus ſur le Flanc haut ; tout cela luy fait croire qu'il n'eſt point beſoin d'affecter de faire l'Angle flanqué droit de l'hexagone, comme a fait le meſme Chevalier de Ville. Tout ce qu'il juge à propos de faire pour donner plus de force & de réſiſtance à ces Angles aigus, c'eſt de n'eſlever leur pointe que juſqu'à deux pieds du niveau de la Campagne, & de couper le reſte par un arrondiſſement qui joigne les Faces à deux toiſes de l'Angle flanqué.

Une

Une des choſes les plus conſidérables dans la Fortification eſt ſans contredit ce qu'on appelle *la Ligne de Défenſe*. Quelques Autheurs ne veulent pas qu'on luy donne plus de 130 toiſes ; & la raiſon la plus ſpécieuſe qu'ils en rendent, c'eſt que les mouſquets communs ne portent pas plus loin de but en blanc. Mais noſtre Autheur, qui prétend avoir pour luy l'expérience de toutes les Nations, auſſi bien que l'exemple de ſes trois Guides, ne balance point à donner à cette Ligne vingt toiſes de plus. Il appuye ſon ſentiment de raiſons conſidérables, & conſeille en paſſant l'uſage de certains fuſils boucaniers, dont ſe ſervent les Chaſſeurs des Iſles ; & principalement ceux de St. Domingue. Comme le canon en eſt long de quatre pieds & demy, on prétend que cette longueur donne tant de force au coup, que ces ſortes de fuſils portent auſſi loin que les Canons, & qu'ils ne trouvent point d'armes à l'épreuve. En effet ceux qui s'en ſervent, ſe tiennent aſſurez de tuer un homme à trois cens pas, & de perçer un bœuf à deux cens. C'eſt de ces fuſils & de ceux qu'on nomme Biſcayens qu'il voudroit que les Pla-

ces

ces fuſſent garnies pour tirer des Flancs retirez tout l'avantage qu'ils peuvent fournir. Au reſte il ne donne ces 150. toiſes à la Ligne de Défenſe que dans ce que l'on appelle *la Grande Fortification*. Et il veut meſme que dans celle-cy on prenne garde à régler ſi bien la grandeur du Coſté, qu'avec certaine proportion des Demi-gorges au Coſté, & certaine longueur de Flanc, la Ligne de défenſe n'excéde pas ces cent cinquante toiſes. Comme il entre là-deſſus dans un aſſez grand détail, il avouë que ces petites particularitez ne contribueront pas à rendre ſa méthode aiſée. Mais il déclare auſſi qu'il n'a pas deſſein de traitter les choſes auſſi cavaliérement que peuvent faire d'autres Autheurs. Il veut entre-autres choſes que les *Demi-gorges* ſoyent aſſez ouvertes pour y pouvoir tracer un retranchement aſſez ample. Et à l'égard des *Flancs*, dont il parle en ſuite, il approuveroit fort la méthode de M. De Vauban, qui a pris un milieu entre le Flanc perpendiculaire ſur la Ligne de défenſe, & le Flanc perpendiculaire ſur la Courtine. Mais il dit que dans ſa méthode il ne peut pas donner aux ſiens

la

la meſme ſçitüation à l'égard de la Ligne de défenſe. Ils ne l'ont qu'à l'égard de la Courtine ; & de la maniére qu'il les conſtruit, la longueur de la Ligne de défenſe ſe prend derriére le Parapet, & non pas au pied du Flanc.

Il ne dit que deux mots des *Faces*, dont il ne croit pas qu'il ſe faille mettre en peine de régler ſcrupuleuſement la longueur, pourvû qu'elles ſoyent bien flanquées. Pour les *Courtines* il remarque qu'on a toûjours préféré les droites aux autres, & à ſon avis c'eſt avec raiſon. Mais de toutes les parties de la Fortification, il tient que *l'Orillon* bien conſtruit eſt celle qui donne le plus de moyen de nuire à l'Ennemy dans le paſſage du foſſé, & qui embarraſſe le plus le Mineur en quelque endroit qu'il s'attache. Les Hollandois n'en font jamais, & ils prétendent en avoir de bonnes raiſons. Noſtre Autheur au contraire les croit abſolûment néceſſaires ; & il fait les ſiens épais de 7 toiſes dans tous ſes Flancs, ne doutant point que cette épaiſſeur ne ſoit capable de la plûs forte réſiſtance.

Sur l'Article des *Remparts*, on remarque que le Chevalier de Ville fait

ſes

ſes *Baſtions* pleins, & que M. de Vauban fait les ſiens vuides. Noſtre Autheur prend le milieu entre ces deux extrémitez; & ne faiſant les ſiens ni tout-à-fait pleins, ni tout-à-fait vuides, il y trace un retranchement preſque tout formé, qui ne luy couſte rien à ménager en rapportant les terres, & qui eſt compoſé d'une Tenaille, dont le front occupe toute la largeur du Baſtion, & dont les faces ſont défenduës par des flancs longs de 14. toiſes. Mais dans tous les Quarrez & dans le Pentagone de la petite Fortification, où les Demi-gorges ne ſont pas aſſez amples pour y tracer un pareil retranchement, il forme un double Baſtion, comme celuy dont il donne la figure dans l'une de ſes Planches.

Il trouve qu'il y a quelque choſe à dire ſur l'uſage des *Contremines*. Leur nom promet beaucoup, mais à ſon avis on ne les a pas renduës juſqu'icy auſſi utiles qu'elles pourroyent l'eſtre. Il remarque qu'on en fait de trois ſortes, & que l'on conte pour une des trois la *Cuvette* que l'on creuſe au fond du foſſé. Mais de la maniére dont on aſſiége préſentement & dont on ſe prend à miner, il dit que ces

ſor-

ſortes d'Ouvrages ne peuvent plus eſtre mis au rang des Contremines ; quoy qu'ils puiſſent eſtre fort utiles, lors que la Cuvette eſt remplie d'eau & que le Rempart eſt bien contremíné. Il donne donc deux Deſſeins de véritables Contremines, dans leſquels il prétend ſur-tout que l'utilité eſt proportionnée à la dépenſe.

Les ſentimens ſont fort partagez ſur ce qui regarde la largeur du *Foſſé*. M. de Vauban tient ordinairement ſon Foſſé eſtroit ; & le Chevalier de Ville proportionne la largeur du ſien à la longueur de ſes Flancs. Pour nôtre Autheur, il fait toûjours ſon Foſſé large de ſeize toiſes vers la pointe du Baſtion ; & de peur que les angles r'entrans de ſa Contreſcarpe ne dérobent aux Faces des Baſtions une partie de la défenſe que les Flancs leur peuvent fournir, il le trace paralléle à la ligne qu'il tire de la pointe d'un Baſtion à l'angle que le Flanc du Baſtion oppoſé forme avec la Courtine ; ou bien il le forme en tirant des lignes de la pointe des Baſtions aux angles de l'Epaule qui leur ſont oppoſez, & menant le reſte paralléle aux Faces juſqu'à la rencontre des premiéres lignes. Pour ce qui eſt de la profondeur

deur, il n'eſt pas de l'avis de ceux qui croyent que les Foſſez les plus profonds ſont les meilleurs. Il croit au contraire que dans la méthode de M. de Vauban, & dans la ſienne, il ſeroit dangéreux de les creuſer plus de quatre toiſes au devant des Courtines; parce que le Flanc haut ne découvriroit pas le pied de la Courtine baſſe. En un mot il tient que l'on peut ſe contenter de ne luy donner que deux toiſes de profondeur, pourvû que d'ailleurs on le faſſe d'une largeur raiſonnable. Il trouve inutile de diſcuter, lequel vaut mieux du Foſſé ſec, ou de celuy qui eſt plein d'eau. C'eſt, dit-il, une queſtion qui a eſté décidée il y a long-temps en faveur du premier. Mais, à ſon avis, le meilleur de tous eſt celuy qui ſe remplit d'eau quand on veut & qui ſe vuide de meſme. L'Autheur continuë à examiner de la meſme ſorte toutes les autres Parties de la Fortification du Corps de la Place. Il parle du *Chemin couvert*, de *l'Eſplanade*, des *Fauſſes-brayes*, des *Cavaliers*, des *Portes*, & des *Poternes*. Et il finit ce long Chapitre par un Article *des Citadelles*.

Dans

Dans le II. Chapitre il traitte de ce qui regarde les *Dehors*, dont il dit que les derniéres Guerres ont aſſez fait connoiſtre l'importance. Ils ſont de différentes figures & de différentes grandeurs, ſelon la dépenſe qu'on y veut faire, ou l'uſage auquel on les deſtine. Mais les plus uſitez ſont les *Demi-lunes*, les *Contre-gardes*, les *Demi-lunes tenaillées*, autrement *accornées*; les *Ouvrages à corne à demi-baſtions*, & les *Ouvrages à couronne*. Pour les Ouvrages à corne ſans demi-baſtions, appellez *Ouvrages en tenaille*; ce ſont à ſon avis des dépenſes inutiles: & il dit que l'Autheur Italien, qui appelle les Forts en étoile (qui ſont la meſme choſe que le front de ces Ouvrages) des Cometes fatales à ceux qui les baſtiſſent & qui s'y fient, n'a pas auſſi mal rencontré que le Chevalier de Ville s'eſt imaginé. Il s'attache donc à parler de ces cinq ſortes qui ſont les plus utiles; & outre les réflexions qui les regardent en commun, il traitte de chaſcune en particulier, & les examine à peu prés ſur le meſme pied & en la meſme maniére qu'il a fait celles du Corps de la Place. C'eſt à dire qu'il y remarque ce qu'il approuve ou qu'il deſapprouve

dans

dans la Méthode des autres ; la ſienne, à ce qu'il dit, n'ayant preſque rien de particulier que le choix des piéces dont il la compoſe, excepté que quelquesfois il les retouche & les rend meilleures par quelque petit changement qu'il y fait.

Il donne dans le III. Chap. une *Conſtruction* à ſa maniére du Corps de la Place & des Dehors, tant pour la grande que pour la petite & pour la moyenne Fortification. Il commence par la Grande, & il marque les meſures qu'il y faut obſerver, pour fortifier le *Quarré*, le *Pentagone*, l'*Exagone*, & l'*Eptagone* ; prétendant que ces meſmes proportions & cette meſme Conſtruction doivent ſervir pour les Figures qui ont plus de ſept coſtez, comme en effet il le démontre par l'exemple du *Decagone*. Il tient encore la meſme méthode à l'égard de la Moyenne Fortification & de la Petite ; & il explique en détail de quelle maniére il faut conſtruire chaſcune des Piéces tant du Corps de la Place que des Déhors.

Comme parmy les diverſes Planches, où il a fait graver les Figures qu'il a jugées néceſſaires pour l'intelligence de ſes Démonſtrations, il y en a une

une où ſont repréſentées les Courtines, les Flancs, les Revers de l'Orillon, les Faces, les Batteries retirées dans les Faces des Baſtions, les Dehors : il donne dans le Chap. IV, le Devis ou l'explication de tous ces Profils. Dans le V. il traitte de la *Fortification irréguliére*, & il y établit diverſes maximes, qui comprennent ce qu'il juge de plus important & de plus néceſſaire d'y obſerver, & qui ne ſont à le bien prendre qu'un précis de ce qu'il a expliqué plus au long en divers endroits de ſon Ouvrage. Aprés quoy il parle des divers accidens de cette eſpéce de Fortification, des moyens de remédier à ſes défauts, & de la maniére dont on doit ſe prévaloir de ſes avantages.

Enfin dans le Chap. VI. il propoſe *ſes Nouveaux Deſſeins de Fortification.* Mais il déclare d'abord que ce n'eſt qu'une prémiére idée qu'il met au jour, bien moins dans l'eſpérance de la voir ſuivie, que dans le deſſein de deſabuſer ceux qui ont crû cette matiére épuiſée, & de faire par occaſion quelques remarques ſur les conſtructions qui ont de la conformité avec les ſiennes, en examinant les raiſons de ceux qui nous les ont données. Il

examine donc premiérement celle qui a paru la premiére, & qu'on a nommée *Ordre renforcé*. Et parce que *Marchi* Autheur Italien l'a tournée de tous les biais dont il a pû s'aviſer; il repréſente la maniére dont il s'en eſt acquitté, par la deſcription de deux de ſes Tenailles d'Hexagone qui ſuffiſent pour juger de toutes les autres. En ſuite de cela il paſſe à la Nouvelle Maniére de fortifier les Places de *M. Blondel*, qui fut r'imprimée à la Haye en 1686, & dont on peut dire qu'il s'eſtoit beaucoup félicité luy-meſme. Noſtre Autheur remarque bien des défauts dans l'une & dans l'autre de ces Methodes, mais ſur-tout dans la derniére; & il ne peut concevoir comment M. Blondel a pû dire que ſa conſtruction pouvoit eſtre appliquée ſur les vieilles Places *avec une facilité incroyable*. Car outre que pour le faire il ſeroit néceſſaire que ces Places euſſent du ſecond flanc conſidérablement, ce qui ne ſe rencontre guéres; il y trouve encore de fort grands inconveniens, en ce qu'il faudroit abbattre les vieux flancs, r'entrer dans la Ville, & ruïner une infinité de maiſons, dont on ſeroit obligé de dédommager les propriétaires. Tout cela luy

luy paroist fort éloigné de cette facilité que M. Blondel s'estoit figurée, & luy donne lieu de montrer par la comparaison qu'il fait de ses pensées là dessus avec celles de cet Autheur, aussi-bien qu'avec celles des autres, l'avantage qu'il prétend que les siennes ayent à beaucoup d'égards sur les leurs.

ARTICLE III.

Mémoire contenant une Expérience faite par M. Louys Boschet sur une Romaine qu'il a inventée l'année 1687. au mois d'Aoust, & qu'il a expérimentée le Jeudy 7. & le Vendredy 8. Octobre de la présente année 1688. Par laquelle il prétend montrer que le Mouvement perpétuel est possible, & qu'il peut estre mis en usage avec beaucoup d'utilité, l'impossibilité qu'on a cru y voir jusques à présent cessant aujourd'huy par la découverte & l'expérience qu'il prétend en avoir faite avec deux sortes de poids differens, l'un plus petit & l'autre plus grand.

PAr la Régle des Forces mouvantes des Statéres ou Romaines, tant doubles que simples & ordinaires, dont voicy la figure, il eſt trés-certain qu'on ne peut eſlever un poids de 22. onces, avec un autre poids de deux onces & un gros & demy, ſur une levée d'un pied de haut par le bout le plus court, A. & ſur la chute de 4. pieds de bas, par le plus long bout B. l'un & l'autre bout eſtant mis en équilibre, ſur la ligne horizontale C: ladite Romaine ayant ſon centre mobile au point D. qui tient & eſt porté ſur la barre E. & eſt diſtant de la ligne F. de quatre pieds de hauteur. Car ſuivant le principe de cette Romaine, il eſt conſtant qu'il faudroit que le poids de deux onces & un gros & demy, qui eſt en H, fuſt en G, pour eſtre en équilibre avec le poids marqué I. peſant huit onces & ſix gros; Cela eſt trop clair pour en pouvoir diſconvenir, puis que l'experience journaliere convaincroit tous ceux qui en feroyent le moindre doute.

Mais par ma Romaine ou Statére, le plus court bout eſtant mis en équilibre avec le plus long, comme dans celle de cy-deſſus, ſur la ligne

C.

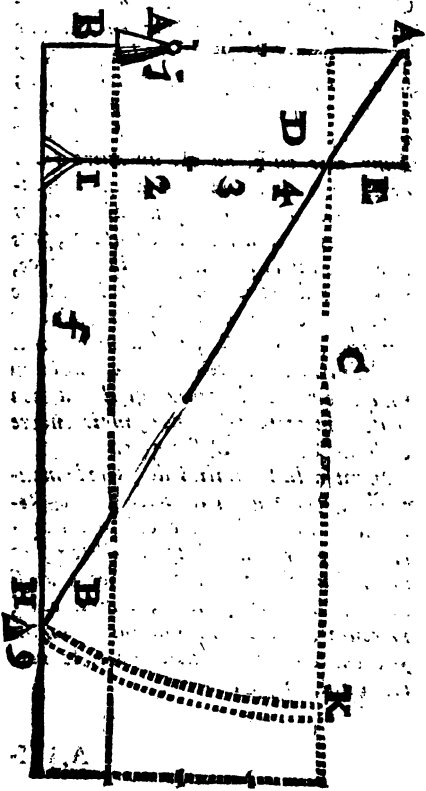
B
A
D
I
2
3
4
E
F
C
G
H
K

C. & ma dite Romaine n'ayant depuis le mobile D. juſques en K. que ſix pieds & demy de longueur, & ſa chute n'eſtant que de quatre pieds; neanmoins j'eſléve fort promptement avec un poids de deux onces & un gros & demy mis en K. ou H. un autre poids de 23. onces à la hauteur d'un pied; laquelle expérience ne ſe peut faire par les Romaines ordinaires, ni redoublées, puis que ſuivant le meſme principe de force, & eſpace de mouvement, le poids H. ne peut pas élever celui de 8. onces & ſix gros; qui n'eſt pas ſeulement mis en équilibre au point K. H; mais en G. qui eſt plus loin. Ainſi il y a non ſeulement cette différence, mais encore celle de 8. onces & ſix gros.

Quant à la poſſibilité de faire le mouvement perpetuel par cette Force Romaine, j'en puis faire voir les expériences pour toute ſorte d'uſages, & meſme avec les corps ſolides, auſſi bien qu'avec les fluides, comme air, mercure, ſable, ou roulans, comme peuvent eſtre des boulets de telle matiere que ce ſoit.

ARTI-

ARTICLE IV.

D. Johannis Bohn, *Anatomiæ & Chirurgiæ Professoris Publici, De Renunciatione Vulnerum : Seu Vulnerum Lethalium Examen, exponens horum formalitatem & causas, tàm in genere, quàm in specie, ac per singulas Corporis partes.* C'est-à-dire, *Traitté du Rapport des Playes, où l'on examine ce qui les peut rendre mortelles.* Lipsiæ. Sumptibus Joh. Fred. Gledirsch, Typis Christ. Fleischeri 1689. in 8. Pagg. 400. Et se trouve à Amsterdam chez Henry Desbordes.

IL n'y a rien dans la Medecine qui soit de plus grande importance que ce qui fait le sujet de ce Traitté ; puis que c'est ordinairement de ce qu'elle en décide que dépend l'absolution ou la condamnation, la vie ou la mort, des personnes accusées d'homicide. Cependant, si l'on en croit M. *Bohn*, il n'y a rien qu'on ayt examiné jusqu'icy avec moins d'application ; & ce n'a pas esté un petit sujet de scandale pour le public, que

dans des affaires auſſi importantes & auſſi capitales que celles-cy, les Juges n'ayent pû la plus part du temps fonder leurs ſentences que ſur des probabilitez & des conjectures incertaines, ou ſur des dépoſitions de Témoins inſuffiſans. Il a donc crû que ce ſeroit rendre un bon office au public que de traitter cette matiére avec tout le ſoin & toute l'exactitude qu'elle mérite ; & c'eſt ce qu'il a eu deſſein de faire dans cet Ouvrage, qu'il a diviſé en deux Parties. Dans la *Premiére* il traitte des Playes mortelles en général, & dans la *Seconde*, il en explique les différentes eſpéces.

I. Quoyque la plus-part de ceux qui ont traitté cette matiére ayent cru qu'elle devoit eſtre rapportée à cette Partie de la Medecine qui regarde le *Prognoſtic* ; noſtre Autheur prétend qu'elle eſt bien pluſtoſt du reſſort de celle qu'on appelle la *Pathologie* ; parce qu'il ne s'y agit pas tant de prévoir & de prédire l'avenir que de réfléchir ſur le préſent ou ſur le paſſé, & de voir ſi la playe dont il s'agit eſt incurable de ſa nature. La choſe eſt ſouvent tres-difficile à juger, & ne demande pas peu de ſoin, de diſcernement

nement, & de lumiére. Auſſi M. Bohn ne peut-il voir ſans indignation que les Juges, qui inſtruiſent ces ſortes de procés, s'en rapportent à des Barbiers qui n'ont pas la moindre teinture de l'Anatomie. Il croit meſme qu'il ne ſuffit pas, pour faire un bon rapport, d'eſtre habile Chirurgien. Il faut, ſelon luy, entendre à fond la Medecine; & rien ne luy paroiſt ſi ridicule que de dire que dans les rencontres où le Medecin & le Chirurgien ne ſont pas d'accord, il faut préférer l'avis du Chirurgien à celuy du Medecin. Comme s'il n'eſtoit pas conſtant qu'on ne peut proprement eſtre Medecin ſans ſçavoir parfaitement tout ce que doit ſçavoir un Chirurgien; au lieu que la plus-part des Chirurgiens entrent ſi peu dans les connoiſſances & dans les lumiéres de la Medecine, qu'ils n'en ſçavent pas même ce qui a le plus de rapport avec leur art, comme l'œconomie du corps humain, d'où dépend néantmoins tout le jugement que l'on doit faire de la qualité & de l'importance des playes.

Cette queſtion préliminaire ainſi décidée, il entre dans la diſcuſſion de ſon ſujet par l'examen de ce qu'il faut entendre icy par le mot de *Playe*. Il

dit donc que non seulement on doit entendre par là cette solution de continuité qui se fait dans les parties molles par les coups qui les entament; mais aussi toutes les blessures, & les autres incommoditez de quelque nature qu'elles soyent, qu'une pareille violence peut causer aux Parties solides; toutes les fractures d'os, les luxations des vertébres, les contusions, les compressions du cerveau, & en général tous les effets des coups violens, qui troublent, arrestent, ou incommodent les fonctions vitales ou animales. Il veut même qu'on mette en ce rang la commotion qui se peut faire dans le cerveau, comme étant une des choses sur lesquelles les Medecins donnent leur rapport, & qui est trés souvent suivie de Symptômes tres-fâcheux, quelquefois même d'une mort soudaine. Il ajoûte encore à cela les percussions violentes de la région épigastrique & des hypochondres, qui ne sont pas moins funestes, comme il le fait voir par l'exemple d'un homme qui tomba mort sur le champ, d'un coup de brique qu'il reçut dans l'hypochondre droit, quoy qu'aprés qu'on l'eut ouvert, on n'y trouva rien qu'une petite contusion au diaphragme, de la largeur

geur d'une piéce de trente sols. En un mot il veut qu'en matiére de rapport qui se doit faire en Justice, on comprenne sous le nom de *Playes* généralement toute sorte de léſion, qui se peut faire, soit avec la main nuë, soit avec quelques inſtrumens, sans qu'il en faille excepter aucune, par quelque cauſe qu'elle arrive, & de quelle nature qu'elle ſoit.

C'eſt donc ſur ces *Playes* ou *Léſions* conſidérées dans toute cette étenduë qu'il échet ſouvent de prononcer ſi elles ſont mortelles, ou ſi elles ne le ſont pas. Mais comme il y a grande difference entre une Playe *incurable* & une Playe *mortelle*, & qu'on a vû des gens vivre fort long-temps, & meſme aſſez ſains d'ailleurs, aprés avoir eu, par exemple, l'eſtomac ou les inteſtins percez, ſans que la bleſſure en euſt pû eſtre guérie; l'Auteur a ſoin d'avertir d'abord que dans les rapports que l'on fait il faut bien ſe donner de garde de confondre ces deux choſes. Il diſtingue encore entre les Playes mortelles *d'elles-meſmes* & de leur nature, & celles qui ne le ſont que *par accident*, c'eſt-à-dire, qui ne deviennent telles que par la faute du Chirurgien, ou par la mauvaiſe con-

duite du malade, ou par quelque autre accident qui peut ſurvenir. Enfin il diſtingue entre les Playes qui ſont *abſolûment* & inévitablement mortelles, & celles qui ne le ſont que *pour l'ordinaire*, & dont il arrive quelquefois que l'on guérit. Mais il ne croit pas que dans le rapport que l'on fait de ces derniéres, l'on doive faire difficulté de dire ſimplement qu'elles ſont mortelles, quoy que cela puiſſe ſouffrir quelquefois des exceptions; parce qu'il arrive bien auſſi quelquefois qu'il y en a d'abſolûment mortelles dont on rechappe neanmoins, comme on le peut voir par divers exemples qu'il en allégue en cet endroit.

Aprés ces fondemens poſez, **M.** Bohn paſſe à la recherche des *Cauſes* qui rendent certaines Playes *mortelles par elles-meſmes*. Et pour y bien reüſſir, il remarque qu'il y a dans nos corps deux *Fluides univerſels*, ſçavoir le *Sang*, & la *Lymphe*, qu'il regarde comme les deux principes immediats de la vie des Parties ſolides. Il dit donc que ces deux Fluides ont deux mouvemens differens, l'un qui leur eſt intime, & l'autre qui eſt local; & que les percuſſions & les playes qui appor-

apportent assez de trouble à l'un ou à l'autre de ces mouvemens, ou a tous les deux ensemble, pour éteindre la vie de tout le corps, doivent estre considerées comme mortelles par elles-mesmes. Ainsi tous les coups qui offensent considérablement les organes de la respiration, ou qui blessent les parties destinées à la production, à l'exaltation, & à la distribution du chile; tous ceux qui déchirent les vaisseaux qui portent le sang ou la lymphe, ceux qui offensent le cerveau, ceux qui perçent les canaux où sont contenus les sucs nourrissans ou excrementeux, d'où vient que ces sucs s'extravasent & se répandent, & causent une infinité de facheux & mortels accidens; en un mot tous ceux qui empeschent l'agitation vitale & la circulation du sang, sont des coups mortels par eux-mesmes. Au contraire on doit regarder comme des coups non mortels d'eux-mesmes, & qui ne le peuvent estre que par accident, tous ceux qui ne troublent considerablement ni l'un ni l'autre de ces mouvemens; puis que s'il arrive quelquefois qu'ils soyent funestes à ceux qui les ont reçûs, cela procede de quelque autre cause que de la nature

du

du coup, comme de la négligence ou de l'incapacité du Chirurgien, ou bien de l'intempérance & de la diéte mal-réglée du malade.

Mais comme ce n'eſt-là qu'une Cauſe extrémément générale, & que pour donner une idée plus diſtincte du ſujet, il faut quelque choſe de plus particulier & de plus précis; M. Bohn entre aprés cela dans un examen aſſez exact des *Cauſes Particuliéres* qui font que les Playes ſoyent mortelles. Ces Cauſes, ſelon luy, ſont toutes compriſes ſous deux genres principaux; les unes qu'il nomme *Intrinſeques*, & les autres qu'il appelle *Extrinſeques*. Les premiéres ſont celles qu'il ne faut point chercher ailleurs que dans le Coup meſme, ou dans la Partie affectée, & qui conſiſtent, ou 1. dans la contexture de cette Partie, dans ſa ſituation, & dans ſon action; ou 2. dans la grandeur de la Playe, dans ſa qualité, ou dans ſa figure. Les autres qu'on nomme *Extrinſeques*, ſont celles qui ſont proprement hors de la Playe & de ſon ſujet; & qui viennent, par exemple, ou de la conſtitution de la perſonne bleſſée, ou de ſon âge, ou de ſes maladies précédentes, ou de la qualité de l'air où il

vit;

vit, ou des symptômes qui survienent aprés la blessure, ou de la diéte du malade, ou de la differente capacité du Medecin ou du Chirurgien. Il fait donc voir par un détail particulier de toutes ces choses, que selon la diversitez de toutes ces circonstances, les Playes tantoſt ſont mortelles, & tantoſt ne le ſoit pas. Et aprés avoir montré que c'eſt ſur tout cela que l'on doit fonder les rapports que l'on donne en Juſtice, il en tire trois Concluſions. La premiére, *Que l'inſpection de la Playe eſt abſolument néceſſaire pour fonder un jugement raiſonnable*; parce que ſans cela il eſt impoſſible de déterminer avec certitude ſi une perſonne eſt morte de ſa bleſſure: la promptitude de la mort qui ſuit la bleſſure n'en eſtant pas toujours un ſigne aſſuré. Car qui empêchera, par exemple, qu'une perſonne qui n'aura eſté que tres-légérement bleſſée, ne tombe morte dans le meſme inſtant, par la rupture de quelque vaiſſeau que le coup n'aura point cauſée, ou par l'effet de quelque abcés qu'elle aura dans les entrailles, ou d'un polypus qui ſe ſera formé dans le cœur? La 2. Concluſion eſt, *Que l'ouverture & l'inſpection des Corps des*

bleſſez

bleſſez ne ſuffit point encore pour aſſeoir un jugement ſolide ſur la qualité de la bleſſure; mais qu'il y faut joindre un examen fort exact d'un grand nombre de circonſtances qu'on n'inſere pourtant jamais dans les rapports que l'on envoye aux Facultez dont on demande l'avis. Enfin ſa troiſiéme Concluſion eſt, *Que le peu de connoiſſance qu'on avoit autrefois de l'Anatomie ayant eſté cauſe que cette Doctrine des Playes, & du rapport qu'on en doit faire, n'a point eſté cultivée comme elle euſt dû l'eſtre, vû l'importance du ſujet; elle a beſoin d'eſtre corrigée aujourd'huy en bien des articles, puis qu'on ne peut diſconvenir qu'on n'y ayt fait par le paſſé de tres-lourdes fautes.* En effet, dit cet Autheur, on n'a point encore aſſez fait connoiſtre l'importance des Playes des Nerfs, qui ſont néanmoins fort ſouvent mortelles; ni de celles des Vaiſſeaux lymphatiques; ni de celles des Veines lactées. On a exclus ſans raiſon, & contre l'expérience, du nombre des playes mortelles, pluſieurs de celles qui le ſont, comme, par exemple, certaines bleſſures à la poitrine, à la rate, à la partie inférieure de l'épine du dos; les fractures de pluſieurs coſtes; &c. Et on en a mis

au

au contraire pluſieurs autres dans ce nombre, qui ne le ſont que par accident ; quelques-unes meſmes que l'on a placées dans des parties imaginaires, telle qu'eſt, ſelon noſtre Autheur, le *Rete mirabile* des Anciens, que les Anatomiſtes modernes cherchent tous en vain, & qui n'eſt apparemment qu'une chimére.

II. Aprés cette explication ample de la nature des Playes mortelles en général, qui remplit toute la I. Partie, l'Autheur vient dans la II. à en examiner les *différentes ſortes*, qu'il explique châcune en particulier. Il commence par celles de *la Teſte* ; & il ne croit pas qu'il y en ayt aucune qui ne puiſſe eſtre dangéreuſe, tant à cauſe de la nature de cette Partie, qu'à cauſe de la facilité qu'il y a à s'y méprendre, & de la difficulté qui ſe trouve dans la cure. Il y a ſur-tout de certains climats, & de certains endroits particuliers, où ces Playes ſont plus à craindre, comme ſous la Ligne, à Paris, à Bologne, à Florence, & en Candie. Cependant il faut avoüer qu'il y en peut avoir quantité à cette Partie qui ne ſont nullement mortelles ; telles que ſont ordinairement toutes celles qui ne

ſont

ſont qu'extérieures, ſans en excepter meſme celles des muſcles temporaux; comme on le juſtifie icy par diverſes expériences. Les *Fractures du Crane* ſont du meſme rang; & ſi l'on en croit M. Bohn, on n'en meurt d'ordinaire qu'à cauſe de quelque autre choſe qui s'y joint, & non pas ſimplement à cauſe de la fracture elle-meſme. Pour le faire voir il réduit ces fractures à 4 eſpéces, la fente du Crane, ſon enfoncement, la froiſſure ou la contuſion de cette Partie, & le contrecoup: & il montre dans quels cas & dans quelles circonſtances ces ſortes de playes ſont mortelles ou ne le ſont pas. Il parle en ſuite des Playes qui pénétrent au dedans du Crane; & il remarque qu'en général la ſimple bleſſure de la Dure & de la Pie Mére n'eſt point mortelle d'elle-meſme; mais qu'il n'en eſt pas de meſme de la lacération de leurs ſinuoſitez & de leurs replis, à moins qu'elle ne ſoit tres-légére, parce qu'elle ne ſe peut faire ſans qu'il ſe répande beaucoup de ſang ſur le Cerveau, & que ce ſang extravaſé ne manque guéres ou de former l'apoplexie en preſſant le Cerveau, ou de s'y corrompre & d'y cauſer le ſphacéle.

céle. Enfin l'Autheur parle des Playes qui pénétrent juſqu'à la ſubſtance du Cerveau; & il fait voir que quelque dangéreuſes qu'elles ſoyent, elles ne ſont pas toûjours mortelles. Elles le ſont pourtant la plus-part du temps; le Cerveau eſtant une partie ſi délicate, que ſa ſimple commotion eſt quelques-fois capable de donner la mort. C'eſt ce qu'on prétend qui peut arriver meſme dans l'Eternuement; & comme cela peut avoir eſté plus fréquent en de certains temps, on dit que c'eſt de là qu'eſt venuë la couſtume qui ſe pratique de faire des vœux pour ceux qui éternüent.

Comme la *Moëlle de l'Epine du Dos* eſt une production du Cerveau, noſtre Autheur joint l'examen des playes de cette Partie à celles des playes de la Teſte. Il montre que la luxation de ſes Vertebres eſt quelquesfois mortelle d'elle-meſme, auſſi bien que leur fracture. Il dit la meſme choſe de la lacération de ſes Vaiſſeaux, des bleſſures de la moëlle, & meſmes de ſes moindres piqûres, & de celles de la plus-part des Nerfs. De là il paſſe aux bleſſures du *Cou*, qui ne ſont pas toutes mortelles non plus.

plus. Sur quoy il rapporte l'hiſtoire d'un Priſonnier qui s'eſtoit coupé la gorge, & qui avoit tellement élargi ſa playe, avec ſes doigts que les alimens & les medicamens y paſſoyent; lequel neantmoins fut gueri en peu de jours. Les Playes de la *Poitrine* viennent en ſuite; & il prouve icy, auſſi fortement qu'il luy eſt poſſible, ce qu'il avoit déja dit cy-deſſus; que parmy les playes de cette Partie qui ne ſont qu'extérieures, il y en a qui ſont mortelles, auſſi bien que les fractures de pluſieurs coſtes. Il déclare cependant qu'il ne prétend point donner ſon ſentiment pour une Loy.

Tout le monde convient que les Playes du *Cœur* ſont néceſſairement mortelles. Cependant M. Bohn rapporte pluſieurs exemples de perſonnes qui aprés avoir eu le Cœur percé n'ont pas laiſſé de vivre, les uns cinq ou ſix, les autres neuf ou dix, d'autres quinze ou ſeize, & quelques-uns meſme plus de vingt jours. Il parle auſſi de quelques animaux qui ont veſcu pluſieurs mois aprés une pareille bleſſure, ayans le trait mortel dans la playe; & il en rend des raiſons fort plauſibles.

On

On ne croit d'ordinaire les Playes du *Pericarde* mortelles que lors qu'elles laissent écouler l'eau dont l'on tient que cette enveloppe est toute remplie. Mais M. Bohn est d'un sentiment different. Car il ne croit pas que cette eau soit naturelle au Pericarde, ni qu'il y en ait dans les personnes vivantes, saines, & bien constituées. Il croit qu'elle n'est qu'un effet de la circulation du sang empeschée : d'où vient qu'il ne s'en trouve considérablement que dans les Corps de ceux qui sont morts d'une maladie, où le sang a esté long-temps sans avoir son mouvement libre ; comme dans les Hydropiques, les Asthmatiques, &c. mais tres-peu ou point dans les autres, & sur-tout dans ceux qui sont morts d'une mort violente & prompte, comme ceux que le fer ou le plomb a tuez. On ne peut nier cependant que si jamais mort fut violente ce fut celle de Jesus-Christ, qui d'ailleurs n'estoit travaillé d'aucune sorte de maladie : & toutesfois on ne peut douter, aprés le témoignage de S. Jean, qu'il ne soit sorti à sa mort une assez grande quantité d'eau de son Pericarde. Mais il est aisé de dire à cela, que cette violente agonie, qui le fit

fit suer des grumeaux de sang, & ces longs tourmens de la Croix, dont sa mort fut précédée, pûrent bien exprimer une grande quantité de serositez de son sang, & les amasser dans cette membrane. L'Autheur examine de la mesme sorte les blessûres des autres parties de la Poitrine, comme du *Diaphragme* & des *Poulmons*, & fait voir de quelle maniére elles sont ou ne sont pas mortelles. Enfin il achéve ce Traitté par l'examen de celles des Parties contenuës dans *l'Abdomen*, comme de *l'Estomac*, des *Intestins*, du *Foye*, de la *Rate*, du *Mesentére*, &c. Sur quoy, pour épargner au Lecteur la longueur de tout ce détail, nous nous contenterons de faire cette seule remarque, que M. Bohn est si éloigné de croire que le *Pancreas* soit une Partie aussi considérable que l'ont prétendu quelques Medecins célébres, & particuliérement M. *Graef*, qui en a fait un Traitté fort curieux; qu'il soûtient que ce Viscére se peut quelquesfois extirper sans la mort de l'animal, tant s'en faut que ses blessûres doivent toûjours passer pour mortelles.

A R-

ARTICLE V.

CORNELII VAN-ECK *J. C. & Antecessoris Epistola ad Amicum, de Præfatione quam suis Dissertationibus Juridico-Theologicis nuper præfixit Vir Amplissimus D. Ulricus Huberus Supremæ Frisiorum Curiæ Ex-Senator: Ubi de Parentibus Justiniani Imperatoris disseritur.* C'est-à-dire, *Lettre, ou Dissertation sur l'Origine & les Parens de l'Empereur Justinien.* Franequeræ apud Joannem Gyselaar, 1688. in 8. Pagg. 45.

IL n'y a guéres de matiére plus sujette à contestation que celle des Généalogies. Celles de l'Ecriture Sainte ont fait naître une infinité de disputes entre les Docteurs: & les plus habiles Critiques trouvent tous les jours dequoy s'exercer sur celles qui nous sont restées de l'Antiquité profane. Il y a prés de quatre ans que ces Nouvelles * parlérent de l'inscription en faux d'un Autheur célébre † contre

* *Mois de Decembre* 1684. *Art. V.*

† contre la Tradition constante de tant de Siécles touchant l'origine de Romulus. Et voicy une autre Dissertation, qui peut encore faire voir que parmy ces sortes de choses il y en a tres-peu d'assez évidentes pour n'estre point contestées. Il s'y agit de sçavoir de quel costé l'Empereur *Justinien* estoit neveu de *Justin* : si c'estoit du costé de son Pére, ou de celui de sa Mére. M. *Huberus* & M. *Van-Eck* sont entrez en dispute là-dessus; & ce different a donné occasion à cet Ecrit, où M. Van-Eck tasche d'établir fortement son opinion; aprés avoir repoussé avec vigueur les reproches personnels qu'il se plaint qui luy ont esté faits par son adversaire.

Ce que M. Van-Eck soûtient donc icy, c'est que Justinien n'étoit pas neveu de l'Empereur Justin par son frére, comme M. Huber le prétend; mais qu'il l'estoit par sa sœur, laquelle s'appelloit *Vigilantia*, qui est encore un autre point que M. Huber luy conteste. Pour prouver le 1. il allégue les Témoignages formels de *Jornandes* & de *Marcellin* Contemporain

† *M. Gronovius Prof. à Leyde.*

rains de Justinien, de *Paul Diacre*, d'*Albuphargage*, & de divers autres Auteurs, qui disent tous en propres termes que Justinien estoit fils de la sœur de Justin. Et comme il prétend que son Adversaire ne fonde son sentiment que sur quelques termes de *Procope*, * qui dans la verité ne font rien pour luy, il s'efforce de faire voir qu'il ne se trompe pas moins dans leur explication que dans le fond de la chose mesme.

Aprés cela il vient au Nom de cette *Mére* de Justinien, & il prouve par quelques passages de *Théophile*, qui a écrit la Vie de cet Empereur, qu'elle s'appelloit *Biglinitza* en langue Sclavonne: Nom que les Romains, qui avoyent accoûtumé d'adoucir les Noms barbares, changérent en celuy de *Vigilantia*. Ils avoyent bien fait un plus grand changement dans le Nom de l'Empereur-mesme, puis qu'ils luy avoyent donné celuy de *Justinien*, au lieu de celuy d'*Uprauda*, qui étoit son premier nom, & celuy qu'il portoit dans la Sclavonie. Cette *Vigilantia* mourut de regret de n'a-

* *Persic. L.* 1.

n'avoir pû empeſcher que ſon fils Juſtinien n'épouſaſt *Théodora*. Cependant M. Haberus prétend que c'eſtoit non pas la mére, mais la ſœur de Juſtinien, qui s'appelloit Vigilance. M. Van-Eck ne nie pas que Juſtinien n'euſt une ſœur qui portoit ce nom; mais il nie qu'il s'enſuive de là que la mére de cet Empereur ne le portaſt pas auſſi, puiſqu'il n'y a rien de plus ordinaire que de voir les meſmes noms ſe continuer dans les Familles, & les Péres & Méres ſe faire une joye de donner le leur à leurs enfans. C'eſt ce qu'il ſoûtient qui eſt arrivé en particulier dans cette rencontre; & il appuye ſon ſentiment par celuy d'*Alemannus* Commentateur de Procope, & par celuy de quelques autres.

Enfin, pour ne rien oublier, & pour achéver de ſatisfaire à ce qu'il dit que M. Huber a témoigné ſouhaitter de luy, il recherche auſſi le nom du *Pére* de Juſtinien: & il prouve par l'authorité de Procope, de Théophane, & de Théophile Hiſtoriens Grecs, qu'on l'appelloit *Iſtokus* parmy les Sclavons, & *Sabatius* parmy les Romains. Mais à ſon avis, ce qui a pû tromper M. Huber, c'eſt qu'ap-

qu'apparemment il n'a conſulté là-deſſus que *Giphanius*, qui n'ayant point vû ces Autheurs, n'a pû en apprendre qui eſtoyent le Pére & la Mére de Juſtinien.

On trouve à la fin de cette Diſpute, une petite Critique ſur la différence que les Romains mettent entre le *Saint* & le *Sacré*, que les Grecs expriment par un meſme mot. Ce qui y a donné occaſion eſt un paſſage de Plutarque, qui dit que *parmy les Romains les Murailles des Villes eſtoyent Saintes, mais que les Portes ne l'étoyent pas.* On dit diverſes choſes là-deſſus, dont le principal revient à cecy; que Plutarque dans cet endroit-là a pû parler ſelon les principes du Droit Pontifical Romain, mais non pas ſelon les maximes & le ſtile des Juriſconſultes.

ARTICLE VI.

Hiſtoire des Variations des Egliſes Proteſtantes, Par Meſſire JACQUES BENIGNE BOSSUET, *Eveſque de Meaux, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, cy-devant Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, Premier*

Aumoſnier de Madame la Dauphine. Tome II. A Paris chez la Veuve de Sebaſtien Mabre-Cramoiſi. 1688. in 4. Pagg. 680.

IL y a long temps qu'on n'a vû paroiſtre de Livre qui ſemblaſt devoir faire plus de bruit que celuy-cy, & qui ſoit par l'importance de ſa matiére, ſoit par la réputation de ſon Autheur, duſt plus exciter la curioſité de tout le monde. On ne peut pas dire poſitivement quel effet il peut faire en France, ni ſur les anciens Catholiques, ni ſur les nouveaux Convertis. Mais on void aſſez que parmy les Proteſtans, & dans les pays étrangers; il ne s'attire pas la foule & l'empreſſement des Lecteurs, & qu'en général il ne fait rien moins que ce qu'on avoit ſemblé s'en promettre. Peut-eſtre que ſi M. De Meaux ſe fuſt plus tenu dans les bornes de ſon ſujet, & qu'il ſe fuſt plus attaché à remplir l'eſſentiel de ſon Titre; un Ouvrage, où l'on void d'ailleurs ce tour & cette politeſſe qui n'abandonne point ſa plume, auroit eu plus de ſuccés. Mais la plus-part de ceux qui l'ont lû ſe plaignent qu'on

qu'on y donne le change, & qu'au lieu d'une Hiſtoire effective des Variations des Egliſes Proteſtantes, ils n'y ont trouvé qu'une violente Invective contre la Réformation. Pour nous, qui avons rendu conte * il y a quelque temps du I. Volume ; nous n'avons pû nous diſpenſer de remarquer une choſe de fait, qui eſt que dans tous les VIII. Livres qu'il contient, nous n'avons trouvé aucune Variation eſſentielle. Voyons ſi nous en trouverons davantage dans ce *II. Tome*, puis que nous nous ſommes engagez à en donner auſſi l'extrait au public. Nous taſcherons de l'abréger, autant qu'il nous ſera poſſible, & que la vaſte étenduë du plan de l'Autheur, qui embraſſe une ſi grande varieté de choſes dans un meſme Ouvrage, le pourra ſouffrir.

Dans tout le Volume précédent on n'a point parlé *des Réformez de France.* Mais on les fait venir ſur les rangs avec *Calvin*, qu'on met à leur teſte, dez le commencement de celuy-cy. Tout le *IX. Livre* eſt employé à nous donner le caractére de la

* *Mois de Septembre Art. I.*

la perſonne & de la Doctrine de ce Réformateur, à qui M. De Meaux ne ſemble accorder des qualitez extraordinaires que pour luy pouvoir reprocher le mauvais uſage qu'on prétend qu'il en ayt fait. Comme ſon génie n'avoit pas de feu & cette impétuoſité naturelle qu'on voyoit dans celuy de Luther; on doute s'il auroit eſté auſſi propre que luy à donner le premier branle à la Révolution qui eſt arrivée, en échauffant & en émouvant les eſprits. Mais „ ajoûte „ M. de Meaux; „ aprés ces mouve„ mens excitez, il s'éleva en beaucoup „ de pays, principalement en France, „ au deſſus de Luther meſme, & ſe fit „ Chef d'un parti qui ne céde guéres „ à celuy des Lutheriens. On prétend que ce qui le mit dans ce haut dégré de diſtinction fut le nouveau tour qu'il ſçut donner à la Réforme, en raffinant ſur les Articles de la *Juſtification*, & de *l'Euchariſtie*, les deux ſur leſquels on veut que la Réformation ayt roulé principalement. Ce qu'on luy attribuë d'avoir ajoûté à la Doctrine Lutherienne ſur la *Juſtification*, c'eſt la *Certitude du Salut*, *l'Inamiſſibilité de la Juſtice*, & la *Juſtification des petits enfans indépendamment du*

du Baptesme. On ne nie pas que dans ces trois Dogmes il n'ayt raisonné plus conſéquemment que Luther, poſé ſes principes; mais on ne laiſſe pas de les luy reprocher comme ayans d'horribles conſéquences : accuſation qui n'eſt pas nouvelle & qu'on a toûjours trouvé plus facile à faire qu'à prouver. Pour ce qui eſt de *l'Euchariſtie*, ce qu'il y fit de particulier fut qu'à meſme temps qu'il condamna les deux Partis de la Réforme qui diſputoyent ſur cet article; l'un pour avoir trop preſſé la préſence corporelle; l'autre pour n'avoir pas aſſez exprimé que la choſe meſme, c'eſt-à-dire, le Corps & le Sang, eſtoyent joints au Signe dans le Sacrement; il taſcha de les accorder, en prenant quelque choſe de l'un & de l'autre. Car il dit d'un coſté avec Luther *que nous recevons le vray Corps & la propre ſubſtance de Jeſus-Chriſt*, mais de l'autre il dit avec Zuingle *que nous ne l'avons que par la foy.* En quoy on luy reproche qu'il voulut unir des idées incompatibles; ce qu'on prétend qui fut pour luy une perpetuelle ſource d'embarras & de contradictions. De là vient, ſelon noſtre Autheur, que tandis que

tous ses Livres & ses discours estoyent pleins de l'interprétation figurée, & des façons de parler *Sacramentelles*, il ne laissoit pas de dire que *le Vray Corps & le Vray Sang de Jesus-Christ nous sont véritablement donnez sous les Signes; que nous n'en recevons pas seulement le fruit, mais que la substance y est jointe; & que dans le Sacrement nous avons une véritable & effective union avec le Corps & le Sang de Jesus-Christ.* En un mot, dit M. de Meaux, il employoit les expressions les plus fortes sur ce sujet, & qui conduisoyent l'esprit le plus naturellement à la Présence réelle. Aussi veut on que la maniére dont il s'expliquoit là-dessus ayt enfin paru aux Reformez si peu soûtenable dans leurs principes, qu'ils se soyent trouvé obligez de l'abandonner en ce point, sous couleur de l'interpréter; ce que l'on marque en cet endroit comme une insigne Variation dans la Doctrine Calvinienne. Il semble pourtant que la preuve n'en soit pas bien claire, & qu'aprés tout il faudroit pouvoir montrer quelque changement là-dessus dans leurs Confessions de foy, ou dans leurs autres Actes publics, pour estre en estat d'en parler d'une maniére si positive. Mais il n'en faut

faut pas tant à M. de Meaux. Les moindres différences dans l'expreſſion ſont pour luy des changemens dans la choſe meſme ; & c'eſt encore ſur le meſme pied qu'il prétend faire paſſer pour des Variations quelques Confeſſions de Foy, qui furent dreſſées du temps de Calvin, & de ſon aveu, pour diverſes occaſions ; quoy qu'il ſoit difficile de montrer que la différence en regardaſt le fond des choſes. Le Colloque de Poiſſy eſt examiné en ſuite. Mais comme il ſe paſſa tout entier dans des propoſitions d'accommodement, ſur leſquelles on ne conclut rien ; il ſeroit difficile d'y trouver des Variations eſſentielles. En récompenſe on prétend qu'on y vid paroiſtre, d'une maniére peu avantageuſe pour les Proteſtans, la diviſion qui eſtoit entre-eux, par le refus que les Calviniſtes firent de ſigner ſans exception la Confeſſion d'Ausbourg, à l'égard de laquelle on veut que Calvin ayt joué bien des perſonnages. On peut dire que dans tout ce Livre on n'a rien oublié pour le noircir, & qu'on n'a pas cru le pouvoir rendre plus odieux que par le portrait qu'on nous en donne.

Dans le X. *Livre* on paſſe à l'Hiſtoire de la Réformation d'*Angleterre*

sous le Regne d'*Elizabeth*. Et c'eſt icy qu'on prétend montrer une Variation eſſentielle. Cette Reyne trouvoit que ſous *Edoüard* on avoit condamné la Realité avec des termes trop précis ; & elle crut que pour réünir tous ſes ſujets dans une meſme Egliſe, & dans une meſme profeſſion de foy, il valloit mieux ſe contenter d'employer des expreſſions plus générales. On effaça donc dans l'original de la Confeſſion de Foy d'Edoüard ce que cet Article avoit de trop fort ; & l'on ſe contenta de dire que *le Corps de Noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt eſt donné & reçû d'une maniére ſpirituelle, & que le moyen par lequel nous le recevons eſt la Foy.* Voilà en un mot à quoy aboutit cette Variation, dont M. De Meaux fait tant de bruit, & ſur le ſujet de laquelle il ne déclame pas moins violemment, que ſi elle avoit conſiſté dans un renversement entier de la premiére Foy, & non pas dans un ſimple ménagement de quelques paroles. Il ne ſe récrie pas avec moins de force contre la *Primauté Eccleſiaſtique* donnée à la Reyne malgré ſes ſcrupules ; & ce Titre de *Chef de l'Egliſe* trop grand, meſme dans les Rois, luy paroiſt encore

core plus insupportable & plus ridicule dans une Reyne. En un mot, il ne peut souffrir que la Religion devienne une partie de la Politique ; que le Clergé soit asservi à la Royauté comme il l'est en Angleterre ; & que la Foy, les Sacremens, & toute la Puissance Ecclesiastique, soit mise entre les mains des Rois & des Parlemens.

Si l'on en croit M. De Meaux, ce fut la Reyne Elisabeth, qui favorisant secrétement les mauvaises dispositions où estoyent les Réformez de France, leur donna la hardiesse de prendre les armes, & de faire éclatter leur rebellion. Ces gens, dit-il, si modérez, si patiens, & si soûmis, tant qu'ils se trouvérent foibles ; & qui donnoyent pour un fondement de leur nouvelle Réforme, qu'elle ne se croyoit pas permis non seulement d'employer la force, mais mesme de la repousser ; changérent bien-tost de maxime, lors qu'ils se crurent assez forts pour s'establir par la violence, & bouleversérent tout le Royaume par un principe de Religion. Bien des gens seroyent tentez de r'appeller aussi sur cela ce que le zéle Catholique fit sous Henry III. & Henry IV. Mais M. De Meaux a eu soin de prendre les devans là-

deſsus, en déclarant *qu'il ne convient pas à Jeruſalem de ſe défendre par l'authorité de Tyr & de Babylone.* C'eſt à dire, ſi on l'entend bien, que les choſes ne ſont pas égales; que l'on peut tout excuſer dans l'une, mais que l'on doit tout condamner dans l'autre; qui eſt en effet ce que M. de Meaux luy-meſme ſçait pratiquer icy admirablement. Il charge donc le Calviniſme de tous les troubles & de tous les malheurs que l'on vid alors éclatter en France; de la Conjuration d'Amboiſe ſous François II. & des Guerres Civiles ſous Charles IX. Tout cela, dit M. De Meaux, fut un effet de la meſme cauſe, & l'on peut connoiſtre par là quel eſtoit l'eſprit de cette prétenduë Réforme. On auroit beau luy dire que bien d'autres cauſes excitérent ces mouvemens. La ſeule Religion, ſelon luy, y porta les Réformez, & il ne peut ſouffrir qu'on y faſſe entrer aucuns intéreſts politiques. Il eſt difficile de ne pas ſentir combien il outre les choſes là-deſsus, puis qu'il va meſme ſi loin que d'imputer aux Réformez d'avoir établi la priſe des armes contre le Souverain par un dogme exprés, & d'avoir fait de la rebellion un article de leur

créance. Or comme d'abord ils avoyent paru fort opposez à ces sentimens ; M. De Meaux qui le reconnoist, compte ce changement prétendu pour une Variation, & ne fait point de difficulté d'en grossir le nombre de celles qu'il attribuë aux Eglises Protestantes.

Le XI. *Livre* nous donne l'Histoire des *Albigeois*, des *Vaudois*, des *Vicléfistes*, & des *Hussites*. D'abord il paroist assez difficile de voir quelle relation cette Histoire peut avoir avec celle *des Variations* ; puis que M. De Meaux ne veut pas que les Réformez, dont il s'agit, ayent, à proprement parler, rien de commun avec ces gens là, & qu'il soûtient que c'est à tort qu'ils se les veulent attribuer comme autant de prédécesseurs & de devanciers. Mais M. De Meaux nous apprend que c'est pour faire voir l'erreur de cette prétention qu'il est entré dans cette matiére ; & à mesme temps pour faire honte aux Calviniſtes des misérables Ancestres qu'ils se sont donnez. Quoy qu'il en soit, on trouve icy de fort curieuses Dissertations sur l'origine & les sentimens de ces trois ou quatre différentes Sectes ; & M. de Meaux ne laisse pas d'y traitter

la matiére avec étendue, quoy que le titre n'en promette que l'Hiſtoire en abrégé. Il poſe donc premiérement contre le préjugé commun, que les Albigeois & les Vaudois, ſont deux Sectes trés-differentes, & il le fait voir dans la ſuite par ce qu'il rapporte de châcune des deux en particulier. Les *Albigeois* eſtoyent, ſelon luy, de parfaits Manichéens, deſcendus des Pauliciens, branche des Manichéens en Armenie, d'où ils paſſérent dans la Bulgarie, de là en Italie, & en Allemagne, où ils furent appellez Cathares, & en France, où ils prirent le nom d'Albigeois. Cette origine eſt icy décrite avec beaucoup d'exactitude; & l'on parle fort au long de leurs prodigieuſes erreurs, que l'on prétend eſtre atteſtées par tous les Autheurs du temps. En général on veut qu'ils ayent rappellé toutes les héréſies de *Manes*; qu'ils ayent poſé ſes deux Principes, l'un bon, & l'autre mauvais; qu'ils ayent nié l'Incarnation, condamné le Mariage, & le Baptême des petis enfans, &c. Tout cela pourtant ſur le témoignage d'Autheurs qui ne ſont pas peut-eſtre tousjours aſſez ſurs, & ſans nous produire rien qui nous puiſſe faire juger d'eux

par

par eux-mesmes. Pour les *Vaudois*, qui tirérent leur nom de *Pierre Valdo* Marchand de Lion, Autheur de leur Secte; on prétend qu'ils estoyent conformes à la créance commune dans la plus-part des Articles, & qu'à proprement parler leur Secte n'estoit qu'une espece de *Donatisme*. Ils faisoyent dépendre, nous dit on, la validité des Sacremens de la Sainteté de leurs Ministres, & ils en attribuoyent l'administration aux Laïques gens de bien. Du reste on soûtient qu'ils n'avoyent aucune erreur sur la matiére de l'Eucharistie, & qu'ils n'estoyent Calvinistes par aucun endroit. Enfin M. De Meaux ajoûte l'Histoire de *Viclef* & de *Jean Hus*, aussi bien que celle des *Frères de Bohéme*, qui s'en disoyent les Disciples; & aprés un examen de la créance des uns & des autres, il soûtient que les Protestans ne les peuvent regarder comme leurs Prédécesseurs, ni se faire honneur de la conformité de leurs sentimens. Il falloit pourtant que cette conformité fust assez grande entre les Frères Bohémiens & les autres Protestans de Pologne, puis qu'en 1570. ils passérent tous ensemble un Acte d'Union au Synode de Sendomire,

où

où les Lutheriens & les Zuingliens convinrent sur le point de l'Eucharistie aussi bien que sur les autres, en se contentant de l'exprimer en des termes que M. De Meaux ne fait passer pour équivoques que parce qu'ils sont un peu généraux.

Dans le *XII. Livre* on repasse en France pour y chercher des Variations ; & d'abord on prétend y en trouver une dans ce qui se passa au sujet de l'Article de la Céne, où il est parlé de *la participation à la substance de Jesus-Christ*, termes dont tous les Réformez ne convenoyent pas. En effet comme l'union qui s'estoit faite à Sendomire ne regardoit que la Pologne ; les Suisses Zuingliens demeuroyent fermes à rejetter tout ce qui leur paroissoit équivoque, & déja les François commençoyent à entrer dans leurs sentimens. Plusieurs Eglises, & des principales, soûtenoyent ouvertement qu'il falloit rejetter le mot de *substance*, & changer l'Article de la Confession de Foy. Le Synode National, qui se tint à la Rochelle en 1571. ne fut pas de cet avis. On y arresta que l'Article demeureroit couché comme il estoit, & on rejetta l'opinion de ceux qui ne vou-

vouloyent pas recevoir le mot de *substance*. Mais comme les Suisses, qui se crurent intéressez dans cette décision, se plaignirent que leur doctrine y eust esté si fortement condamnée ; le Synode de Nimes, qui se tint l'année d'aprés, effaça du decret de celuy de la Rochelle les mots qui portoyent la condamnation ; ce que M. De Meaux censure comme un notable affoiblissement de leur premiére doctrine ; quoy qu'aprés tout il ne s'agist là que d'un simple terme qui au fond ne faisoit point l'essentiel de la Foy. M. De Meaux ne traitte pas mieux les divers projets que l'on proposa pour réunir les Protestans dans une Confession de Foy commune ; & il se récrie surtout contre ce pouvoir si peu limité qu'un Synode donna à quatre Ministres pour dresser la Confession dont il s'agissoit ; par où il prétend qu'on leur mettoit entre les mains la Foy de toutes les Eglises du Royaume. Il conclut de là qu'un esprit d'instabilité régnoit dans la nouvelle Réforme, qui n'y laissoit rien de fixe : ce qu'il tasche de prouver encore par l'affaire de *Piscator* ; laquelle néanmoins ne regardant pas un Article essentiel, ou ne prouve rien du tout, ou prouve plustost le contraire. Le

Le XIII. *Livre* nous promet les Variations ſur la matiére de *l'Ante-Chriſt*. M. De Meaux ne nie point que dez le commencement de la Réformation, Luther & les autres ne ſe fuſſent expliquez là-deſſus d'une maniére bien forte. Mais il dit pourtant que juſqu'au Synode de *Gap*, qui ſe tint en 1603, les Réformez n'avoyent point fait de decret exprés pour déclarer que *le Pape eſtoit l'Ante-Chriſt*. Ce Synode fut le premier, qui en fit un nouvel Article, & qui arreſta qu'on l'inſéreroit dans la Confeſſion de Foy. Cependant comme l'Arreſté ne s'exécuta pas; on prétend que la plus-part des Réformez ne firent pas fort ſur ce nouveau point de doctrine; que quelques-uns meſmes dés plus ſçavans s'attachérent à le combattre, pendant que d'autres plus zélez en faiſoyent le principal motif de leur ſéparation d'avec Rome, & le fondement de la Réforme; ce que M. De Meaux regarde comme une inſigne Variation. Mais il eſt aiſé de confondre tout à la faveur d'un équivoque. Ceux qui s'accordent dans l'eſſentiel ne s'accordent pas tous-jours dans les acceſſoires. Et aprés tout, ne peut-on point dire qu'il faudroit des

preuves

preuves plus claires de ce prétendu changement que celles que M. De Meaux en apporte ; & que deux ou trois Ecrivains d'un sentiment différent de celuy du corps des Eglises Protestantes, quand il n'y auroit rien à dire d'ailleurs, ne suffisent point pour prouver une semblable variation? La longue dispute où il se jette sur le commencement & la durée de l'Empire Anti-Chrêtien, & sur les 1260 jours de persécution donnez à la Beste, est une de ces Digressions où il entre toûjours volontiers, lors qu'il croit en tirer quelques avantages. Mais quels que soyent ceux qu'il ayt pû prétendre de remporter dans une matiére aussi obscure que celle-cy ; du moins les Eglises Protestantes y sont elles hors d'interest, puis que n'ayant jamais fait de Système des Propheties, ni de Commentaires sur l'Apocalypse, elles ne peuvent estre accusées, ni d'erreur, ni de variation à cet égard.

Dans le *XIV. Livre* on donne l'Histoire des *Controverses Arminiennes*. On prétend que les excés où la Réformation estoit tombée sur la matiére de la Grace, de la Prédestination, & du Libre Arbitre, estans apperçûs par *Arminius* célébre Profes-

seur

ſeur à Leyde, & par ſes Diſciples, les portérent à ſe jetter dans des excés tous oppoſez. De là vinrent les diviſions qui partagérent toute la Hollande; deux différens partis s'y eſtans formez ſous les noms de *Remonſtrans* & de *Contre-Remonſtrans*. Aprés pluſieurs conteſtations, la Diſpute réduite à cinq Chefs fut décidée en 1618. par le fameux Synode de *Dordrecht*, extraordinairement aſſemblé par les Eſtats Généraux; où aſſiſtérent, outre ceux du pays, des Députez de la plus-part des autres Egliſes Proteſtantes. L'Autheur en cenſure fort au long tous les Decrets, par leſquels on void que les Arminiens furent condamnez, & que la Doctrine qu'ils attaquoyent fut approuvée & confirmée. Mais il ne nous fait point voir qu'on y ayt rien défini contre les ſentimens anciens, ni qu'on y ayt varié en nulle maniére. En échange il prétend que les Docteurs meſme ſe ſoyent fort relaſchez dans la ſuite de l'obſervance de ſes decrets; & je ne ſçay s'il ne compte point pour une variation le ſentiment où l'on rapporte que le Synode auroit eſté de tolérer les Arminiens, nonobſtant ſes déciſions, ſi l'on euſt eſté bien aſſûré qu'ils n'euſſent

ſent rien eu de particulier, au delà des cinq articles. Il eſt pourtant vray que ſur ce pied là l'Egliſe Romaine auroit de la peine à ſe diſculper de la meſme variation ; puis que quelque choſe qu'elle ayt défini ſur ces meſmes queſtions, elle renferme dans ſon ſein une infinité de gens qui ont là-deſſus des opinions toutes contraires. Enfin on en vient au Synode de Charenton de l'an 1631. & à ce Decret tant allegué dans les Controverſes, par lequel les Lutheriens ſont reçûs à la Communion. On nous le produit icy avec un apparat extraordinaire, & on prétend qu'il ayt apporté dans la doctrine des Réformez le plus grand changement qui ſe puſt voir. „Cependant on eſt obligé, dit M. de Meaux, „de convenir de bonne foy que dez „la Conférence de Marpourg, c'eſt-„à dire, dez l'an 1529, les Zuingliens offrirent aux Luthériens de „les tenir pour fréres malgré leur „Doctrine de la préſence réelle. Cela eſtant, on n'a donc rien fait de nouveau dans le Synode de Charenton ; & par le propre aveu de M. de Meaux, toute la différence qu'on y peut trouver eſt que l'avance que l'on fit alors fut plus grande & l'empreſſement

ſement plus marqué, ſans que d'ailleurs il ſe parlaſt d'aucun changement dans la Doctrine. En un mot, pour prouver icy une variation eſſentielle, & pour en tirer toutes ces conſéquences que l'on exaggére avec tant d'effort & de bruit, il faudroit que les Réformez euſſent regardé autresfois la Préſence réelle des Lutheriens, ou quelqu'un de leurs autres points, comme un erreur fondamentale; & qu'enſuite ils euſſent changé de ſentiment ſur ce meſme point. Or c'eſt ce que M. De Meaux reconnoiſt poſitivement qu'ils n'ont jamais fait. Pour ce qui regarde les autres articles ſur leſquels les Réformez meſmes ont pû ſe partager entr'eux; on ſçait bien qu'ils n'eſtoyent pas d'une plus grande conſéquence que ceux qui diviſent pluſieurs grandes Societez dans l'Egliſe Romaine, & qu'ils n'ont jamais dû paſſer pour des points fondamentaux.

Quoy que juſqu'icy il ne nous ayt point paru de Variations eſſentielles dans la Foy des Egliſes Proteſtantes; & qu'aprés le ſévere examen de M. De Meaux il ſemble qu'on puiſſe conclurre à l'avantage de leur fermeté dans une meſme doctrine; cependant com-

comme cet Autheur eſt dans un ſenti-
ment contraire, & qu'il ſe perſuade y
avoir montré de perpetuels change-
mens, il en cherche la cauſe dans ſon
XV. & dernier Livre. Il prétend l'a-
voir trouvée en ce que les Proteſtans
„ n'ont pas connu l'authorité de l'E-
„ gliſe, les promeſſes qu'elle a reçûes
„ d'enhaut, ni en un mot ce que c'eſt
„ que l'Egliſe elle-meſme. Ce point
„ fixe ignoré a eſté, dit-il, un prin-
„ cipe d'inſtabilité qui les a jettez
„ dans de perpetuelles Variations,
„ dont celles qui regardent l'Egliſe ont
„ eſté la cauſe de toutes les autres. Il
entreprend donc de montrer icy l'in-
certitude, l'embarras, & les conti-
nuels changemens, où il veut que les
Proteſtans ayent eſté juſqu'à preſent
ſur ce qui regarde la nature & l'au-
thorité de l'Egliſe; & aprés avoir e-
xaminé ce qu'en diſent leurs Confeſ-
ſions de Foy, il ſe jette ſur les Syſté-
mes qu'en ont donné M. *Claude* &
M. *Jurieu.* Nous n'entreprenons pas
de le ſuivre icy dans tous les détours
de cette longue Controverſe, qui nous
meneroit encore bien loin. Les Le-
cteurs qui voudront la voir, ſe pour-
ront ſatisfaire par l'Ouvrage meſme;
où M. De Meaux, qui ſemble avoir
fait

fait son fort de cette question, pousse vivement ses objections contre ces deux fameux Adversaires, & tasche d'établir par eux-mesmes ses prétendues variations. Il oppose ensuite à cette instabilité, qu'il donne si libéralement aux Eglises Protestantes, la constance & la gravité de l'Eglise Catholique, qui a, dit-il, toûjours paru précise, ferme & uniforme dans toutes ses décisions. Ce caractére est fort beau sans doute. Mais on ne se seroit pas attendu de luy en voir alleguer pour exemple cette Confession de Foy qu'un Concile prescrivit à *Berenger*, où on luy fit dire qu'il croyoit *qu'aprés la Consécration, le vray Corps & le vray Sang de Iesus-Christ estoyent sensiblement touchez par les mains des Prestres, roinpus & froissez entre les dents des Fidéles, non seulement en Sacrement, mais en verité.* En effet cet Article ainsi exprimé est si opposé au stile & à la créance de l'Eglise Romaine d'aujourd'huy, que rien ne sçauroit nous donner une idée moins avantageuse de cette uniformité que l'on vante tant dans les sentimens & dans le langage de cette Eglise. Outre que les expressions en sont si étranges que toute l'addresse

de

de M. de Meaux n'eſt pas capable de les adoucir. Car à qui perſuadera-t-il que quand on dit que *Jeſus-Chriſt eſt briſé ſous les dents dans l'Euchariſtie, il n'y ayt perſonne qui n'entende qu'il le faut prendre au meſme ſens qu'on dit que l'on eſt déchiré ou moüillé lors que les habits le ſont?* Le mal eſt que cette meſme Egliſe ne s'eſt ſouvent pas mieux expliquée par ſes autres Conciles; entr'autres par celuy de Trente, à qui l'on a tant reproché ſes maniéres trop générales, ſes ambiguitez, & ſes équivoques. Mais M. de Meaux répond à cela, *que comme Dieu en nous révélant quelque verité ne nous la révéle pas toûjours juſqu'à la derniére préciſion; il faut ſouvent dans les déciſions de l'Egliſe s'en tenir à des expreſſions générales.* Qu'au reſte *il faut bien ſe donner de garde de confondre les termes généraux avec les termes vagues & enveloppez, ou avec les termes ambigus; parce qu'encore que les termes généraux ne portent pas l'évidence juſqu'à la derniére préciſion, ils ſont clairs néanmoins juſqu'à un certain dégré; & qu'enfin comme l'Ecriture Sainte s'en ſert ſouvent, on ne peut les accuſer ſans accuſer Jeſus-Chriſt*

& l'Evangile. En voilà plus qu'il ne faut pour répondre à M. de Meaux par M. de Meaux luy-meſme, ſur les reproches qu'il a faits aux Déclarations, aux Accords, aux Confeſſions de foy des Proteſtans, conçuës en des termes un peu généraux; & il ne ſçauroit rien dire là-deſſus pour la cauſe de ſon Egliſe, qui ne ſoit auſſi fort pour celle des autres. C'eſt donc icy comme une eſpéce de rétractation honneſte qu'il ſemble faire en finiſſant; & l'on diroit qu'aprés avoir tant accuſé les autres de variation, il n'ayt pû s'empeſcher de faire voir qu'il varioit tres-fort luy-meſme.

ARTICLE VII.

JACOBI TOLLII *Manuductio ad Cœlum Chemicum.* C'eſt-à-dire, *Introduction à la Chimie.* Amſtelodami, apud Janſonio-Wasbergios, 1688. in 8. Pagg. 16.

IL ne faut pas s'eſtonner que l'Inſtruction qu'on nous donne icy pour nous conduire au Ciel de la Chimie, ſoit ſi courte; puis qu'à prendre le chemin qu'elle nous marque, on nous

nous assure que ce voyage n'est qu'une affaire de trois ou quatre jours. Il est vray qu'il y en a bien d'autres que M. Tollius, qui nous vantent la facilité de cette entreprise, & le peu de temps qu'elle doit coûter, lors que l'on sçait une fois de quelle maniére il s'y faut prendre; & qui ne laissent pas de nous donner de gros volumes sur ce sujet. Mais ils se gardent bien d'y mettre la lumiére nécessaire pour en profiter, ni de donner de sûres addresses à ceux qui voudroyent marcher aprés eux dans une route si difficile. M. Tollius en use icy d'une maniére bien plus généreuse; & il ne faut pas douter que si la dignité de la matiére luy permettoit de lever tous les voiles mystérieux dont jusqu'à present elle a tousjours esté envéloppée, il ne nous fist voir à nud tout ce qu'elle a de plus secret & de plus caché. Mais comme cela ne se peut, il fait au moins tout ce qu'il luy est possible pour nous donner le moyen d'y pénétrer par nous mesmes, en nous apprenant la méthode qu'il a suivie pour arriver jusqu'au point où il en est, & en nous expliquant plusieurs de ces énigmes qui rendent le langage des

Chimiſtes ſi obſcur & ſi inintelligible.

La premiére choſe qu'il eut le bonheur de découvrir par ſon étude & par ſon application, fut *qu'il faut venir à bout de ce grand ouvrage en trois ou quatre jours tout au plus ; qu'il n'y faut dépenſer que trois ou quatre florins ; & qu'il y faut employer le creuſet, & non pas des verres.* Ayant pris cela pour principe, & ayant rejetté tout ce qui ne s'y accordoit pas ; il n'eut pas pluſtoſt commencé à travailler ſur ce pied là, qu'il ſe vid éclairé d'une lumiére qui le ſurprit, & qu'il commença à faire des découvertes qu'il n'auroit jamais attenduës. Mais afin qu'on ne s'y trompe pas, il nous avertit que les jours dont il parle ne ſont pas des jours communs, mais des jours philoſophiques ; & il rameine icy quelques-unes des choſes qu'il avoit touchées dans ſes *Fortuita*, ouvrage que le Public a ſi bien reçû, & qui fait tant d'honneur à ſon Autheur. Pour la matiére qu'il faut employer, il dit nettement qu'elle n'eſt autre choſe que *l'Antimoine tres-pur* ; c'eſt-à-dire, ce qu'il y a dans l'Antimoine, d'humide aérien mercurial accompagné de chaleur ; dont

il a

il a parlé dans le Chap. I. de ſes meſmes *Fortuita* & en divers autres endroits du meſme Ouvrage.

Cela poſé, il ſemble donc que tout le myſtére, ſelon luy, conſiſte à prendre, par exemple, une livre d'Antimoine, que l'on fera fondre dans un creuſet avec une demi-livre de Tartre & de Nitre. Aprés quoy, quand il aura eſté bien purgé, on le meſlera avec un peu d'or ou d'argent, pour en faire un Régale. Car ſi l'on met dans un creuſet bien poli une piéce de monnoye d'argent, & que l'on jette deſſùs le Régale d'or; on verra que le Mercure s'eſtant exhalé, la piéce d'argent ſe trouvera toute pénétrée d'une couleur rouge tres-vive & tres-belle. Et ſi l'on y met une piéce de cuivre, & que l'on jette deſſùs du Régale d'argent; on verra qu'aprés que le Mercure ſera exhalé, elle ſera toute teinte de couleur d'argent. Enfin ſi aprés avoir mis dans le creuſet une piéce d'argent, on jette deſſùs du Régale Solaire, & que par deſſùs on mette une autre piéce ſemblable, à quelque peu de diſtance, en ſorte qu'elle couvre la premiére ſans la toucher, & qu'il n'y puiſſe tomber de cendre; on verra que cette piéce d'enhaut ſe

dorera encore par l'or volatile qui s'exhalera avec l'antimoine. M. Tollius nous assure qu'il a fait voir à plusieurs de ses amis deux piéces de l'une & de l'autre sorte, qui estoyent parfaitement belles; & que lors qu'il alloit en Italie, passant à Berlin, il en fit présent d'une à Son Alteſſe Electorale. Il ajouste encore une autre Expérience curieuse du mesme Régale Solaire, dont ayant jetté un peu sur du plomb fondu, il vid avec admiration que quoy qu'il le tinst long-temps au feu, il ne s'en sépara aucune écume. D'où il conclud que ce Regale est le veritable *Or potable*, non pour des hommes tels que nous sommes, mais pour l'Homme Chimique, qui le boit tres-avidement.

Cela suffit, si je ne me trompe, pour donner quelque idée de ce petit Ouvrage, qui n'est que l'avantcoureur d'un plus grand, que l'Autheur promet de donner au premier jour, intitulé, *Cœlum Chemicum reseratum*. Il y a de l'apparence que M. Tollius y découvrira plus pleinement ce que sa *Manuduction* ne fait que laisser entrevoir. C'est dequoy exciter l'attente de tous les Sçavans curieux, non seulement de ce pays icy, mais aussi des pays étrangers, où cette

cette petite piece a déja volé, & où elle n'a pas éſté moins bien reçuë que dans ces Provinces. Nous avons vû dans une Lettre de M. *Magliabechi*, célébre Bibliothequaire du Duc de Florence, & l'un des illuſtres amis que M. Tollius s'eſt fait dans ſon voyage d'Italie, l'empreſſement que l'on a eu pour la voir dans cette Cour; auſſi bien que l'impatience où l'on eſt en ce pays-là pour *l'Itinerarium Italicum*, que l'Autheur doit publier inceſſamment. Au reſte ces deux Ouvrages ne ſont pas les ſeuls que M. Tollius deſtine au public. Il en prépare encore un grand nombre d'autres; comme un *Lucrece*, & un *Longin*, avec des Notes *Variorum*, & ce dernier meſme avec une nouvelle Verſion. Un *Iuvenal* avec l'ancien Scholiaſte plus ample d'un tiers. Tous les *Poëtes Chimiques anciens*, recueillis enſemble. *Le Corps de l'Ancienne Chirurgie Grecque recueilli par Nicetas*, qui doit eſtre un in folio avec des figures. *Saluſte*, *Phædre*, & *Florus*, avec des Remarques de ſa faſſon. Un *Artemidore*, & un *Achmete*. Divers *Recueils de Manuſcrits*, qui n'ont encore point vû le jour, entre leſquels il y a plus de deux cens vers de *Gregoire de Nazianze*. Tout cela luy ouvre un beau champ pour faire paroiſtre l'étenduë de ſon érudition; & ce qu'on en a déja vû dans les beaux ouvrages qu'il nous a donnez, nous ré-

répond assez de ce qu'on en doit attendre.

L'Illustre M. *Magliabechi*, dont nous venons de parler, est un sujet si considérable dans la République des Lettres, & toutes les Muses luy ont tant d'obligation, qu'il n'y a pas lieu d'estre surpris qu'elles s'empressent à s'en acquitter par les loüanges qu'elles luy donnent. On nous a communiqué ce que quelques-uns des beaux Esprits d'Italie ont fait depuis peu sur ce sujet; & nous n'en envierions rien à nos Lecteurs si nous ne manquions icy d'espace. Tout ce que nous y pouvons placer est un Sonnet, qu'on verra peut-estre d'autant plus agréablement, que c'est l'ouvrage d'une jeune Muse, qu'on dit estre originaire de Pise, & qui ne se distingue pas moins de toutes celles de son âge & de son sexe par son sçavoir dans la Philosophie & dans les Mathematiques que par le talent qu'elle a de faire des vers. Un Sçavant qui a esté son Maistre, nommé M. *Marchetti*, luy ayant parlé du mérite extraordinaire de M. Magliabechi, elle fit pour luy ce Sonnet où elle luy marque d'abord ce qui l'a engagée à le faire, & aprés avoir témoigné l'envie qu'elle auroit de le bien loüer, elle conclut avec esprit *qu'elle a tant de choses à en dire qu'elle n'ose commencer.*

SO-

SONETTO

Al l'Illustriss. & Eruditiss. Signor Antonio Magliabechi, Bibliot. di S. A. S.

Colui che pochi ha pari, e che il sentiero
Di virtude scoperse a gl' occhi miei
Mostrommi quanto Tu, pronto, e leggiero,
Su per quell' erta via poggiato sei.
Onde inalzando omai l'umil pensiero,
Se Tè seguir non posso, almen vorrei
Tributi offrirti, e col Tuo nome altero
Un giorno anch' io forse immortal n' andrei.
Che ben sento, che il Franco, e che l'Ispano
Lido consacra, anzi ogni strana parte,
Inni al gran Nome Tuo, chiaro, e famoso.
Quindi a tant' opra anch' io m'accingo, e in vano
Forse l'industrie mie non foran sparte.
Mà tanto hò a dir che cominciar non oso.

Della Signora Maria Selvaggia Borghini.

FIN.

TABLE
Des Matiéres Principales,
Novembre 1688.

Le P. MAGALLANS, Nouvelle Rélation de la Chine. Pag. 1177
Grandeur de ce Royaume. 1179
Nombre de Villes, Soldats, Habit. 1182
Ses Singularitez. 1185. *Son Antiquité.* 1188
Lettres & Langue. 1189 *Esprit & Livres* 1191
Famille de Confucius privilégiée. 1198
Excellent Gouvernement de la Chine. 1199
Magnificence de la Cour & du Palais. 1170
Nouvelle maniére de fortifier. 1211
Memoire d'une Expérience pour le Mouvement perpétuel. 1218
J. BOHN, De Renunc. Vulnerum. 1233
On vit aprés le cœur percé. 1244
Si tous ont de l'eau dans le Pericarde. 1245
CORN. VAN-ECK, de Parentibus Justiniani Imperatoris. 1247
Mess. J. B. BOSSUET, Variations des Eglises Protestantes. 1251
Reproches faits à Calvin. 1254
Variations attribuées à l'Angleterre. 1258
Vaudois & Albigeois. 1262
Si l'on a varié sur la Cene. 1264
Controverses Arminiennes. 1268
Lutheriens reçus à la Communion. 1269
M. De Meaux se répond luy mesme. 1274
J. TOLLIUS, Manuduct. ad Cœl. Chem. ibid.
Livres que promet M. Tollius. 1278
Sonnet d'une jeune Muse. 1281

FIN.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Décembre 1688.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES, dans le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXVIII.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westfr.

Fautes à Corriger dans l'Année 1688.

Le Lecteur eſt inſtamment prié de vouloir corriger une faute groſſiére, qui eſt demeurée dans le dernier Mois de Novembre, Page 1277. & 1278. Par tout où il y a Régale, *liſez* Régule.

On a remarqué les Fautes ſuivantes en repaſſant l'Année.

Page.	Ligne.	Faute.	Liſez.
1026.	22.	*Et que*	Quoique.
1056.	4.	*d'accord*	d'accord.
1062.	2.	*παραδόμος*	*παρεδόμος.*
1065.	28.	*Ερχόμενος*	*Ερχόμενος.*
1066.	5.	*Aſcenciſt*	Aſcenſion.
1076.	20.	*Arrivez*	Arrivé.
1101.	8.	*qu'ils*	qu'elles.
1277.	12.	*Liſez Régale.*	Régule.
1278.	10. 15.	*Régale.*	Régule.

Il peut y en avoir d'autres qu'il ne ſera pas difficile au Lecteur de corriger.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Décembre 1688.

ARTICLE I.

MELCHIORIS FREDERICI GEUDERI, *M. D. Diatriba De Fermentis Variarum Corporis Animalis Partium specificis, & particularibus; In qua de eorum existentia & modo operandi varia ex Modernorum placitis Dubia proponuntur, &c: Cui subjicitur Dissertatio De Ortu Animalium.* C'est-à-dire, *Deux Traitez; dont l'Un est, Des Fermens specifiques, & l'Autre, De la Generation des Animaux.* Amstelodami, apud Joan. Volters. 1689. in 8. Pagg. 341.

DE toutes les nouvelles Découvertes que l'on croit avoir faites dans la Medecine, il ſemble qu'il n'y en ayt point qui ayt trouvé moins d'oppoſition, ni qui ayt eſté reçuë avec un applaudiſſement plus univerſel, que celle des *Fermens* en général, & particuliérement de ceux que l'on prétend eſtre *Spécifiques & propres à chaque Partie.* L'évidence des preuves dont le célébre Harvée appuyoit celle de la Circulation du Sang, par laquelle il s'eſt acquis une réputation immortelle, ne put empeſcher que pluſieurs *Sçavans ne la combattiſſent d'abord. Mais on n'a point vû qu'on ſe ſoit récrié de la meſme ſorte contre les Fermens. M. *Geuderus* luy-meſme, qu'on voit paroiſtre ſur les rangs pour les combattre aujourd'huy, avoüe de bonne foy qu'il les a tenus comme les autres; & que pendant un aſſez long-temps il les a conſidérez comme les plus commodes du monde pour rendre raiſon des diver-

* *Æmil. Pariſanus Doct. en Med. à Veniſe, & Jacques Primeroſe Doct. en Med. à Londres écrivirent contre le Traitté d'Harvée.*

verſes ſolutions, élaborations, & ſéparations des humeurs, qui ſe font dans le corps. De ſorte que ce n'a eſté qu'aprés bien des réflexions qu'il a cru enfin avoir reconnu que cette opinion eſtoit moins ſolide qu'elle ne paroiſſoit ſpécieuſe. C'a eſté pour eſtablir les raiſons qui l'ont fait entrer dans ce ſentiment qu'il a compoſé ce Traitté; où il parle premiérement des *Levains en général*, & des uſages que l'on veut qu'ils ayent dans le corps des Animaux. Aprés quoy il deſçend au *particulier*, & il examine avec ſoin ce qu'on dit des *Ferments Propres & Spécifiques* que l'on prétend eſtre en chaque Partie.

I. Comme le *Sang* eſt une humeur qui ſe répand généralement par tout le corps, & dont l'uſage n'eſt borné à aucune de ſes parties; M. Geuderus commence ſes Conſidérations générales par l'examen de la Fermentation que les uns luy attribüent & que les autres luy conteſtent. Quant à luy il tient que pour décider cette queſtion il ne faut que lever l'équivoque qui ſe trouve dans le mot de *Fermentation*. Car ſi on le prend

dans le sens rigoureux des Chimistes, pour *le Mouvement interne d'une matiére qui tend à se perfectionner, & dont l'effet est un esprit sulphuré, ou vineux, comme quelques-uns l'appellent* ; il soûtient qu'il ne se fait point de telle fermentation dans le Sang, puis qu'il est certain qu'on ne trouve point de semblables esprits dans toute sa masse. Mais si l'on prend ce mesme terme dans un sens plus général, pour *le Mouvement interne d'un Corps, & sur-tout d'un Corps liquide, composé de parties hétérogenes ; lequel Mouvement est causé par celuy de ces Corpuscules subtils & mobiles qu'on appelle Esprits dans les Animaux, qui le produisent nécessairement à mesure qu'ils s'efforçent de s'estendre ; d'où s'ensuivent dans le mesme Corps diverses altérations, les unes de ses parties estant rendues volatiles, les autres estant fixées, quelques-unes jointes ensemble, d'autres separées* ; Nostre Autheur dit qu'en ce sens on peut bien donner le nom de *Fermentation* à l'agitation du Sang. Cependant comme ce n'est là qu'une Fermentation improprement dite, & que dans le fond il n'y intervient aucun veritable Ferment ; il ne s'éloigne pas

pas beaucoup du ſentiment de ceux qui voudroyent qu'on ne ſe ſerviſt ſur ce ſujet, ni de ce terme, ni de tous les autres, qui ſont auſſi équivoques, & qui d'ailleurs ne peuvent donner que des idées tres-confuſes, par le peu de clarté qu'il y a dans toute la doctrine des Fermens. En effet cet Autheur prétend qu'on n'a guéres rien vû juſqu'icy de moins bien expliqué que cette matiére; puis que non ſeulement on n'a point fait voir avec aſſez de netteté en quoy les Fermens conſiſtent, ni de quelle maniére on prétend qu'ils produiſent leurs effets; mais que meſme on n'a point prouvé aſſez ſolidement qu'ils exiſtent, ou que les effets qu'on leur attribuë ne ſe puiſſent pas expliquer plus commodément par d'autres voyes. Comme donc il s'eſt propoſé d'approfondir tout cela dans cette Diſpute, il entre icy dans l'examen de ce qu'on a dit de plus conſidérable là-deſſus.

L'Opinion qui luy paroiſt la plus univerſellement reçuë eſt celle qui veut que le Ferment ſoit *un Corps, qui quoy que mis dans une maſſe en aſſez petite quantité, ne laiſſe pas*

d'en agiter assez fortement les principes pour en dissoudre l'union, & leur donner le moyen de se séparer, en favorisant l'effort qu'ils y font par une inclination naturelle. Mais comme c'est un dogme d'Hippocrate également reçu jusques-à-present, & des Anciens, & des Modernes, qu'il n'y a que trois sortes de Parties dans les Corps des Animaux, les *solides*, les *fluides*, & celles qu'on peut nommer *spiritueuses*; M. Geuderus, qui ne void pas sous lequel de ces trois genres on peut ranger ces Levains, en tire un préjugé contre-eux qui en rend l'existence fort suspecte. C'en sont encore pour luy de bien forts, que personne n'ayt encore pû nous démontrer solidement quelle est l'origine & la nature des Fermens; que leurs plus célébres partisans ne soyent point d'accord sur ces deux articles; & qu'enfin, & la petitesse des vaisseaux où le Sang circule, & la rapidité avec laquelle se fait sa circulation, s'opposent également à la fermentation qu'on luy attribuë, puis que pour la faire il faudroit & une étenduë d'air plus libre, & un plus considérable espace de temps. Ainsi pour dire quelque chose qui soit moins

sujet

sujet à de semblables inconveniens, & qui explique ce dont il s'agit d'une maniére tout-ensemble & plus claire & plus facile, M. Geuderus pose icy, aprés de célébres Autheurs, que le seul mouvement du Sang & des autres humeurs, dans un Corps disposé comme le sont ceux des Animaux, & percé, comme ils le sont, d'une infinité de différens pores; que ce seul mouvement, dis-je, suffit pour toutes les subtilisations, les séparations, en un mot pour toutes les altérations & les préparations que l'on y remarque, sans qu'il soit besoin pour cela d'avoir recours à des Etres aussi inconnus & aussi mal prouvez que sont les Fermens.

Son sentiment ainsi établi, il passe à l'examen de celuy de deux sçavans Autheurs, qui ont écrit sur cette matiére. Le premier est M. * *Cole* Medecin Anglois, qui quoy qu'il se soit déclaré contre les Fermens spécifiques & propres à chaque Partie, ne laisse pas d'en admettre *d'influens*, au nombre desquels il met sur-tout le Suc nerveux, comme le plus propre de tous pour faire les séparations.

Mais

* *Lib. de Secretione Animali.*

Mais quoy qu'il eust avoir demontré son opinion d'une maniére incontestable ; M. Geuderus trouve icy qu'il s'accorde si peu avec luy-meſme dans la pluſpart des choſes qu'il met en avant, qu'il ne peut, dit-il, aſſez s'étonner qu'un auſſi habile homme que luy ſoit tombé dans des contradictions ſi nombreuſes & ſi évidentes.

Le Second Auteur qu'il combat eſt M. *Paſcal* auſſi Docteur en Medecine, qui fit imprimer à Paris, il y a quelques années, un Livre intitulé, *La Nouvelle Découverte & les admirables Effets des Fermens dans le Corps humain*. Cet Auteur tient que dez le temps de la Création du Monde Dieu a rempli les Elemens & les Corps mixtes d'une infinité de Fermens. Que ces Fermens ſont de petis corps, auſquels il donne le nom d'*Eſprits*, dont les molécules tres-actives, tres-pénétrantes, & tres-aigües, agitent les principes des Corps, & font ainſi fermenter le ſang. Qu'au reſte il y en a de deux ſortes, les uns *Fixes*, & les autres *Volatils*. Que ces derniers ſont des Eſprits acides qui circulent inceſſamment dans les Parties des Corps ; & que les premiers

miers ſont ces meſmes Eſprits acides, lors qu'ils ſont renfermez dans les Alkalis & convertis en noſtre propre ſubſtance. M. Geuderus ne conteſte point ſur certaines choſes générales qui ſont renfermées dans ce ſentiment. Mais à en venir au particulier, il y trouve bien des choſes à redire. D'un coſté il ne conçoit pas comment des Eſprits qu'on ſuppoſe *Fixes*, & retenus ou enveloppez dans les pores des Alkalis, peuvent faire l'office de Fermens, & cauſer dans le Sang cette efferveſcence & cette agitation qu'on leur attribuë. Et de l'autre, comme on prétend que les Eſprits *Volatils* tirent leur origine des Nerfs; il ſoûtient qu'il vaut beaucoup mieux leur laiſſer leur nom ordinaire, qui eſt celuy *d'Eſprits animaux*, que de leur donner celuy de *Fermens*, qui ne peut ſervir que d'occaſion & de matiére aux diſputes.

II. Ce n'eſt point aſſez à M. Geuder d'avoir combattu la Doctrine des Fermens, en gros. Il deſcend dans le détail, & il attaque en particulier châcun de ceux que l'on prétend mettre comme *Propres & Spécifiques* dans châque Partie. Il commence cet examen par le *Suc diſſol-*

vant de l'Eſtomach. On ſçait aſſez que l'Opinion qui donne à ce Viſcere un *Acide* pour la coction des alimens, n'eſt pas nouvelle. C'a eſté en effet celle de *Galien*, & en ſuite celle *d'Avicenne*, (que l'on remarque icy en paſſant qui n'eſtoit pas Arabe, comme preſque tout le monde l'a crû & le croit encore, mais *Tartare d'Uzbek*, comme la véritable Hiſtoire nous l'apprend.) Mais *Van-Helmont* eſt le premier, à ce que croit noſtre Autheur, qui ſe ſoit aviſé de donner à cet Acide le nom & la qualité de *Ferment*. M. Geuderus eſt ſi éloigné de l'en croire ſur cet article, qu'il doute meſme, avec quelques autres célébres Autheurs, ſi cette liqueur, qu'on dit qui ſe trouve dans l'Eſtomach, eſt un véritable Acide; toutes les raiſons qu'on allégue pour le prouver ne luy paroiſſant point aſſez conclûantes. Une des plus ordinaires eſt celle qu'on tire de la vertu que l'on tient qu'a ce Suc dans l'eſtomach de pluſieurs Oiſeaux, comme entre autres dans celuy des Poules, de diſſoudre les petis caillous & les grains de ſable; & dans celuy de l'Autruche de luy faire digérer le fer; ce que l'on prétend qu'il ne ſçauroit faire à moins que

d'eſtre

d'eſtre un tres-fort acide. Mais M. Geuderus ne tombe pas d'accord des faits ſur leſquels on établit cette preuve; & prétendant eſtre fondé ſur de meilleures obſervations, il renvoye tout ce qu'on en dit au nombre des erreurs populaires. Il ſoûtient que l'expérience a juſtifié mille fois que les Poules ne digérent point les petis cailloux qu'elles avalent; que les grains de ſable ſortent de leur eſtomach tous tels qu'ils y eſtoyent entrez; & que ſi le fer paroiſt altéré aprés avoir paſſé par celuy des Autruches, cela ne vient que de ce que les tuniques de l'eſtomach, qui ſont fort rudes, peuvent l'avoir uſé par leur frottement. Au lieu donc d'attribuer la Coction de l'Eſtomach à la vertu de quelque ferment; il la fait dépendre de cinq ou ſix choſes qu'il prétend qui y concourent; ſçavoir 1. La Chaleur des Viſceres qui ſont voiſins de l'Eſtomach, 2. La Salive qui y deſcend. 3. Les reſtes des alimens qui y demeurent. 4. Le Suc diſſolvant qui y coule de ſes Glandules, & 5. Le Suc nerveux. A quoy il faut joindre en dernier lieu le mouvement propre de l'Eſtomach, & l'activité des Eſprits animaux, qui y abordent

de toutes parts, ce qui, ſelon luy, eſt une des choſes qui y contribuë davantage.

De l'Eſtomach il deſcend aux *Inteſtins*; & il taſche de faire voir que ni la *Bile* qui y vient du Foye, ni le *Suc* qui s'y dégorge du Pancreas, ni la *Lymphe* qui s'y exprime de leurs Glandules, ni le prétendu *Fermentum Stercoreum* de Van-Helmont, ne ſont pas plus de véritables Fermens que le Suc diſſolvant du Ventricule. Il diſpute donc icy fortement contre *Sylvius*, & *De Graef*, qui ont voulu que les Alimens eſtant arrivez dans les Inteſtins, s'y fermentaſſent de nouveau, par la rencontre & le concours de la Bile qu'ils prétendoyent eſtre de la nature des Alkalis, & du Suc Pancreatique qu'ils mettoyent au nombre des Acides. M. Geuderus au contraire nie, & que la Bile ſoit une ſubſtance alkalique, & que le Suc Pancreatique ſoit acide naturellement, & que le mélange de ces deux choſes cauſe néceſſairement une effervescence. Du reſte il ne croit pas que l'uſage de la Lymphe, auſſi bien que celuy du Suc Pancreatique, ſoit autre que d'exalter le Chyle, en ſéparant les parties pures d'a-

d'avec celles qui ſont impures, ce qui ſe peut fort bien faire ſans aucune fermentation. Et pour ce qui eſt du *Fermentum Stercoreum*, que Van Helmont place dans le boyau *Cæcum*, & qu'il prétend qui donne aux excrémens la mauvaiſe odeur qu'ils ont; il le regarde comme une pure viſion, puis qu'il eſt certain que les alimens ont déja cette mauvaiſe odeur avant qu'ils ſoyent deſçendus juſques au *Cæcum*, & que d'ailleurs il y a bien des Animaux qui n'ont point cet Inteſtin, comme l'Ours, le Teſſon, la Martre, &c. dont les excrémens ne laiſſent pas de ſentir auſſi mauvais que ceux des autres.

Enfin, comme on ne ſe contente pas de mettre des Fermens dans l'Eſtomach où le Chyle ſe prépare, & dans les Inteſtins où il ſe ſépare d'avec les Excrémens groſſiers en entrant dans les Veines Meſaraïques; mais que l'on en met encore dans tous les lieux où il reçoit en paſſant de nouvelles altérations, & où il s'en fait quelques ſéparations tant ſoit peu conſidérables; M. Geuderus s'attache à le ſuivre exactement dans tous ces endroits, & il n'oublie rien pour montrer que l'uſage des Fermens n'y eſt nul-

nulle-part néceſſaire. Il parle donc icy de ce qui regarde toutes les *Glandules*, tant *Conglobées*, que *Conglomerées*; & autres; & il ſoûtient que partout la pituite, les ſéroſitez, & autres humeurs, s'y ſéparent fort bien d'elles-meſmes, par la ſeule diſpoſition où elles ſe trouvent, jointe à la ſtructure & à la conformation des Parties, ſans le ſecours d'aucun Ferment. Il traitte à cette occaſion de l'origine & de la nature de la *Lymphe*, qu'il ne nie pas qui n'ayt ſon uſage pour le Chyle, mais qui conſiſte tout entier en ce qu'elle y fait l'office de Menſtruë ou de Vehicule, & point du tout celuy de Ferment. Enſuite il paſſe à l'examen du Ferment qu'on met dans chaque Partie pour *l'Aſſimilation & l'Agglutination du Suc nourriſſant*. Il s'eſtonne ſur cela qu'on ſe ſoit aviſé de donner aux Levains une vertu de coaguler & d'épaiſſir, directement contraire à celle qu'ils ont, de l'aveu de tout le monde, d'atténuër & de réſoudre; & il fait voir que les Particules du Suc nourriſſant eſtant viſqueuſes & gluantes, & de différentes figures, comme elles ſont, elles n'ont beſoin que d'eſtre pouſſées dans les Pores des Parties avec leſquel-

quelles elles s'ajuſtent pour s'y arreſter & pour les nourrir ; ce que la ſeule agitation qu'elles ont dans les Artéres, d'où elles échappent, peut faire.

Nous ſerions trop longs, ſi nous voulions ſuivre l'Autheur dans tout le reſte, où il parle des Fermens que l'on place dans le Cœur, dans le Cerveau, dans la Rate, dans le Foye, dans les Reins, dans les Parties naturelles des hommes, dans la Matrice, & dans les Mammelles. Nous nous contenterons de dire deux mots de celuy du *Cœur*, qui eſt ſans difficulté un de ceux qui ont le plus de partiſans, & que l'on regarde comme un des plus conſidérables. La ſeule différence qui ſe trouve dans les ſentimens de ceux qui en traittent, auroit pû le rendre ſuſpect à M. Geuder. Mais il le luy eſt devenu encore davantage, lors qu'il a conſidéré l'extréme embarras où l'on eſt pour en marquer l'origine & la nature, & le peu de ſolidité qu'il y a dans tout ce qu'on en a dit juſques à préſent. La pluſpart de ſes Défenſeurs en parlent comme d'un *Feu*, qui fait boüillir le ſang ; d'où procéde le battement du Cœur, & le Pouls dans les Ar-

Artéres. Mais ils différent entre-eux, en ce que quelques-uns veulent que ce feu ſoit une flamme vive & ardente; & les autres en plus grand nombre, un feu ſans lumiére, & qui ne conſiſte que dans un excés brûlant de chaleur. De quelque maniére qu'on l'explique, M. Geuderus eſt perſuadé que ce feu n'eſt qu'une chimére, puis qu'on n'a jamais remarqué, ni au toucher, ni avec le Thermométre, qu'il y euſt une fort grande différence entre la chaleur du Cœur & celle des autres Viſçeres. C'eſt auſſi, à ſon avis, ſans raiſon qu'on attribuë le mouvement qui eſt ſi naturel à cette Partie, à cette *ébullition du Sang* que l'on prétend qui ſe fait dans ſes ventricules; puiſque les expériences ont fait voir que le Cœur vuide de ſang ne laiſſe pas encore de battre, & qu'on a meſme obſervé que celuy de quelques animaux conſerve ſon mouvement pendant pluſieurs heures aprés avoir eſté ſeparé du reſte du corps. On peut juger qu'aprés cela il ne goûte pas davantage les explications de ceux, qui enteſtez des principes particuliers de la Chimie, & voulans réduire tout à ſes opérations, nous mettent icy des *Sucs calcinez* & des *Parties*

ties Tartareuſes, qu'ils prétendent qui demeurent après chaque contraction, & qui cauſent dans le nouveau Sang une efferveſcence ſemblable à celle que produit le meſlange de la Crême de Tartre avec ſon Sel; & c'eſt de là que vient, ſelon eux, le mouvement du Cœur & des Artéres. En effet outre que la forme & la ſtructure du Cœur, & le peu de ſéjour que le Sang y fait, rendent la calcination que l'on ſuppoſe dans ces Sucs entiérement impoſſible; cette Opinion induit toûjours une chaleur brûlante dans le Cœur, qui eſt ce qu'on a déja vû qui ne s'y rencontre en nulle maniére. Enfin noſtre Autheur ne trouve ſon compte dans aucune des Méthodes par leſquelles on explique le Ferment du Cœur; & comme il continuë à examiner avec la meſme exactitude, dans les Chapitres ſuivans, tous ceux qu'on attribuë aux autres Parties; il eſt difficile qu'il y en ayt aucun qui puiſſe tenir contre la ſubtilité & la force avec laquelle il pouſſe ſon raiſonnement.

Le

Le II. Traitté que l'on trouve icy, regarde *la Génération des Animaux*. M. Geuderus nous apprend qu'il l'a composé à l'occasion du premier ; parce que voyant que ceux qui soûtiennent les Fermens, les mettent, par maniére de dire, par tout, & ne veulent pas qu'ils ayent moins de part à la Génération qu'à la plûspart des autres choses ; il n'a pû se résoudre de quitter la plume sans avoir aussi traitté ce sujet ; & l'on peut dire qu'il la fait d'une maniére fort sçavante. En effet quoy qu'il avouë que la Question dont il s'agit est *un Abysme impénétrable* ; il ne laisse pas d'examiner avec beaucoup de soin & d'exactitude tout ce qu'on a dit de plus considérable là-dessùs, & d'appuyer fortement de raisons & d'authoritez le parti qui luy paroist le plus soûtenable.

D'abord il réfute avec autant de solidité & d'éloquence que de zéle, l'opinion irréligieuse de ceux qui ont osé dire que les Corps des Animaux, aussi bien que le Monde tout entier, fussent, ou des productions du *Hazard*, ou des ouvrages d'une aveugle & immuable *Nécessité*, qui sans rapport

à

à aucune fin dépendiſſent uniquement des mouvemens brutes de la Matiére. M. Geuderus ſoûtient qu'il faut renoncer à toutes les lumiéres les plus évidentes du Sens-Commun & de la Raiſon, pour tomber dans un ſentiment qui n'eſt pas moins inſenſé qu'impie ; puis qu'il n'eſt beſoin que d'ouvrir les yeux pour voir que des Corps ſi admirablement formez ne peuvent eſtre l'ouvrage que d'une Intelligence toute divine. Il attaque en ſuite *la Vertu Plaſtique* de la vieille Echole, cette Faculté ſi célébre dans les Ecrits du temps paſſé, par le miniſtére de laquelle on vouloit que l'Ame ſe conſtruiſiſt un domicile, & fuſt elle-meſme l'Architecte & la formatrice de ſon propre Corps. Si cette opinion, qu'il regarde comme un fruit de l'ignorance qui paye de mots au défaut des choſes, ne luy paroiſt pas tout à fait auſſi dangéreuſe que la précedente ; du moins trouve-t il qu'elle n'eſt guéres moins déraiſonnable. Auſſi la renvoye-t-il au pays des Chiméres d'où il prétend qu'elle eſt venuë ; & il en montre l'abſurdité par cette raiſon, que s'il eſtoit vray que noſtre Ame euſt elle-meſme fabriqué ſon Corps, il ne ſeroit pas poſſible qu'elle l'euſt

Peuſt fait ſans le ſçavoir, ni que l'ayant ſçu alors elle n'en euſt pas conſervé depuis quelque reminiſçence & quelque idée. Outre que d'ailleurs les Corps des Animaux eſtant des Machines ſi excellentes, ne demandent pas moins qu'une ſageſſe & une puiſſance infinie dans leur Autheur; qualitez qui, comme l'on ſçait, ne ſe trouvent point dans noſtre Ame, bien loin de ſe pouvoir trouver dans celles des autres Animaux. Il ſe ſert à peu prés des meſmes raiſons pour détruire les autres Hypotheſes qui ont quelque choſe d'approchant de celle-là, comme celle du *Microcoſmetor* d'un Autheur* moderne, & celle *des Formes Subſtantielles* d'un autre, †*qui agiſſent*, ſelon luy, *par une émanation d'idées*, qu'il appelle *Seminales*, parce qu'il veut qu'elles ſoyent renfermées dans la ſemence, & qu'elles en rangent toutes les parties dans l'ordre où elles doivent eſtre pour la juſte ſtructure du Corps qu'elles doivent compoſer. En effet outre que les *Formes Subſtantielles* ſont aujourd'huy preſque univerſelle-

* *M. Dolæus Premier Medecin de S. A. de Heſſe-Caſſel.* † *M. Marcus Medecin de l'Empereur.*

lement réjettées, avec toutes leurs émanations & leurs facultez; quand elles seroyent aussi véritables qu'on les croit imaginaires, elles seroyent toûjours incapables d'un si grand ouvrage; & d'ailleurs on trouve que tout ce que ces Autheurs disent là-dessus est enveloppé de ténébres si épaisses, qu'il est impossible d'en tirer rien de distinct ni d'assuré.

Ce que Van-Helmont dit sur ce sujet luy paroist avoir quelque chose de plus raisonnable. Car il gouste fort ce que pose cet Autheur, *Que Dieu a donné aux Animaux une Faculté Seminale.* Mais il ne peut approuver ce que le mesme Autheur a-
„ jouste, Que ce qui forme leurs Corps
„ est un Esprit, qu'il nomme *Archée*,
„ lequel, selon luy, vient de celuy qui
„ engendre, & en porte l'image, la-
„ quelle il imprime avec connoissance
„ dans la matiére dont ils sont formez.
Car pour ne rien dire de toutes les difficultez qui se trouvent dans ce passage de l'Archée de l'engendrant à l'engendré, & dans cette image qu'il porte; on ne comprend pas comment on luy peut attribuer d'agir avec connoissance, puis que Van-Helmont luy-mesme le représente comme matériel

L'C

L'Opinion de *Deſcartes*, qui explique la Génération par les Loix méchaniques du Mouvement, l'arreſte fort peu. Il trouve qu'il y a de l'indignité à faire dépendre un Ouvrage auſſi merveilleux que celuy du Corps des Animaux, d'un ſimple mouvement local. Et il eſt ſi peu ſatisfait de ce qui ſe void ſur cette matiére dans le Traitté *De Formatione Fœtus* qui a paru ſous ſon nom aprés ſa mort, qu'il ne trouve pas meſme ce Livre aſſez digne de l'eſprit & de la plume de ce Philoſophe.

Il paſſe donc en dernier lieu à l'Hypotheſe d'un grand nombre de Médecins & de Philoſophes modernes, qui veulent que *la Génération ſoit l'Ouvrage des Eſprits Animaux, dont le mouvement eſt déterminé par les idées dont ils ſont imprimez*, c'eſt-à-dire, comme quelques-uns s'en expliquent, par la contexture & par la diſpoſition de leurs parties. Mais M. Geuderus ne trouve guéres moins de difficulté dans cette maniére d'expliquer les choſes que dans toutes les précedentes ; & comme ces Eſprits & ces Idées ne ſont aprés tout que des choſes matérielles, & dont par conſequent l'action ne peut s'eſlever au deſſus de la

nature & du genie de la Matiere ; il ſouſtient qu'il eſt impoſſible qu'ils puſſent donner aux Parties une forme ſi convenable à leurs opérations, ni les ranger avec tant d'ordre & de ſageſſe, chacune préciſément dans la place qui luy eſt propre.

Aprés avoir éxaminé & réfuté l'une aprés l'autre toutes ces Opinions vieilles & nouvelles, il propoſe enfin la ſienne ; & pour trouver les premiers Principes de la Génération, il les va chercher dans le ſecret du ſein des Méres, comme dans le propre lieu où la Nature les a renfermez. Là il remarque premiérement que les *Ovaires*, comme on les appelle aujourd'huy, ſont remplis de petites boules, ou de petis *Oeufs*, attachez enſemble en forme de grappes, les uns de la groſſeur d'un pois, les autres moins gros, tantoſt en plus grand & tantoſt en plus petit nombre. 2. Que ces petis Oeufs ſont reveſtus de deux tuniques toutes ſemblables aux deux membranes qui enveloppent le fœtus. 3. Que ces tuniques renferment une liqueur fort claire, & qui ſe coagule aiſément, à peu prés comme le blanc des œufs ordinaires 4. Que ſelon les obſervations des plus habiles Medecins,

cins, ces petits Oeufs, dez les premiers jours aprés la Conception, & meſme avant que d'eſtre deſçendus dans la Matrice, renferment un petit Corps, de la groſſeur d'une fourmy, dans lequel on peut remarquer & la veine umbilicale & quelques autres linéamens. Enfin 5. il remarque que l'on trouve de ces Oeufs dans tous les *Ovaires*, non ſeulement des grandes perſonnes, mais des petites filles qui ne ſont que de naiſtre, & meſme des Embryons. Et il conclut de tout cela qu'y ayant tant de lieu de croire que toutes les parties du Corps ſe trouvent renfermées dans ces petits œufs, quoy que dans une petiteſſe preſque inconcevable, il n'eſt rien de plus vray-ſemblable que de dire que nos Corps ont tous eſté formez immédiatement de la main de Dieu, & que la Conception ne fait proprement que les développer & les faire croiſtre, en un mot les mettre en eſtat de voir le jour.

Voilà ce que M. Geuder croit que l'on peut dire de plus ſolide ſur la Génération, & qu'il taſche d'eſtablir par raiſon & par authorité; à quoy il joint ſes réponſes aux objections qu'on peut faire contre. Une des choſes,

que

que l'on y oppose avec autant d'apparence est qu'il semble qu'il n'y a place dans ces petis œufs que pour le cœur seul. L'Autheur répond qu'on n'aura pas tant de peine à croire que le corps y puisse estre tout entier, si l'on fait réflexion sur la petitesse inconcevable de certains animaux, qu'on découvre à l'ayde du Microscope en diverses liqueurs ; par exemple, dans de l'eau imprégnée de poivre, lesquels neanmoins tout petis qu'ils sont, presques au delà de toute imagination, ont toutes les parties des grands, & mesme sans doute des ovaires qui en renferment d'autres incomparablement plus petis encore. La mesme difficulté semble devenir plus forte, lors que l'on remonte jusques aux premiéres femmes ; & que l'on objecte que selon ce sentiment il faudroit que les corps de tous les hommes eussent esté actuellement dans le sein mesme d'Eve. Mais M. Geuderus replique à cela qu'outre que rien de tel n'est impossible, à considérer la puissance infinie du Createur ; il se peut faire d'ailleurs que Dieu ayt répandu ces semences dez le commencement dans la terre, & qu'estans prises avec les alimens, elles s'en séparent, & soyent

rées d'une maniére qui nous eſt inconnuë dans les ovaires où elles ſont retenuës & conſervées. Aprés tout, comme il n'y a point d'opinion là-deſſus qui n'ayt ſes difficultez, il conclut qu'on n'en peut choiſir de plus raiſonnable que celle-cy, qui luy paroiſt en avoir moins & de moins conſidérables que les autres.

ARTICLE II.

Mémoire envoyé par M. Papin Docteur en Medecine & Membre de la Société Royale de Londres, contenant la deſcription d'une Nouvelle Machine qu'il a inventée pour tranſporter la force des Riviéres dans des lieux fort éloignez.

POur m'acquitter de la promeſſe que j'ay faite dans les Nouvelles du Mois de Septemb. de communiquer au Public divers uſages à quoy je conçois qu'on pourroit employer de gros tuyaux égaux d'un bout à l'autre, quand meſmes on ne ſe ſerviroit point de poudre à canon pour en chaſſer l'air : je donneray à preſent une Ma-

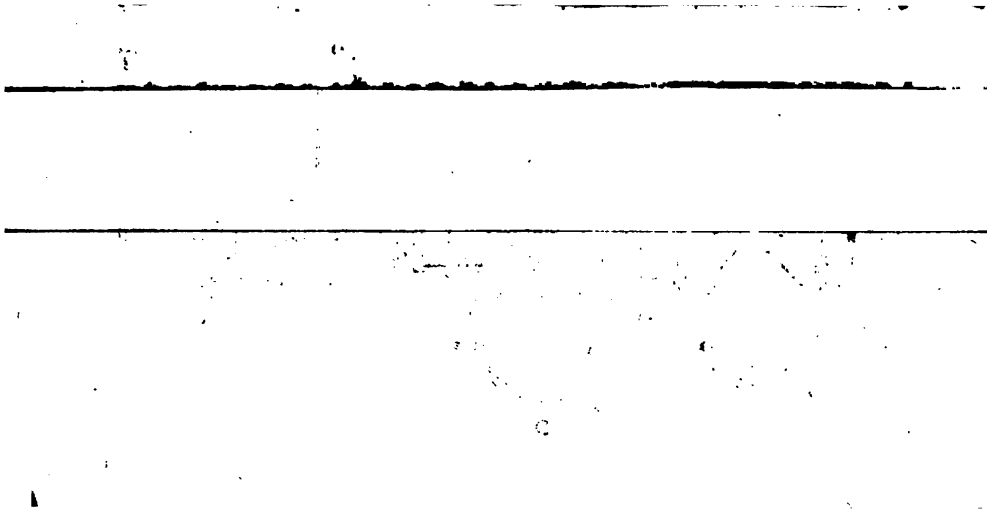

Dec. 1688 pag 1309.

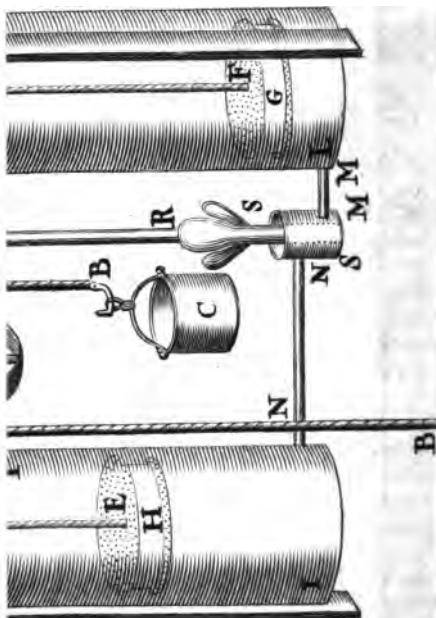

Machine pour transporter la force des Rivières dans des lieux fort éloignez, & épargner ainsi le travail des hommes aux mines & autres ouvrages pénibles; parce que je la croy beaucoup plus avantageuse que les inventions qu'on a jusques à present employées pour ce dessein.

Il faudroit faire une Roue telle que celle que je marque icy AA, *(vid. fig.) & la poser à l'ouverture d'une mine, en sorte que la Corde* BBBB *passant par dessus cette Roue puſt alternativement faire descendre ou monter de ladite mine deux Seaux; comme* C, *attachez aux deux bouts de cette Corde, en sorte que quand l'un descendroit l'autre monteroit & apporteroit en haut l'eau, la miniere ou telles autres matieres qu'on voudroit tirer de la terre. Ladite Roue* AA *devroit estre affermie sur un aiſſieu* DDD, *& autour de cet aiſſieu devroient estre entortillées deux Cordes* EEE, FFF, *en telle ſorte que les deux piſtons* H *&* G *attachez au bas de ces cordes ne peuſſent descendre qu'alternativement; & que quand l'un descendroit l'autre duſt neceſſairement monter. Il faut auſſi que ces piſtons ſoyent bien ajuſtez aux tuyaux* II, LL. *Ainſi il eſt clair que ſi, par*

exemple, on tire l'air du tuyau LL *par le tuyau* MM, *il faudra que le piston* G *soit poussé fortement en bas par l'air qui le presse par dessus, & qu'il fasse par le moyen de la corde* FF *tourner l'aissieu* DDD *avec la roue* AA, *ce qui fera nécessairement monter le piston* H *& le Seau* C *en même temps. On pourra en suite vuider le Seau* C *des matiéres qu'il aura élevées de la mine; & le piston* H *estant en mesme temps parvenu au haut du tuyau* II, *on pourra incontinent par le tuyau* NN *tirer l'air dudit tuyau* II, *& ainsi le piston* H *sera à son tour poussé vers en bas avec une grande force, & fera monter le piston* G *avec le Seau attaché à l'autre bout de la Corde* BBB, *& ainsi tirera du nouvelle matiére de la mine. Il y aura seulement à prendre garde que l'air extérieur puisse toujours avoir l'accés libre sous le piston qui monte, car autrement le piston opposé ne seroit pas capable de l'élever. Mais pourvû qu'on prenne cette précaution, & qu'on continuë de tirer l'air tour à tour de dessous les pistons, il est clair qu'on pourra toujours avancer le travail que l'on a à faire. Il ne me reste donc qu'à faire voir comment cet air se peut con-*

continuellement tirer par la force d'une Riviere quoy que fort éloignée.

Il faudroit faire deux pompes OO, OO, dont les pistons VV fussent alternativement haussez & baissez par le mouvement de l'aissieu PPPP, & sur cet aissieu on doit attacher fermement la Roüe QQ pour recevoir le mouvement du courant de la Riviere. Il est clair que si les pompes OO, OO, avec leur pistons sont fournies des soûpapes nécessaires, de mesme que les pompes ordinaires qu'on appelle aspirantes, elles ne manqueront pas de tirer continuellement l'air par le tuyau RRRR & le robinet SS. Or ce robinet se peut facilement faire de telle maniere qu'en tournant la clef on fera deux effets en mesme temps, qui sont 1. d'ouvrir l'entrée à l'air extérieur sous le piston qui doit monter, & de la fermer sous le piston qui doit descendre. 2. d'ouvrir la communication avec le tuyau RRR sous le piston qui doit descendre, & de la fermer sous le tuyau qui doit monter. On pourra donc facilement faire en sorte que quand le piston G, par exemple, devra descendre du haut du tuyau LL, l'air exterieur n'aura aucune entrée au dessous de ce piston, mais il y aura seulement communica-

tion avec le tuyau RR, par le robinet SS, & le tuyau MM. Sous le piston H, au contraire, l'entrée sera ouverte à l'air extérieur ; mais la communication avec le tuyau RR sera exactement fermée. Et quand en suite le piston H aura son tour de descendre, il ne faudra que tourner la clef du robinet, & ainsi tous les trous qui estoient ouverts se trouveront fermez, & ceux qui estoient fermez s'ouvriront, & par consequent l'effet qu'on prétend se produira infailliblement.

On pourroit imaginer quelque artifice pour faire que la Machine par son mouvement tournast la clef du robinet lors qu'il seroit nécessaire : mais je croy qu'il vaudroit mieux avoir toûjours là quelqu'un pour prendre ce soin & pour vuider les Seaux à mesure qu'ils arriveroient en haut.

Je proposay l'année derniére cette Machine à l'Illustre Societé Royale à Londres ; & on me fit quelques Objections qui me donnérent occasion de calculer quelle grandeur il faudroit donner aux parties de la Machine pour produire un effet considérable : & je trouvay par mon calcul fondé sur des experiences, que s'il falloit élever par heure mille livres à 500. pieds de

haut, & que la mine fust éloignée de deux lieuës, ou 20000 pieds, de la Riviére, il ne seroit pas besoin de donner aux tuyaux II, LL, *plus d'un pied de diametre & quatre pieds de haut: & le tuyau de communication* RRRR *ne devroit avoir qu'un demi-pouce de diametre: & comme ce tuyau ne soufriroit aucune pression que par dehors, sa figure convexe résisteroit facilement, en sorte qu'on le pourroit faire de plomb fort mince qui se travaille tres-aisément, & toute cette longueur de deux lieuës ne coûteroit pas plus de deux cens écus à Londres. Car ayant fait, suivant cette proportion, un tuyau passablement long, nous trouvasmes qu'estant vuide d'air il résistoit fort bien à la pression extérieure de l'Atmosphére. Et comme cette pression serre les parties du metal & le fortifie plustost que de l'entr'ouvrir, il n'y auroit point de danger que ce tuyau crevast: & demeurant toujours immobile il ne s'useroit qu'à la longueur du temps. Ie ne voy donc aucun lieu de douter qu'on ne puist faire de ces sortes de machines à fort bon marché & de tres-longue durée: & on les feroit servir nonobstant les détours & les montées & descentes, & sans embarrasser*

les grands chemins. Il eſt bien vray que les piſtons dans les pompes OO, OO, *proche la Riviére, devroient ſurmonter un plus grand poids que les piſtons,* G, H, *n'en éléveroient hors de la mine ; & ainſi il ſe perdroit quelque partie de la force mouvante ; mais il vaut pourtant toûjours mieux n'en perdre qu'une partie que de perdre tout, vû principalement qu'il y a bien des Riviéres qui ont de la force de reſte : & cette perte ne doit point faire rejetter la Machine que je donne icy, ſi l'on n'en propoſe quelqu'autre qui faſſe le meſme effet avec moins de perte. Or je doute fort que perſonne en puiſſe venir à bout. Car je me ſuis enquis de la Machine qui éléve l'eau proche le Pont de Londres ; & vû la réſiſtance que les piſtons ſurmontent, & la groſſeur des chaînes qui leur communiquent le mouvement, j'ay trouvé par le calcul que s'il y avoit une grande diſtance entre les pompes & la roüe que l'eau fait tourner, il ſe perdroit beaucoup plus de la force mouvante en la tranſportant ainſi par le moyen des chaînes, qu'en ſe ſervant de l'artifice que je viens de décrire.*

Ie pourrois, pour faire mieux voir la poſſibilité d'exécuter heureuſement

cette

cette Machine, & pour confirmer auſſi l'utilité des tuyaux unis & égaux d'un bout à l'autre, apporter l'exemple d'un preſſoir de nouvelle invention qui fait ſon effet par le poids de l'air, & dont je me ſuis ſervi fort avantageuſement en Angleterre: mais je crains d'eſtre trop long & j'attendray une autre fois à en donner la deſcription.

ARTICLE III.

Deſcription Hiſtorique du Royaume de Macaçar. Diviſée en Trois Livres. A Paris, chez Hilaire Foucaut, 1688. in 8. Pagg. 326. Et ſe trouve à Amſterdam chez H. Desbordes.

LE Royaume de *Macaçar* eſt encore ſi peu connu, qu'il pourroit preſque paſſer pour une nouvelle Découverte; & une Deſcription auſſi exacte & auſſi circonſtanciée que celle que M. *Gervaiſe* nous en donne icy, ne ſçauroit eſtre que bien agréable aux curieux. L'Autheur l'a diviſée en trois Livres. Le I. contient la Situation du Pays, ſes Fruits, ſes Plantes, ſes Animaux, ſes Riviéres,

& ſes Villes principales. Le II. décrit les Mœurs & les Couſtumes de ſes Habitans, leur Gouvernement, leurs Occupations, leurs Divertiſſemens, leurs Habits, & leurs Mariages. Et le III. parle de leur ancienne Religion, de celle dont ils ſont à préſent profeſſion, & des Cérémonies qu'ils y pratiquent.

I. Ce Royaume eſt ſcitué dans la Partie Méridionale de l'Iſle *Celebes*, & a environ ſix-vingt lieuës de long, & quatre-vingts lieuës de large, dans l'état où il eſt aujourd'huy. Car l'Auteur remarque qu'il s'en faut beaucoup qu'il n'euſt la meſme grandeur autrefois, puis qu'il n'y a pas plus de quatre-vingts ans qu'il ne s'eſtendoit encore que depuis le quatriéme juſqu'au ſixiéme dégré de latitude Méridionale. Mais l'Ayeul du Roy qui y régne à préſent y ajouſta les Royaumes preſque entiers de *Maadar* & de *Bouguis*; & l'aiſné de ſes fils, *Craën Sombanco*, qui luy ſuccéda, acheva de ſubjuguer entiérement ces deux Provinces. Enfin *Craën Biſet*, fils unique de Sombanco, ayant heritè de la Couronne de ſon Pére, au lieu de ſon Oncle *Daën Ma-Alle*, que les ſoupçons conçus par le Roy ſon Frére avoyent obli-

obligé de s'éloigner ; ajoûsta à ses Etats le Royaume de *Torája* qui restoit seul à conquérir pour aller jusques sous la Ligne Equinoxiale.

Cette situation, qui est au milieu de la Zone torride, fait assez juger qu'il doit faire extraordinairement chaud dans le pays de Macaçar. Mais d'un costé la longueur des nuits, & de l'autre les pluyes fréquentes, tempérent beaucoup ces excessives chaleurs. Et d'ailleurs l'air y est raffraîchi, & à mesme temps purifié, par les vents de Nord, qui y régnent la plus grande partie de l'année, & dont le souffle est tres-salutaire dans tout ce pays-là. En effet comme lors qu'il manque, ce qui arrive rarement, tout le pays est affligé de maladies contagieuses qui font de furieux ravages ; lors qu'il continuë d'une mesme force, tout le monde se porte bien, & il est fort ordinaire d'y vivre jusqu'à cent & six-vingts ans.

A peine peut-on rien souhaitter non seulement pour les necessitez, mais pour les délices de la vie, que ce pays-là, à ce qu'on nous dit, ne fournisse abondamment. On y a des mines d'or, de cuivre, & d'estain. On y trouve dans les rivieres de la

Province de *Toraja*, de la poudre d'or en assez grande quantité, & souvent des lingots d'or dans les vallées par où les ravines d'eaux se sont écoulées. Il y a des Carriéres d'où l'on tire de tres-belles pierres, ce qui ne se trouve presque en aucun autre lieu des Indes. Les forests y sont pleines d'Ebéniers, de bois de Calambouc, de Calamba, de Sandal, & d'autres espéces dont on se sert pour teindre en verd & en écarlatte : sans parler du bois propre pour la charpenterie & pour la menuiserie, qui n'est point plus commun nulle part ailleurs. Il y a des Provinces entiéres, qu'il semble que la Nature n'ayt faites que pour le plaisir de leurs Habitans. Elles sont traversées par les eaux d'une belle & grande Riviére, où l'on rencontre d'espace en espace de petis Bras qui s'en détachent pour aller arrosser dans la Campagne des Citronniers & des Orangers tousjours chargez de fleurs ou de fruits. On ne void point dans aucun autre lieu du monde de plus beaux payſages. Les Arbres y sont tousjours verds. On y trouve des fruits mûrs en tout temps. La Campagne & les Jardins y sont émaillez des plus belles fleurs. Et les

Oi-

Oiſeaux y chantent toute l'année. Outre ceux qui ſont particuliers à ces pays-là, & dont il y en a quelques-uns qui ſont les plus beaux du monde ; on n'y a pas ſeulement tous les Oiſeaux domeſtiques qu'on nourrit en France, mais la Volaille y eſt ſi commune, & à ſi grand marché, que les Poules ne s'y vendent pas plus de deux ou trois ſols la douzaine. Le Sucre, le Poivre, le Berel, & l'Arek, s'y donnent preſque pour rien. Le Ris y eſt beaucoup meilleur qu'en aucun autre endroit des Indes. Sur tout, le noir y eſt admirable, & il a un gouſt de noiſette & une délicateſſe que le blanc n'a point. Enfin tous les fruits y ſont excellens ; & ſi l'on n'y cueille point de vin, les Palmiers, dont il y a une ſi grande abondance en ces quartiers là, y fourniſſent une liqueur qui n'eſt pas moins agréable.

Il ſeroit difficile de rien ajouſter aux charmes d'un ſi beau pays ; & il paſſeroit ſans difficulté pour le plus heureux du monde, ſi avec ſes avantages il n'avoit auſſi ſes incommoditez. Mais M. Gervaiſe, nous apprend qu'il croiſt dans ſes montagnes une infinité d'herbes veni-

meu-

mouſes, dont les habitans compoſent des poiſons ſi ſubtils, qu'il ſuffit d'y toucher ou de les ſentir pour en mourir. Et lors qu'ils y ont une fois trempé la pointe de leurs armes, elles ne font point de bleſſures qui ne foyent mortelles vingt ans meſme aprés qu'on les a infectées de ce poiſon. Que s'il n'y a ni Lions ni Tigres dans les foreſts, en récompenſe il y a une prodigieuſe quantité de Singes, qui ne ſont guéres moins dangereux, & qui en veulent ſur-tout aux femmes, qu'ils pourſuivent & déchirent cruellement. Les Macaçarois de leur côté n'épargnent pas ces animaux, qui d'ailleurs ont pour ennemis mortels certains gros Serpens qui leur font la guerre nuit & jour, entre leſquels il y en a d'une ſi prodigieuſe grandeur que quand ils peuvent attrapper un Singe ils l'avallent tout d'un coup. L'Autheur remarque que lors que ces Singes ſont pourſuivis, ils laſchent ſouvent parmy leurs excrémens des pierres de Beſoar, qui ſe forment dans leur eſtomach tout de meſme que dans celuy des chévres, & qui ſont les plus eſtimées & les plus chéres de toutes celles que l'on vend.

Quoi

Quoi que ce Royaume n'ayt qu'une Riviére, qui le traverſe par le milieu, du Septentrion au Midy; comme elle s'y partage de coſté & d'autre par une infinité de bras, il en eſt arroſé tout-entier. Cette Riviére eſt fort poiſſonneuſe. Mais outre les Crocodiles, qui ſont fort à craindre, elle nourrit en certains endroits des Sirénes d'une prodigieuſe grandeur. Son lit eſt ſi inégal qu'il n'y a que les petis vaiſſeaux qui y puiſſent naviger. Mais il y a de fort bons Ports dans pluſieurs Provinces pour les grands vaiſſeaux; & celuy qu'on appelle *Jompandam*, dont il y a plus de trente ans que les Hollandois ſont les maiſtres, eſt un des meilleurs de toutes les Indes. L'Autheur entre icy dans un long détail de la maniére dont il prétend que cette habile & courageuſe Nation s'eſt eſtablie dans ce Royaume; & il n'oublie rien pour faire paſſer toutes les acquiſitions qu'elle y a faites pour d'injuſtes uſurpations. Mais il eſt aſſez difficile que cette chaleur de zéle qui l'emporte en cet endroit ne rende ſa rélation un peu trop ſuſpecte; & ce n'eſt pas un préjugé qui diſpoſe ſes Lecteurs à l'en croire facilement, que de voir qu'il y rejette

de

de la maniére qu'il fait ce qu'en a rapporté M. Tavernier, qui, dans l'opinion de tout le monde, n'estoit pas d'humeur à déguiser la verité pour favoriser les Hollandois. Tout cecy peut avoir ſes vûës par rapport aux deux jeunes Princes Macaçarois qu'on éléve à Paris dans le Collége des Jeſuites, où il y a bien de l'apparence qu'on ne les a fait venir que dans la penſée que nous inſinuë noſtre Autheur, qu'ils pourront ſervir un jour à des choſes fort importantes. Il finit ce Livre par la Deſcription de quelques unes des principales Villes de ce Royaume, & particuliérement de la Capitale, qu'il appelle *Mancaçara*, dans laquelle on ne void rien de fort curieux ni de magnifique.

II. De la maniére dont on nous fait le portrait des Macaçarois dans le *II. Livre*, ils ſont aſſez ſemblables pour le corps & pour l'eſprit aux autres Indiens. On prétend qu'ils naiſſent avec de fort belles diſpoſitions pour les Arts & pour les Sciences. On dit qu'ils ſont grands & robuſtes, aymans le travail, & capables de réſiſter à toutes ſortes de fatigues. Leur teint n'eſt pas ſi bazané que celuy des Siamois : mais ils ont le nez beaucoup

coup plus plat & plus écrasé, ce qui est chez eux une beauté, que les Nourrices prennent un grand soin de leur procurer dez leur enfance. Du reste on assure qu'il n'y a point parmy eux de bossus ni de boiteux, & qu'ils ont tous, hommes & femmes, la taille assez fine & assez dégagée. Les enfans de qualité sont mis en pension chez un parent, ou chez un amy, dez l'âge de cinq ou six ans; & à sept ou huit ans ils vont à l'échole chez les *Aggus*, ou Prestres du pays, qui leur apprennent à compter, à expliquer l'Alcoran, à lire & à écrire. Leurs Caractéres approchent assez des Lettres Arabiques, il y en a même qui leur sont entiérement semblables. Au sortir de l'Echole on les applique au travail, & outre qu'il n'y en a point qui n'apprenne quelque mestier, ils ont encore leurs heures reglées pour faire leurs exercices. Enfin lors qu'ils ont achévé d'apprendre ce qu'on leur enseigne dans cet âge-là, ils retournent à la maison, où ils apprennent la civilité & de quelle maniére ils doivent vivre dans le monde.

Les Macaçarois sont d'ordinaire bons amis, mais naturellement fort coléres. Les Dames sont les plus modestes, les plus chastes, & les plus

retenues que l'on puiſſe voir. Auſſi ont-elles affaire aux hommes du monde les plus jaloux. Un ſimple regard, un ſouris, ſuffiſent pour faire ſoupçonner leur fidélité. Enfin elles vivent ſous une Loy d'honneur ſi ſévére, qu'elles n'oſeroyent pas meſme recevoir les viſites de leurs plus proches qu'en préſence de leurs maris. Les hommes au contraire ſe permettent tout ſur ce qui regarde cet article, juſques-là que la continence, qui fait toute la gloire des femmes, paſſe pour un ſujet de honte & pour une eſpéce d'opprobre pour eux. Les jeunes gens ſe marient peu qu'ils ne ſe ſoyent perfectionnez dans tous les exercices de la Guerre; entre leſquels leur maniére de décocher des fléches eſt fort remarquable. Ils en font d'un bois tres-léger, & ils attachent au bout la dent d'un Requin. Ils mettent une de ces fléches dans une Sarbacanne d'ébéne, & ils la ſouffient avec tant de force qu'ils la font porter juſqu'à quatre vingt & cent pas, & ſi juſte qu'ils ne manquent jamais de donner dans tel ongle de la main ou du pied qu'ils ſe ſont propoſé pour but. Les Filles ſont élevées dans la maiſon paternelle, où leurs Meres leur apprennent à lire

&

& à écrire, à coudre, & à broder, à filer de la soye & du coton, dont elles se font elles-mesmes leurs habits. Car il n'y a point de Tailleurs dans le pays, & ce sont les femmes qui habillent les hommes, & qui s'habillent elles-mêmes. Tous generalement, & hommes & femmes, sont assez malpropres dans leur manger: mais ils sont fort propres dans leurs habits: cependant ils n'ont ni bas ni souliers. C'est une propreté chez eux, & mesme une obligation indispensable, que d'entretenir la teinture rouge de leurs ongles, & de les couper une ou deux fois la semaine, parce qu'ils s'imaginent que le Diable s'y cache quand ils sont longs. Ils sont aussi fort curieux de peindre leurs dents, tantost en noir, tantost en verd, & le plus souvent en rouge. Ils se les font tous limer & polir avec un grand soin; & il y en a mesme qui font assez fols pour se les faire arracher, afin d'avoir la gloire d'en porter d'or, d'argent, ou de *Tambac*, qui est un composé d'or, d'argent, & de cuivre, raffinez ensemble d'une maniére qui n'est pas connuë en Europe.

Le nombre des Domestiques est fixé selon la qualité des personnes, & il

il n'eſt pas meſme permis aux Roturiers d'en avoir. Quand les Nobles n'en ont pas aſſez pour paroiſtre en cérémonie, ils en empruntent les uns des autres, ou ils en loüent pour de l'argent. La Nobleſſe s'en fait fort à croire dans le pays de Macaçar; mais elle n'eſt pas toute du meſme ordre. Les Nobles y ſont diſtinguez en trois Claſſes, qui different fort les unes des autres pour la qualité & pour le rang. Le Gouvernement de l'Etat y eſt purement Monarchique, & la Couronne héréditaire; mais les fréres y ſuccedent à l'excluſion des enfans. Il n'y a point d'Avocats ni de Procureurs dans tout le pays; chacun y plaide ſa cauſe, & le défaut de ſyncérité eſt un moyen infaillible pour y perdre ſon procés. Les affaires criminelles n'y ſont pas en fort grand nombre, parce que la Loy du Talion y eſtant en uſage, chacun s'y fait raiſon à ſoy-meſme, & on y rend fort exactement les outrages qu'on a reçûs. On y peut tuer, ſans crainte d'eſtre recherché par la juſtice, les adultéres & les voleurs, qui ſont trouvez en flagrant délit. L'Autheur remarque qu'on y void de ces derniers plus qu'en France, mais qu'ils y ſont

moins cruels, puis qu'ils n'en veulent qu'à la bourse, & qu'ils ne tuent presque jamais que ceux qui les veulent tuer. Il n'est pas du nombre de ces Esprits forts qui ne veulent ni Sorciers ni Magiciens. Il nous assure que les Voleurs sont presques tous Sorciers, & qu'entre autres charmes ils se servent d'une baguette, par l'attouchement de laquelle ils causent un ris forcé, qui se change en des douleurs extrêmes dez que les voleurs sont partis.

Il n'y a point de Peuples qui prennent plus de précautions que les Macaçarois pour les Mariages qu'ils contractent, ni qui les célébrent avec plus de cérémonie, parce qu'ils croyent que c'est l'action la plus importante de la vie. A peine un garçon a-t-il atteint l'âge de trois ou quatre ans, que le Pere jette les yeux sur une fille à peu prés de mesme âge & de mesme condition que luy, & si la recherche qu'il en fait est bien reçûë, on les fiance par un Acte passé devant un Notaire. Aprés cela les futurs conjoints ont la permission de se voir, mais seulement en présence de leurs parens, jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, que les deux Familles estant

eſtant convenuës entre-elles de toutes choſes, le Mariage ſe célébre avec bien du myſtére & des ſolemnitez. L'Autheur nous décrit tout cela d'une maniére fort circonſtanciée & fort curieuſe. Mais comme nous ne ſçaurions le ſuivre dans tous ſes détails, ſans nous engager dans une importune longueur; nous paſſerons à la *Religion* des Macaçarois qui fait le ſujet du *III. Livre*.

III. Il n'y a pas plus de ſix-vingts ans que ces Peuples eſtoyent Idolâtres, comme la plus-part des Indiens le ſont encore aujourd'huy. Ils adoroyent le Soleil & la Lune, leur offroyent des Sacrifices, & en racontoyent mille fables ridicules. Ils croyoyent la Tranſmigration des Ames dans les Corps des Animaux, & avoyent du reſte un Syſtéme de Religion le plus extravagant du monde. Mais environ le temps qu'on vient de marquer, deux fréres marchands eſtans ſortis de leur pays pour négocier, arrivérent à *Ternate*, qui eſt la principale des Moluques; où ils reçûrent des Portugais les lumiéres du Chriſtianiſme, dont à leur retour ils firent part à ceux de leur Nation. En quoy ils reüſſirent ſi heureuſement

ment qu'en peu de temps il y en eut un fort grand nombre qui ſe firent Chrétiens. Pluſieurs des Souverains qui régnoyent alors dans l'Iſle, entendirent parler de cette nouvelle Religion; mais il n'y eut que le Roy de *Soppen*, qui ſe convertit avec toute ſa famille, & la meilleure partie de ſa Cour. Pour le Roy de *Macaçar*, comme il balançoit ſur le choix qu'il devoit faire; des Mahometans de l'Iſle de Sumatra, profitans de ſon incertitude, luy propoſérent l'Alcoran, & taſchérent de le porter à embraſſer leur Religion. Ils ne pûrent pas le luy perſuader tout-à-fait, mais il réſolut, pour ſe tirer d'embarras, d'envoyer en meſme temps des Ambaſſadeurs au Gouverneur de *Malaca* pour luy demander des Preſtres, & d'autres à la Reyne *d'Achen* pour luy demander des *Cazis*, c'eſt-à-dire, des Docteurs de la Loy de Mahomet; & par un rare expédient que ceux de ſon Conſeil luy ſuggérérent, il promit de prendre la Religion de ceux qui arriveroyent les premiers. La Reyne d'Achen en ayant eſté avertie, preſſa avec tant de ſoin le départ de ſes Cazis, & ils firent tant de diligence, que quoy que beaucoup plus éloignez

ils

ils arrivérent à Macaçar long-temps avant les Missionnaires Portugais. Ainsi le Roy subissant la Loy qu'il s'estoit luy-mesme imposée, se fit circoncire avec plusieurs de ses Courtisans. La plus grande partie du Peuple le fut quelques jours aprés, & en moins d'un mois la Religion Mahometane devint la Religion dominante du pays.

Depuis ce temps-là les Macaçarois sont devenus si bons Mahometans, qu'ils raffinent mesme par dessùs les autres dans l'observation des devoirs de leur nouvelle Religion. Leurs Cérémonies les plus solemnelles sont l'Oblation & la premiére Purification des enfans, la Circoncision, & les Funérailles. L'Autheur décrit toutes ces Cérémonies fort exactement. Mais il semble qu'il se soit trompé sur le second de ces articles, lors qu'il a crû que les Macaçarois estoyent les seuls de tous les Mahometans qui faisoyent circoncire leurs femmes, puisque Gabriel Sionite * rapporte que *la*

* Lib. de nonnullis Orientalium Urbibus Cap. 15. *Fœminæ verò.... pleræque, ut in Ægypti regno fit, huic Legi se submittunt.*

la plus-part des femmes Arabes se soûmettent à cette Loy, & que la mesme chose se fait en Egypte. Les funerailles se font avec beaucoup de magnificence. On remarque icy que l'on y ajoûte des priéres pour les morts. Mais on ne donne point de sépulture aux enfans morts avant leur naissance. Dans le reste du Livre on parle des Sacrifices des Macaçarois, de leurs Festes, de leurs Priéres, de leurs Purifications, des divers Ordres de leurs Agguis; de leurs Mosquées, entre lesquelles il y en a de séparées pour les femmes, &c. Et il y auroit peut-estre encore des choses assez curieuses à remarquer là-dessùs. Mais pour n'estre pas plus longs, nous aymons mieux renvoyer le Lecteur à l'Ouvrage mesme.

ARTICLE IV.

Dissertation sur quelques Questions de Physique & de Medecine. Par M BAYLE *Docteur en Medecine, & Professeur aux Arts Libéraux en l'Université de Toulouse.* A Toulouse, chez Fouchac & Bely, Libraires. 1688. in 12. Pagg. 74. Et

Dissertation sur la Cause de la Suspension des Vapeurs en l'air. Par le mesme Autheur. A Toulouse, &c. in 12. Pagg. 36. Et se trouve à Amsterdam chez Henry Desbordes.

IL y a long-temps que les lumieres extraordinaires que possede M. *Bayle* pour tout ce qui regarde sa profession, ont obligé ses amis à le solliciter fortement de faire part au public de ses découvertes; & que pour l'y engager par l'interest de sa propre gloire, ils luy ont representé que s'il negligeoit de les publier, il ne manqueroit pas d'y avoir des gens qui entreprendroyent de s'en faire honneur, & de le priver du plus doux fruit qu'il pouvoit attendre de ses veilles. M. Dalincourt estant apparemment l'un de ceux qui l'ont le plus pressé là-dessus, M. Bayle luy marque icy, dans une Lettre qu'on trouve d'abord, les diverses occupations qui l'ont empesché jusques à present de satisfaire à son desir & à celuy de tous les autres; & du reste le peu de sujet qu'il y a de craindre qu'on ne luy vole ses productions, puis que d'un costé rien ne sçauroit estre

tre moins propre pour cette sorte de vols que des Ecrits aussi répandus par le grand nombre des copies, que le sont déja les siens; & que de l'autre il auroit toûjours quantité de moyens fort sûrs pour convaincre les plagiaires. On sçait l'adresse de *Michel-Ange*, qui prouva par un pied demi brute qu'il avoit gardé, qu'une Statuë qu'il avoit faite, & qu'on prenoit pour une Antique, estoit véritablement son ouvrage. M. Bayle prétend qu'il en soit de mesme des ouvrages de son esprit. Toutes les parties en sont tellement assorties ensemble, qu'on ne luy en sçauroit enlever aucune qu'il ne soit par là mesme en droit de la reclamer, & qu'il ne montre fort clairement par la raison des proportions que c'est une piece de son Système.

Quoy qu'il en soit, la place qu'il tient luy faisant croire qu'il est obligé de contribuer de tout son pouvoir à l'accroissement & à l'embellissement des Sciences; il déclare icy que ce motif est assez puissant pour l'engager à y travailler, & il promet positivement de donner au plustost ce qu'il a dicté dans l'Université de Toulouse. Ce sont des Traittez sur plusieurs des

plus belles & des plus curieuſes matiéres de la Phyſique, de la Medecine, & de la Méchanique, dont il nous donne luy-meſme la liſte. Les ſujets en ſont. 1. Du Mouvement & de la maniére dont il ſe communique & ſe modifie. 2. Des Principes de Méchanique, où l'on traitte de l'Equilibre des Solides & des Liquides. 3. Des Elemens par rapport aux Sens externes. 4. Des Tempéramens. 5. De la Fermentation. 6. Des Corps mixtes ſimples, de leur Génération & de leur Corruption. 7. Des Plantes & de toute l'œconomie de leurs Corps. 8. Des Corps des Animaux en général. 9. Des Humeurs qui ſe trouvent dans les Corps des Animaux. 10. Des Facultez deſquelles dépend l'œconomie des Corps des Animaux, où il recherche en quoy conſiſte la Faculté Naturelle & Vitale. 11. De la Génération & de la Corruption des Animaux. Peut-eſtre meſme M. Bayle ajouſtera-t-il quelques autres Traittez à ceux-là. Du moins il y joindra quelques Commentaires ſur la Phyſique d'Ariſtote, dans leſquels il établira les principes dont il déduit ce qui eſt contenu dans tous ces Traitez. Nous pouvons aſſurer le public

que

que M. Bayle travaille à mettre tout cela au jour incessamment. Voyons cependant ce que contiennent les deux Dissertations qu'il nous donne icy par avance.

Celle que nous avons mise la *Premiere* en titre, & qui suit la Lettre dont nous venons de parler, comprend 3. Questions, dont la Premiére est, *De la Necessité de la Saignée.* Quoy que M. Bayle prétende que rien n'est prouvé si clairement que cette nécessité dans la pluspart des maladies; cependant comme il luy semble qu'on ne sçauroit trop bien établir une verité si importante, il en donne icy une nouvelle preuve tirée des reflexions qu'il a faites sur la Machine de M. Papin pour amollir les os; de laquelle nous avons parlé dans l'Article IV. du Mois de Sept. Voicy à quoy cette preuve revient. Il considére qu'il en est du Sang, qui coule dans nos veines, à peu prés comme de l'eau qui est renfermée dans cette Machine. De sorte que comme cette eau s'échauffe d'autant plus par le feu, qu'elle a moins d'air & d'espace libre; le Sang doit estre d'autant plus capable de s'échauffer par le feu d'une violente fiévre, qu'il est plus pressé

dans ſes vaiſſeaux. De là il tire cette conſéquence que comme pour modérer la chaleur de l'eau, il ne faut qu'en faire écouler un peu par la petite ouverture du couvercle de la Machine, & y laiſſer entrer un peu d'air; ainſi rien ne peut eſtre plus propre pour rafraiſchir le ſang échauffé que d'éventer la veine par la Saignée. L'Autheur raiſonne, à ſon ordinaire, fort ſçavamment là-deſſus; & il confirme ſon raiſonnement par diverſes obſervations qu'il a faites ſur des Corps de perſonnes mortes d'inflammation, qui n'avoyent pas eſté aſſez Saignées. Il a clairement reconnu partout que leur mal n'eſtoit venu que de la compreſſion d'un ſang échauffé; qui avoit produit dans ces Corps les meſmes effets que l'eau fort preſſée dans la Machine de M. Papin produit ſur la chair & les os que l'on y fait cuire.

La II. Queſtion regarde *l'Action des Muſcles intercoſtaux*. M. Bayle ſouſtient icy l'opinion la plus commune, qui veut que les Muſcles *internes* ne ſervent qu'à élever les coſtes pour l'inſpiration de l'air, & les *externes* à les abbattre pour l'expiration. En effet il tient ce ſentiment pour ſi certain

tain qu'il prétend l'établir icy par des Demonſtrations Geométriques. Et pour les faire bien comprendre il remarque quatre choſes. 1. Que les coſtes ſont courbées en forme d'arc. 2. Que leurs extrémitez ſont attachées d'un coſté à l'épine du dos, & de l'autre ou au *Sternum*, ou au cartilage des coſtes ſupérieures. 3. Que dans leur milieu elles panchent vers le ventre inférieur. 4. Que leur forme & leur ſituation veulent que leur grand mouvement ſe faſſe vers le milieu, leurs extrémitez eſtant en quelque maniére immobiles. Cela ſuppoſé, il démontre clairement que les fibres des Muſcles eſtant de travers, en ſorte que celles des Muſcles internes ont leurs extrémitez d'enhaut attachées vers l'Epine ou vers le Sternum, au lieu que les extrémitez ſupérieures de celles des Muſcles externes ſont attachées vers le milieu des coſtes dans une ſituation toute oppoſée; il faut néceſſairement que leurs actions ſoyent contraires lors que les eſprits les rempliſſent; que les fibres des Muſcles internes élévent alors les coſtes & élargiſſent la poitrine; qu'au contraire celles des Muſcles externes rétreciſſent la poitrine & abbaiſſent

ces mesmes Costes ; & qu'enfin les Muscles externes s'allongent quand les internes s'accourcissent, & que lors que ces derniers se relaschent, les autres se raccourcissent à leur tour.

La derniére Question est de *l'Usage des Valvules du Cœur*. M. Bayle entreprend encore icy la défense de l'opinion commune, qui veut que ces Valvules servent de barriéres ou d'écluses, pour empescher le reflux du Sang dans les veines, lors que le Cœur se resserre, & pour l'obliger de passer dans les artéres. Nostre Autheur pour faire voir combien ce sentiment est juste ne suppose autre chose sinon que le Cœur dans sa systole s'accourcit de la moitié ; que les Colomnes charnuës au bout desquelles ces Valvules sont suspenduës, font environ la moitié de sa longueur, en quelque estat qu'il se trouve, & que les Valvules & les Tendons font l'autre moitié. Car cela estant ainsi, il fait voir que dans la Contraction du Cœur, les Colomnes & les Valvules se raccourcissant également, les Colomnes doivent nécessairement estre de la moitié plus proches de la base du Cœur qu'elles n'estoyent dans le Re-

laſ-

lâschement, & que par conſéquent les Valvules s'en approchant auſſi à proportion, il n'eſt pas difficile au Sang qui les pouſſe par derriére, de les faire approcher l'une de l'autre, & ainſi de ſe fermer luy-meſme le paſſage pour ſon retour.

La II. Diſſertation eſt une Réponſe de noſtre Autheur à la Lettre d'un Amy, qui l'avoit prié de luy expliquer ſon ſentiment ſur les Cauſes de la ſuſpenſion des Corps peſans, qui peſent moins *in ſpecie*; à l'occaſion de ce qu'il avoit lû ſur ce ſujet dans ces Nouvelles, dans l'Art. IV. du Mois d'Aouſt 1684. M. Bayle pour ſatisfaire à ce qu'il ſouhaittoit de luy, examine d'abord les diverſes opinions des Philoſophes ſur cette matiére, & particuliérement celle de l'Article qu'on vient de marquer; & aprés les avoir toutes réfutées, il vient à établir ſon hypothéſe, dans laquelle il prétend qu'il n'avance rien qui ne ſoit conforme au ſentiment d'Ariſtote au Chap. 10. du I. Livre des Météores. Il dit donc 1. Que le *feu* auquel Ariſtote attribuë la ſuſpenſion des vapeurs n'eſt autre choſe que *l'Ether*, c'eſt à dire, à parler nettement, la

Matiére ſubtile de Deſcartes. 2. Que cette Matiére ayant un mouvement tres-rapide, il faut néceſſairement que lors qu'elle ſort d'un Corps, ſi elle ne trouve pas les pores du Corps voiſin diſpoſez à la recevoir, elle coule entre les deux Corps, & les tienne ſéparez, s'il n'y a point de cauſe plus puiſſante qui s'y oppoſe. 3. Que *l'Air* & *l'Eau* ſont des Corps faits de cette ſorte, & qu'en effet la Matiére étherée ne paſſe pas facilement de l'un dans l'autre.

Ces Principes eſtans poſez, voicy les Concluſions qu'il en tire. Il prétend 1. Que lors que ces deux Corps ſont voiſins, cette matiére doit couler, comme l'on a dit, entre les deux; & que c'eſt ce qui fait que les gouttes d'eau s'arrondiſſent quand elles ſont environnées d'air, & celles de l'air quand elles ſont environnées d'eau. 2. Que l'on doit conſidérer les gouttes d'eau comme enveloppées d'une croufte de cette matiére étherée qui eſt tousjours de meſme épaiſſeur dans toutes les gouttes. 3. Que cette matiére étherée ne peſant point, un globe compoſé d'eau & de cette matiére peſe beaucoup moins qu'un globe d'eau de pareille grandeur. 4. Que com-

comme les ſuperficies des globes ne ſont qu'en raiſon doublée de leurs diamétres, au lieu que les globes ſont en raiſon triplée des meſmes diamétres, il eſt évident que les ſuperficies des globes diminuent moins que la ſolidité des globes. 5. Que par conſéquent quand les gouttes d'eau diminuent, l'enveloppe de matiére étherée, qui conſerve toûjours la meſme épaiſſeur autour des gouttes, diminuë moins que les gouttes; & qu'en diminuant les gouttes d'eau, elles pourront enfin venir à une ſi grande petiteſſe, & la matiére étherée qui les enveloppe ſurpaſſera ſi fort la maſſe de l'eau qui compoſe chaſque goutte, que chaſque globe compoſé d'eau & de matiére étherée peſera moins qu'une maſſe égale d'air. Qu'ainſi, 6. comme il peut fort facilement arriver que les gouttes des vapeurs ayent cette petiteſſe, tant qu'elles la conſerveront elles doivent demeurer ſuſpenduës dans l'air par leur légereté. Enfin on peut encore inférer de là que l'air qui eſt chargé de vapeurs eſt plus léger qu'une égale quantité d'air pur; ce qui ſe trouve en effet par le Barometre; & M. Bayle regarde cela comme

une preuve considérable de son sentiment.

ARTICLE V.

Lettre de M. BURNET *à M. Thevenot, Contenant une courte Critique de l'Histoire du Divorce de Henry VIII. écrite par M. le Grand. Nouvelle Edition, Augmentée d'un Avertissement & des Remarques de M. L. G. qui servent de Réponse à cette Lettre.* A Paris chez la Veuve Edme Martin, Jean Boudot; & Estienne Martin 1688. in 12. Pagg. 114. Et se trouve à Amsterdam chez H. Desbordes.

IL faut avoüer que le point d'honneur, joint au zéle de Religion, & à l'interest de parti, cause bien de la chaleur dans une dispute; & que quand toutes ces choses se trouvent ensemble, il y a peu de gens qui conservent toute la modération & tout le sang froid qu'ils sont capables de garder ailleurs. Il ne seroit pas fort surprenant que l'Autheur de cette Réponse agist en cela comme tant d'autres. Ce qu'on y trouve de particulier

lier, c'eſt que non ſeulement il ne ſe défende point d'avoir dit des choſes fort offenſantes à ſon adverſaire, mais que meſme il ſe faſſe * un honneur de ne garder avec luy aucunes meſures, & de *n'avoir aucune envie de le ménager.* Aſſurément cela n'eſt pas trop ſelon l'eſprit de l'Evangile, ni meſmes ſelon les maximes ordinaires de la Morale, puiſque l'un ne preſche que la charité envers tous les hommes, & l'autre n'enſeigne que la modération & la douceur. Mais auſſi n'eſt-ce pas là ce que M. Le Grand a cru devoir conſulter dans cette rencontre. Il a jugé plus à propos d'écouter ceux qui luy ont dit † que *les pommes de pin n'eſtoyent que des pommes*, lors qu'on s'en ſervoit pour inſulter certaines perſonnes, & qu'enfin rien n'eſtoit trop dur pour le jetter à la teſte de M. Burnet. Aprés cela je ne ſçay pas ſi le * ſeul nom de *M. Le Grand* pourra faire tout l'effet qu'il prétend à la teſte de cet Ouvrage, & ſi les maniéres aigres & piquantes, qui ſont ſi peu gouſtées aujourd'huy dans les livres

* *Epitre Ded. Rep. Pag.* 14. & 87.
† *Ep. Ded.* * *Avertiſſement.*

vres que l'on donne, ne rebuteront point les honnestes gens, sans attirer pour cela les autres, comme il arrive assez souvent en pareilles occasions. Pour nous, nous ne prétendons point noircir icy nostre papier de toutes ces choses injurieuses & sans mesme nous arrester à toutes les petites Disputes qui ne sont que préliminaires, nous nous contenterons de donner en peu de mots le précis des *Réponses* de M. le Grand aux Six principales *Remarques* que M. Burnet a faites sur son *Histoire du Divorce*, dans la lettre qu'il écrivit sur ce sujet, il y a quelques mois, à M. Thevenot.

Dans la I. de ces Remarques M. Burnet reprochoit à M. le Grand „ d'avoir mal-à-propos révoqué en „ doute le contenu de la *Bulle Décrétale*, que le Cardinal Campege „ apporta de Rome; sur ce fondement que n'ayant esté montrée „ qu'au Roy & au Cardinal Wolsey, „ personne ne peut dire ce que c'estoit, & que si c'eust esté une Sentence décisive sur cette matière, la „ Commission des Légats auroit esté „ finie, & le Roy auroit contracté „ là-dessus un second mariage, sans „ attendre d'autres procédures. M. „ Bur-

„ Burnet disoit à cela qu'il avoit levé „ toutes ces difficultez & suffisam- „ ment éclairci ce fait, en donnant au „ public cette Bulle, qui fut dressée en „ Angleterre & de là envoyée à Ro- „ me; où quoy qu'on y changeast „ quelques clauses, il paroist néan- „ moins par toutes les Lettres que „ l'on s'écrivoit mutuellement de Ro- „ me & d'Angleterre, que la Bulle „ qu'on donna à Campege estoit au „ fond la mesme. Qu'à la vérité „ cette Bulle déclaroit les prétentions „ du Roy justes, donnoit pouvoir aux „ Légats d'en examiner la vérité, & „ de prononcer sur les preuves qu'on „ leur apporteroit. Mais qu'encore „ que cette Bulle portast une Senten- „ ce définitive du Pape, comme elle „ supposoit la validité des prétentions „ du Roy, elle laissoit encore bien „ des choses à faire aux Légats, & „ n'exemptoit pas le Roy de prouver „ les faits en question, au défaut de- „ quoy elle estoit nulle. Cet article ne fait pas de peine à M. Le Grand. Il nie que la Bulle qu'on dressa en Angleterre fust la mesme que Campege y apporta, parce qu'il n'en trouve nulle preuve: & il soustient au contraire que la Bulle dont Campege fut

fut chargé, est la même que l'on trouve dans *l'Anti-Sanderus*, & dans *Mylord Herbert*. Ce qu'il fonde sur cette preuve qu'il croit convaincante, c'est que cette Bulle est beaucoup plus décisive que celle que rapporte M. Burnet.

Il triomphe, pour ainsi dire, sur le sujet du II. Article, qui regarde la *Décision de la Sorbonne* en faveur de *Henry*. M. Burnet avoit dit, „ que „ cette Décision ayant esté imprimée „ l'année suivante, & reconnuë pour „ véritable, puis que la Sorbonne ne „ s'inscrivit point en faux à l'encon„ tre, & que personne en ce temps-là „ ne l'accusa de suppositon; on ne „ sçauroit l'en soupçonner presente„ment. Mais M. le Grand prétend que M. Burnet devoit reconnoître de bonne foy qu'on ne sçavoit point de quelle manière toute cette affaire s'estoit passée, avant qu'on eust vu *l'Histoire du Divorce* : que toutes les circonstances de cette Décision font voir clairement qu'elle n'a pas esté faite dans les formes; & qu'en effet il y eut & des protestations contre, & des oppositions, & des défenses faites au Bedeau de la délivrer.

Il

Il ne prétend pas ſe tirer moins heureuſement du III. Article. M. „ Burnet luy reprochoit qu'en faiſant „ ſemblant de donner au public un „ extrait des raiſons que les parti- „ ſans de Henry alléguoyent contre „ ſon mariage ; il avoit oublié la prin- „ cipale, & celle ſur quoy toutes les „ déciſions de l'Egliſe Romaine ſont „ appuyées, ſçavoir que *l'Ecriture ex-* „ *pliquée par la Tradition eſt la régle* „ *ſelon laquelle on doit définir les Con-* „ *troverſes.* Que ſuivant cela on produi- „ ſoit pour Henry une ſuite perpétuelle „ de Conciles Provinciaux & Généraux, „ de Papes, & des principaux Peres „ Grecs & Latins ; au lieu que les „ Impériaux n'avoyent, ni Peres, ni „ Docteurs pour eux. Il accuſoit donc „ M. le Grand d'avoir étrangement af- „ foibli toute cette preuve, en ne diſant „ autre choſe ſinon que les Anglois „ citoyent des Canons de quelques „ Conciles Provinciaux ſur l'Inconti- „ nence, avec des paſſages de Tertul- „ lien, de S. Baſile, & de S. Jerôme, „ ſur la Virginité, & contre les ſe- „ condes Nôces. Il ajouſtoit que M. „ Le Grand ne devoit pas paſſer ſous „ ſilence tout ce qu'on allégua contre „ le pouvoir que les Papes s'attribuent

„ de

„ de diſpenſer des Loix Eccléſiaſti-
„ ques, & meſme des Divorces ; ni
„ oublier cette autre grande raiſon du
„ Roy, que ſuivant les Canons du
„ Concile de Nicée le jugement de
„ cette affaire appartenoit de droit à
„ l'Egliſe Anglicane, & non pas au
„ Pape. Qu'au reſte s'il ne rapportoit
„ pas toutes les raiſons du Roy, il en
„ ajouſtoit beaucoup de nouvelles au
„ Plaidoyé de la Reyne, dont ſes Ad-
„ vocats ne s'eſtoyent pas aviſez, &
„ qu'on ne trouve en aucun livre de
„ ce temps-là. M. Le Grand répond
à cela. 1. Qu'on ne pouvoit pas ex-
primer plus clairement que les Avo-
cats de Henry prétendoyent que tou-
te la Tradition eſtoit pour eux, qu'en
diſant comme il a fait Pag. 19. de
l'Hiſtoire du Divorce, *Toute la Tra-
dition parloit contre Catherine.* 2.
Que tous ces reproches ne ſont fon-
dez que ſur ce que M. Burnet n'a pas
lû l'ouvrage qu'il réfute, ce qu'il e-
xaggére en des termes forts & qui
ſoûtiennent parfaitement bien la dé-
claration qu'il a fait d'abord. Il
renvoye donc pour ce qui regarde les
Conciles & les Péres, à la *Réfutation
de l'Hiſtoire de la Réformation*, Pag.
117 & ſuivantes, où les Lecteurs
pour-

pourront voir s'il prouve bien que dans ſon Hiſtoire il n'ayt pas donné ſujet au reproche de M. Burnet. 3. Qu'il a ſi peu ômis ce qu'on allégua contre le pouvoir des Diſpenſes qu'il a fait voir que la plus-part des paſſages ſont tronquez & falſifiez. On jugera encore de cette réponſe, & ſi elle prouve aſſez qu'il ait bien rempli le devoir d'un Hiſtorien. 4. Que le droit qu'on attribuë à l'Egliſe Anglicane dans cette rencontre, n'eſt fondé ſur aucun Concile, ni ſur aucune Décrétale. Ce qui paroiſtra à bien des gens n'eſtre pas tout-à-fait ce dont il s'agit. 5. Que pour les raiſons qu'on l'accuſe d'avoir ajouſté à celles des Avocats de la Reyne, M. Burnet qui a avoüé n'avoir vû aucun livre, ni imprimé, ni MS. pour les Droits de cette Princeſſe, que ceux de Cajetan & de Victoria, ne peut pas ſçavoir ce qui eſt contenu dans tous ceux que M. Le Grand a vus & examinez, & leſquels ſont en tres-grand nombre.

On luy avoit marqué en IVe. lieu, pour une mépriſe conſidérable ce qu'il „ avoit dit, pag. 222, que *le Parle-* „ *ment abolit le Serment que les Evêſ-* „ *ques preſtoyent au Pape dans le* „ *temps*

„ *temps de leur Conſécration, & qu'on*
„ *en dreſſa un autre qu'ils devoyent*
„ *faire au Roy.* M. Burnet avoit re-
„ marqué qu'il y avoit deux Sermens
„ différens, que les Eveſques preſ-
„ toyent, l'un au Pape, & l'autre au
„ Roy; & que comme on trouva
„ qu'ils eſtoyent contradictoires, eſtans
„ tous deux des Sermens d'hommage
„ qu'on ne peut preſter qu'à un ſeul
„ Souverain, on ne fit qu'abolir celuy
„ qu'on faiſoit au Pape, & laiſſer en
„ vigueur celuy qu'on preſtoit au Roy.
„ Il ajouſtoit à cela qu'il avoit donné
„ un exemple inconteſtable de ce Ser-
„ ment fait au Roy par les Eveſques
„ des ſiécles paſſez, dans un Acte
„ qui eſt à la teſte des Piéces juſtifica-
„ tives de ſon Hiſtoire, où l'on void
„ le Cardinal *Adrien* preſter ce Ser-
„ ment dans les meſmes termes que
„ les Rois ont continué de le recevoir
„ de leurs Eveſques. M. Le Grand
ſemble ſe trouver un peu preſſé en
cet endroit. Il fait pourtant un effort
pour s'en tirer. Il dit donc qu'il a-
voüera qu'il a pû ſe méprendre ſur
cet article, pourvû qu'on luy faſſe
voir que le Serment que le Cardinal
Adrien preſta, & que M. Burnet a
donné à la teſte de ſon Recueil, eſt

le

le meſme qui fut lû dans le Parlement, & qu'il a inſeré dans ſon Hiſtoire, pag. 124. de l'Original Anglois, & pag. 183. de la Traduction Françoiſe. Mais il ſoûtient qu'il s'enfaut beaucoup que ces deux Sermens ne ſoyent ſemblables.

M. Burnet avoit reproché à M. le „ Grand, dans ſa *V. Remarque*, d'a„ voir fait tous ſes efforts pour faire re„ garder *Crammer* comme le plus mé„ chant homme du monde. Que dans „ cette vûë il avoit nié les faits les plus „ conſtans; comme par exemple que „ Crammer fuſt en Allemagne lors „ que *Warham* mourut; qu'il euſt eſté „ nommé en ſon abſçence à l'Arché„ veſché de Cantorbery, & qu'il euſt „ encore demeuré ſept ſemaines aprés „ ſa nomination. Cependant, que „ dans le Procés Criminel de Crammer „ qui eſt imprimé, on void qu'il prend „ ſes Juges à témoin de la répugnan„ ce qu'il avoit témoignée à accepter „ le premier Siége d'Angleterre, & „ qu'il n'eſtoit retourné d'Allemagne „ que ſept ſemaines aprés que le Roy „ luy eut fait ſçavoir ſes intentions. „ Que les Eveſques, qui eſtoyent ſes „ Juges, & qui avoyent eſté témoins „ oculaires de ſa conduite dans cette

„ rencontre, ne répondirent rien là-
„ dessus comme ne pouvant contester
„ ce qu'il disoit. Qu'enfin il luy fai-
„ soit un crime des plus énormes du
„ Serment d'obeyssance qu'il fit au
„ Pape, lors qu'il fut consacré, & de
„ la protestation qu'il fit pour donner
„ diverses restrictions à ce serment.
„ Mais qu'il rapporte tout ce qu'il en
„ dit sur l'authorité de quelques Ecri-
„ vains passionnez, & contre la foy des
„ Actes publics. A cela M. le Grand
répond qu'il a marqué qu'on ne trou-
voit point de preuves que Crammer
fust en Allemagne, dans le temps
dont il s'agit, bien qu'on sçust qu'il y
avoit esté. Que *Fox* & *Parker*, ou
plustost *Josselin* son Secretaire, tous
deux Panegyristes outrez de Crammer,
ne le disoyent point, ni ne rappor-
toyent point non plus qu'il eust refusé
l'Archevesché de Cantorbery. Qu'il
a appuyé ce qu'il a dit sur les Témoi-
gnages de *Polus*, de *Harding*, & de
Harpsfeld, trois Autheurs qu'il pré-
tend estre sans reproche, & qu'il a
employé leurs propres termes. Quant
au Procés Criminel de Cramuer, il
répond assez sechement que s'il vouloit
refuser l'Archevesché de Cantorbery,
il n'avoit qu'à découvrir son second

ma-

mariage & ſes ſentimens ſur l'Egliſe Romaine. Qu'au reſte on a ſon Procés dans la Bibliotheque du Roy, & que l'on ne trouve point qu'il ayt jamais répondu à ſes Juges qu'il ne vouloit point accepter l'Archeveſché de Cantorbery. Qu'en un mot il n'a avancé ſur le ſujet de Crammer, & particuliérement ſur ce qui regarde ſa Conſécration & ſon Serment, que ce que tous les Autheurs du temps en ont dit. Et là-deſſus il renvoye le Lecteur à l'Hiſtoire des *Variations* de M. De Meaux, qu'il traitte d'Ouvrage admirable; & où il aſſure qu'on trouvera tout ce qui ſe peut répondre ſur ce point à M. Burnet.

Enfin M. Burnet avoit remarqué „pour un *VI.* & dernier *Article*, que „M. le Grand, aprés avoir dit que le „Roy pardonna à Morus & à Fiſher „l'affaire de la Fille de Kent, a voulu faire comprendre qu'ils ne furent condamnez à la mort, que ſur „ce que le Chancelier leur ayant demandé ce qu'ils penſoyent des Statuts faits dans le dernier Parlement, „ils ne voulurent point répondre; „qu'ils dirent ſeulement qu'eſtant retranchez de la Société Civile, ils „ne ſongeoyent qu'à méditer la Paſſion

„ſion du Sauveur, & que cette ré-
„ponſe leur couſta la vie. M. Bur-
„net traitte cela d'une corruption de
„l'Hiſtoire fort inſigne ; parce qu'il
„eſt conſtant d'un coſté qu'on pro-
„nonça contre Fisher pour avoir fa-
„voriſé l'impoſture de la Religieuſe
„de Kent ; & de l'autre que & luy
„& Morus furent condamnez d'a-
„bord en vertu de la Loy *Præmuni-*
„*re*, pour avoir refuſé de preſter le
„Serment touchant la Succeſſion, en
„ſuite d'un Acte du Parlement ; &
„qu'aprés cela on les pourſuivit parce
„qu'ils combattoyent la *Suprémacie*
„du Roy ou ſa qualité de Souverain
„Chef de l'Egliſe Anglicane. M.
Le Grand répond là-deſſus qu'à la
vérité le nom de Fisher Eveſque de
Rocheſter ſe trouve dans l'Acte du
Parlement qui condamne Elizabeth
Barthon ; mais qu'il ne fut jamais e-
xécuté à l'égard de ce Prélat. Qu'au
reſte tout ce qu'il a dit de la con-
damnation, & de luy, & de Morus, il
l'a tiré des Rélations qui furent im-
primées à Anvers en 1536, dont il a
vû l'original dans la Bibliothéque du
Roy, & dont il rapporte icy les pa-
roles.

M. Bur-

M. Burnet s'eſtoit propoſé de ſe renfermer dans ces ſix Chefs. Mais M. le Grand luy ayant fait préſent d'un Recueil de Lettres où il a trouvé diverſes choſes importantes, que M. le Grand euſt dû, à ſon avis, employer dans ſon Hiſtoire, & qu'il prétend qu'il y a omiſes; il a cru devoir ajouſter quelques réflexions aux précedentes, pour luy montrer l'uſage qu'il en pouvoit faire & qu'il n'a pas fait. Mais M. le Grand ſoûtient que c'eſt-là un reproche fort injuſte, puis qu'il n'y a rien dans ces *Mélanges Hiſtoriques*, qu'il n'ayt copié avec ſoin, en changeant ſeulement le ſtile, afin de l'accommoder à ſa narration. Et c'eſt-ce qu'il taſche de faire voir en répondant ſur chaſque point de ces Obſervations dans la ſuite.

Aprés s'eſtre ainſi démeſlé de la Critique de M. Burnet, il a cru eſtre obligé de faire auſſi part au public de quelques Avis qu'on luy a donnez ſur ſon Ouvrage. Il les rapporte donc icy, accompagnez de ſes réponſes & de ſes réflexions. Il y a joint encore deux Piéces qui concernent le mariage de Henry. Et il finit par une Critique fort dure de la Préface qu'on a miſe au devant de la Lettre de M.

Burnet dans la Bibliotheque Universelle. Il n'y a pas beaucoup d'apparence, quoy qu'en die M. le Grand, que M. Burnet se mette fort en peine de luy repliquer. Mais on sera fort trompé, si l'habile Autheur de la Préface le laisse fort long-temps sans réponse. Et c'est ce qui nous oblige de luy remettre le soin de donner le précis de cette Critique en la réfutant, au cas qu'il le juge à propos.

ARTICLE VI.

La Politique de la Maison d'Autriche, par M. VARILLAS. *A la Haye, chez Abraham De Hondt & Jacob Van Ellinkhuysen 1689. in 12. Pagg. 220.*

APrés la Politique de Ferdinand, dont nous donnasmes l'Extrait derniérement dans le Mois d'Octobre, voicy *celle de la Maison d'Autriche*, qui estant du même caractére, aussi bien que du même Auteur, achévera de nous faire connoistre le talent de M. Varillas pour cette sorte de matiéres. Mais il faut sçavoir que ce qu'on en void icy n'est qu'une piéce d'un

d'un plus gros Ouvrage, où il entreprend de développer tous les mystères d'un Conseil, qui a passé pour le plus profond & le plus impénétrable de ces derniers Siécles, & de nous découvrir le secret de son Cabinet.

Comme il a bien senti que cette entreprise étoit grande & difficile, il commence par un *Discours Preliminaire*, dans lequel il montre que de la maniére dont il a formé le projet de son Ouvrage, il ne peut estre accusé de témérité. Il veut donc qu'on remarque, avant toutes choses, qu'il n'a pas prétendu faire icy une exacte narration de tout ce qui s'est passé de considérable dans les Conseils de Vienne & de Madrid, pendant le temps qu'il a embrassé dans cet Ouvrage, ni marquer précisément l'état des affaires, la qualité des prétentions, la suite des intrigues, & la conjoncture des événements, par lesquels les Ministres de la Maison d'Autriche ont évité les atteintes de la fortune, lors qu'elles paroissoient devoir estre mortelles, & en ont ménagé le retour à leur avantage, en réparant fort promptement les pertes qu'elle n'avoit faites qu'en un long espace de temps. Il y auroit eu, dit-il, trop peu de raison à concevoir

un projet de cette nature, puis que personne ne sçauroit douter que l'exécution n'en fust impossible, à moins que d'estre intervenu dans les plus secrettes délibérations, & d'avoir négocié les affaires & de la paix & de la guerre. Il déclare encore qu'il n'a pas eu dessein d'entrer fort avant dans le détail des affaires qu'on a agitées, & des délibérations qu'on a prises dans les Conseils particuliers, établis dans chasque Membre de la Domination d'Espagne; parce qu'outre l'impossibilité, qui s'y trouveroit à-peu-prés semblable, ce détail seroit infini, embarrassant, & ennuyeux. Enfin il ne se propose pas de s'arrester beaucoup sur ce qui dépend d'un autre Conseil qui est Général, & établi à Madrid; où les affaires agitées dans les Conseils particuliers des Provinces sont portées, pour y estre examinées & digerées avant que d'aller au dernier & suprême Conseil d'Estat. Sa raison est que ce ne sont-là que des préparations préliminaires, qui ne rempliſſent point assez toute l'étenduë & toute la Majesté de son projet. Ce n'est pas qu'il ne se réserve la liberté de parler, & de ce Conseil-icy, & de l'autre, lors qu'il le jugera à propos, &

qu'il

qu'il ſe préſentera quelque occaſion d'en rapporter quelque choſe, ou de curieux, ou d'important, qui pourra ſervir de matiére à ſes réflexions. Mais enfin comme le dernier & ſuprême Conſeil eſt, ſans contredit, le Premier Mobile de la Politique dont il s'agit, & la premiére ſource des expédiens & des maximes qu'elle pratique; c'eſt à celuy-là qu'il ſe propoſe de s'arreſter principalement, & il luy donne le premier lieu dans la diſpoſition du projet qu'il forme. Cela poſé, il rend compte de la conduite qu'il prétend tenir dans l'exécution de ſon deſſein, & des meſures qu'il veut garder; d'un coſté pour ne donner aucun juſte ſujet de plainte à perſonne, & de l'autre pour ne faire aucun tort à la verité. Il parle de l'œconomie & de la méthode qu'il a obſervée; de ſon exactitude pour les faits; de la liberté moderée qu'il s'eſt donnée dans les raiſonnemens; des inſtructions qu'on luy a fournies, & de l'uſage qu'il en a fait; des Maximes qu'il a données pour fondement à la Politique qu'il a décrite, & de celles qu'il s'eſt preſcrites à luy-meſme en la décrivant. En un mot il nous donne le plan raiſonné de

son Ouvrage, qu'il divise en deux Parties, selon les deux branches de la Maison d'Autriche, celle d'Allemagne & celle d'Espagne; dont il se propose de considérer toute la conduite & les démarches dans un détail fort particulier. Il prétend représenter la Politique de la première en la personne de Cinq Empereurs, tous compris en un seul volume; & celle de la seconde dans les Cinq derniers Rois, à chacun desquels il destine un volume entier. Mais comme *Charles-Quint* a esté tout ensemble & Empereur & Roy d'Espagne; il se trouve obligé d'en faire à deux fois, & il se propose de parler de luy premièrement comme Empereur, en réservant à un autre lieu de le considérer comme Roy d'Espagne.

Aprés cette longue Préface, qui tient prés de la moitié de ce volume, il entame sa matiére par un *I. Livre*, qui est le seul qu'on nous donne icy, & dont la tâche est de nous découvrir *les Intrigues de Charles-Quint contre la Liberté de l'Empire.* On peut dire que ce fameux Prince commença à l'attaquer dés avant son élection, puis que si lors qu'il la pourſuivoit, il l'emporta sur *François I*,

en

en la personne duquel il avoit un si dangereux Concurrent, ce fut moins par un effet de l'inclination libre des Electeurs, que par la contrainte qu'y apportérent ses forces & ses menaces. Mais il ne fut pas plustost parvenu au degré d'honneur où il aspiroit, que cette nouvelle dignité, qui luy donnoit tant de moyens considérables de s'aggrandir, rappellant dans son esprit le projet ambitieux de la Monarchie Universelle, que son Ayeul *Ferdinand* sembloit avoir tracé, il entreprit d'y travailler, en subjuguant toute l'Allemagne, qu'il destinoit pour estre le centre d'une Domination aussi estenduë que celle qu'il vouloit établir. Cependant (dit nostre Autheur) il n'eut pas si-tost formé ce dessein, & il n'eut pas si-tost donné les premiers signes qui l'en pouvoyent faire soupçonner, en poursuivant un peu trop les avantages que le sort des armes luy donnoit contre Robert de la Marc, que tant de Princes & de Villes libres s'unirent ensemble pour défendre leur liberté, & intéressérent si bien les Puissances voisines à prévenir un attentat dont le contrecoup réjailliroit sur elles, que Charles comprit d'abord que le moment fatal pour faire changer

de Gouvernement à l'Allemagne n'estoit point encore arrivé. Il jugea donc qu'un si grand Ouvrage devoit estre préparé de longue main ; qu'il estoit à propos de le commencer en retranchant à l'Empire tous les secours qui luy arriveroyent du dehors ; mais qu'il n'en pouvoit venir tout à fait à bout qu'en se servant de ces quatre voyes ; assavoir en luy susciant des quérelles contre ses Alliez ; en demeurant armé sous des prétextes plausibles dans l'Autriche & dans la Flandre ; en innovant tous les jours quelque chose dans les priviléges, & en établissant de plus en plus son authorité dans les Diétes. Encore vid-il bien que tous ces moyens, de quelque importance qu'ils fussent, ne suffiroyent pas, si on n'y en ajoutoit un cinquiéme, assavoir la *division* ; & qu'il falloit des-unir les membres de ce grand Corps, afin qu'une partie de l'Allemagne le mist en estat de réduire l'autre.

Ce fut aussi sur ce pied là qu'il se résolut d'agir désormais avec une forte application ; & que mettant en œuvre le premier moyen, il sçut prendre si habilement la conjoncture la plus propre pour rompre l'intelli-

gen-

gence que l'Allemagne avoit toûjours entretenuë avec la France & l'Italie, qu'il coupa d'un seul coup les chaînes qui joignoyent ensemble ces trois Nations. Il est vray qu'il tenta d'abord inutilement d'engager les Allemans dans une guerre contre François I. Mais il trouva depuis des expédiens plus efficaces dans les progrés de Soliman, auquel il avoit laissé prendre l'Isle de Rhodes & envahir la meilleure partie de la Hongrie. Ainsi sous couleur de s'opposer à l'Ennemy du Nom Chrétien, il profita si bien des malheurs de la Chrétienté, qu'il obligea les Allemans à luy donner des armées, par le moyen desquelles il dépoüilla le Duc de Clévres; il ruyna l'expédition du Duc d'Albanie au Royaume de Naples; il fit prisonnier le Roy François I. à Pavie; il porta le fer & le feu dans la Provence, dans la Bourgogne, dans la Picardie, & dans la Champagne; Et aprés avoir ravagé la France, il fit entrer les mesmes Troupes dans l'Italie, qui transportérent dans leur pays tout ce qui pouvoit estre enlevé de ces délicieuses Provinces, qui prirent Rome d'assaut, & la mirent au pillage, qui tinrent long-temps le Pa-

pe en captivité ; & qui à meſme temps qu'elles rendiyent les Allemans ſi odieux, rendirent l'Empereur ſi puiſſant en ce pays-là, qu'il y devint comme l'Arbitre & preſque le Maiſtre des autres Princes. Le ſecond moyen luy fut plus facile. La terreur des armes du Turc, d'un coſté ; & le ſoin de garentir les Pays-bas de l'invaſion des François, de l'autre, luy firent des raiſons ſi ſpecieuſes d'entretenir de nombreuſes armées, meſme en temps de paix, qu'à peine perſonne y euſt-il oſé trouver à redire. Il conſuma bien plus de temps à mettre en uſage le troiſiéme moyen : auſſi devoit-il eſtre conduit avec plus de lenteur, & par des voyes plus imperceptibles. Cependant il ne laiſſa pas de donner toutes les atteintes poſſibles à la *Bulle d'or*, en toutes occaſions, tantoſt d'une maniére & tantoſt d'une autre ; & il porta meſme les choſes ſi loin, qu'après tant d'infractions, il oſa bien écrire au Pape Clement VII. que nonobſtant tous les Sermens qu'on l'avoit obligé de preſter à ſon inſtallation, il eſtoit encore au deſſus des Loix, & qu'il n'avoit pû y eſtre aſſujetti par ceux qui devoyent eſtre ſes ſujets. Enfin comme

me il estoit besoin d'une conduite mêlée d'adresse, de vigueur, de contrainte, & de condescendance, pour faire valoir le quatriéme moyen ; il employa ces quatre choses en diverses occasions, si utilement, & si à propos, qu'on ne pouvoit prendre plus d'authorité qu'il s'en donna dans les Diétes.

Mais pendant que Charles préparoit ainsi l'éxecution d'un projet qui avoit besoin du concours de tant de choses ; l'effet surprenant que fit tout d'un coup la Doctrine de Luther, qui partagea toute l'Allemagne, luy fournit celle de toutes qui luy estoit la plus nécessaire, & qu'il avoit sans doute la plus souhaittée ; par la division qu'elle fit naistre, & qui forma les deux Partis des Catholiques & des Protestans. On sçait ce que la plus-part des Historiens ont dit là-dessus de la Politique de Charles, & les reproches qu'on luy a faits d'avoir favorisé les progrés d'un Schisme, qu'il pouvoit étouffer dans sa naissance, s'il ne l'eust pas regardé comme un moyen propre pour venir à bout de ses desseins. Quoi qu'il en soit, trente ans s'écoulérent avant que Charles entrepriſt de combattre ouvertement un Parti, qui ayant eu le loisir

de croiſtre & de ſe fortifier pendant le cours de tant d'années, ne vid pas pluſtoſt qu'on ſongeoit à l'attaquer, que non content de ſe défendre, il prit même dans la fameuſe Ligue de *Smalcalde* des meſures pour prévénir. On dit que Charles n'en reçut pas la nouvelle avec moins de joye que de colére, eſtant ravi qu'on luy fourniſt un juſte ſujet de faire une guerre pour laquelle il cherchoit des prétextes depuis ſi long-temps. Cependant comme il s'agiſſoit du choc le plus rude qu'il puſt avoir à ſoûtenir, & que ſurpris encore mal-preſt il n'avoit point aſſez dequoy oppoſer aux Troupes Confédérées; il fallut que pour détourner l'orage qui ſe menaçoit, il employaſt toute l'addreſſe & toute l'habileté de ſon genie, & l'on peut dire que jamais ſa Politique ne le ſervit ſi utilement que dans cette occaſion. On peut voir dans noſtre Autheur avec quel art il ſçut faire entendre à la Cour de Rome, que la quérelle n'eſtoit que pour elle, & qu'il ne s'agiſſoit que de ſes intéreſts. Mais quand par ſes diſcours artificieux il en eut obtenu tous les ſecours qu'il en pouvoit attendre, ce ne fut plus le meſme langage. Il publia un Monitoire, où il déclaroit expreſſément qu'il

qu'il n'en vouloit point à la nouvelle Religion, & que ſans prétendre rien innover dans la liberté de Conſçience, il ne prenoit les armes que pour réprimer la rebellion que le *Landgrave de Heſſe*, & le *Duc de Saxe* avoyent excitée en Allemagne. Nouvelle illuſion, par laquelle il ruynoit la Ligue dez ſon fondement, en luy oſtant le ſeul appuy ſur lequel elle ſubſiſtoit, aſſavoir la Cauſe de la Religion. Il fit faire encore la meſme déclaration, par la bouche de ſes Ambaſſadeurs, aux Roys de Suéde & de Dannemarc, pour les empeſcher d'accourir à la cauſe commune, & pour oſter aux Ligüez l'eſpérance du ſecours de ces Princes Proteſtans. Aprés cela mille artifices furent employez pour corrompre & pour des-unir les Ligüez. Il leur fit tenir par ſes Emiſſaires les diſcours qui eſtoyent plus propres pour faire impreſſion ſur chaſcun d'eux. On les taſta de tous coſtez; & il intimida les uns par la crainte, & gagna les autres par l'eſpérance. Les promeſſes ne furent point épargnées; & quoy qu'on les fiſt d'une maniere peu fine & peu perſuaſive, il ne laiſſa pas d'eſtre aſſez heureux pour trouver des gens, qu'un appas ſi groſſier fit donner dans les piéges

ges qu'il leur tendoit. Le Duc *Maurice*, & le Duc *Auguſte de Saxe*, abandonnerent tous deux le parti de leur aîné, ſur l'eſpérance dont on flattoit chacun d'eux en particulier, de luy donner l'inveſtiture des Etats & du Bonnet de *Jean Frederic*, dez qu'il ſeroit mis au Ban de l'Empire. Et le *Frere du Landgrave de Heſſe*, accepta les offres que l'Empereur luy faiſoit, de luy faire partager les Etats de ſon Frere ſous la qualité de Landgrave de Harmſtat. Parmy tout cela, l'un des traits les plus fins de ſa Politique, au gré de M. Varillas, fut d'empeſcher la jonction des Liguez avec la France, en faiſant perſuader par des diſcours dont l'artifice ne pouvoit eſtre plus ſubtil, ni mieux concerté; à ceux là qu'ils ne devoyent point demander de ſecours à la France, & à celle cy qu'elle ne devoit point leur en donner. Enfin l'Empereur, dont l'intereſt eſtoit de gagner du temps, trouva ſi bien les moyens d'amuſer les Confederez, nonobſtant le prudent avis de l'Electeur de Saxe, qui vouloit qu'on allaſt droit à luy, lors qu'il n'avoit encore que douze cens chevaux & huit mille hommes de pied, que pendant qu'ils déliberoyent s'ils l'at-

conquerroyent avant que de l'avoir privé de la qualité d'Empereur, il reçut sans aucune traverse tous les renforts qu'il attendoit d'Italie, d'Espagne, & des Pays-Bas. Il eut mesme le loisir d'accoustumer ses Troupes à voir & à mépriser le nombre des ennemis. Aprés quoy, ayant esté assez heureux pour voir mourir en mesme temps les Rois d'Espagne & d'Angleterre, qui seuls pouvoyent secourir le Parti Protestant, il le défit enfin sur les bords de l'Elbe, par une bataille qui, au compte de nostre Autheur, ne luy coûta que 40 Soldats, & dont neantmoins la victoire fut si entiére, que le *Duc de Saxe* mesme devint son prisonnier. Il ne luy restoit plus rien à souhaitter que la personne du *Landgrave de Hesse*, & ce Prince fut d'assez bonne foy pour venir dans le Camp de Charles, sur une promesse écrite & signée de ses deux Gendres, le Duc Maurice de Saxe, & le Marquis de Brandebourg, auſquels le Duc de Brunſvic ſe joignit encore, qui tous trois ſur la parole qu'ils prétendoyent avoir de Charles, ſe rendoyent garens de ſa liberté. Mais toutes ces aſſurances n'empeſchérent point que le Duc d'Alve ne l'arreſtaſt, par une ſuper-

percherie d'autant plus indigne, qu'on ne luy put trouver de prétexte que dans une ridicule équivoque, qu'on avoit miſe tout exprés dans le Sauf-conduit.

Ce fut alors que Charles voyant tout ſoûmis, & ne croyant plus avoir de meſures à garder avec les Membres de l'Empire, leva le maſque, & fit connoiſtre le projet qu'il avoit ſi long-temps caché. Il condamna le Duc de Saxe à la mort, & ne luy donna qu'une heure pour ſe réſoudre ſur la propoſition qu'on luy faiſoit faire, de racheter ſa teſte par une ceſſion volontaire de tous ſes Etats, & par la démiſſion de ſon Bonnet Electoral entre les mains de ſon Vainqueur. Il exigea de ſemblables conditions du Landgrave, & ne ſe mit pas en peine de donner au Duc Maurice la dépoüille de ſon Couſin. Il convoqua une Diéte générale à Ausbourg, où il agit avec tant de hauteur, & fit des propoſitions ſi peu compatibles avec la liberté de l'Allemagne, qu'il paroiſſoit aſſez juſqu'à quel excés il vouloit porter ſon authorité, & qu'il ne prétendoit pas moins que de mettre tout dans une abſoluë dépendance.

Mais

Mais comme ſi la Fortune, ſelon la penſée de M. Varillas, ſe fuſt offenſée de la hardieſſe avec laquelle il faiſoit éclatter ſon deſſein ; on remarque icy qu'elle l'abandonna dez lors tout d'un coup, & qu'elle luy marqua meſme un changement ſi ſoudain, par une ſedition que les Troupes dont il ſe croyoit le plus aſſuré firent dans Ausbourg, & dont le deſordre fut ſi grand, qu'il fut obligé de ſe réfugier dans une maiſon inconnuë, où il demeura trois heures dans une fort grande agitation, juſqu'à ce que l'authorité des Magiſtrats, & les ſommes d'argent qu'il fit promptement diſtribuer aux mutinez, euſſent appaiſé le tumulte. Mais le plus ſenſible déplaiſir qu'il reçût alors, luy vint de la Cour de Rome, & du Pape, qui eſtant enfin convaincu que la Guerre d'Allemagne eſtoit purement d'Eſtat & non pas de Religion, retira ſes Troupes, & mettant Charles hors de pouvoir de rien exécuter, luy fit perdre tout le fruit de ſa victoire. En effet il s'en fallut bien qu'il ne trouvaſt dans les Proteſtans toute la ſoûmiſſion qu'il en avoit attenduë ; & ni les ſoins qu'il prit pour les obliger de ſe préſenter au Concile

de

de Trente, ni *l'Interim* qu'il leur proposa, n'eurent pas l'effet qu'il s'estoit promis. Enfin lors qu'il crut avoir trouvé le moyen de les ramener, en gagnant absolument *Maurice* par l'investiture qu'il luy donna des Estats & du Bonnet Electoral de son Cousin; au lieu de se l'acquerir, comme il prétendoit, il ne fit au contraire que le faire entrer dans les interests de l'Empire, où il se voyoit desormais dans un rang si considerable, & que luy donner lieu de songer à réparer les brèches qu'il y avoit faites, aussi bien qu'à son crédit & à sa réputation dans l'Allemagne, en appuyant les interests & les desseins de l'Empereur. Si nous en croyons M. Varillas, ce fut proprement dans ces vuës & par ces motifs que Maurice se détermina quelque temps aprés à prendre les armes contre Charles; croy qu'il ne me pas qu'il n'en eust d'ailleurs le sujet du monde le plus legitime dans la détention injuste du Landgrave de Hesse, de la liberté duquel il s'estoit rendu caution, sous la foy de l'Empereur. Il s'estoit addressé plusieurs fois à luy, sur les poursuittes qui luy estoyent faites par les enfans du Landgrave, pour leur representer leur pere;

&

& n'en avoit pû rien obtenir. Enfin preſſé plus que jamais de ſatisfaire à ſa promeſſe & à ſon écrit, il ſe réſolut de tirer raiſon par la voye des armes d'une affaire où l'on ne donnoit aucun lieu à celles de la Juſtice : & aprés avoir concerté une entrepriſe de cette importance avec toute la maturité dont ſon genie eſtoit capable, il l'exécuta avec tant de promptitude, que l'Empereur mis hors de défenſe par la rapidité de ſes progrés, & preſque ſurpris à Inſpruk, où il n'eſtoit qu'avec ſa Cour lors qu'il receut la nouvelle de ſon approche, fut obligé de s'enfuir de nuit, avec un deſordre & une précipitation extréme, & de ſe ſauver hors des terres de l'Allegne ſur la frontiére du Frioul. Là ſe trouvant ſans aucune armée, & ſans eſperance d'en avoir ſi toſt, qui pût ſoutenir l'effort de Maurice & de ſes Confederez, il fut contraint de faire avec eux le Traitté de *Paſſau*; par lequel non ſeulement la liberté fut rendûë au Landgrave & au Duc de Saxe, mais tous les membres de l'Empire furent remis dans tous leurs droits, & l'Empereur perdit tous les avantages qu'il pouvoit avoir acquis par ſes armes. Aprés un ſi faſcheux revers

revers, qui fit évanouyr toutes ses esperances, ayant encore tenté inutilement de les faire passer jusques à son fils en luy procurant la Couronne Imperiale; rebuté de voir que toutes choses luy succédoyent à contre-sens, & ne se sentant plus assez de vigueur pour soûtenir le poids des affaires, il se confina dans cette fameuse Solitude où il acheva le reste de ses jours, après avoir résigné l'Empire à son frére Ferdinand, & le reste de ses Etats à son fils.

ARTICLE VII.

Traité de la Sphére du Monde, par le Sieur BOULENGER *Lecteur ordinaire du Roy. Nouvelle Edition corrigée & augmentée.* A Paris chez Jean Jombert, 1688. in 12. Pagg. 320. Et se trouve à Amsterdam chez H. Desbordes.

LE grand nombre d'impressions qui se sont faites de cet Ouvrage depuis l'an 1664. que son Autheur le mit au jour, en ont si bien fait connoître le mérite à tout le mon-

monde, qu'il auroit eſté aſſez inutile de faire icy un Article de cette derniére édition, ſi elle n'avoit rien de plus que les précédentes. Mais on y trouve par-tout de nouvelles Remarques, que l'on nous aſſure qui ſont de main de Maiſtre, & dont on ne ſera pas faſché que nous rendions quelque conte au public. Dans quelques-unes on taſche d'éclaircir quelques endroits du Texte qu'on a trouvé un peu obſcurs: dans quelques autres on corrige certaines choſes où l'on prétend que l'Autheur s'eſt trompé : mais dans la plus-part on ajouſte à ce qu'il dit des réflexions ou des obſervations curieuſes. Voicy quelques-unes de celles qui nous ont paru les plus conſidérables, & par leſquelles il ſera aiſé de juger du reſte.

M. Boulenger aprés avoir dit que *les Cercles Polaires ſont ceux qui paſſent par les Poles du Zodiaque*, a ajoûté * que les Grecs les imaginent variables, tantoſt grands, tantoſt petis, ſelon l'inclination de la Sphére. Mais l'Autheur des Remarques nous fait obſerver qu'en parlant ainſi il a confondu des choſes qui ſont extrémément dif-

* *Pag.* 38.

différentes ; parce que ſi les Cercles Polaires des Grecs étoyent les mêmes que ceux que l'on décrit icy, les Grecs ne pourroyent pas les concevoir variables, puis que les Poles du Zodiaque n'ont point de variation ſenſible. Et en effet il paroît évidemment par ce que M. Boulenger dit enſuite, que ces Cercles Polaires des Grecs ſont tout autre choſe, puis que ce ſont des Cercles décrits autour des Poles du Monde, qui touchent l'Horizon apparent.

* Sur l'Article des *Cercles Verticaux ou Azimuths*, il nous donne une Remarque, qui fait voir combien l'Auteur de la Nature a eu de ſoin de dommager autant qu'il étoit poſſible, les hommes qui demeurent dans les climats éloignez, du peu de temps que le Soleil les éclaire pendant les longues nuits de l'hyver : C'eſt que plus on approche des Poles, plus les crépuſcules ſont longs. En effet on void la raiſon toute évidente de ce phénoméne dans l'obliquité de la ſphére.

Il y a long-temps que M. Hugens découvrit l'Anneau de Saturne, & le troiſiéme Satellite de cette grande Pla-

* *Page 62.*

Planéte, au milieu de deux autres que M. Caſſini avoit déja obſervez. Mais † on remarque icy que depuis deux ans ce célébre Aſtronome en a découvert, tout auprés, deux autres nouveaux; de ſorte que préſentement on compte cinq Satellites de Saturne, que M. Caſſini appelle *Sydera Lodoïcea*, du nom de Louys le Grand, ſous la protection duquel on les a découverts; comme autresfois le célébre Galilée avoit donné pour une raiſon ſemblable le nom *d'Eſtoiles de Médicis*, aux quatre Satellites de Jupiter.

* Mais je ne ſçay ſi l'Obſervation de l'Auteur ſur le Chap. *de la Situation de la Terre*, paroîtra tout-à-fait juſte à bien des gens. Il veut que ce que l'Eclipſe de la Lune n'arrive que dans ſon plein, ſoit une preuve que la Terre eſt dans le centre du Monde; parce dit-il, que ſi elle n'y étoit pas elle ne pourroit pas ſe trouver entre le Soleil & la Lune, lors que la Lune eſt diamétralement oppoſée au Soleil, ni par conſéquent éclipſer cette Planéte par ſon ombre. Mais puis que ſelon l'Hypothéſe de Copernic & de Deſcartes, la Lune fait ſa révolution autour de la

† *Pag.* 95. * *Pag.* 146.

la Terre selon un Cercle dont le Diamétre est à-peu-prés perpendiculaire au Soleil; & il est même toûjours parfaitement lors que le Soleil passe par les nœuds qu'on appelle, *Caput & Cauda Draconis*; qui ne voit que toutes les fois que la Lune est diamétralement opposée à ce grand Astre, & qu'elle est pleine, la Terre ne doit pas moins estre interposée alors entre ces deux Luminaires selon ce Systéme, que selon ceux de Tycho-Brahé & de Ptolomée?

* Il paroist bien mieux fondé dans la Remarque suivante, où aprés avoir dit que ce qui fait que quelquesfois il arrive que l'on void la Lune éclipsée, & par conséquent directement opposée au Soleil, se lever avant que le Soleil soit couché, de sorte que les deux Astres paroissent ensemble sur l'Horizon, c'est la réfraction des rayons; il en conclut qu'il faut nécessairement qu'il y ait peu de différence entre l'Horizon rationel & l'Horizon sensible. En effet il marque que cette différence n'est que d'environ un degré à l'égard du Ciel de la Lune, de trois minutes à l'égard du Ciel du Soleil, & tout à fait insensible à l'égard du Ciel des Etoiles fixes.

* *Pag.* 149.

Le

La conclusion qu'il tire contre les principes de Mr. Boulenger dans une Remarque qu'il fait sur le Chapitre *des diverses faces de la Lune*, ne paroist guéres moins juste. Par le moyen des lunettes de longue vuë on a remarqué quoy que les *Phases* de Mercure & de Venus s'expliquent presque de la même maniére que celles de la Lune, il y a pourtant cette différence, que lors que ces Planetes sont au plein le Soleil est entre nous & elles, au lieu que nous sommes entre le Soleil & la Lune lors qu'elle est pleine. Cet Autheur prétend donc qu'il s'ensuit de là que l'Hypothese de Ptolomée, qui est celle que M. Boulenger a suivie, est fausse, puis que cette Hypothese ne peut souffrir que nous voyions jamais ces deux Planétes plus hautes que le Soleil, c'est-à-dire plus éloignées de nous que ce grand Astre.

† La remarque qu'il fait un peu aprés sur *l'Article des Nouvelles Estoiles*, ne, doit pas être icy oubliée. Aprés avoir parlé de quelques unes que l'on a veu paroître & disparoître plusieurs fois dans le siécle où nous sommes, il rapporte une Observation curieuse de M. Cassini, qui dit qu'il y a des Estoiles fixes, lesquelles à la simple vuë ne sont pas différentes des autres, mais lorsqu'on

† *Pag.* 210.

les regarde avec la Lunette, elles se trouvent composées de deux Etoiles à peu prés égales, & éloignées l'une de l'autre de l'un de leurs Diamétres. Et telles sont selon luy la premiere d'*Aries*, & celle qui est dans la teste du *Précedent des Gemeaux*. Qu'il y en a même qui sont triples, & quadruples, comme quelques unes des *Pleiades*, & la moyenne de l'*Epée d'Orion*.

* Comme les révolutions des *Satellites de Saturne* ne sont ni moins réguliéres, ni guéres moins prompts que celles des Satellites de Jupiter; on prétend icy qu'elles ne sont pas moins propres à régler les Longitudes. † On peut voir en combien de temps précisément les unes & les autres s'achévent, dans une petite Table, où on les a mises en parallèle. ‡ Les Anciens avoyent établi le premier Méridien dans les *Isles Fortunées*, que l'on a cru qui étoient les Canaries; parce qu'ils ne connoissoyent point de Terres plus Occidentales. Mais par un Arrêt du Conseil de 1634. on fixa le premier Méridien à l'*Isle de Fer*. Tout le monde ne s'est pourtant pas tenu à cette décision; Plusieurs Géographes n'ont pas laissé de le mettre aux *Isles Açores*, quoy que ç'ayt esté sur un faux fondement. Ils ont crû que sous ce Méridien l'aiguil-

* 213. † 219. ‡ 238.

le

le aimantée n'avoit aucune variation ; mais c'eſt ce qui ne s'accorde nullement avec l'experience.

Au reſte cet Auteur croit qu'il ſeroit bien plus commode de diſtinguer les *Longitudes* en Orientales & Occidentales, comme on diviſe les *Latitudes* en Septentrionales & Méridionales, en n'étendant des unes & les autres que juſques a 180. degrez, que de les porter juſques à 360. comme l'on fait, en les continüant tout autour du Globe entier de la Terre.

TABLE
Des Matiéres Principales.
Décembre 1688.

M. F. GEUDERUS, Diatriba de Fermentis, & Diſſertatio de Ortu Animalium. 1283
Inutilité & inutilité des Ferments. 1288
Si les Autruches digérent le fer. 1292
S'il y a une Chaleur brûlante dans le Cœur. 1298
S'il y a une Vertu Plaſtique. 1301
Archée de Van-Helmond. 1302
Que la Generation ne fait que développer le Corps ſans le produire. 1305
PAPIN, Nouvelle Machine pour tran-

porter la force des Rivieres. 1308
GERVAISE, Description Historique du Royaume de Macaçar. 1315
Excés de Chaleur comment tempéré sous la Ligne. 1317.
Beauté, Fertilité, Avantages du païs de Macaçar. 1318
Ses Poissons, Serpens, Singes, Crocodiles, Sirenes. 1326. *& suiv.*
Qualitez des Macaçarois. 1322
Leur Education, leurs Mœurs, Loix & Gouvernement. 1328
Religion des Macaçarois. 1330
BAYLE, Dissertations de Physique & de Medecine. 1331
Traittez que promet M. Bayle. 1335.
Cause de la suspension des Vapeurs. 1339
LE GRAND, Réponse à la Lettre de M. Burnet. 1342
Réproches faits à Cramer examinez. 1351
VARILLAS, La Politique de la Maison d'Autriche. 1356
Plan de Charles Quint pour s'assujettir l'Allemagne. 1362
Sa Politique dans la Guerre contre les Protestans. 1366
Revers de fortune de Charles Quint. 1376
BOULENGER, Traitté de la Sphere du Monde. 1374
Si l'Eclipse de la Lune prouve que la Terre est dans le Centre du Monde. 1377

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE

pour les Nouvelles de l'An 1688.

A.

Accord *entre les Protestans fait a Witemberg.* Pag. 947.

Adresse *d'un Abbé & de ses Moines pour amasser de l'argent.* 592.

M. le Duc de St. Agnan, *ses Eloges,* 53. *& suiv.* 61. *& suiv.*

Aloe *de l'Amerique admirable.* 347.

L'Amy, Demonstration de la verité & de la saintetè de la Morale Chrétienne. 792.

Ambassadeurs, *comment receus en Moscovie.* 581.

Angleterre, *Variations qu'on luy attribuë.* 1258. *les grands hommes que son Eglise a produits.* 102.

Rerum Anglicarum Scriptores Veteres. *Vol. I.* 456. *& Vol. II.* 815.

Anciens, *croyoyent le Regne de mille ans.* 673.

Anglois, *leurs Prestres mariez dans le Siecle.* 13
837.
Antiréalistes *maltraitez.* 1116. *& suiv.*
Apologie pour la Retraitte des Pasteurs. 6.
Arbre de vie, *ce que c'est,* 355. *Arbres qui portent du papier* 361. *qui donnent les commoditez du Siecle d'or.* 853.
Archée *de Van-Helmont.* 1303
L'Art d'élever un Prince. 684.
Autels, *bien differens aujourdhui de ceux des Ancien.* 994.
Observations Astronomiques. 1130. *& suiv.*
Autriche, *Politique de la Maison d'Autriche.* 1356.
Autruche, *si elle digere le fer.* 1292

B.

BAptême *pratiqué en passant la Ligne.* 393.
Battaglini, Hist. Universale di Tutti i Concilii. 693, 695.
Battori, *sentence qu'il prononça.* 46.
Bayle *Professeur à Toulouse, Ses Dissertations.* 1331. *Traittez qu'il promet.* 1334.
Baume de Galaad. 135.
Bestes, *leur pieté, veneration pour le Sacrement.* 858.

Biſcaye, *ſon privilege.* 207.
Bircherodii, Lumen hiſtor. &c. 926.
Pierre de Blois, *ſon Hiſtoire*, 589. *& ſuiv.*
Bohemiens, *leur origine.* 115.
J. Bohn. de renunc. Vulnerum. 1233.
Abbé Boiſot, *Lettre, touchant un fait de Chirurgie.* 363.
Bontekoë, Opera Poſthuma &c. 562.
Boſſuet, Hiſtoire des Variations *&c.* 927, 931, 1251.
Boulenger, Traitté de la Sphére. 1374.
R. Boyle, Origo formarum & qualitatum. 148.
Braunius, Doctrina fœderum. 421.
P. Bridoul, l'Ecole de l'Euchariſtie. 855.
Browne, Concio ad Clerum &c. 838.
Brueys; *ſes nouvelles idées ſur la perſécution.* 498. *ſa nouvelle régle ſur ce qui fait foy de la perſécution.* 602.
Burton, *ſes Annales, & ce que c'eſt,* 602.

C.

CAlcul, *ſa difference entre l'Egliſe Romaine & l'Anglicane.* 614.
Calvin, *reproches qu'on lui fait.* 1254.
Cap-verd, *mœurs & coûtumes de ſes habitans.* 391. *& ſuiv.*
Carteſiens, *ils ne reſolvent point une difficul-*

ſiculté ſur l'Eſpace. 430.
Méconte *de Cardan.* 195.
Caſatus, Diſſertationes de Igne. 169.
Caſelius, *diverſes circonſtances de ſa vie.* 36
Caze, De l'uſage des Romaines balancées. 460.
Chameaux *à deux boſſes.* 1128.
De Champs, Tradition de l'Egliſe. 1156
Chancres *que l'air change en pierre.* 162.
Charles-Quint, *ſa Politique*, 1360. & ſuiv. *Son projet pour aſſujettir l'Allemagne.* 1362. *Ses ruſes contre les Proteſtans.* 1365. & ſuiv. *Revers de fortune qu'il éprouve.* 1370. *Réduit au Traitté de Paſſau par les armes du Duc Maurice.* 1373. & ſuiv.
Chine, *ſa grandeur.* 1179. *ſes villes, ſoldats, habitans* 1182. *ſon antiquité* 1188. *ſa langue* 1189. *ſon gouvernement* 1299. *merveilleuſe vertu d'un de ſes fruits.* 183. *ſtatuë rare.* 188.
Des Non-Eſtres Chimiques. 1102.
Chrêtiens, *appellez Sibylliſtes.* 305.
Abbé de Choiſy, *Son diſcours à ſa reception à l'Academie Françoiſe.* 52. *& ſuiv. Son* Hiſt. de Philippe de Valois & du Roi Jean. 764.
Claude, Oeuvres Poſthumes *Tom. II. & III.* 458. *&* 515. *Tom. III.* 669. *Tom. IV.* 915.

Clef de voute, ce que c'eſt. 17.
Cœur, On voit aprés qu'il eſt percé. 1244.
s'il eſt plus chaud que les autres Viſcéres. 1248. Bat encore aprés être ſéparé de l'Animal. ibid.
Cocos, à combien de choſes il ſuffit. 352.
Cométes, comment elles préſagent les évenements. 190. & ſuiv.
Supplément au Commentaire Philoſophique. 861.
Compas de proportion, ſon invention & ſon uſage. 651.
Concile de Quinte-ſextum ce que c'eſt 717.
M. le Prince de Condé, ſon empriſonnement. 85.
Confucius, ſa Morale 340. ſa famille privilegiée. 1198.
Controverſes Arminiennes. 1288.
H. Conringius, in univerſam artem medicam Introductio. 629.
Corps, ce que c'eſt que leur forme. 155. & ſuiv.
Concile de Conſtance. 128
Corps humain conſervé 20. ans, à qui les anglois trouſſent régulierement. 167.
Courtiſans, Reprocher qu'on lui fait, examiner. 1351.
Crocodile, Particularitez touchant cet Animal. 1122.
S. Cyprien, ſes Lettres choiſies. 339.

Cyprianus, Hiſt. Animalium continuatio. 929.
Czar, *d'ou vient ce mot, & depuis quand les grands Ducs de Moſcovie prennent ce tiltre* 504. *leur Empire Deſpotique.* 506.

D.

Madame Dacier, *ſon Terence.* 579.
Défenſe de l'Apologie des Paſteurs de France, *&c.* 540.
Défenſe des verſions de l'Ecriture Ste.
Depence *en Livres pour les nouveaux Convertis.* 1032.
Dieu, *Auteur du plaiſir & de la douleur.* 796.
Deſcartes, *ſon Opinion ſur la Generation.* 1304.
Dieux, *d'où ſont venus ceux des Payens.* 428.
Le Digeſteur, *ce que c'eſt:* 968.
Dubravius, Hiſtoria Bohemica. 112.

E.

Eclipſes, *comment elles peuvent preſager les évenemens.* 190. *& ſuiv.*
Edit *de Nantes, ſon Irrevocabilité.* 1015.
Edouard, *rend hommage à Philippe* 772. *déſole la France.* 791. *ſes loix en vieux François.* 588.

La Reyne Elizabeth, *injure qu'on lui fait.* 873.
Eglises *de France, leur Origine.* 928.
Empereurs *Chrêtiens, s'ils ont puni de mort les heretiques.* 876.
Empires, *presages de leur décadence,* 188. *quelle est leur plus longue durée.* 196. & *suiv.*
Enfant *sauvage qui ne peut apprendre à parler, baptizé en Pologne.* 47.
Enfant *declaré legitime aprés 4. ans d'absence du mary.* 419.
Equivoque *d'un Officier Moscovite.* 509.
Mich. Ettmulleri, Opera omnia. 1077.
Exemples *& preceptes.* 558. *& suiv.*
Exorcisme *curieux d'une possedée.* 842.
Expériences *curieuses.* 975. *& suiv.*
Explication des vers. 7. 8. du Ch. XVIII. de S. Luc. 1061.
Eyndhoven de Imani Actione &c. 411

F.

FAsciculus Geomanticus. 214.
Femmes *préferées aux hommes dans la prophetie, & pourquoy* 277.
Ferdinand *abandonné de la fortune.* 1155.
Fermens *dans les Animaux combatus.* 1284. & suiv.
Feu, *comment il s'allume.* 171. *feu que l'eau allume.* 178.

Fille *qui passe* 35. *semaines sans manger ni boire.* 365.
Fleury, Devoirs des Maitres & des Domestiques. 208.
De Fontenelles, *remporte le prix de l'Academie par un discours sur la patience.* 48. 49.
Fondeurs, *ils font chasser le Cardinal de Retz.* 82.
Freherus, Theatrum Virorum erud. clarorum. 574.

G.

GAllia vindicata, &c. 567. & 733.
Gallæus, Dissertationes de Sybillis 142. & 275.
Generation *des Animaux explaquée* 1300
ne produit point leurs Corps. 1306.
M. F. Geuderus, *Ses Traittez des Fermens & de la Generation des animaux.* 1283.
Gervaise, Description Historique du Royaume de Macagar. 1315.
Gery, Apologie Historique des Censures de Louvain *&c.* 849.
Goa, Relation de son Inquisition. 21.
Gousset, Controversiarum adversus Judæos Ternio. 499.
Grace, *Epigramme sur la Grace suffisante & efficace.* 81.

Grace *universelle fortement soutenuë par M. Claude.* 523.
Le Grand, Hist. du divorce d'Henry VIII. 580. Defence de Sanderus. &c. 867. sa Reponse à M. Burnet. 1342.
Le Grand Capitaine, *sa mauvaise foi* 1142. *ses grandes actions* 1148. *sa disgrace.* 1151.
Gregoire de Nazianze, *ce qui lui arrive.* 707.
Guillaume le Conquerant *comment parvenu à la couronne d'Angleterre,* 817. & 824.

H.

HEnry VIII. *son portrait.* 956.
Si Henry IV. *a été mal intentionné pour les Reformez,* 1016. *Remarques sur son régne.* 1201.
Hercules *Magusanus.* 311.
Heretiques, *si on peut leur violer la foi.* 1023.
Hesse, *Landgrave de Hesse, arrêté prisonnier par Charles Quint contre sa promesse.* 1363. *est delivré par le Duc Maurice.* 1373.
Hippocrate, *jusqu'où on pousse la veneration*

ration qu'on avoit pour lui dans le siecle passé. 634.
Honcamp, Examen lib. P. Simons. 578.
Honorius, *comment on répond sur son Monotheliſme.* 235.
Huberus, Digreſſiones Juſtinianeæ. 694.
J. Hus, *ſon hiſtoire.* 124, *& ſuiv.*
Mademoiſelle des Houlieres, *remporte le prix de la Poëſie par une Ode.* 50.

I.

Janſenius; *Source de ſa perſecution.* 849.
Ordre *de la Jarretiere.* 787.
Jeſus Chriſt; *ſa mort expiatoire & meritoire* 662. *comment elle regarde tous les hommes; & comment elle ne regarde que les fidelles.* 665.
Le Roi Jean, *ſon Hiſtoire;* 604. *& ſuiv.*
Jeſuites, Obſervations envoyées de Siam. 1121.
Images, *autrefois on n'en voyoit point ſur les autels.* 996.
Infaillibilité, *Autorité d'Adrien VI. & de Paul IV. contre elle.* 239. *& 240.*
Ingulphe, *Qui il étoit, quand & comment il compoſa ſon Hiſtoire.* 583. *& ſuiv.*
L'Innocence opprimée ou Hiſtoire de la

Congregation des Filles *&c.* 330.
Invocation *du Saint Esprit sur l'Eucharistie, si elle prouve la transubstantiation.* 25.
Jubez *& leurs divers usages.* 1001.
Juifs, *leurs sentimens sur le Talmud* 442.
s'il faut abolir leurs livres. 444.
Jurieu, Suite de l'accompliſſement des Propheties. 101. de l'Unité de l'Egliſe. 577.
Juſtin, *de ſa perſonne & de ſes Ecrits,* 676. *& ſuiv. Il a crû la Trinité, & la Divinité de J. C.* 681.
Italie, 3. Lettres ſur ſon état preſent. 217.

K.

KEM. Konig, Regnum Vegetabile. 1037.

E.

LAmpes *perpetuelles.* 176.
Laurembergii Chronius, *&c.* 927.
Leich, Critica Sacra. 335.
Lettres *des grands hommes, on n'en doit point négliger, & pourquoy.* 38.
Leydecker, Veritas Evangelica triumphans. 457.
Liberius, *s'il étoit heretique.* 233.

Ligne Equinoxiale, *ce qui en tempere la Chaleur.* 1317.
Louys le Grand, *ſes Eloges*, 56. *& ſuiv.* 66. *& ſuiv.* Memoires de ſa minorité. 72
Louïs XIII. *Triumvirat françois ſous lui.* 74.
Louïs XIII. & Louïs XIV. Remarques ſur leurs Régnes. 220.
S. Louïs; ſon Hiſtoire. 695.
Loy *Ceremonielle pourquoy donnée,* 438.
Lutheriens *reçus à la Communion par les Réformez.* 1269.

M.

MAdagaſcar *Iſle. Qualitez, mœurs, coutumes, & religion de ſes habitans* 395. *& ſuiv.*
Macaçar, *ſa Deſcription Hiſtorique* 1215. *Comment la Religion Mahometane s'y eſt introduite* 1329.
Le P. Magaillans, Nouvelle Relation de La Chine. 1177.
Maimbourg, *Sorts de ſes Hiſtoires* 28. Remarques ſur ſon Traité hiſt. 214.
Mallebranche, Recherche de la verité. 216. *ſes Entretiens ſur la Metaphyſique & la Religion.* 596.
Mailros, *ſes Chroniques,* 595. *& ſuiv.*
Mariages, *s'ils ſont valides ſans le conſentement des parens.* 91. *& ſuiv. Ceux des*

des personnes de qualité nuls sans ce consentement. 98.
Maurice Duc de Saxe, 1272. *& suiv.*
Mazarin, *caractére de ce Ministre* 78. *ses diverses fortunes,* 79. *& suiv.*
Medecine, *Memoire servant a l'hist. de sa chambre Royale.* 268. *changemens que Paracelse y a apportez* 635. *& suiv. Jardin de Medecine d'Amsterdam.* 649.
Meibomius, Rerum German. Tomi. III. 773.
Melanchton, *son portrait comment fait par M. de Meaux.* 951.
Le Merre, Justification des usages de France, *&c.* 88.
Miron, *Leurs sur l'Antique dont il est parlé dans l'Autheur de Decembre 1684.* 408.
La Misna, *ou le texte du Talmud.* 441.
Mœurs, Leur Régle par D.G.P. 596.
Comedie de Monsieur. 785. *& suiv.*
Morhofii Poly-histor. 575.
Morus *Chancelier d'Angleterre sur quoy condamné.* 1252.
Moscovites, *leur mœurs, coutumes & religion.* 507. *& suiv. leur aversion pour les Cath. Rom.* 510. *& suiv.*
Motifs *de l'Auteur des sentimens &c.* 5.
Mouvement perpetuel, Memoire d'une experience pour cela. 1228.

N.

Nifanius, Juſtinus Philoſoph. Chriſtianus & Martyr, Veritatis Evang. Teſtis. 675.
Neceſſité *de douter pour ſçavoir.* 564. *& ſuiv.*

O.

Oeillet, *ſes proprietez,* 343.
Opus Epiſtolicum exhibens Joannis Caſelii Epiſtolas. 35.
Opuſcula Mythologica, Phyſica, *&c.* 214.
Or *fulminant.* 183.
Oracles, *comment rendus par la Sybille de Cumes* 487. *ſi Ciceron les a vus.* 291.
Oxford, *Origine de ſes Conſtitutions* 131.
Ozanam, Uſage du compas de proportion *&c.* 651. ſon Traitté des lignes du premier genre. 722.

P.

Papes, *leur puiſſance ſur le temporel.* 749.
Papin, la maniere d'amollir les os, *&c.* 699. Memoire ſur un nouvel uſage de la poudre à Canon. 982. Nouvelle Machine pour tranſporter la force des Rivieres. 1308.
Du Paſquier, l'Attrition ſuffiſante. 367.
Paſteurs réfugiez, *s'ils ſont coupables de deſertion.* 2. *Neceſſité abſolue de leur retraitte.* 551.

Pa-

Paradoxe *de l'Auteur du Supplement au Com.* Philosoph. 901.
Pearsonius, Opera Posthuma. 337.
Péché, *en quoy consiste le Peché contre le Saint Esprit.* 918.
Sentimens des Peres *sur la fuite dans la persécution.* 553. *& suiv.*
Péricarde, *si tous ont de l'eau dedans.* 1245.
Philippe, *emporte la Couronne sur Edouard.* 767.
Pinsson, Traitté singulier des Régales. 826.
Pithois, Idée generale de ce qu'un Ingenieur doit sçavoir. 571.
Plan *de la défence de l'Apologie &c.* 6.
Plantes, *leur conformité avec les Animaux.* 1039. *si elles ont du sentiment.* 1046.
Vertu *plastique réfutée.* 1301.
Pologne; *Election de son Roy.* 43. *son Senat.* 44. *defaut de ses armées.* 45. *confusion de son gouvernement.* 46.
F. Poitevin, l'Egl. de France affligée 1104.
De Republica Polonica, Libri duo. 41.
De Portz, Observation de Med. 852.
Phosphores. 176.
Prince, *comment il lui faut former l'esprit.* 685. *comment on doit lui apprendre l'Histoire* 688. *& quelle Philosophie.* 689.

Pro-

Protestans, *s'ils ont varié dans leurs Confessions de foi.* 939. *& suiv.*
Pufendorf. Introductio ad Hist. 210.

Q.

QUinquina, *ce que c'est.* 362.

R.

RAjus, Historia Plantarum, Tom. II. 335.
Recueil de plusieurs pieces d'éloquence presentées a l'Academie Françoise pour les prix de 1687. 48.
Reformation, *sa ruyne en France, par où commencée, & comment ordonnée.* 482.
Remarques *sur le vers.* 8. *du chap.* 18. *de S. Luc.* 461.
Le Cardinal de Rets, *son humeur guerriere.* 82.
Souchu de Rennefort, Hist. des Indes Orientales. 389.
Rose de Jerico, *merveilleuse proprieté qu'elle a.* 360.

S.

LA Reyne de Saba, *si elle a été du nombre des Sybilles.* 296.
Saccus, Medicina Theoretico practica. 241.
Saffran, *son étrange vertu.* 346.
Saxe *Jean Frederic Duc de Saxe, prisonnier, est dépouillé de ses Biens par Char-*

Charles Quint, qui en revest Maurice son Cousin 1370. *& suiv.*
Seckendorf; Commentarius histor. & Apologeticus de Lutheranismo. 27.
Sentimens des interessez *&c.* 1.
Signature *des Plantes.* 1055.
Sirenes à *Macaçar.* 1370.
Sobrero; *plante merveilleuse qui y est* 162.
Sonnet d'une jeune Muse. 1281.
Sibylles, *leur virginité* 278. *leur nombre fort disputé.* 279. *honneurs qu'on leur faisoit & à leurs Oracles.* 303.
Sibylle *Tiburtine adorée.* 294.
Sibylle Epirotique, *Philosophe dez sa naissance.* 295.
Æneas Sylvius, Histoire de Boheme. 132.

T.

TAlmud, *ce que c'est, quand & comment il a été fait.* 447.
Nouvelle Rélation de la Terre Sainte. 810.
Taborites. 128.
J. B. Thiers; Dissertations sur les Jubez, *&c.* 991.
Tigre *Royal.* 1128.
Toile *incombustible.* 173.
J. Tollius, Manuduct. ad Cælum Chemicum. 1278.
Du Torar, Leçons de Geometrie prat. 907.
Transplantation *des maladies des hommes sur*

ſur les Plantes. 1058.
Concile de Trente, *obſcurité affectée de ſes Canons.* 89.
Les Trophées du Port Royal renverſez. 14.

V.

VOrn. Van-Eck, de Parentibus Juſtiniani imperatoris. 1247.
Van-helmont, *Changement qu'il a fait dans la Medecine.* 635. *& ſuiv.*
Variations, *ſi dans les expoſitions de foy elles marquent toujours de la fauſſeté.* 933.
Varignon, Projet d'une nouvelle Mechanique. 313.
Varillas, *fautes dans ſes Hiſtoires &c.* 32. *ſa Politique de Ferdinand.* 1136.
Vaudois *& Albigeois.* 1262.
Du Vignau, L'Etat préſent de la Puiſſance Ottomane. 99.
Voyage en Moſcovie, *&c.* 501.
Urim & Tummim. 300.
Machine du Vuide. 975. *& ſuiv.*
Wittichius, Annotationes ad Medit. R. Deſcartes. 694.
Virgile, Lettre ſur quelques uns de ſes paſſages & ſur un de S. Luc. 105.

Z.

ZIſca, *Chef des Bohemiens, ſes Actions merveilleuſes.* 130. *& ſuiv.*

FIN.